

Exclu du prêtUNIVERSITE LUMIERE
LYON 2

D.E.A.

Sciences de l'Information et de la Communication

option: Langages et Symboliques de la Communication et des Médias

MEMOIRE DE D.E.A.

LECTURE DES REPRESENTATIONS SOCIALES DE
L'EXCLUSION DANS LE DISCOURS DE PRESSEANNEXES

VALERIE BERTRAND

Sous la direction de MAHFOUD GALLOUL

juin 1995

UNIVERSITE LUMIERE
LYON 2

D.E.A.

Sciences de l'Information et de la Communication

option: Langages et Symboliques de la Communication et des Médias

MEMOIRE DE D.E.A.

LECTURE DES REPRESENTATIONS SOCIALES DE
L'EXCLUSION DANS LE DISCOURS DE PRESSE

ANNEXES

VALERIE BERTRAND

Sous la direction de MAHFOUD GALLOUL

juin 1995

ARTICLES : REQUISITION DE L'IMMEUBLE DE LA
RUE DU DRAGON
(18 DECEMBRE 1994)

MANIFESTATION
(8 JANVIER 1995)

INAUGURATION DE L'UNIVERSITE
POPULAIRE
(28, 29 JANVIER 1995)

GRILLE D'ENTRETIEN: J.B EYRAUD, PRESIDENT DE
L'ASSOCIATION D.A.L.

DOCUMENTS FOURNIS PAR L'ASSOCIATION D.A.L.

REQUISITION DE L'IMMEUBLE

DE LA RUE DU DRAGON

(18 DECEMBRE 1994)

ARTICLES DE PRESSE : 19, 20, 21 DECEMBRE

as exclu son
trée en lice :
mandez : suis-
aujourd'hui ? Je
Serai-je can-
? Je dis : on

le Figaro
19/12/95

Victoire kenyane au Figaro

(L'article
FAUVET-MYCIA
le commentaire
Paul GUILBERT,
pages 8 et 11)

Le 34^e Cross du Figaro-CNP s'est disputé en deux temps, dans tous les sens du terme, clément le premier jour, froid et pluvieux le second. Mais ces intempéries n'ont découragé ni les milliers d'engagés ni le vainqueur de l'épreuve des As, le Kenyan Shem Kororia. (Photo Le Figaro.)

(Les articles de Martin COUTURIÉ, Marc HENNEKINNE, Jean-Christophe PAPILLON et Cécile SOLER, pages 19 et 20)



Tchéchénie : Eltsine temporise

Il n'y a pas eu d'assaut à l'expiration de l'ultimatum.

Djokhar Doudaïev, homme fort de la Tchéchénie rebelle, semblait prêt, hier soir, à négocier avec Moscou ; mais, en dépit de cette concession, la situation diplomatique et militaire restait des plus confuses.

- Boris Eltsine temporise. Le Kremlin hésite, une fois de plus, à user de la force : alors qu'expirait samedi un ultimatum et que l'attaque semblait imminente, Moscou a repoussé l'échéance.
- Le président tchéchène s'est dit prêt, hier soir, « à re-

cevoir » à Grozny un émissaire du Kremlin. Jusqu'à présent, Djokhar Doudaïev n'envisageait de négocier qu'avec le président russe.

- Il n'y aura pas d'assaut sur Grozny, assurait hier un proche collaborateur du président russe, Sergueï Filatov. « Rien n'est perdu si Djokhar Doudaïev fait un pas vers le désarmement », a-t-il dit.

(Les dépêches d'Irina de CHIKOFF et Isabelle LASSEPRE, et le commentaire de Charles LAMBROSCINI pages 2, 4 et 5)

Bulgarie

Tyran à la retraite, Todor Jivkov savoure sa revanche.

(L'interview recueillie par Stéphane KOVACS, page 3)

Italie

Berlusconi menacé de censure.

(La dépêche de Richard NEUZÉ, page 3)

FN

Les structures de l'électorat de Le Pen.

(Les articles d'Olivier POGNON et Colette YSMAL, page 10)

Drogue

La méthadone devient un médicament.

(L'article de Véziane de VEZINS, page 12)

Étudiants

La déroute des syndicats à l'heure des scrutins.

(L'article de Muriel FRAT, page 12)

Paris

L'abbé Pierre occupe un immeuble avec des sans-logis.

(L'article de Françoise DARGENT, page 28)

ER SEUL

Vérités

Rocard vient d'annoncer un certain nombre de mesures qui font horriblement l'appareil de ti. Par exemple : la maison est un champ s, ou « Nos chances s'inter l'élection prési- e sont à peu près Or, pour l'appareil ion, la victoire était ement possible, mais lle était acquise. Il se zit en tout comme s'il

était déjà revenu au pouvoir, traitant ses adversaires avec dédain et commençant déjà à mettre des bâtons dans les roues de M. Delors. Dans ces conditions, il est évident que le langage de M. Rocard ne peut pas lui plaire. Dommage. M. Rocard serait sans doute le meilleur candidat de la gauche, s'il n'était pris de temps en temps d'accès de franchise incompatibles avec l'esprit de parti.

André FROSSARD

LE TEMPS
CHANEL

COLLECTION MATELASSÉE - MONTRE OR MASSIF 18 CARATS
FABRIQUÉE EN SUISSE
BOUTIQUES CHANEL JOAILLERIE
7, PLACE VENDÔME ET 40, AVENUE MONTAIGNE - PARIS

Actuellement, on parle volontiers de piétons à risques. Hélas, on en oublie trop souvent une qui, pour être chaste, n'en est pas moins péruleuse : traverser un boulevard à Paris.

Face à ce risque, on peut distinguer différentes façons de l'affronter et divers types de piétons. Regardez autour de vous et sachez les reconnaître...

Il y a d'abord le piéton légaliste.

Il sait qu'il a le droit pour lui : sur les passages protégés, il a priorité. L'automobiliste doit donc s'arrêter. Et s'il ne peut pas ? S'il peut, il doit. Notre piéton, sans hâter le pas - et pourquoi se hâterait-il ? - s'engage sur la chaussée même - et parfois surtout - si une voiture s'avance (illégalement...) à 80 km/heure à quelques mètres de lui : peu importe, elle doit s'arrêter, c'est la loi. Il regarde droit devant : c'est au chauffeur de faire attention, pas à lui. C'est un homme héroïque, un homme dévoué à la cause, un croisé du Code de la route.

Le respect et l'hommage de l'humanité piétonne lui sont acquis, trop souvent à titre posthume, hélas.

Le piéton que nous appellerons mystique ressemble, vu de l'extérieur, au précédent : il traverse, sans hésiter, d'un pas ferme, sans se soucier du vrombissement des véhicules qui le carrent.

A la différence de celle du premier sa démarche, quasi suicidaire, ne s'appuie pas sur la force du droit mais sur la croyance qu'une nuée d'anges gardiens plane sur les principaux axes de la capitale, leur tâche étant de faire parvenir à bon port les mortels qui traversent. Cette pieuse conviction est sans doute née de la constatation que franchir sain et sauf la chaussée parisienne est un exploit surhumain, qui nécessite une intervention surnaturelle. Alors, les yeux fermés ou levés vers le ciel - où il sera sous peu - il fonce.

Dans le fracas des klaxons, croit entendre - déjà - le chant des anges. Quand il arrive de l'autre côté - et car certains y arrivent - il a le regard extatique du miraculé ; d'où le risque de prosélytisme.

J'y vais ou j'y vais pas ?

Le troisième type de piéton, terreur des automobilistes, nous le qualifions volontiers de néo-doloriste.

Au seuil de la chaussée, il est comme devant une présiden-

En sortant de Matignon, hier en fin d'après-midi, l'abbé Pierre devait se dire qu'il n'avait pas perdu son dimanche : « Le premier ministre nous a simplement promis sa bonne volonté. Il nous a assuré que les familles installées rue du Dragon ne seraient pas délogées par la police. » Comme il l'avait annoncé dans un appel vibrant publié dans Le Journal du dimanche, une réquisition d'immeuble était prévue hier rue du Dragon.

Dès 13 heures, des familles à réloger s'étaient rassemblées à la sortie du métro Châtelet en compagnie de membres de l'association Droit au logement (DAL) et de plusieurs personnalités.

Les professeurs Léon Schwartzberg et Albert Jacquard, les écologistes André Dumont et Antoine Waechter, le chanteur Jacques Higelin et le communiste Charles Fiterman avaient répondu à l'appel du DAL. Docilement, ils descendaient dans le métro, bousculés par les militants qui hurtaient dans leurs porte-voix : « Les familles en tête, laissez passer les familles ». »

A la station Saint-Germain-des-Prés (VI^e), les mêmes porte-voix ont ordonné la sortie. Le cortège a obtempéré. Il a dépassé les Deux-Magots, traversé le boulevard Saint-Germain et s'est enfilé dans la petite rue du Dragon. Le but était atteint.

« Vide depuis trois ans »

Là, au numéro sept, l'immeuble de toutes les convoitises affichait une pancarte discrète : « Permis de démolir délivré le 26 juillet 1994. Démolition d'un immeuble d'habitations et de boutiques de 5 et 7 étages. Bénéficiaire : Cogedim. »

PERSONNE n'habite ici depuis trois ans, lançait un militant du DAL. Dans quelques minutes, l'immeuble ne sera plus inoccupé. 118 personnes vont s'y installer. Ces hommes, ces femmes et ces enfants étaient pour la plupart dans des loyers ou à la rue. »

Depuis la première occupation, en mai 1993, d'un immeuble vide de l'avenue René-Coty, les militants du DAL ont rodé le scénario dans plusieurs opérations similaires. La rue du Dragon est la cinquième. La technique de réquisition est désormais éprouvée. Les immeubles vides sont repérés

de l'abbé Pierre

Très ému, il a annoncé qu'il participait pour la dernière fois à ce type d'opération. Il a été reçu par Edouard Balladur.



Ultime requête : l'abbé Pierre a finalement été reçu hier par Edouard Balladur pour évoquer la situation des sans-logis. (Photo Valerou/Le Figaro.)

par les membres du DAL qui décident de lancer l'opération après s'être assuré de la vacuité totale des appartements. Il faut un mois pour organiser une réquisition et seules quelques personnes sont dans le secret.

Le jour J, des camions

d'Emmaüs bloquent la rue. Les militants, qui découvrent le lieu, s'attaquent à la porte d'entrée avant de s'engouffrer dans l'immeuble. Une chaîne humaine se crée pour acheminer matelas, couvertures et réchauds à l'intérieur. Les familles prennent rapidement possession des lieux.

La délégation de personnalités présentes entre la première. Ensemble, ils prennent la responsabilité des familles à loger. Risquant en leur nom d'éventuelles représailles judiciaires.

Françoise DARGENT

Métro Voyage entre les lignes

Quand le réseau ferme, une association organise des circuits à la recherche du métro inconnu.

Réception : l'authentique Sprague de 30 ans, cette mythique rame verte et rouge qui devait emmener les visiteurs, a lâché. Le grépite se fera donc dans une banale motrice contemporaine. C'est une foule digne des heures de pointe qui se presse, en ce samedi soir, à minuit, sur les quais de la station Porte-de-Versailles. « Malgré ce coup du sort, le public reste », se félicite Benoît Renard, président de l'Ademas. Cette association organise des voyages dans le réseau, à la recherche d'un métro oublié. Cinq heures de virée au travers du dédale des tunnels. Cinq heures pour remonter 94 ans d'histoire.

Les wagons s'ébranlent. Tassés, les passagers scrutent les couleurs noires, comme s'ils s'attendaient à y voir surgir le fantôme de Fulgence Bienvenüe. L'accrodeon joue et les haut-parleurs se mettent

à cracherot le commentaire : « Nous sommes sur la 12, l'ancienne ligne privée Nord-Sud... ». A Pasteur, on peut encore voir, gravés sur les murs, le N et le S entrelacés.

Le public est hétéroclite. Peu de touristes, une majorité de Parisiens, des « ferrophilles » de tous âges et de toutes catégories sociales... Le moins perdu dans ce petit univers obscur : Daniel Breton, un mordu d'astronomie qui a constellé les stations de signes du Zodiaque. Le métro s'engage sur la ligne 8 pour rejoindre Saint-Martin, une station abandon-

née. Ouverte en 1931 pour l'Expo coloniale, elle fut fermée définitivement à l'aube de la Seconde Guerre mondiale. Ses quais déserts sont aujourd'hui les cités « taggeurs » et le refuge des clochards. Au détour d'un couloir, subsistent des publicités en email vantant las merites de Jav ou de la Maizena. Arrivé à Bastille, le train plonge plus profondément encore dans l'histoire. Une cinquantaine de mètres avant la gare, on découvre un mur de pierres grises, ultime vestige de la terrasse-piscine des Rois de France.

Il est cinq heures. La rame atteint les quartiers populaires et la gare du Nord, le terminus. Les voyageurs s'attachent aux wagons, tout étonnés d'être revenus si vite en 1994.

Tanguy BERTHEMET

en faute

Le propriétaire de la Maison blanche aurait dû demander un permis de construire pour surélever le toit du Théâtre.

Le guide Gault et Millau 95 est tombé sous le charme du « décor postmoderne » de la salle de la Maison blanche et de sa « merveilleuse terrasse », mais pas les riverains du Théâtre des Champs-Élysées ni les descendants des frères Perret, qui l'ont construit dans les années 50. La décision rendue publique vendredi par le Conseil d'Etat leur donne raison, après un bataillon juridique qui les a opposés à la Société Immobilière du Théâtre des Champs-Élysées (SITCE, propriétaire du restaurant) et à la Mairie de Paris.

« Construction nouvelle »

Le restaurant panoramique Maison blanche a ouvert en 1990. Deux ans auparavant, Jacques Chirac avait autorisé la SITCE à commencer les travaux sans permis de construire, en s'appuyant sur la dispense prévue par le code de l'urbanisme pour les immeubles classés. Le restaurant et sa terrasse, 1 000 m² en tout, coiffent le théâtre des Champs-Élysées, au 15, avenue Montaigne, monument partiellement classé, considéré comme un fleuron de l'Art nouveau.

Une première plainte a été déposée par des héritiers des frères Perret, associés aux colocalitaires du 11, avenue Montaigne, devant le tribunal de grande instance de Paris, au nom du « droit moral » des architectes décédés et de la protection du patrimoine culturel.

Les plaignants demandaient la destruction du restaurant. Le TGI les a déboutés, estimant que « les modifications apportées à l'œuvre ne constituent pas une dénaturaion substantielle de la création des frères Perret et d'Antoine Bourdelle, l'auteur de la frange située sur la façade du théâtre, mais répondent à une nécessaire évolution des œuvres architecturales, dans le temps et dans l'espace ».

Trois mois plus tard, devant la cour d'appel, le ministère public estimait, cette fois, que le restaurant dénaturait « une œuvre exemplaire du style d'une époque », mais la justice a confirmé son rejet des demandes de démolition pour des questions de procédure.

Parallèlement, une autre action a été intentée contre la décision de Jacques Chirac. C'est cet épisode qu'a clos vendredi le Conseil d'Etat en donnant tort au maire de Paris et à la SITCE.

Les sages du Palais-Royal ont jugé que l'installation du restaurant implique une « construction nouvelle », pour laquelle un permis de construire aurait dû être demandé.

Le maire et la société immobilière ont été condamnés à verser solidairement 30 000 francs aux plaignants, mais cette décision n'entraîne pas la démolition du restaurant. Les amateurs de patrimoine pourront continuer à admirer, en dînant, cette vue de d'autres les accusent de dénaturer.

J. W.

LA JOURNÉE

Aujourd'hui Lundi : Saint-Urbain 353 ^e jour de l'année	des députés de la capitale. 14 h 30 : r.v. angle avenue Bosquet et rue Cognacq-Jay. Durée : 1 h 30 ; 60 F (Conférences S. Rojon-Kern)
L'ECOLE DES BEAUX-ARTS. Un ensemble architectural méconnu. 14 heures : r.v. 14, rue Bonaparte (places limitées). Tél. 44.61.21.69	LE SENTIER. Passages insolites et souterrains des Cours des miracles. 15 heures : r.v. métro Sentier, sortie principale. Durée : 1 h 30 ; 40 F (Proche de l'art)
L'HÔTEL DE BOURIENNE. Le style pompéien au faubourg Poissonnière. 14 h 30 : r.v. 58, rue d'Hauteville, dans les souterrains (places limitées)	LE MARAIS SUD. Hôtels et jardins jusqu'à la place des Vosges. 15 heures : r.v. sortie métro Saint-Paul. Durée : 1 h 30 ; 50 F (Résurrection du passé)
L'HÔTEL DE CLUNY. Tapiserie et orfèvrerie dans les collections du Musée national du Moyen Âge. 15 heures : r.v. 6, place Paul-Painlevé (places limitées). Durée : 1 h 30 ; 35 F - 25 F + entrée (Monuments historiques)	PASSAGES COUVERTS. Les passages du faubourg Montmartre et leur décor de Noë. 15 heures : r.v. 31, rue du Faubourg-Montmartre. Durée : 1 h 30 ; 40 F (AITC)
LE RITZ. Visite de l'hôtel suivie d'un goûter. 14 h 30 : r.v. 19, place Vendôme. Durée : 1 h 30 ; 45 F + 150 F (Conférences S. Rojon-Kern)	DELACROIX. Le voyage au Maroc : à l'Institut du monde arabe. 15 h 30 : r.v. entrée de l'exposition, 1, quai des Fossés Saint-Bernard. Inscription au 45.66.04.35. Durée : 1 h 45 ; 100 F (Conférences Pierre-Yves Jastie)
HERMÈS. Le musée d'une grande marque parisienne. 14 h 30 : r.v. sur inscription au 45.26.26.77 (Paris et son histoire)	VOULTAIRE ET L'EUROPE. Visite de l'exposition à l'Hôtel de la monnaie, pour le tricentenaire de la naissance du philosophe. 17 h 15 : r.v. 11, quai de Conti. Tél. 45.61.90.90. Durée : 1 h 30 ; 50 F (Conférences)
NOTRE-DAME. Présentation de la cathédrale, puis promenade dans le quartier. 14 h 30 : r.v. sortie métro Cité. Durée : 1 h 45 ; 45 F (Conférences Dominique Fleuriot)	

HORREUR ! L'abbé Pierre installe ses pauvres chez les riches

Tchéchénie. Moscou resserre l'étau sur Grozny

■ Plus de vingt-quatre heures après l'expiration de l'ultimatum russe intimant aux indépendantistes de rendre les armes, le bombardement de la capitale n'a pas commencé. Mais ses alentours ne sont pas épargnés. La population se prépare au pire.....Page 4

Y aura-t-il un Événement ce Jeudi ?

■ L'hebdomadaire de J.-F. Kahn craint sa mise en liquidation du fait de la défaillance d'un de ses futurs actionnaires. Une réunion décisive est prévue ce lundi au tribunal de commerce.....Page 7

Réveillons au foie gras, saumon et caviar

■ Des conseils, des adresses, des recettes et un test inédit sur les saumons...Pages 16 et 17

LES GUIGNOLS DE L'INFO. Nanard fait la manche. Page 22

Belgique : 30 FB. Canada : 1,25 \$ Can. Gabon : 550 CFA.
G-B : 0,70 £. Grèce : 200 DR. Guadeloupe : 6 FF. Guyane : 6 FF.
Italie : 1 400 L. Maroc : 6 DH. Martinique : 6 FF. Réunion : 6 FF.
Suisse : 1 FS. Tunisie : 600 MT.

M 0153 - 1219 - 3,00 F



« L'abbé Pierre quitte l'immeuble de la rue du Dragon où viennent d'emménager » 126 personnes mal logées.

■ Les associations de défense des mal-logés ont investi un immeuble vide de la Cogedim à Saint-Germain-des-Prés ■ Cette opération hautement symbolique a donné à l'abbé Pierre l'occasion de renouveler son célèbre appel à la solidarité ■ Il s'adresse cette fois aux hommes politiques et aux électeurs ■ Que va faire la Cogedim ? Page 3

Cinq ans après, enquête sur la vraie-fausse révolution roumaine

■ Tout le monde sait que le charnier de Timisoara était bidon ■ On mesure à présent l'importance de la manipulation de Bucarest et comment elle a piégé les médias...Pages 12-13

NOEL. Accrochez des disques à vos sapins. Pages 18 et 19

L'abbé Pierre et ses sans-logis investissent les beaux quartiers

■ Avec la bénédiction de l'abbé, l'association Droit au logement a réquisitionné un immeuble de la Cogedim à

Saint-Germain-des-Prés ■ Une opération colère destinée à alerter l'opinion et les politiques avant les élections.

LES PAUVRES ET LES RICHES
Ce diable de saint homme qui tient à peine debout est absolument stupéfiant. Ses méthodes ne sont sans doute pas très orthodoxes, mais comment ne pas adhérer à cette ferveur, cette générosité qui se réclament de la loi de la nécessité ? Que pèse un immeuble vide, muré, contre des centaines de pauvres gens sans toit au seuil de l'hiver, à une semaine de Noël ? Rien ! Et voyez comme il est malin, l'abbé, encore que ce ne soit plus à démontrer : c'est lorsque Jacques Chirac se lance dans une campagne présidentielle axée sur l'égalité sociale, la solidarité et le devenir des laissés-pour-compte qu'il investit joyeusement un bâtiment parisien. Comme assuré de la bénédiction du maire de Paris. Mais ce n'est pas par hasard que le DAL a pris pour cible la Cogedim, « symbole de la spéculation immobilière », mais aussi de la fortune. Les pauvres contre les riches... La Cogedim, au blason terni par les affaires, est placée au pied du mur. Sera-t-elle tentée de se refaire une image en prouvant qu'elle sait aussi se préoccuper du sort des malheureux ?

Annette Kahn

Un drame en trois actes. Voilà ce que l'abbé Pierre et le Droit au logement (DAL) ont servi à l'opinion, dimanche après-midi, à Paris. L'opération, dont la stratégie est préparée en secret depuis un mois, est annoncée dans le *Journal du dimanche* par l'abbé, à l'occasion d'un nouvel appel en faveur des sans-logis. Elle a abouti au relogement de 126 personnes dans un immeuble de 10 000 m² voué à la démolition, au cœur de Saint-Germain-des-Prés.

Premier acte, 12 h 30, place Denfert-Rochereau, où Annie Pourre et Marc Boitel, deux membres de DAL, ont donné rendez-vous à la presse. Sans dévoiler le lieu final du rendez-vous, on annonce un objectif : « Nous allons reloger plus de 120 personnes. » Deuxième acte, 13 h. Le cortège, auquel se greffent des militants du Comité des sans-logis, prend le métro pour le Châtelet. Un deuxième groupe l'y attend, composé de familles mal logées et de personnalités : Jacques Higelin ou Marie-Claire Mendès France. Là, le ton monte et les premiers slogans fusent : « Un toit, c'est un droit », « Application de la loi de réquisition... ». En région parisienne, le DAL « gère » 4 000 familles. Et estime que l'on dénombre environ 400 000 personnes mal lo-



gées en France. Hier, place du Châtelet, Magassa Dian, l'électricien, est venu avec sa femme et ses quatre enfants dans l'espoir d'en finir avec les 18 m² qu'il occupe à Montreuil depuis six ans. Tout comme M. Tounkara, qui vit chez un ami à La Courneuve, dans une pièce sans chauffage ni électricité, et qui demande depuis vingt ans un HLM à la mairie de Paris pour loger les six

membres de sa famille. Dernier acte, à 14 h. Le cortège, gros de plusieurs centaines de manifestants, fonce vers Saint-Germain-des-Prés. « On va chez Tapie ! » crie-t-on dans la foule, alors que les premiers semblent courir vers la rue des Saints-Pères. La police l'a cru aussi, qui a massé ses cars dans la rue de l'homme d'affaires. Mais le DAL stoppe au 7, rue du Dragon : l'immeuble de six étages appartenant à la Cogedim est réquisitionné sous les applaudissements.

C'est la 5^e opération de DAL cette année, la plus importante. Deux camions bloquant la rue livrent vite matelas, couvertures et nourriture, devant un parterre de personnalités venues soutenir les 19 familles qui investissent les lieux. Léon Schwartzberg, Harlem Désir, Albert Jacquard... L'abbé arrive vers 15 h. Acclamé. « C'est au nom de la loi que ces familles sont là. C'est un devoir national que d'assurer leur logement. Nous croisons les politiques qui veulent agir pour les nécessiteux quand nous les verrons agir. Merci à tous. » L'abbé s'étrangle, épuisé. Il a gagné. Encore une fois. Edouard Balladur lui a promis que les familles ne seraient pas expulsées. Nathalie Guibert

L'IMPOSSIBLE COMPTE DES SANS-ABRI

« Selon les experts, a répété hier l'abbé Pierre, il y a entre 600 000 et 800 000 SDF, comme on dit maintenant », en France. L'abbé Pierre est impayable avec sa façon de rappeler que, du temps de son premier appel, il y a quarante ans, on n'affublait pas les sans-domicile fixe d'un sigle euphémique ou technocratique, et qu'on disait les « sans-abri », tout simplement. Mais pourquoi faut-il que lui aussi se retranche derrière « les experts » ? Et pour une affirmation des plus discutables. Quel que soit le nombre des sans-abri, ils méritent d'être défendus d'urgence, sachant qu'ils sont nombreux et, avec la crise et le chômage de longue durée, de plus en plus nombreux. Disons qu'ils se comptent par dizaines de milliers, comme une marge importante des 2 millions de mal logés recensés.

Oui, mais combien de SDF ? Mystère. Et les experts en la matière manquent cruellement, et presque

par définition. Allez donc compter ces SDF qui, bien évidemment, ne rencontrent jamais des agents du recensement...

Le chiffre de 600 000 – soit au moins 200 000 personnes encombrant les trottoirs de Paris toutes les nuits ! faisait remarquer Pierre Calame dans *Libération* – suppose une augmentation à partir du chiffre de 400 000 avancé par le père Joseph Wresinski, fondateur d'ATD-Quart monde, en 1987. Son hypothèse a fait florès, malgré une évaluation postérieure de la Caisse des dépôts, parlant de 200 000 exclus du logement, dont 100 000 SDF. A l'Insee, on s'est enfin inquiété d'un traitement statistique du phénomène. Un groupe de recherche est formé, où on envisage de reprendre, pour contourner la difficulté du sujet, certaines méthodes de pointe de la sociologie urbaine américaine. Ses conclusions d'« expert », dans tous les cas, ne sont pas pour demain. □

"INNOCENTS !" L'ULTIME APPEL DE L'ABBÉ

Il a lancé « l'appel du 1^{er} février 1954 ». Puis « le cri du 1^{er} février 1994 », pour un anniversaire dont il se serait bien passé. Dans le *Journal du dimanche*, l'abbé Pierre, exténué, à 82 ans, a dû renouveler l'appel à l'aide : « Aujourd'hui, à nouveau, des familles crient : on n'en peut plus ! Et depuis si longtemps ! [...] Alors que, devant les désastres du manque de logements en France, l'on ne voit se mobiliser pour en sauver les victimes ni l'opinion ni les pouvoirs. Nous décidons de ne plus nous abaisser à tenter de présenter ou renouveler à l'Hôtel de ville et à la Préfecture le cri de notre détresse. C'est dans ces conditions que nous décidons, au nom de « la loi de nécessité », surpassant toute autre loi, l'occupation de ce lieu vide. Nous voulons garder espoir que contre notre non-violence nous ne nous verrons pas opposer la violence d'un ordre qui n'est que

barbarie lorsqu'il se refuse à donner priorité aux plus désespérés. » Insoumis, ils sont innocents. La France, dans son immense majorité, ne manque ni de cœur ni de raison. S'il n'y a pas mobilisation pour réquisitionner ce qui est vide, et surtout pour un véritable plan présenté par la loi Besson, le courage de ces familles ne pourra que redevenir désespoir. A la longue, le désespoir est mauvais conseiller. Coupables ? C'est chacun de nous qui l'est. Tant que tout candidat, tout élu n'inscrira pas en tête de son programme : ma priorité, c'est de loger les familles, que les électeurs ne se croient pas les mains blanches. Ils sont en réalité la cause de ce « pire » que sont les dislocations des jeunes ménages contraints de rester à vivre dans le petit logis de leurs parents ou dans la rue. Mes amis, pour eux, assez de sentiments : au secours ! » □

Libération

SPORTS

Nantes passera l'hiver au chaud



En gagnant à Caen 2-0, les Canaris terminent invaincus la première partie du championnat et confortent leur première place devant le PSG. CAHIER SPORTS, page IV

PIERRE REÇU À MATIGNON APRÈS L'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE

Les mal-logés squattent présidentielle

MINE de
gées, ap-
n millier
ants, le
tu loge-
é Pierre,
ier à Pa-
ble vide
n situé
dans le
ndisse-

ion qui
elle fois
des lo-
mables
qui er-
en hô-
t alors
re pré-
ge sur
lutte
xclu-
ation
été re-
d Bal-
é que
vien-

Quart
re pé-
den-
sion
plus



Pierre Bourcier / AFP

(Publicité)

Illettrés
des Sports
du 18 février
1995
Associations:
Mais des Sports,
in Mégastore,
3615 Europe 2

Rocard: reconstruire la gauche en 1995

Après avoir dressé un bilan sans complaisance de l'état actuel du Parti socialiste et de la gauche, l'ancien Premier ministre a proposé samedi «une refondation» pour l'après-présidentielle sur le «champ de ruines» qu'est devenue la gauche. Michel Rocard a estimé que le PS, orphelin du candidat Delors, avait de «très faibles chances» de gagner à l'élection présidentielle. Son diagnostic a été aussitôt démenti par Henri Emmanuelli. FRANCE, page 18



Tchéchénie: dans Grozny assiégée

Moscou et Grozny ont alterné hier propos conciliants et menaces pour trouver une issue à leur bras de fer. Dans la capitale tchéchène, la population vit dans l'angoisse de l'attente d'un assaut russe après l'expiration du dernier ultimatum du Kremlin. ÉVÈNEMENT, pages 4 à 6



MONDE

Berlusconi sans majorité

Le président du Conseil italien risque de tomber avant Noël sur des motions de censure présentées par l'opposition et la Ligue du Nord ou sur un débat de confiance qu'il a l'intention d'engager. Page 12

FRANCE

La tour «infernale» embarrasse Remirumont

Le 11 décembre, sept personnes trouvaient la mort dans l'incendie d'une HLM de cette cité vosgienne. Plus personne ne veut plus habiter la tour la Jonchette où une famille sénégalaise s'entassait à 17 dans un F5. Pages 20 et 21

VOUS

La géographie des inégalités scolaires

Pour décrocher son baccalauréat, mieux vaut être scolarisé en Lozère que dans la Somme. Pages 24 et 25

SPORTS

Delage et l'océan devant lui

Le nageur a quitté les îles du Cap-Vert vendredi, direction les Antilles. Dernières émotions de départ et premières impressions au contact de l'océan. Page VI

CULTURE

Les musiques de films crévent l'écran

Après l'énorme succès de «Bodyguard» et de sa bande originale chantée par Whitney Houston, Hollywood n'imagine plus faire un film sans une chanson à succès. Pages 34 et 35

ECONOMIE

Amérique: naissance du Mercosur

Les chefs d'Etat d'Argentine, du Brésil, du Paraguay et de l'Uruguay ont entériné la naissance du premier bloc économique d'Amérique latine. Page 44

INDEX

EVENEMENTS	2 et 4
REBONDS	7
MONDE	9
FRANCE	17
VOUS	23
SPORTS	18 XII
CARNET	25
ANNONCES	31
CULTURE	33
GUIDE	41
METEO	42
JEUX	42
ECONOMIE	43
FINANCES	46
MEDIAS	51
TELEVISION	52

OCCUPATION D'UN IMMEUBLE PARISIEN À L'APPEL DE L'ASSOCIATION DROIT AU LOGEMENT

Mal-logés : l'abbé Pierre repart en croisade

Cent vingt-six personnes mal-logées ont occupé hier en début d'après-midi un immeuble vide appartenant à la Cogédim, 7 rue du Dragon dans le VI^e arrondissement de Paris. Cette « opération colère », annoncée par l'abbé Pierre, s'est faite à l'appel de l'association Droit au logement (DAL). Les occupants, accompagnés de quelques milliers de

manifestants, s'étaient rassemblés peu de temps avant place du Châtelet, alors que l'abbé Pierre réclamait sur les ondes le « droit à la réquisition » des logements vacants pour les sans-logis. Le prêtre a été reçu en fin d'après-midi à Matignon où le Premier ministre, Edouard Balladur, lui a assuré que les familles installées rue du Dragon ne seraient pas délogées par la police.

EDITORIAL

PAR JEAN-MICHEL HELVIG

Protection sociale

Quarante ans après son célèbre appel en faveur des mal-logés, l'abbé Pierre est toujours aussi indigné. N'est-on pas passé d'une crise du logement sans logements à une crise du logement... avec logements ?

Au lendemain de la guerre, il y avait pénurie et une ordonnance de 1945 avait permis à la puissance publique d'opérer des amises à disposition temporaire de logements vacants pour résoudre les situations de détresse. Revendiquer aujourd'hui l'application d'une telle disposition à la force de l'évidence morale. Mais le « droit au logement » que réclament les associations agissant avec l'abbé Pierre semble heurter de front ce « droit de propriété » cher à tous les Français, et pas seulement aux plus aisés.

La contradiction n'est qu'apparente. La question soulevée, une nouvelle fois, par les occupants de l'immeuble de la Cogédim à Paris est moins de déposer les uns pour satisfaire les autres, que de satisfaire un besoin fondamental de dignité et d'intégration sociale pour tous, sans déposer personne. C'est une revendication d'usager.

Voilà de bien beaux travaux pratiques à la disposition des candidats à l'élection présidentielle, à l'aube d'une campagne que l'on prévoit dominée par la question des « exclusions ». Jacques Chirac a certes eu le mérite de se déclarer sans minauder, mais il a pris le risque, en faisant ses premières gammes en faveur des plus démunis, d'afficher à lui tout seul les contradictions les plus flagrantes du discours politique actuel sur l'exclusion et le logement. N'est-ce pas lui, en tant que maire de Paris, qui a encouragé le ministre du Logement, Hervé de Charette, à augmenter le plafond de ressources pour l'accès aux HLM, ce qui ne va pas vraiment dans le sens de la priorité donnée aux mal-logés ?

On attend bien sûr les autres candidats sur un terrain où personne, hormis quelques rares expériences municipales, n'a vraiment brillé. Car ce qui est en cause, c'est une législation du logement — même avec ses chapitres sociaux — qui ignore le développement massif de la précarité et de la vulnérabilité économiques auquel on assiste depuis plusieurs années.

Face à cela, les politiques ont du mal à dépasser, dans leurs discours et leurs actes, le stade du caritatif. La société française, et donc ses élus, reste marquée par le modèle des années fastes quand il y avait une logique ascensionnelle qui allait du locatif social à l'accès à la propriété, fût-elle modeste. Aujourd'hui, il faudrait prendre en compte que ce parcours-là est devenu des plus cahotiques. La question du logement n'est peut-être plus à appréhender seulement sur le plan patrimonial, mais aussi comme un principe de protection sociale, au même titre que la santé ou la retraite. Donc comme une affaire de solidarité collective...

« Ne vous bousculez pas, c'est gigantesque »

Comme chaque fois, une seule chose était sûre, les sans-logis allaient occuper un immeuble à Paris. Mais seules quatre personnes étaient dans le secret du lieu. Les autres avaient rendez-vous dans trois coins de Paris pour converger place du Châtelet à 13 heures hier.

Menée par le DAL (Association pour le droit au logement) et le CDSL (Comité des sans-logis), une petite foule a débouché en métro à Saint-Germain-des-Prés. « C'est pas possible, on va chez Nanar »

jurait le professeur Léon Schwartzberg qui courait à côté des familles sur le boulevard Saint-Germain. A l'angle de la rue du Dragon, c'est au galop que les participants ont déboulé pour s'arrêter devant le 7 où les attendaient des militants. Depuis un mois, ils avaient ciblé les 10.000m² de l'immeuble vide depuis au moins trois ans. « Aujourd'hui, 17 familles avec enfants et 26 célibataires, en tout 126 personnes prennent possession de cet immeuble qui appartient à la Cogédim » a signalé dans son

porte-voix une militante de DAL. A 13h30, familles et personnalités se sont engouffrées par le portail de l'immeuble.

Vus de la rue, les quatre étages semblent n'être qu'un charmant petit immeuble du quartier, coincé entre des restaurants décorés pour Noël. A l'intérieur, c'est une grande bâtisse en briques, partagée entre des appartements et une ancienne école privée qui donne sur une grande cour de récréation. On raconte que

c'est ici que Simone de Beauvoir a fait ses études.

Dans les étages, c'est un vrai labyrinthe. Au milieu des gravats des portes démurées, les familles devaient pour choisir un logis. « Ne vous bousculez pas, il y en a pour tout le monde, c'est gigantesque », conseille un organisateur. « Est-ce que les policiers vont nous taper dessus ? » murmure un gamin de 13 ans, affolé. « Ne t'en fais pas, on est là pour vous protéger » la console le professeur Albert Jacquard, président du DAL.

Pas tout à fait tranquille quand même, car depuis quelques jours, le bruit circulait que les policiers au courant de l'opération, se préparaient à intervenir dès qu'ils sauraient où. Hier matin d'ailleurs, les forces de l'ordre avaient barré la rue des Saints-Pères, certains que la cible était l'hôtel particulier de Bernard Tapie.

C'est pour parer à l'éventualité d'une intervention policière que l'abbé Pierre a fini par débarquer, peu après 15 heures, sous les applaudissements des passants massés sur le trottoir. « C'est ma dernière sortie parmi vous », a déclaré le vieil homme. Et pour une fois on était tenté de le croire, tant il paraît épuisé.

Assis sur les marches de la cour de l'école, il s'est adressé à un petit millier de personnes : « J'ai pensé ne pas venir dans ma retraite d'Esteville, ils ne voulaient pas me laisser partir. Et puis ce matin, j'ai pensé qu'ils allaient être vivres. Et je suis décidé, je vais rester là. Il faudrait m'expulser avec eux en me portant ».

L'abbé est revenu sur l'expulsion de l'avenue René-Coty — à l'échéance 93 — par la ville de Paris. Il a rappelé que le premier adjoint au Maire avait « demandé à une entreprise de travailler jour et nuit pour détruire l'intérieur de l'immeuble, ne laissant debout que quatre murs et un toit ». Pour faire reloger les familles, l'abbé Pierre s'était installé sur le trottoir en refusant d'en bouger. Edouard Balladur avait alors délégué Jean Tibéri sur les lieux « et lui a dit : si je m'étonnais, je vous rosserais et je vous laisserais par terre sur ce tas de gravats » a-t-il raconté. En fin de compte, c'est le Premier ministre en personne qui avait reçu l'abbé et la délégation de DAL (lire ci-contre).

Il a ensuite repris son discours à l'adresse des hommes politiques « ce n'est pas par plaisir, mais par nécessité que nous occupons des immeubles. Nous savons bien que cela ne peut être qu'une solution d'attente. Nous voulons juste le logement ».

DAL à une philosophie: squatter n'est pas tricher. Et une idée fixe: la réquisition des logements vides que prévoit une ordonnance de 1945.

Droit au logement, droit au but

APRÈS LES PLACES PUBLIQUES (square de la Réunion en 1990), les tentes sur terrains vagues (quai de la Gare en 1991), les immeubles vides appartenant à des propriétaires publics (avenue René-Coty en 1993, rue Condorcet ou rue Béranger en 1994), l'association Droit au logement (DAL) est montée d'un cran. Hier, elle a visé au cœur la chère ville de Jacques Chirac.

Droit au logement traite en opérations-commandos, de plus en plus sophistiquées, le problème de l'accès pour tous au logement. L'association fonce, l'abbé Pierre en figure de proue, quand les autres mouvements composent pour finalement (et ils se le reprochent parfois) servir de cache-misère. Les militants du Droit au logement, eux, exposent cette misère sur la place publique, sans fausses pudeurs.

Il y a donc deux méthodes aujourd'hui dans le mouvement associatif qui intervient en faveur des mal-logés. Celle de DAL qui frappe par à-coups et par surprise. Et celle des grandes associations qui hébergent à longueur d'année, fournissent conseils, aides et abris à des dizaines de milliers de gens qui appellent à l'aide. Débordées par l'affluence aux guichets, elles en restent pourtant aux actions classiques.

Cette semaine, le haut comité pour le logement des personnes défavorisées, présidé par l'ancien ministre du Logement Louis Besson, s'approprié à rendre publiques ses résolutions lors d'une conférence de presse dans un salon de Matignon où François Mitterrand l'a installé. Emmaüs, de son côté, vient de rendre un modeste Rapport sur l'action des maires pour le logement des personnes défavorisées. Et partout, ADT Quart-Monde, la Croix-Rouge, l'Entraide protestante, les Petits Frères des pauvres, l'Armée du Salut, recommencent cet hiver à se débattre à coup de lettres de relance à leurs généreux donateurs, de négociations avec les préfetures et les maires.

Droit au logement ne demande rien, il exige. L'association est sans passé. Elle s'est créée spontanément après la manifestation place de la Réunion à Paris. Premier noyau: une petite dizaine de militants au rez-de-chaussée d'un squat du XI^e arrondissement de Paris. Elle est sans logistiquiste, sans troupe de bienfaiteurs, sans patrimoine immobilier à sa disposition, sans « utilité publique ».

Elle a joué avec le feu quand, en 1991, elle a installé pendant de trop longues semaines, dans des conditions précaires, des familles nombreuses africaines dans la boue du chantier de la Bibliothèque nationale de France, quai de la Gare. Trois ans plus tard, elle a tiré les leçons en visant les épaisses moquettes de la Cogédim.

Derrière ses manières abruptes, le Droit au logement a une idée fixe. Brutale aussi. Il y a des logements vides, 1895.000 en France, 311.500 en Ile-de-France, 183.300 à Paris. Donnons-les à ceux qui en ont besoin. Et une philosophie: squatter n'est pas tricher. La preuve, c'est que l'Etat lui-même dispose d'outils juridiques qu'il peut mettre en place en cas de grave crise du logement.

Ce sont l'attribution d'office et la réquisition, mesures d'intérêt général créées à la Libération par l'ordonnance du 10 octobre 1945. Et si elle clament qu'il y a « nécessité publique », et se heurtent à un mur, sauf auprès de l'abbé Pierre, qui a vécu l'après-guerre. Même Louis Besson, auteur de la loi en faveur du logement des défavorisés, n'y est guère favorable. Sans parler des propriétaires qui y sont furieusement hostiles. Reste l'opinion... 5% des Français sondés en février 1994 par la Sofres pour l'IFI avaient trouvé que la réquisition des logements vides était une priorité.

Et reste aussi, par-ci par-là, des juges sensibles à la question du droit au logement. Le tribunal administratif de Paris a annulé en octobre une décision de la municipalité qui écartait les occupants d'un immeuble sans droits ni titres de son plan annuel de logement. Un arrêt de la cour d'appel de Paris, en septembre 1993, s'appuyant sur la supériorité des traités internationaux a reconnu, contre le droit français qui l'ignore, « la nécessité » du logement. Un autre arrêt, en mars dernier, a avancé que mettre des squatters à la rue « porterait atteinte à l'évolution du corps social ». Une goutte de jurisprudence, dans un océan d'expulsions.

ANALYSE

BRIGITTE VITAL-DURAND

RÉPÈRES



Occupation d'un immeuble rue Béranger à Paris, en mai 1994.

Grégoire Rogantou

ciations radicales, se sont également développées, comme Droit au logement (Dal) ou le CDLS (Comité des sans-logis).
La loi Le droit au logement est inscrit en toutes lettres dans des textes internationaux tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme ou la Convention européenne. On le trouve dans la loi française, depuis 1986, sous le nom de droit à l'habitat dans les lois Méhaignerie et Quillot. En 1990, la loi Besson, en faveur du logement des défavorisés, proposait plusieurs pistes, dont le bail à réhabilitation

ou le prêt locatif aidé. Mais elle reste peu appliquée. La loi de réquisition est, elle, toujours en vigueur. Elle a été votée en 1945, en pleine crise du logement.
Les chiffres La ligne de partage très floue entre les mal-logés et les sans-logis rend les estimations sujettes à

caution. On évalue généralement à 2,5 millions le nombre des familles mal logées ou très mal logées et à 400.000 les sans-logis. Selon l'Union nationale de la propriété immobilière (Unpi), la proportion de logements vacants en France atteindrait 10% à 20% du parc privé existant. Le nombre de

logements vides avoisinerait les 2 millions.

Un combat à la mode

«Le changement doit être équitable et solidaire. J'entends ne laisser personne au bord de la route. Je souhaite que les efforts soient justement partagés, et que les plus démunis soient en toute hypothèse aidés et épargnés. (...) Une réforme du financement du logement social, que j'appelle de mes vœux pour permettre à chaque Français d'être logé dans des conditions décentes, devra être engagée aussi rapidement.» Jacques Chirac, 16 décembre

1994, meeting à Lyon
«A l'égard de tous ceux qui souffrent, il faut de la compassion. Mais la sensibilité sociale, c'est quand les gens se réveillent à la veille des élections et qu'ils se mettent brusquement à découvrir qu'il y a l'exclusion, que des personnes doivent être aidées, parce qu'elles sont vieilles, d'autres parce qu'elles sont jeunes et désemparées; toutes les catégories sociales sont à ce moment-là l'objet d'une attention particulière, et les bons sentiments nous recouvrent de miel.» (Raymond Barre, RTL, 6 novembre 1994)

«On ne sortira pas du chômage et de l'exclusion si on ne s'engage pas dans des politiques massives de redistribution. Le problème, c'est de financer la réinsertion soit par prélèvement direct, soit par prélèvement indirect. Par exemple, si l'on décrète après-demain que dans tous les ensembles immobiliers où il y a plus de 20 logements il y a obligatoirement un gardien, on crée 300.000 à 400.000 emplois. Qui va payer? Les locataires. C'est un prélèvement indirect sur leur pouvoir d'achat.» (Henri Emmanuelli, l'Heure de Vérité, 2 octobre 1994)



Idi au 7 rue du Dragon. Militants et sympathisants de Droit au logement font entrer dans l'immeuble des matelas et des objets de première nécessité.

ur continuer, ter avant de tit mot pour propriétaire le «Je me suis de cette société de poursuites ur des manobilières. (1) seront pas les aire expulser ins.» Puis l'abbé flambeau à juard «pour ma relève, que a lui ausmessage au itiques «Pre- engagement liser la force. Quelle bon- pays si des t trainer en de ce qu'ils de- tout! » Autour -Claire Men-

dés-France, Henri Mal- berg (PC), Alain Krivine, Jacques Higelin, Léon Schwartzberg ont applaudi. Tous ont signé une lettre déclarant avoir pris possession de l'immeuble et héberger une famille. Puis à la nuit tombante, les négociations avec les autorités ont commencé dans une des salles de l'école. Entouré de M^e Jean- Jacques de Felice et de quatre ou cinq autres, juste éclairé par la lueur d'une lampe de poche, l'abbé Pierre s'est armé d'un bi-bop «Bonjour, c'est l'abbé Pierre, je veux parler au Premier ministre.» Mais l'appareil marchait mal et à 17 heures, la petite délégation est partie parlementer à Maignon. Où Edouard Bal- ladur a assuré que les po-

Quatre années d'actions spectaculaires et efficaces

Depuis plus de quatre ans, l'association Droit au logement (DAL) s'est lancée dans des actions spectaculaires dans la capitale. De plus en plus médiatisées grâce au soutien actif de l'abbé Pierre, du chanteur Jacques Higelin et du scientifique Albert Jacquard, ces occupations se sont, pour la plupart, révélées efficaces.
Quai de la Gare Le 13 juillet 1991 a lieu l'opération la plus spectaculaire: 103 familles, expulsées de Paris et de sa banlieue, montent un campement au 133 quai de la Gare, sur le lieu même du chantier de la future Bibliothèque nationale de France. Elles sont épaulées par l'association

lieries n'interviendraient pas. Une recherche de solution est en cours.
Dans la rue, les habitants du quartier rigolaient «le projet de la Cogedim était un scandale. Ils voulaient détruire pour reconstruire on ne sait quoi. Le quartier approuvera dans son ensemble» affirme une femme chlc qui bavarde avec ses voisins sur le trottoir. Par les fenêtres de l'immeuble occupé, les familles criaient: «Bravo, merci, l'abbé Pierre!»
Dominique SIMONNOT (1) La société immobilière Cogedim est accueillie au centre d'une affaire de fausses factures, liée au financement du Parti Républicain. Mis en examen par le juge Renaud Van Rymsbeke, son PDG Michel Maur a quitté ses fonctions le 18 novembre après 24 jours de détention.

Droit au logement. L'occupation est longue et se déroule parfois dans un climat très tendu. Après quatre mois de négociations, les familles obtiennent du préfet de région la signature d'un contrat garantissant le logement de toutes les familles d'ici trois ans. En attendant, des logements dits «passerelles» leur sont proposés.
Eplanade du Château de Vincennes Le 21 mai 1992, un campement est dressé devant le Château de Vincennes où 312 familles (624 adultes et 976 enfants) vont peu à peu

s'installer. Les organisations habituelles, comme le DAL, ne sont pas directement présentes. Pendant des mois, le campement vitote. Aujourd'hui, en attendant des logements définitifs, bon nombre des familles vivent dans des baraquements, souvent situés en grande banlieue.

Avenue René-Coty

Sous l'impulsion du DAL, 23 familles occupent une maison maternelle du XIV^e arrondissement, désertée depuis près de quatre ans. Pendant six mois, pas de réaction des autorités de Paris. Puis un arrêté d'expulsion tombe. Les familles font appel, mais elles sont délogées le 26 août. Quelques jours plus tard, la justice leur donne raison. Devant cet imbroglio, l'abbé Pierre menace, le 24 septembre, de dormir «dans la rue, juste devant l'ancienne maternelle, jusqu'à ce que les familles soient relogées». Son coup de colère rencontre un écho très fort: Jean Tibéri, premier adjoint de Jacques Chirac à la mairie de Paris, se rend aussitôt sur les lieux. Aujourd'hui, il ne reste que six familles sur 23 à loger à l'hôtel, les autres ayant bénéficié des propositions de la préfecture de Paris.

Rue Béranger

En mai 1994, c'est l'occupation la plus rapide et la plus efficace. A deux pas de la place de la République, 15 familles occupent un immeuble de cinq étages, propriété de la Banque de France et presque totalement vide d'occupants. Quelques jours plus tard, un accord est trouvé. La Banque de France s'engage à reloger les familles à Saint-Ouen, dans un autre immeuble lui appartenant.

E. F.

● Interrogé sur RTL, le ministre de la Défense François Léotard a affirmé: «Je ne sais pas qui est le propriétaire de cet immeuble, mais si j'étais à sa place j'irais toute de suite ouvrir les portes. Quand on est devant une situation de ce genre et que l'on peut dépanner provisoirement, un mois, deux mois, trois mois, avec des garanties, des gens dans une situation de détresse, on le fait.»

l'Humanité

REVUE DE LA PRESSE INTERNATIONALE

oup de colère de l'abbé Pierre

Des sans-abri chez le promoteur

Outenues par l'abbé Pierre, des associations et des organisations de la capitale, une centaine de personnes sans logis ont été installées dans un bâtiment de la COGEDIM, symbole de la spéculation immobilière et des affaires. La capitale compte plus de 100.000 appartements vacants et la droite y réduit la construction de logements sociaux. (Pages 2, 3, et l'éditorial de Charles Silvestre.)



L'abbé Pierre, hier, rue du Dragon, avec les sans-abri. (Photo Laurent Troude.)

Chirac, le social et ses actes

a voté toutes les mesures mises en application par Balladur pour assurer le règne de l'argent-roi. Son passage au gouvernement et son programme démentent ses déclarations sur les problèmes sociaux. (Page 4.)

Sports : la télé fait son marché

TF1 a « acheté » le patinage et veut le rugby, tandis que, pour 1 milliard de francs, Canal + contrôle le foot jusqu'en l'an 2000. La guerre des chaînes se trouve relancée, et malheur aux disciplines qui n'ont pas les faveurs du petit écran ! Notre enquête. (Pages Lundi sports, 16 à 21.)

Des jeunes qui envahissent la politique

Ce week-end, à Bobigny, 850 animateurs de la Jeunesse communiste ont mis en tas des luttes, des idées, des expériences. Ils ont débattu hier avec Robert Hue. (Page 5.)

Jimmy Carter à Sarajevo

L'ancien président des Etats-Unis est en Bosnie pour une « mission limitée ». Il a rencontré, hier soir, le président bosniaque Alya Izetbegovic avant de s'entretenir aujourd'hui avec le chef des Serbes Radovan Karadzic. (Page 11.)

Tchéchénie : Moscou repousse la négociation

Le Kremlin a rejeté la proposition du président tchéchène de dialoguer, tout en se déclarant prêt à négocier. Des officiers russes refusent de participer à une offensive contre Groznyï. (Pages 11 et 24.)

Paris, les sans-toit s'installent

A l'appel de l'abbé Pierre et mbreuses nnalités et iations, urs certaines rsonnes ont sitionné hier un uble parisien de GEDIM, où ils rinstallé une aine de familles ns-abri. ndateur maïs a lancé uvel appel au ernement pour outes les res soient prises de donner un i ceux qui en privés. mpagné bert Jacquard

sponsables de t au logement, il reçu en fin de née par Edouard adur qui a pris zagement de ne faire évacuer meuble. r les ununistes pas un être humain ne être privé de toit 'hiver. Cela lique des mesures gence dont la isition de ements vides et r la construction tale.



L'abbé Pierre dans l'immeuble de la rue du Dragon : « C'est au nom de la loi que nous sommes là. »

LA grande porte de fer garde l'entrée de l'immeuble. Ça et là, des affiches fanées témoignent du temps passé. Devant, on se bouscule. Les familles — une vingtaine, plus de cent personnes — ont du mal à parvenir au premier rang. Il y a beaucoup d'enfants. Plusieurs personnes ont amené un sac, une valise, parfois un simple baluchon. Derrière, la rue du Dragon, dans le 6^e arrondissement, n'en finit pas de se remplir. Il est 13 h 40. La pluie menace de tomber. Mégaphone à la main, Jean-Claude Amara, le vice-président de l'association Droit au logement (DAL) demande le silence. « Nous sommes arrivés sur le lieu où nous allons, une fois de

plus, dénoncer le scandale de ces immeubles vides dans les beaux quartiers de Paris, pendant que des gens sont à la rue ou mal logés. Une fois de plus, nous demandons le droit à la réquisition. Cet immeuble a été racheté par un spéculateur notoire qui s'appelle la COGEDIM. »

Une opération spectaculaire

De la foule montent des sifflets. Des centaines de bouches scandent : « Un toit, c'est un droit ! » La grande porte s'est entrouverte. Il est 13 h 45, les premières familles commencent à investir les lieux.

Annoncée dès le matin, cette opération, aussi spectaculaire

qu'efficace, a été préparée dans le plus secret par les membres du DAL et du Comité des sans-logis. Donnant sur la rue du Dragon et sur la rue de Rennes, un immeuble de 10.000 m² attend le feu vert de la COGEDIM pour être transformé en appartements de grand standing. Trois niveaux de parking vont être creusés. Pour l'instant, une soixantaine d'appartements sont innocués. À côté, les portes sont murées. A côté, une école. Fermée depuis plusieurs années. Dans les salles de classe, il y a encore des livres, des cahiers, et cette carte de France sur laquelle n'apparaît pas la « barbarie » d'un « ordre refusant de donner priorité aux plus désespérés », que dénonce l'abbé Pierre.

Le droit d'être logé

Le rendez-vous pour la presse était fixé à 11 h 20. A Denfert-Rochereau. Départ en métro. Arrêt à Châtelet. Dans le couloir, rencontre avec toutes ces familles qui ont décidé d'exercer leur droit d'être logé dignement. Sur la place, premier rassemblement. La foule est encore plus dense. A nouveau le métro.

On se serre dans les rames. Et puis, tout va très vite. Les escaliers de la station Saint-Germain-des-Près sont montés quatre à quatre. On court sur le boulevard. On s'engouffre dans la rue du Dragon. Déjà, des camions sont en place. Ils déchargent des matelas, des couvertures, et même une cuisinière.

Au milieu des gravats, Claude a repéré un studio. « C'est juste ce qu'il me fallait, affirme-t-il. Il y a un lavabo. Je pourrais être propre pour trouver du travail. » A cinquante-deux ans, il vient de passer un an à « coucher dans la rue ». Obligé de quitter son travail de chauffeur, pour un problème de vue, il a subi « la montée de la galère ». Perte de sa famille, de son boulot, et puis « de tout ». Depuis, il cherche « désespérément » un logement. Il touche 2.300 francs par mois. Un peu plus Join, Nadine et Rime se serrent autour de leur maman. La première a dix-sept ans. Elle est en 2^e année de BEP de comptabilité. Sa sœur est en troisième. Toutes les trois se serrent chaque soir dans une pièce de 12 m². Pas de toilette, pas de salle de bain. L'eau chaude n'existe pas. La mère a fait une dépression nerveuse. Elle a perdu son emploi de

femme de service. « Avec les allocations familiales et le chômage, je touche 4.800 francs par mois. Cela fait douze ans que je demande un vrai logement. »

Une « société de gredins »

Dans la cour de l'école, tout le monde s'est rassemblé. Militants du DAL, d'AC, de la Ligue des droits de l'homme, de la CGT, de S.O.S.-Racisme, de l'APEIS, du MRAP, de la FASTI, d'autres encore. Il y a des communistes, des écologistes, des militants de LCR, un émissaire du PS. Tous organisent la solidarité. Beaucoup se préparent à passer la nuit. Jacques Higelin parle de la « honte de voir ces gosses foutus à la rue ». Albert Jacquart constate qu'« une fois de plus, il faut faire une action illégale pour que le droit au logement devienne réalité ». Henri Malberg souligne l'ampleur de ce rassemblement autour de l'objectif : « Un toit à ceux qui n'en ont pas. » On reconnaît encore René Dumont, le P. Schwartzberg, Charles Fiterman, Antoine Waechter, Mouloud Aounit, Alain Krivine, Jack Ralite.

COGEDIM : un gros des affaires immobilières

NOUS faisons de la promotion de haut de gamme et essentiellement à Paris, nous sommes étiquetés comme étant faibles à la droite : ainsi rimait le PDG de la CO-IM dans une interview au « garo » du 23 avril 1992. el Maurer a dû, depuis, re-er à ses fonctions à la de sa mise en examen « trafic d'influence » ag-

gravé dans l'affaire du financement occulte du Parti républicain et de l'acquisition du siège de ce parti, rue de Constantine, près de l'Assemblée nationale. On retrouve la COGEDIM dans l'affaire de la construction de la villa tropézienne de Gérard Longuet. En avril 1992, Michel Maurer avait été condamné à trois ans de prison avec sursis dans une af-

faire de fausses factures portant sur un montant de 20 millions de francs. Filiale à 55 % de Paribas, COGEDIM est classée numéro trois de la promotion immobilière en France avec un chiffre d'affaires de 3,4 milliards de francs. Michel Maurer avait été choisi par le ministre du Logement pour faire partie d'un groupe de travail sur le marché foncier.

ue du Dragon

Les conversations ont cessé. D'une voix fatiguée, l'abbé Pierre tonne contre cette « société de gredins » qui s'apprête à « avec la complicité de la ville de Paris » à démolir cet immeuble. Il en appelle à la « réquisition », assume « entièrement la responsabilité de cette occupation ». La nuit commence à tomber lorsque Matignon propose une rencontre. Reçu une vingtaine de minutes par le premier ministre, l'abbé Pierre, le P^r Jacquard et Jean-Baptiste Ayraud, le président du DAL indiquent, à leur sortie, que « la force ne sera pas utilisée ». Il reste, ajoutent-ils, « à trouver une solution pour ces familles ». Notant que « les lieux manquent », ils précisent qu'après tout cet immeuble convient parfaitement.



Devant la porte de l'immeuble, une partie des familles relogées.

JACQUES TEYSSIER

L'appel de l'abbé Pierre

Nous publions intégralement le texte de l'appel lancé, hier matin, par l'abbé Pierre (1).

AUJOURD'HUI, à nouveau, des familles crient : « On n'en peut plus ! » et depuis si longtemps ! « Sachant que nous risquons d'être accusés de non-respect de la propriété privée ou publique — alors que c'est au nom de l'équité que nous ne supporterons plus jamais ni ici ni ailleurs le non-usage de ces propriétés — alors que, devant les désastres du manque de logements en France, l'on ne voit se mobiliser pour en sauver les victimes, ni l'opinion (car en majorité les électeurs sont logés) ni les pouvoirs, bien au chaud à côté de bureaux vides.

« Nous décidons de ne plus nous abaisser à tenter de présenter ou renouveler à l'Hôtel de Ville et à la Préfecture de Paris (dont nous venons d'être repoussés dans l'humiliation) le cri de notre détresse. C'est dans ces conditions que nous décidons, au nom de « la loi de nécessité », surpassant toutes autres lois, l'occupation de ce lieu, vide, et pouvant loger 60 familles.

« Nous voulons garder espoir que contre notre non-violence, nous ne nous verrons pas opposer la violence de défense d'un ordre qui n'est que barbarie lorsqu'il se refuse à donner priorité aux plus désespérés. C'est dans un arrêt de la cour d'appel de Paris, en date du 17 septembre 1993, que les magistrats (dans des considérants qui mériteraient d'être en préli-

minaires à tous les codes), révélant, pour notre espoir, un nouveau regard de la magistrature sur les pauvres, déclarent : « C'est contraints par la nécessité que des locaux abandonnés ont été occupés par des familles (...), occupation contraire à la loi mais dictée par l'état de nécessité (...); en conséquence, la cour donne aux occupants un délai de six mois pour poursuivre leurs recherches pour un logement auprès des autorités. » « La cause est désormais dans un éclairage nouveau. Ces hors-la-loi sont déclarés, au nom de l'équité, innocents.

« La France, dans son immense majorité, ne manque ni de cœur ni de raison; j'appelle quiconque à signer le manifeste aujourd'hui établi par les courageuses associations Droit au logement (DAL) et Comité des

sans-logis (CDSL). Leur action désormais s'étendra au nom des mêmes principes à tous les droits reconnus par la France dans les déclarations universelles ou européennes.

« Pour ma part, à quatre-vingt-deux ans, obligé à encore répondre à des appels analogues, venus de lointains pays, face aux mêmes détresses, il m'est souvent difficile d'être présent physiquement à chaque squattage. Que chacun, individu ou participant aux pouvoirs, note bien que je me déclare totalement solidaire et même parfois instigateur de toute action située dans le cadre défini par l'arrêt de la cour d'appel, et que j'assume ma part de responsabilité dans toute condamnation qui en résulterait.

« Quel que soit le délai qui leur serait accordé, s'il n'y a pas mobilisation pour réquisitionner ce qui est vide, et surtout pour un véritable plan présenté par la loi Besson, le courage de ces familles ne pourra que redevenir désespoir. A la longue, le désespoir est mauvais conseiller. Coupables? C'est chacun de nous qui l'est. Tant que tout candidat, tout élu n'inscrira pas en tête de son programme : « Ma priorité, c'est de loger les familles », que les électeurs ne se croient pas les mains blanches; ils sont en réalité cause de ce « pire » que sont les dislocations des jeunes ménages contraints de rester vivre dans le petit logis de leurs parents ou dans la rue, situations intenable, causes de tant d'autres désordres. Mes amis, pour eux, si vous êtes des gens logés, pour eux et leurs gosses, assez de sentiments : au secours ! »

(1) Dans les colonnes de « Journal du dimanche ».

Recueilli par L. D.

Éditorial SDF et gredins

Il y a des événements où la société peut se voir comme dans un miroir. L'occupation d'un immeuble de la COGEDIM hier à Paris en est un, dont l'abbé Pierre a parfaitement donné le sens : « On ne peut pas jeter dehors des familles qui occupent un logement vide appartenant à une société de gredins. » Le triangle dont la COGEDIM constitue la base rappelle le triangle des Bermudes : rue du Dragon, elle possède cet immeuble vide mais inaccessible aux familles; rue de Constantine, elle offre ses bureaux à un ministre, Gérard Longuet, qui a dû démissionner. Et à trois pas de là, une autre société de la même espèce « loge » un autre ministre, Alain Carignon, aujourd'hui en prison. Il y a ceux à qui on refuse tout et ceux à qui on ne refuse rien.



La confrontation entre les sans-abri et le premier promoteur immobilier parisien en est un résumé saisissant. La France vient de se voir décerner un triste record : avec 10 personnes sans domicile fixe pour 1.000 habitants, c'est elle qui vient en tête de tous les pays européens. Mais elle détient un autre record : le montant des prêts bancaires accordés aux promoteurs mais jugés irrécupérables, appelé « encours douteux », s'élève à 2 milliards de francs.

M. Balladur a reçu en catastrophe l'abbé Pierre et une délégation de l'association Droit au logement. L'expulsion des familles par la force n'est pas prévue, a-t-il consenti à dire. Il ne manquera plus que cela ! Mais la prudence de serpent dont le premier ministre fait preuve devant cette légitime illégalité en dit long sur la crainte des hommes du pouvoir devant la colère. Ce n'est pas pour rien si le candidat déclaré du RPR cherche à se faire passer pour le dernier-né des rappers de banlieue, MC Chirac...

Mais les bons mots n'ont jamais bâti un seul logement. Et encore moins l'audace d'un François Léotard qui, sur RTL, a cette réponse : ce n'est pas au gouvernement qu'il faut s'adresser, c'est aux maires ! Faut-il croire que le ministre de la défense, pardon de la Défense, veut loger les SDF dans sa célèbre villa de Fréjus ?

L'abbé Pierre a le mérite d'avoir posé, à sa manière, en pleine campagne de l'élection présidentielle, la question d'actualité : « Coupables ?, se demande-t-il. C'est chacun de nous qui l'est. Tant que tout candidat, tout élu, n'inscrira pas en tête de son programme : « Ma priorité, c'est de loger les familles », que les électeurs ne se croient pas les mains blanches. » Le budget du logement, dans le budget général pour 1995, vient d'être adopté par l'Assemblée nationale. Il prévoit 20.000 logements HLM construits en moins et 1 milliard de francs soustrait à l'aide personnalisée au logement. « C'est la dèche, mais il faut faire avec », a observé froidement le ministre de Charette. M. Balladur est le père de ce budget que MM. Chirac, Millon et leur amis ont voté des deux mains. Leur programme, c'est celui de la COGEDIM.

« Pas un seul homme, pas une seule femme, pas un seul enfant sans toit cet hiver », ont lancé les élus communistes de l'Île-de-France, ici même. C'était il y a une semaine. Car les communistes, on le sait, ne portent pas le « social » comme un accroche-cœur. Ils en font le cœur de leur politique. Et quand Robert Hue dit vouloir « porter en avant » les exigences de justice sociale, comment le droit au toit ne serait-il pas l'une des toutes premières de ces exigences ?

Charles Silvestre

La réponse d'Henri Malberg

PAS une seule famille sans toit. « L'installation des familles dans un immeuble de la COGEDIM, ce groupe financier qui a fait tant de mal à Paris, est vraiment une action juste », estime Henri Malberg, secrétaire de la fédération de Paris et membre du Comité national du PCF. Rappelant que les militants communistes de la capitale ont hier en grand nombre participé à cette réquisition, Henri Malberg souligne qu'« il y a dans la capitale et dans tout le pays des centaines d'immeubles ou d'espaces libres que des groupes financiers s'apprêtent à démolir en vue d'une opération spéculative. Ils sont immédiatement habitables alors qu'il y a des gens à la rue à l'approche de l'hiver. Il faut les ouvrir et les

mettre à disposition de ces familles, mettre en œuvre la loi de réquisition, comme les communistes l'ont à nouveau demandé, la semaine dernière, au Conseil de Paris ».

« J'apprécie notamment que l'abbé Pierre ait jugé qu'on ne pouvait plus se contenter de déclarations : il est temps que le maire de Paris et le gouvernement mettent en concordance les paroles et les actes. Pour nous, c'est clair : pas un seul homme, pas une seule femme, pas un seul enfant ne doit se retrouver sans toit cet hiver. Il faut pour cela inviter fermement les maires et les préfets à réquisitionner des logements vacants pour cause de spéculation. Il faut aussi mobiliser le patrimoine de l'Etat et des grandes institutions, pour

offrir à tous les sans-abri des conditions d'hébergement décentes. »

« A l'inverse des choix actuels réduisant la construction et l'aide au logement en faveur des familles modestes, nous proposons l'adoption d'une loi-programme de construction de 300.000 logements sociaux par an, dont 150.000 locatifs. Les loyers doivent être bloqués, et des mesures d'ordre financier et fiscal prises en faveur des organismes HLM et des SEM. Les différentes taxes pesant sur les loyers doivent être supprimées ainsi que le surloyer, ce qui doit s'accompagner d'un relèvement des ressources donnant droit au logement social ».

Recueilli par L. D.

Poursuite des raids aériens sur Grozny

Moscou choisit la force contre les Tchétchènes

Les chances d'une négociation avec les dirigeants tchétchènes enuissent, du fait de l'intransigeance de Moscou. Alors que des Russes poursuivent leurs raids aériens, le Kremlin semble préparer l'assaut final contre Grozny, la capitale de la Tchétchénie. Eltsine, après une semaine de silence, a choisi la fermeté, et le contrôle de son administration et instauré une censure des médias. A Moscou, les responsables démocrates tentent d'organiser un mouvement pour la paix.

MOSCOU

de notre correspondant

Ceux qui espéraient encore que le public de Boris Eltsine s'effaçait, après sa semaine de silence volontaire, entraînerait une désescalade de la guerre et que les indépendantistes tchétchènes ont dû déchanter. Refusé de fait, toute négociation, le dent russe a lancé, dimanche cembre, ses avions d'assaut et ce qu'il est convenu d'appeler des « objectifs stratégiques » à Grozny.

« Ils sont passés à deux reprises la soirée, visant la tour de télévision, mais ils ont touché des gens », expliquait un habitant : correspondant de l'AFP. Il y a plus de gaz ni d'électricité de nombreux quartiers de la ville résiderait encore la moitié de ses 350 000 habitants.

Ainsi, les femmes et enfants qui n'ont pu être évacués passent des nuits d'angoisse dans des caves glacées, gardées par des hommes, l'arme au poing, autour de braseros.

Le Conseil de sécurité russe, réuni samedi 17 décembre, sous la présidence de Boris Eltsine dans son hôpital, avait en effet durci les conditions posées auparavant au président Djokhar Douaïev pour engager des négociations, exigeant une capitulation pure et simple. Les dirigeants russes demandaient, notamment, au président tchétchène de se rendre en personne dans la principale base militaire russe, aux portes de la Tchétchénie, pour discuter uniquement des modalités de son désarmement.

SOPHIE SHIHAB

Lire la suite page 4

Le volet économique des propositions du premier ministre

M. Balladur veut alléger davantage les charges sur les bas salaires

Après avoir exposé dans « le Monde » des 17 et 30 novembre ses propositions de réforme des institutions et sa conception de la construction européenne, Edouard Balladur présente ci-dessous son programme pour la protection sociale et pour l'emploi. Le premier ministre fixe à 1997 « au plus tard » le retour à l'équilibre des comptes sociaux, « par la maîtrise des dépenses (...) et non

plus par l'augmentation insidieuse du prélèvement ». Il propose, d'autre part, de « poursuivre l'allègement des charges sociales sur les bas salaires », par une franchise annuelle de 4 000 francs sur les cotisations maladie des rémunérations inférieures à 1,2 fois le SMIC dans un premier temps, de l'ensemble des salaires dans un second temps.

POINT DE VUE

La force et la justice

par Edouard Balladur

Retrouver la croissance, telle a été mon obsession depuis mars 1993. Elle seule peut gager l'amélioration de l'emploi, l'équilibre budgétaire, la pérennité du système social et, plus généralement, la force de notre pays, son influence sur les affaires du monde, son audience internationale.

Les secousses que nous avons vécues depuis vingt ans, les erreurs de gestion, à certains moments, ont eu pour résultat un chômage si lourd et une hausse

des prélèvements obligatoires qui a absorbé l'essentiel de l'accroissement de la richesse nationale, au point que nous oublions collectivement les acquis de ces vingt ans : un accroissement de plus de 50 % de la production, une élévation presque équivalente du niveau de vie, la maîtrise de l'inflation, le rétablissement de notre compétitivité.

A mes yeux, la période 1993-1995 devait permettre le retour de la croissance : c'est fait. Il s'agit désormais de l'amplifier et de la gérer au mieux, avec

pour horizon une amélioration enfin substantielle de l'emploi, une réforme de notre système social, afin d'en préserver les valeurs cardinales, et une efficacité accrue dans un monde chaque jour plus concurrentiel.

En 1993, pour la première fois depuis la guerre - à l'accident de 1975 près -, la France a été en récession et s'est appauvrie de 1 %, avec pour conséquences l'ascension du chômage et l'aggravation des déficits publics et sociaux.

Lire la suite pages 11 et 12

Mondrian, mystique de l'abstraction

Cinquante ans après sa mort, le peintre néerlandais a droit à une première grande rétrospective à La Haye

LA HAYE

de notre envoyée spéciale

Gemeentemuseum de La Haye, un formidable musée conçu les années 20 par l'architecte Berlage, conserve le plus ensemble d'œuvres de Mondrian, qui est né tout près, à Soort, en 1872. Beaucoup de ses œuvres sont figuratives, mais il a aussi écrit des essais académiques, ses paysanistes ou symbolistes. Il a aussi écrit des documents permettant de saisir sa vie, ses idées, son lent mouvement vers l'abstraction.

On pouvait s'attendre à voir déployé tout ce matériel dans l'exposition du cinquantenaire. Eh bien, non. L'optique est autre, moins provinciale, moins anecdotique, pourrait-on presque dire.

En quelque 120 peintures et 40 dessins venus de plus de 50 musées et collections privées, elle propose un parcours de l'œuvre à la lumière de Mondrian lui-même, de la lecture qu'il faisait de son travail, de sa carrière, de son évolution, de sa correspondance. C'est là une bonne façon de garder son travail à l'abri de toutes

les sous-interprétations et sur-interprétations dont elle a pu faire l'objet, hier comme aujourd'hui.

Dans les années 80, l'approche si difficile du peintre était conditionnée par les besoins de redonner du sens aux démarches abstraites, vidées par le formalisme à la new-yorkaise. On montrait donc le paysagiste, le peintre de fleurs, le symboliste évoluant dans les sphères théosophiques, lisant Schuré ou conversant avec quelque chrétosophe : soit la part de l'œuvre encore dépendante de l'esthétique du dix-neuvième siècle. On en oubliait le coup que l'évolution de Mondrian avait quelque chose à voir avec le cubisme, et que c'est en y étant confronté qu'il trouva son identité de peintre du vingtième siècle. L'exposition y revient.

Elle passe très vite sur les longues années de formation à l'école de La Haye, ou à l'académie d'Amsterdam et ne montre ni natures mortes, ni portraits, ni rien de ce que Mondrian a pu réaliser en espérant être admis à concourir pour le prix de Rome. Moins de trente peintures et dessins illustrent la période antérieure au premier séjour de Mondrian à Paris, en 1911. Elles sont concentrées autour de la première grande mutation, lorsque Mondrian conjugue, entre 1907 et 1909, le néo-impressionnisme et le fauvisme en peignant le phare de Westkapelle et sa verticalité masculine, le moulin incandescent dans la lumière solaire qui disjoints le plan gris du ciel, les troncs d'arbres étrangement éirés de la forêt d'Oelen, l'Arbre bleu et son déploiement dramatique de branches sombres qui ploient jusqu'au sol. L'Arbre rouge...

M. Chirac demande la réquisition de plusieurs logements à Paris

Jacques Chirac, maire de Paris et candidat déclaré à la présidence de la République, a annoncé, lundi 19 décembre, au journal de TF 1, qu'il a décidé d'« engager le processus de réquisition d'un certain nombre de logements » à Paris. Cette décision fait suite à l'occupation, durant le week-end, d'un immeuble de la rue du Dragon, dans le sixième arrondissement, par deux associations de défense des sans-abri et des mal-logés, en présence de l'abbé Pierre. La réquisition ne peut s'appliquer qu'à la suite d'un arrêté préfectoral mais avec la participation des services municipaux.

Lire nos informations page 13



Le vice-président du Conseil d'Etat analyse la circulaire sur le foulard islamique

Alors que soixante-dix-neuf jeunes filles portant le foulard islamique ont déjà été exclues d'établissements scolaires en application de la circulaire Bayrou qui interdit le port de « signes ostentatoires », Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat affirme, dans un entretien au Monde, que la validité de ce texte n'est pas acquise. Estimant qu'une circulaire « ne peut ni créer, ni retirer des droits », M. Long ajoute qu'« il est à craindre que des interventions trop générales finissent par être aveugles ».

page 14

Le gouvernement italien menacé

Une semaine décisive a commencé pour le gouvernement de Silvio Berlusconi. Menacé de deux motions de censure, le président du conseil est ouvertement défié par le chef de la Ligue lombarda...

Etrange de se trouver dans ce lit à cause d'une petite annonce du Chasseur français. Bien banale : veuf, cinquante-six ans, sérieuse, souhaite finir vie tranquille avec femme douce, bonne ménagère, en vue mariage et affection.

CLAUDE PUJADE-RENAUD BELLE MÈRE

GONCOURT DES LYCÉENS

ORGANISÉ PAR LA FNAC

(Publicité)

L'abbé Pierre réclame l'application effective de la loi de réquisition des logements laissés vacants

L'abbé Pierre a, par sa présence effective, solennellement soutenu, dimanche 18 décembre, deux associations de défense des sans-abri et des mal-logés qui ont investi un immeuble vide appartenant à la COGEDIM, en plein Saint-Germain-des-Près à Paris, dans le but de reloger une centaine de personnes. Le fondateur des communautés Emmaüs a obtenu l'assurance du premier ministre, Edouard Balladur, que les forces de l'ordre n'interviendraient pas.

■ **PLAN D'URGENCE.** Cette opération-commando, approuvée dans son esprit par MM. Léotard et Juppé, n'avait pas suscité, lundi en fin de matinée, de réactions de la COGEDIM. Elle a illustré le fait que des familles demeurent à la rue et jété un doute sur l'efficacité du « plan d'urgence pour l'hiver » mis en place en novembre par M^{me} Veil.

■ **RÉQUISITION.** Dénonçant depuis plusieurs années le « scandale » des logements vacants, notamment dans la région parisienne, l'abbé Pierre, les associations de défense et des voix de plus en plus nombreuses réclament l'application de la « loi de réquisition » de 1945 et de la « loi Besson » de 1990 relative au logement des plus démunis.

« J'ai emporté, dans ma sacochette, des médicaments pour une journée de plus, car je ne quitterai pas les lieux, il faudra qu'on me traîne dehors » : d'une voix qui tremblait surtout de colère, l'abbé Pierre terminait ainsi une conférence de presse improvisée, dimanche après-midi 18 décembre, dans un immeuble de la COGEDIM, investi quelques heures plus tôt, dans le sixième arrondissement de Paris, par plusieurs centaines de militants de Droit au logement (DAL) et du Comité des sans-logis (CDSL), désireux de reloger dans ces locaux vides une vingtaine de familles sans abri.

Le soir même, pourtant, le fondateur des communautés Emmaüs regagnait sa retraite d'Esteville (Seine-Maritime), qui plus est à bord d'une voiture mise à sa disposition par l'hôtel Matignon : il venait, en effet, d'être « rassuré », selon son mot, par le premier ministre lui-même : Edouard Balladur « promettait » que la police n'interviendrait pas pour faire évacuer cet immeuble, sans pour autant « couvrir une opération illégale ».

Reçu de façon impromptue par le chef du gouvernement, pendant une vingtaine de minutes, au terme d'une journée mouvementée, l'abbé Pierre, notamment accompagné du professeur Albert Jacquard et de Jean-Baptiste Eyraud, respectivement président d'honneur et président de DAL, déclarait, après avoir été ostensiblement raccompagné jusqu'au perron par Edouard Balladur sous l'œil des caméras : « Le premier ministre nous a simplement promis sa bonne volonté. Il nous a confirmé qu'il avait requis 20 hectares sur Paris pour des réalisations. Mais, en attendant, il faut trouver des solutions : on en impose une ».

Dans la même soirée, deux membres du gouvernement prenaient publiquement position en faveur de cette opération-commando. Au « Grand Jury RTL-le Monde », François Léotard, ministre de la défense, affirmait : « Je ne sais pas qui est pro-

priétaire de cet immeuble, mais, si j'étais à sa place, j'irais tout de suite ouvrir les portes (...) Quand on peut dépanner des gens dans une situation de détresse, on le fait. Je ne suis pas pour des actions qui seraient illégales. Je suis néanmoins en faveur des actions fortes qui peuvent réveiller l'opinion publique. » François Léotard ajoutait : « L'abbé Pierre doit être écouté, mais ce n'est pas nécessairement à la porte de l'Etat qu'il doit frapper, mais à la porte des maires. Mais je reconnais qu'à Paris, c'est très difficile ».

De son côté, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, président du RPR par intérim, invité de l'émission « 7/7 », indiquait que, « sans légitimer le squatage », il n'était pas possible d'admettre que « les investisseurs laissent vides des logements ».

Immobilisme et immobilier

Dans cette affaire, qui semble avoir vite pris une tournure politique, la balle était, lundi matin 19 décembre, dans plusieurs camps : celui, en premier lieu, de la COGEDIM, traitée de « société de gredins » par l'abbé Pierre et de « symbole de la spéculation immobilière » par Jean-Baptiste Eyraud. L'immeuble du sixième arrondissement, qui comporte deux entrées (50-52, rue de Rennes et 7, rue du Dragon), était vide depuis trois ans, selon DAL. C'est un bâtiment très conséquent, d'une surface totale de 9 600 mètres carrés, qui comprenait, selon le « permis de démolir », délivré le 26 juillet dernier et affiché à ses portes, « 5 et 7 étages à usage d'habitation, de commerces et d'équipement collectif privé ». Il abritait aussi une ancienne école catholique, le « Cours Désir », et, soit dit en passant, les « visiteurs » du 18 décembre ont découvert, sur trois étages, des locaux où paraissait avoir sévi un petit cyclone : un abondant matériel scolaire jonchait le sol, cahiers et livres éparpillés, tables, chaises, bureaux renversés... Des appartements étaient, d'autre part, murés. Un projet contestable de l'architecte Jean-Jacques Fernier, avec 74 logements de standing, mais surtout une façade extravagante, était à l'étude (le Monde du 10 octobre 1992).

La balle est aussi dans le camp

qui erraient d'hôtel en hôtel (avec interdiction d'y faire la cuisine, handicap majeur surtout pour des familles nombreuses), qui habitaient dans des taudis insalubres ou qui, comme l'a relaté une mère, vivaient à trois dans douze mètres carrés.

Quelle qu'en soit l'issue, l'occupation de l'immeuble de la COGEDIM est la plus grande opération jamais menée – et apparemment réussie – par les militants de DAL (association créée en 1990) et du CSDL. C'est sans doute aussi la dernière fois, comme il l'a annoncé lui-même, que l'abbé Pierre participait physiquement à une action de ce genre. Un hommage, en quelque sorte, à « l'apôtre des sans-logis » et à son combat entrepris il y a maintenant quarante-cinq ans avec la fonda-

tion d'Emmaüs. C'est peut-être également pour cette raison – sans compter les arrière-pensées politiques – que les personnalités qui l'ont entouré dimanche étaient aussi nombreuses : le professeur Léon Schwarzenberg, M^{me} Pierre Mendès France, Charles Fiterman, Jack Ralite, Antoine Waschter, Harlem Désir, le chanteur Jacques Higelin...

L'abbé Pierre, venu dimanche en hélicoptère d'Esteville – à ses frais, selon son entourage – et objet, une fois de plus, d'une toujours étonnante cohue médiatique et populaire à sa arrivée, salué avec émotion par la foule des militants et des sans-abri, a puisé en lui-même pour trouver les accents qu'on lui connaît, pour dire avec « sa » force : « Nous n'acceptons pas qu'on considère comme cou-

pables des gens qui occupent des logements vacants pour éviter la maladie, peut-être la mort, à leurs enfants ».

Mais le fondateur des communautés Emmaüs, âgé de quatre-vingt-deux ans, est apparu très fatigué – il vient, il est vrai, d'effectuer trois voyages successifs à l'étranger. Il a clairement désigné son successeur pour « patronner », sur le terrain, des opérations de ce type : le professeur Albert Jacquard, qui faisait d'embolie une comparaison empreinte de gravité : « En juin 1940, a-t-il déclaré, un homme a respecté la loi, le maréchal Pétain. Un autre homme ne l'a pas respectée, le général de Gaulle. Faut-il être légaliste ou servir son pays ? »

MICHEL CASTAING

Michel Mauer, la COGEDIM et la justice

C'est à travers les démentés avec la justice de son ancien PDG, Michel Mauer, que la COGEDIM s'est trouvée placée, à deux reprises, en première ligne dans des affaires de corruption qui ont éclaboussé le secteur de l'immobilier ces dernières années.

M. Mauer avait d'abord été inculpé d'usage de faux et d'escroquerie, en 1990, dans une affaire de fausses factures qui avait donné lieu à plus de quatre-vingts inculpations dans les milieux du BTP et de l'immobilier en Ile-de-France. A l'issue d'un procès qui avait été l'occasion d'un vaste déballage de pratiques frauduleuses,

M. Mauer avait été condamné à deux ans de prison avec sursis assortis d'une amende d'un million de francs. Il n'a jamais cessé de clamer son innocence et s'est obtenu en cassation. Aucun homme politique n'avait comparu dans cette affaire.

En septembre dernier, M. Mauer a été mis en examen pour trafic d'influence aggravé par le conseiller Van Ruymbeke. Le magistrat le soupçonne d'avoir versé des commissions occultes dans deux affaires à laquelle se trouve mêlé l'ancien PDG de la SAGES, Michel Reyt. L'une concerne la vente d'un appartement à la Cogedim pour

le compte du parti républicain. Négociée par Gérard Longuet, la transaction a donné lieu à un dessous de table de 6 millions de francs. L'autre porte sur l'obtention par la Cogedim de permis de construire à Massy (Essonne), à la suite d'une rencontre entre MM. Mauer et Germon, maire de Massy et député (PS) organisée par Michel Reyt. Incarcéré à Rennes, le 4 octobre, M. Mauer a été remis en liberté, deux semaines plus tard, après versement d'une caution d'un million de francs. Peu après, il a abandonné ses fonctions à la tête de la Cogedim.

R.-P.P.

Un sujet tabou

La question des logements vacants est un sujet tabou en France. Nul ne sait précisément combien il y en a, nul ne

exemple, l'INSEE l'estimait en 1990 à 12 % du parc total, à 11 % à Nice, à 9,3 % à Marseille ou Toulouse et à 2,2 % à Mont-

**ÊTES-VOUS SÛR DE L'INDÉPENDANCE DU VENDEUR
QUI VOUS CONSEILLE UNE MARQUE DE RADIOTÉLÉPHONE GSM?**



La taille du parc: le chiffre le plus fréquemment admis est de deux millions de logements vides. Établi sur des statistiques émanant de l'EDF à partir de résiliations de contrats, il est aléatoire. La grande enquête consacrée tous les quatre ans par l'INSEE au logement avançait pour 1992 un chiffre proche de 1 997 000 unités. Mais, l'institut ayant modifié ses méthodes statistiques, cette estimation pouvait être revue à la baisse et diminuait de 50 000 à 100 000 unités.

Un phénomène urbain

Deux ans plus tôt, le recensement avait évalué à 1 895 000 le nombre de logements vacants. Comparé au parc total de logements, cela représente 7,2%. Mais, par rapport au nombre de résidences principales (environ 22 millions), la proportion est plus importante. En Ile-de-France, la vacance était estimée à 311 500 logements (6,5% du parc) et, à Paris, à 9,1% (118 300 logements). Comme le faisait remarquer, en septembre dernier, l'association Droit au logement (DAL) dans un rapport préconisant la réquisition (*le Monde* du 27 septembre), cela signifie en clair que, à Paris, il y a « plus d'un logement vacant par immeuble ».

La vacance de logements est importante dans les villages – reflet de la désertification rurale – mais on estime qu'elle est cependant, dans deux cas sur trois, urbaine. A Bordeaux, par

Pourquoi les logements restent-ils vides ? Pour des raisons techniques d'abord. Un volant de logements reste quelque temps sans occupants, dans l'attente de (re)vente ou de (re)location. Dans ce cas, la vacance dure moins d'un an. Dès que cette durée se prolonge, les explications changent. Début décembre, l'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI), regroupant les petits propriétaires privés, après avoir enquêté auprès de ses adhérents, expliquait qu'il s'agissait essentiellement de petits logements situés principalement en centre-ville et appartenant principalement à des particuliers plutôt âgés. Ils laisseraient leur bien vacant parce qu'il est en mauvais état et que sa réfection serait trop onéreuse.

A ces facteurs s'ajoute une cause nouvelle: la crise de l'immobilier. L'effondrement du marché depuis la mi-90 a pris de court des professionnels de l'immobilier (marchands de biens ou promoteurs) qui sont restés propriétaires d'immeubles qu'ils souhaitaient soit restaurer, soit démolir et reconstruire, soit revendre... toutes opérations gelées par la crise immobilière. Dans les villes, des immeubles destinés à l'habitation sont dans ce cas, mais le phénomène frappe encore plus les bureaux: 6 millions de mètres carrés de bureaux (dont plus de 4 millions en Ile-de-France) sont vides en France.

F. V.

Parisians a encouragé davantage sur le problème du logement dans la capitale. L'ancien président du RPR, candidat à l'élection présidentielle, qui parle beaucoup – ce week-end encore dans la région lyonnaise – de « l'immobilisme » du gouvernement, devra bien, un jour ou l'autre, s'expliquer sur les problèmes immobiliers à Paris. Selon l'INSEE, il existe 118 300 logements vacants dans la capitale, et encore ce chiffre date-t-il du recensement de 1990 (*lire ci-contre*).

S'il veut être crédible dans son programme de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, Jacques Chirac devra préciser et justifier ses choix en matière de logements sociaux, appartenant à la ville de Paris ou dépendant d'elle, et prendre position sur l'application effective, ardemment réclamée par tous les défenseurs des sans abri et des mal logés, de la « loi de réquisition » (ordonnance gaulle du 11 octobre 1945) et de la loi du 31 mai 1990 (dite loi Besson).

Les commentaires entendus dimanche n'ont pas fait état du « plan d'urgence pour l'hiver » (15 novembre-15 mars), présenté en octobre par Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville. Officiellement, les crédits (142 millions de francs) ont presque triplé par rapport aux dispositions de 1993-94, pedmettant, selon le ministre d'Etat, « un hébergement suffisant. » Or, un mois après l'entrée en vigueur de ce plan, il a été constaté, rue du Dragon, que, parmi les 126 personnes « relogées », plusieurs familles étaient bel et bien à la rue, dormant dans des abris de fortune, comme des couloirs et des caves d'immeubles. Sans compter celles



A la Fnac, les vendeurs ne sont pas commissionnés par les marques.

A la Fnac, les vendeurs, indépendants de toutes marques, sauront vous orienter vers les GSM et les abonnements les mieux adaptés à vos besoins. Ils vous remettront le nouveau dossier "Téléphonie et Radiocommunication" disponible dans toutes les Fnac et Fnac Autoradio.



tineries
de France Télécom



LA COUVERTURE GSM NATIONALE LA PLUS LARGE. AGITATEUR DEPUIS 1954.

© 1994



CLAUDE SIMONET
Le président de la Fédération commente le succès du FC Nantes. Page 14
(Photo Le Bot/Gamma.)



PETER PIOT
Le directeur du nouveau programme anti-sida de l'ONU expose ses projets. P. 20
(Photo Liaison/Gamma.)

EXPLICATION
ECUMÉNISME Page 13

- **ALLEMAGNE** Reçue au Vatican, l'Église évangélique lève les condamnations doctrinales prononcées par les luthériens contre les catholiques au XVI^e siècle.

LA CROIX

L'ÉVÈNEMENT

décembre 1994

Quotidien - 6 F - N° 33986

ÉTCHÉNIE: MOSCOU NTÉ PAR L'ESCALADE

Elsine engage ses troupes contre les artistes de Grozny. Pages 2-3

USION DE L'EXCLUSION

RIAL

appat
ier froid,
Pierre a
la charge.
pes du bon
ont donné
ue! - à un
Elles l'ont
beaux quar-
es occupent
mastodonte
qui eut son
des « affai-
rétaire mo-
rectement,
és approu-
des mal-lo-



L'abbé Pierre, dimanche devant l'immeuble parisien de la rue du Dragon, occupé par des familles sans logis. *(Photo Boussel/AFP.)*

Français auront appris que plusieurs dizaines de pauvres avaient moins mal dormi que d'habitude.

C'est l'irruption triviale du réel dans le discours. Des humbles sont sollicités pour leurs « petites phrases » à eux: « nous vivions à cinq dans une pièce », « nous étions trois dans douze mètres carrés, sans eau chaude ». C'est l'intrusion de l'exclusion dans le

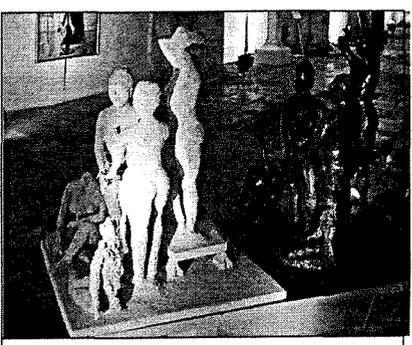
feuilleton des polémiques et des fièvres partisanes.

Les candidats au logement forcent la porte du pouvoir-vivre. Ils lancent, à quatre mois de l'échéance qui passionne les puissants, l'offensive d'hiver de l'indignation. Candidats déclarés, non-candidats, candidats potentiels, virtuels, de témoignage ou de tactique, tous devront répondre à la rue du Dragon.

Tous devront dire ce qu'ils

proposent pour les centaines de milliers de SDD (sans domicile décent) qui, derrière le décor de nos villes et de leurs festons de guirlandes, habitent d'invisibles bidonvilles: moins voyants que ceux de naguère mais pernicieux parce qu'ils sont disséminés sous la marqueterie des toits. L'heure est bien à la réquisition: celle des imaginations et des décisions.

(Lire pages 4 et 5.)



ART SACRÉ

Une exposition met Troyes en émoi

● L'église Saint-Jean de Troyes accueille une exposition exceptionnelle « 100 créateurs pour l'Église » *(photo D. R.)*. Mais une polémique s'est ouverte à propos de certaines œuvres et de l'organisation de la manifestation. Page 12

PRÉSIDENTIELLE Le constat sans concession de Rocard

● L'ancien premier ministre a provoqué un tollé au sein de son parti en affirmant que les chances du PS « sont très faibles ». Page 8

PÊCHE Espagne et Portugal prêts au bras de fer

● Devant le conseil des ministres de la pêche, Madrid et Lisbonne vont demander le libre accès de leurs flottes aux eaux communautaires. Page 9

FORUM Grande-Bretagne: Major en minorité

● Comment le gouvernement Major peut-il survivre, alors qu'il ne bénéficie plus du soutien de tous les conservateurs? Par David Hanley. Page 18

Italie : 2500 lire; Belgique : 35 FB; Maroc : 7,50 DH; Espagne : 160 pesetas; Suisse : 1,90 FS; Luxembourg : 34 FL; Canada : 1,95 dollar.

M 0140 - 1220 - 6 00 F



Sans-logis Après l'opération conduite dimanche par l'association Droit au logement et le Comité des sans-logis, l'exclusion revient dans la campagne présidentielle

PREMIÈRE NUIT D'OCCUPATION RUE DU DRAGON

« J'espère obtenir un toit comme tout le monde et pour toujours » : Lassaad Dahmani enfle ses chaussures, encore mal réveillé, après sa première nuit au 7, rue du Dragon, dans l'immeuble parisien vide que 126 sans-logis ont occupé dimanche par surprise.

Ce père de famille tunisien âgé de 38 ans, arrivé en France il y a un an, fait part de sa « grande confiance » en l'abbé Pierre qui a apporté son soutien à l'opération commando et obtenu l'assurance du premier ministre Edouard Balladur que les squatters ne seraient pas expulsés par la police.

Lundi à l'aube, les nouveaux locataires du bâtiment non chauffé, dont beaucoup doivent aller travailler, ont eu du mal à quitter leurs couvertures. Alors que Lassaad se prépare à partir, son épouse italienne donne le biberon à leur petite fille, âgée d'à peine un mois, à la lueur des bougies.

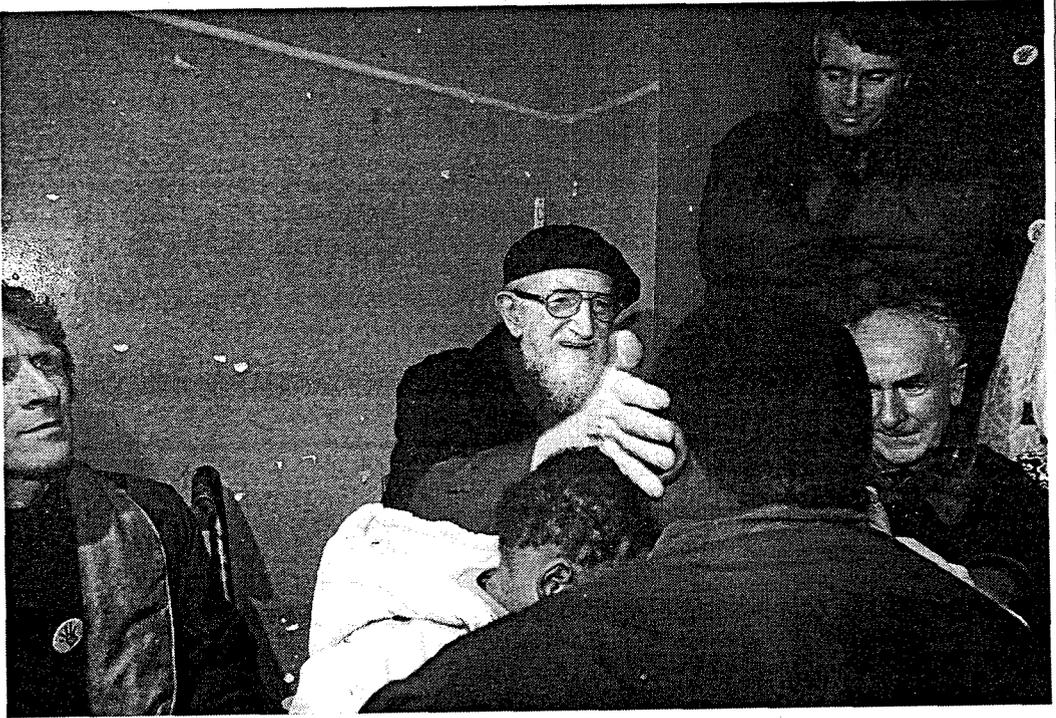
La famille Dahmani, qui compte encore un garçonnet d'un an et demi, espère que son errance de foyer en foyer, entamée en juin dernier, touche à sa fin. Hébergés chez un cousin lors de leur arrivée en France, ils se sont retrouvés à la rue quand celui-ci s'est fait expulser pour impayés.

Une opération préparée dans le plus grand secret

Il y a deux mois, en désespoir de cause, le couple prend contact avec l'association Droit au logement qui, en collaboration avec le Comité des sans-logis, a organisé l'occupation de l'immeuble de sept étages, situé à deux pas de Saint-Germain-des-Près et voué à la démolition par le propriétaire, la société Cogedim.

Lundi matin, après une nuit blanche, les militants des deux associations, dont certains montaient la garde à l'entrée, ne cachaient pas leur satisfaction d'avoir réussi leur coup. Autour d'un premier café, ils lisaient les journaux et écoutaient les radios.

« Les familles sans logis se serrent les coudes pour se faire respecter dans leur dignité », explique Françoise Thoire, militante de Droit au logement et Petite Sœur de l'Assomption.



L'abbé Pierre, rue du Dragon à Paris : « Nous sommes là au nom de la loi. Pour éviter des morts par incurie », a martelé le fondateur d'Emmaüs. (Photo J.-L. Luyssen.)

Jacques Chirac réquisitionne des logements à Paris

Le maire de Paris, Jacques Chirac, a décidé lundi d'entamer une procédure de réquisition de logements vacants dans la capitale. Cette décision, qui rompt avec plusieurs décennies de laisser-faire en matière de locaux vides, a été prise par le maire comme l'y autorise l'ordonnance de 1945 — décidée par le général de Gaulle dans un contexte de grave pénurie consécutive à la guerre.

« Le nombre de gens qui n'ont pas de logement et qui vivent dans la rue va croissant », a expliqué le maire de Paris en jugeant cette situation « provoquante », lundi midi sur TF 1. J. Chirac a précisé que la réquisition viserait les logements « appartenant uniquement à de grands groupes qui ont décidé

de ne pas louer ces locaux en raison d'une approche purement spéculative ».

120 000 logements vacants à Paris

Les sans-abri seraient 20 000 dans Paris, alors que le nombre d'appartements vacants y atteindrait... 120 000, soit 9 % d'un parc immobilier évalué à 1,3 million de logements.

Contrairement à une idée répandue, le taux de vacances apparaît moindre dans la capitale qu'en province en raison de la forte pression exercée sur le logement parisien. Au plan national, on estime en effet que 10 à 20 % du parc privé est inutilisé : soit au moins un million de logements vides, situés souvent dans des régions à faible vitalité

démographique où ils ne trouvent pas preneurs.

Rien de semblable dans l'agglomération parisienne, où la pénurie pulvérise les records hexagonaux. La vacance, plus forte intra muros, affecte aussi la banlieue où 5 % environ des logements sont inoccupés. S'agit-il là d'un taux incompressible, nécessaire à la fluidité du « turn over » entre occupants successifs ? C'est ce qu'a prétendu jusqu'ici la mairie de Paris, arguant de son impuissance avant de décider des réquisitions.

Le nombre d'appartements vides s'explique pour partie par le stock nécessaire au déroulement des transactions immobilières : stock qui ne peut que croître en cette période de crise,

caractérisée par la lenteur des achats et des ventes. Certains propriétaires, insatisfaits des offres reçues, préfèrent d'ailleurs différer leurs ventes en « gelant » leur bien. Même phénomène pour les mises en location : loin d'augmenter la fluidité du parc, la mauvaise conjoncture augmente les risques d'impayés et incite les bailleurs à retirer leurs surfaces disponibles du marché locatif, quitte à les laisser inoccupées.

D'autres raisons expliquent la vacance. D'abord les projets de travaux ou de réhabilitation, de plus en plus souvent différés en cette période de crise. Ajoutons-y la rétention d'une partie du parc par des propriétaires désireux d'y installer ultérieurement des membres de leur fa-

mille. Les successions et les querelles d'héritage immobilisent aussi certains appartements.

L'adéquation parfaite n'existe pas

Autant de raisons qui rendent difficile une meilleure adéquation entre la demande des sans-abri et l'offre de locaux vacants. Comme le DAL (*voir ci-dessus*), des associations caritatives réunies dans le Collectif solidarité Paris — Emmaüs, Armée du salut, Équipes Saint-Vincent, ATD, Petits Frères des pauvres, Secours catholique — préconisent la création d'une taxe sur les logements inoccupés. Et, d'autre part, la formule des réquisitions à laquelle vient de se résoudre le maire de Paris.

Pierre-Yves LE PRIOL

sociations ont plus grand se en ont mainde, leur opéra l familles et olées sans logis, s journalistes et és, s'étaient vu s Paris, à partir été dirigés vers a. sous la pression e manifestants, ment, en partie foule et les perles accompaert Jacquard, Harlem Désir, nberg, Jack Rarent alors les portance ne se xtérieur. euble de sept e une ancienne

école catholique, le « Cours Désir », ainsi qu'un deuxième bâtiment en brique ocre. Un ensemble de plus de 10 000 m² dont « la Cogedim voulait faire un immeuble de rapport avec 74 résidences de luxe et un parking souterrain », selon Jean-Claude Amara, de Droit au logement. Si on fait abstraction des fenêtres extérieures murées et des tas de gravats, les appartements sont en très bon état.

« Nous sommes là au nom de la loi. Pour éviter des morts par incurie », leur avait affirmé la veille, de sa voix affaiblie, l'abbé Pierre, sorti une fois de plus de sa retraite d'Esteville. Le fondateur d'Emmaüs avait fait le déplacement en hélicoptère.

Droit au logement et le Comité des sans-logis demandent l'ouverture de négociations pour maintenir les occupants dans les lieux ou obtenir leur relogement ailleurs. Les deux

associations veulent également obtenir un local pour la création d'un espace associatif.

« Est-ce que vous avez besoin de quelque chose ? » Une voisine vient manifester sa sympathie dès que pointe le jour, lundi. « Je suis ravie, confie-t-elle, car la Cogedim avait chassé les locataires et l'école, malgré les pétitions du quartier. »

Pour les militants et les sans-logis, les priorités de la première journée sont, bien sûr, l'ouverture attendue des négociations, mais aussi, plus concrètement, le rétablissement de l'eau, de l'électricité et du chauffage. Tout cela dans une ambiance de solidarité qui fait dire à Larbi, sans-abri parmi d'autres, que « c'est peut-être vrai qu'on est tous des frères ! »

Alain HERTOGHE

Un pavé dans la campagne présidentielle

Reçu dimanche en fin d'après-midi à Matignon, l'abbé Pierre en est sorti avec un engagement du premier ministre : les familles qui venaient de s'installer rue du Dragon n'en seraient pas délogées par la police.

Cette bonne nouvelle pour ces 126 personnes désormais moins mal logées réjouira plus largement tous ceux que l'exclusion, et son cortège de douleurs, indignent. Pas d'intégration sociale possible sans logement : ce postulat de base est en train de gagner du terrain, grâce notamment à la médiatisation qu'assurent les interventions répétées de l'abbé Pierre sur cette question précise. On peut imaginer assez facilement comment le dossier de l'occupation sauvage de l'immeuble de la rue du Dragon se serait élos si l'abbé n'avait pas fait le voyage hélicoptère depuis sa retraite normande. Et si l'immeuble choisi par les « squatters » n'avait pas été la propriété de la Cogedim, au centre d'une affaire de fausses factures liée au financement du Parti républicain.

Sans méconnaître le combat ancien et quotidien de milliers d'autres personnes pour lutter contre l'exclusion, il faut bien reconnaître que les interventions de l'abbé ont joué un rôle essentiel dans la prise en compte par les responsables politiques de l'ampleur et de la



Édouard Balladur promettant à l'abbé Pierre de ne pas faire expulser les squatters par la police. (Photo AFP.)

gravité du phénomène. A tel point que ce drame est devenu, dans la recherche des remèdes à y apporter, un des thèmes forts de la campagne présidentielle.

Hors des partis traditionnellement attentifs à ces questions, tel le PCF, c'est à Jacques Chirac que revient le mérite d'avoir contribué à ouvrir ce débat dès les lendemains du référendum sur Maastricht. Non sans contradictions d'ailleurs avec sa gestion, si on en juge par la politique du logement menée depuis qu'il est maire de Paris.

Mais, à vrai dire, Jacques Chirac ne sera pas le seul à devoir réévaluer ses actes à la lumière de ses discours. D'Édouard Balladur à Raymond Barre en passant par Henri Emmanuelli, chacun s'emploie désormais à vouloir faire de ce combat contre l'exclusion une bataille centrale. Au-delà de la nécessaire générosité, c'est bien entendu une question de droit, donc de lois. Une question politique.

François ERNENWEIN

Cogedim au centre des « affaires »

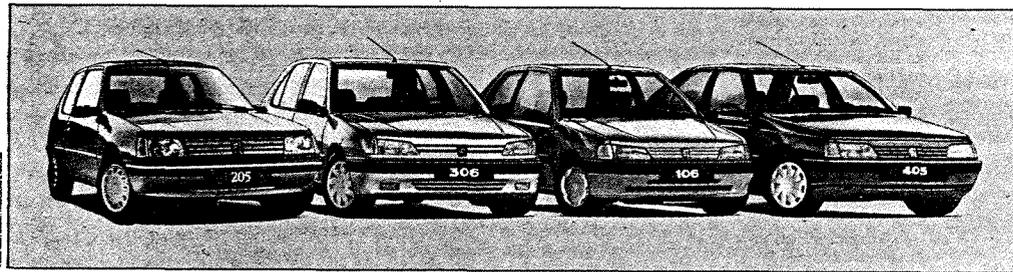
m a beaucoup fait parler d'elle ces années, et plus récemment de son PDG, Michel Maurer. Créé à Paris en 1963, avait fondé en 1963 et l'avait développée jusqu'à première société immobilière d'Île-de-France en 1990, la Cogedim avait réalisé affaires record de 5,5 milliards de liés un bénéfice de 200 millions. née exceptionnelle avait aussi ébut de ses difficultés financières

(Paribas détient 55 % du capital) pour un plan de sauvetage de 1,6 milliard de francs.

Parallèlement, Michel Maurer avait été inculpé en novembre 1990 pour usage de faux et escroquerie à la TVA dans une affaire de fausses factures. Incarcéré une dizaine de jours, il avait été ensuite condamné en avril 1992 à 1 million de francs d'amende et un an de prison avec sursis. En octobre 1994, il avait à nouveau été temporairement incarcéré dans le cadre de l'affaire du financement du Parti républicain. Paribas, qui avait toujours soutenu le PDG, l'a, cette fois-ci, incité au départ.

la récession de l'immobilier, la it dû faire appel à ses actionnaires

CHEZ PEUGEOT C'EST TOUS LES JOURS NOËL JUSQU'AU 31 DECEMBRE.



ECONOMISEZ JUSQU'À 15 000 F TTC*



On	7 000 F TTC de reprise* de votre ancien	5 000 F TTC de reprise* de votre ancien	10 000 F TTC de reprise* de votre ancien
pourrait	véhicule pour toute commande d'une	véhicule pour toute commande d'une	véhicule pour toute commande d'une
croire	Peugeot 106 ou 205 neuve, cumulable	Peugeot 306 neuve, cumulable	Peugeot 405 neuve, cumulable
que le Père Noël s'appelle Peugeot.	avec l'aide de l'Etat de 5 000 F TTC**.	avec l'aide de l'Etat de 5 000 F TTC**.	avec l'aide de l'Etat de 5 000 F TTC**.

* Offre de reprise, proposée dans le Réseau Peugeot affichant l'opération, réservée aux personnes physiques, carte grise à votre nom depuis 6 mois, jusqu'au 31 décembre 1994 et non cumulable avec les autres offres proposées par le Réseau Peugeot sur la même période. ** Pour tous VP et VUL immatriculés en France, au nom de l'acheteur, roulant et en règle (carte grise, vignette et assurance valides) au jour de la commande.

U PEUGEOT





foi et l'Église

oyants, mais
atiquants

Figaro-Sofres, la religion catholique
de 68 % des personnes interrogées,
croire au Paradis (42 %) qu'à l'Enfer (26 %)

sent athées, 66 % affir-
ment croire en Dieu, ce
pourcentage atteignant
% chez les catholiques
pratiquants.

En matière de pratique
religieuse, si 91 % des ca-
tholiques pratiquants régu-
liers sont allés à la messe
cours des douze derniers
mois, seuls 45 % des catho-
liques et 35 % des Français
assistés à un office au
cours de la même période.
% des Français se consi-
dent aujourd'hui comme
ou assez pratiquants.
% des Français rem-
nant à l'Église
autoriser le mariage des

prêtres et 69 % sont favo-
rables à ce que des femmes
soient ordonnées.

● Au chapitre des
croyances, si 44 % des
Français croient à la Vie
éternelle, 53 % à la Résur-
rection du Christ, 42 % au
Paradis, seuls 26 % d'entre
eux croient à l'Enfer.

● Parmi les personnages
de la Bible préférés des
Français, Jésus arrive net-
tement en tête avec 54 %. Il
devance la Vierge Marie
(40 %), Joseph (26 %),
Moïse (22 %) et Ève (15 %).

(Le commentaire
de Charles REBOIS,
page 10)

Balladur-Chirac :
la surenchère sociale



Même installés dans le dénuement, ces Africains ont voulu rappeler à leurs enfants que Noël, c'était dans quelques jours.
(Photo Martine Archambault/Le Figaro.)

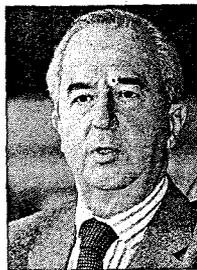
Les exclus au cœur du débat

Le maire Paris décidé à réquisitionner les logements vacants de la capitale ;
le premier ministre veut « remédier à l'exclusion et à la pauvreté ».

Les sans-logis ont fait,
sous la protection de l'abbé
Pierre, une entrée fracas-
sante dans le débat politique,
avec leur occupation, di-
manche, d'un immeuble pari-
sien de St-Germain-des-
Prés.

● Jacques Chirac a, sur
TF1, annoncé son intention
d'engager « sur-le-champ »
une procédure de réquisition
des logements inoccupés de
la capitale appartenant à de
grands groupes financiers.
Le maire de Paris a précisé
que les petits propriétaires
ne seraient « en aucun cas »
concernés par cette mesure.

● Reste cependant à ré-
gler un point de droit admi-
nistratif : la procédure de ré-
quisition est-elle de la
compétence du maire de Pa-
ris ou du préfet ? Question à
laquelle ni l'Hôtel de Ville ni
la préfecture n'étaient en
mesure de répondre hier
soir.



Edouard Balladur.
(Photo J.-C. Marmara/Le Figaro.)



Jacques Chirac.
(Photo J.-C. Marmara/Le Figaro.)

● Selon une étude de l'in-
see réalisée en 1990, Paris
compterait environ 118 000
logements vides.

● Edouard Balladur, en dé-
placement en Seine-et-
Marne, a marqué l'intérêt
qu'il porte à la politique de la
ville, qui « vise à remédier à
l'exclusion et à la pauvreté ».

● Il y a en France quelque 5
millions de personnes mar-
ginalisées par la pauvreté et
en particulier 10 % de SDF
parmi les bénéficiaires du
RMI. Beaucoup, soutenus
par des associations comme
Droit au logement, en vien-
nent à squatter des loge-
ments vides.

● Dans une tribune intitulée
« la force et la justice », pu-
bliée par Le Monde, le chef
du gouvernement a précisé
ses projets économiques et
sociaux. Il souhaite notam-
ment que la France « passe
avec elle-même, au prin-
temps 1995, un véritable
engagement collectif » en fa-
veur de l'emploi.

● Dans une lettre adressée
hier aux parlementaires, le
premier ministre écrit : « Ces
deux premières années (de
son séjour à Matignon) ont
été bien employées ; per-
sonne ne peut contester de
bonne foi la réalité des pro-
grès accomplis. »

(Les articles
d'Alexandrine BOUILLET,
Jacques FLEURY,
Anne FULDA,
Thierry PORTES,
Françoise VARENNE,
Véziane de VEZINS,
et le commentaire
d'Ivan RIQUFOL,
pages 5, 6, 8 et 22)



paies : droit
ix Européens

ion européenne pourront aussi
ux dès 1996 ont décidé les Douze.

rangères des Douze
idé hier à Bruxelles.
application du traité
stricht, les législa-
tionales devront être
s d'ici au 1^{er} janvier

lers municipaux étrangers
ne pourront pas être
« grands électeurs » pour la
désignation des sénateurs.
Le Luxembourg et la Bel-
gique ont obtenu des déro-
gations particulières.

ance, les conseil- (Page 7)

DU JOUR (12) ■ COURSES (13) ■ CULTURE (26) ■
ÉCONOMIE, pages I à IV, pages VI à XIII et page XV) ■
MÉTÉOROLOGIE (28) ■ MOTS CROISÉS (13) ■
TÉLÉVISION (18 à 20 et 26 et LE FIGARO ÉCO-
NOMIE) ■ PROGRAMMES SPECTACLES (25) ■ PROGRAMMES TÉLÉ-
VISION (27) ■ SPECTACLES (24) ■ VIE AU FÉMININ (15 à 17)
ONALE (3 à 5) ■ VIE POLITIQUE (5 à 7) ■ VIE SCIEN-
TIQUE (LE FIGARO ÉCONOMIE, page X).

CAVALIER SEUL

Enfin !

AINSI, le magazine
« Time » a décerné sa
couronne d'homme de
l'année à Jean-Paul II pour
« sa force de conviction et
d'entraînement ». Les opi-
nions publiques du monde
entier, je veux dire les
simples fidèles, avaient mes-
uré la stature exception-
nelle du nouveau Pape dès
le premier jour de son avè-
nement. Les milieux intellec-
tuels ont le discernement
moins prompt. Il leur a fallu
cinq ans, par exemple,
pour s'apercevoir que Sta-
line n'était pas une petite
sœur de Saint-Vincent-de-
Paul. Longtemps ils auront
regardé Jean-Paul II d'un
œil aussi dénué de symp-
thie que de compréhension.
Il semble qu'ils reviennent
aujourd'hui à de meilleurs
sentiments à son égard. Il ne
leur aura fallu que seize ans
de réflexion pour cela. Seize
ans seulement ! C'est un mi-
racle que l'on portera au
crédit du Pape.

André FROSSARD

Advertisement for Van Cleef & Arpels jewelry. Includes images of a brooch, a ring, and earrings with prices. Text: Broche or, brillants, corail et agate 26 000 F; Bague or et corail 10 000 F; Motifs d'oreilles or, brillants et corail 19 700 F. Van Cleef & Arpels logo and signature. Text: "Il est des signatures auxquelles on tient".

Tchétchénie

Les Russes font une
percée sur Grozny.

(Les dépêches
d'Irina de CHIKOFF
et Isabelle LASSERRE,
page 4)

Arreckx

Nouvelle demande de
mise en liberté du sé-
nateur.

(L'article de
Jean-Alphonse RICHARD,
page 9)

Automobile

Rolls-Royce choisit
BMW pour les mo-
teurs de ses nouveaux
modèles.

(Le FIGARO économie,
page VIII)

IVAN
RIOUFOLLa
révolution
des esprits

Aider les pauvres. Le thème sera au centre des débats pour l'élection présidentielle. Jusque-là, l'idée flottait dans les états-majors. Mais les discours en rodage ont été rattrapés par l'urgence des réalités.

Signe des temps ? C'est un religieux qui a lancé, cette semaine, la campagne électorale. En invitant des sans-abris à investir, dimanche dernier, un immeuble désaffecté de Paris, l'abbé Pierre a été fidèle à son combat. Sa généreuse provocation a été politiquement payante.

L'air, il est vrai, était devenu vicié. La multiplication des « affaires » et le culte des fortunes rapides ont fait de l'argent une pesante référence. Désormais, la richesse fascine moins. Elle ne suffit plus, en tout cas, à asseoir un pouvoir. Et les élus ont, semble-t-il, compris cette évolution vertueuse de l'opinion. Aujourd'hui, la réussite impressionne moins que l'exclusion. La charité est à redécouvrir.

Les tabous
violés

C'est cette attente nouvelle que les futurs candidats vont exploiter. Et, dès hier, Jacques Chirac n'a pas hésité à franchir le pas. En annonçant son intention de réquisitionner, sur la capitale, des logements vides appartenant « à de grands groupes financiers », le maire de Paris a choisi délibérément de violer les tabous de la propriété privée et du capital. Face à la logique de la spéculation, il s'est placé ouvertement sur le terrain de la solidarité. Le chan-

Alors que Jacques Chirac propose de réquisitionner sur Paris des immeubles vacants

Mobilisation pour les sans-abris

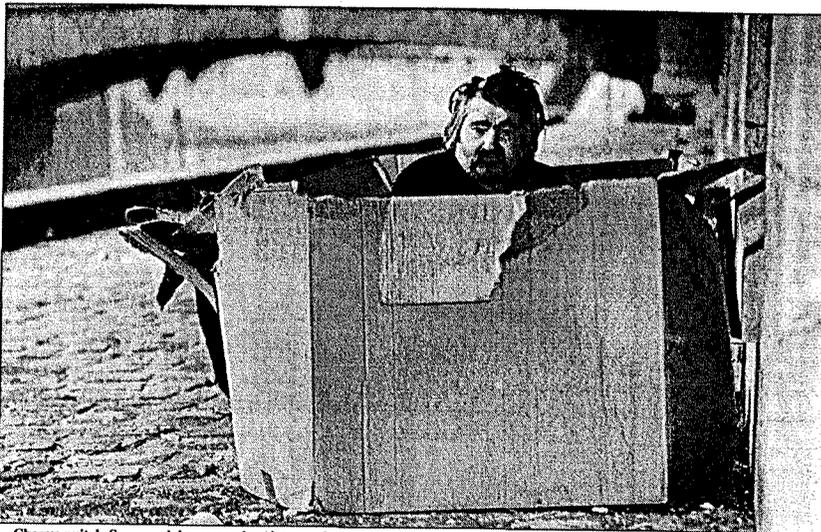
« Le « quart-monde » est devenu en France une réalité telle que des solutions nouvelles sont constamment à inventer.

« C'est une très bonne surprise, en tout cas on ne l'attendait pas si rapidement ! » Le président de Droit au logement, dont l'association encadre 118 sans-logis qui squattent depuis dix ans un immeuble parisien de la rue du Dragon, n'en revient pas. Après la surprise de voir l'abbé Pierre accompagné chez lui dans une voiture de Maitillon avec promesse du premier ministre de ne pas faire déloger les rebelles par la police, Jacques Chirac a annoncé hier sur TF 1 une mesure qui a même pris de cours certains de ses collaborateurs : la réquisition de logements vides appartenant à des sociétés privées pour y abriter les plus démunis.

La soudaine décision du maire de Paris dans une « situation aujourd'hui (qui) n'est pas supportable » l'a conduit à argumenter en des termes que ne peut démentir l'apôtre des pauvres depuis plus de quarante ans. « Il y a à Paris un très grand nombre de logements ou bureaux qui appartiennent à des grands groupes financiers, des banques, des marchands de biens et qui, pour des raisons qui sont liées à une approche spéculative des choses, sont vides », a lancé le fondateur du parti gaulliste. En insistant : « Cette situation est provocante, et il doit y être mis un terme. »

Les moins enclins à croire aux miracles verront dans la sainte colère de l'abbé Pierre des conséquences historiques : l'ordonnance de 1945 prise par le général de Gaulle autorisant la réquisition des logements vides était restée jusqu'ici pratiquement lettre morte. « La situation n'était pas aussi dramatique », a expliqué Jacques Chirac.

Dans un style plus sobre, le ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville avait battu sa coulpe une heure avant l'intervention du maire de Paris en utilisant des mots similaires : « C'est une situation inacceptable, il faut trou-



Chaque nuit, le Samu social ramasse dans les rues de la capitale près de 150 SDF pour les conduire dans les centres d'hébergement.

(Photo Charles Plateau/Reuters.)

ver des solutions. » Le plan anti-exclusion présenté en octobre par le gouvernement comportait un volet « logement » avec des mesures visant à créer environ 20 000 logements sociaux. Plaidant : « Nous avons tout de même fait certaines choses, mais je ne crois pas qu'on ait assez fait ». Simone Veil a déclaré « comprendre » le « cri de révolte » de l'abbé Pierre et des sans-abris, et s'est engagée : « Je verrai avec le ministre du Logement, Hervé de Charrette, s'il n'est pas possible de réunir systématiquement les grands propriétaires immobiliers et les institutionnels pour faire un recensement très sérieux des locaux occupés. »

Les réquisitions promises par Jacques Chirac devraient lui enlever cette peine à Paris.

L'ordonnance du 11 octobre 1945 prise par le général de Gaulle après la Libération parlait du principe, selon son interprète, que la propriété privée est inviolable mais « limitée lorsque l'utilité publique l'exige ». Les réquisitions ne portent pas atteinte à ce droit dans son principe, mais uniquement en ce qui concerne l'usufruit du bien.

Utilité publique

La Cogédim, propriétaire de l'immeuble de la rue du Dragon, s'est pour sa part contentée de communiquer brièvement hier qu'elle « avait décidé de prendre les mesures conservatoires que prendrait tout propriétaire dans cette situation ».

« L'utilité publique », in-

mettre au point un système de comptage afin à déceler les plus délaissés.

On ne peut cependant pas dire que rien n'a été fait pour le « quart-monde ». Mais de la création du Samu social parisien l'hiver dernier à la mise en place du Conseil national contre la pauvreté et l'exclusion le printemps suivant, sans compter le plan d'urgence de Simone Veil pour les sans-abris, les pouvoirs publics semblent expédier les affaires courantes, sans perspective globale. L'inauguration en novembre 1993 de la première « boutique de solidarité », rue Bichat à Paris, avait été le théâtre d'une polémique entre l'« apôtre des pauvres » et les représentants du gouvernement. Le fondateur d'Emmaüs, évoquant l'expulsion, l'été pré-

cedent, d'une vingtaine de familles d'un squat de l'avenue René-Coty, s'était violemment insurgé contre un projet de loi proposé par le député CDS Claude Goasguen, visant à sanctionner pénalement les squatters.

Période propice

D'autres incidents ont périodiquement depuis remis à la une les problèmes de logement en France.

En décembre 1993, un campement de sans-abris avait longuement occupé le trottoir devant le ministère des Af-

aires sociales de la Ville de Paris. Les mêmes causes n'entraînant pas les mêmes effets — peut-être en raison du calendrier —, les « squatters », qui stigmatisaient « le refus systématique du préfet de Paris » de prendre en compte les demandes d'attribution d'office des locaux libres, s'étaient alors vus évacués par la police.

Hier, l'association « ATD quart-monde » lançait une pétition nationale pour exiger des candidats à la présidentielle qu'ils s'engagent sur une « loi programme contre la grande pauvreté ». S'engouffrant dans

Soutien du docteur Emmanuelli

Le docteur Xavier Emmanuelli, initiateur et responsable du « Samu social » mis en place à Paris le 15 décembre 1993, applaudit des deux mains l'initiative de Jacques Chirac visant à réquisitionner les logements vides : « C'est l'amorce d'un grand changement. J'approuve à 100 % ! On ne peut rien faire tant que des personnes vivent dans la rue. Mettre à l'abri les démunis fait partie des cinq priorités. Ensuite, il faudra se préoccuper de l'accès à l'eau et aux soins dans les hôpitaux puis aussi de leur légitimité pour qu'ils aient l'impression d'exister aux yeux de leurs concitoyens. » Chaque nuit, le Samu social ramasse dans les rues de la capitale près de 150 SDF pour les conduire dans les centres d'hébergement. Le Dr Emmanuelli est ravi que l'on s'intéresse enfin à l'abri d'urgence et pas seulement à la distribution de nourriture.

Même enthousiasme pour Jean-Baptiste Eyraud, président de Droit au logement : « C'est une très bonne surprise. On ne l'attendait pas aussi rapidement. Maintenant, c'est au ministre de l'intérieur Charles Pasqua de donner l'ordre aux préfets de région de mettre en place la loi de réquisition. » F. L.

faire sociales avant d'être délogé par les forces de l'ordre. La mairie des Lilas (Seine-St-Denis) faisait durant la même période de la résistance contre la reprise d'un hôtel par l'Armée du salut dans le cadre de la campagne « Paris-solidarité-hiver ». En mai dernier, un immeuble de la Banque de France à Paris était occupé, toujours sous l'égide de DAL.

Il y a un mois, une centaine de personnes occupaient les locaux du service de demande

la période propice pré-électorales, les associations joignent quitta ou double et espèrent récolter plus que des promesses.

Véziane de VÉZINS

(1) Selon le Centre d'études des revenus et des coûts (Cerc).
(2) Du 25.10.94.

Lire également
nos informations
pages 5 et 22

La neige vue de Paris

L'N'Y EN AVAIT PAS HIER, il n'y en a pas ce matin, peut-être y en aura-t-il demain ? Le mystère reste entier et le suspense insoutenable au fil des jours. De quoi s'agit-il ? De la neige, bien sûr. Dès le début supposé de la saison, la télévision n'épargne rien au Parisien des affres des professionnels du tourisme montagnard. Que l'on se branche sur France 2 ou TF1, on se croit toujours sur France 3-Grenoble.

Les saisonniers seront-ils débâchés avant même d'être embauchés ? Les vendeurs de skis vont-ils vendre des skis ou auront-ils à se convertir dans les patins à roulettes ? Au bar de l'hôtel, sur le front de la fondue savoyarde et du grog, ça donne quoi ? C'est pizza et pasta ? Enfer et damnation ! Et puis, parlons enfin des canons à neige.

Voulez-vous savoir pourquoi ils ont l'air ridicules ces canons impuissants, le nez en l'air dans les verts pâturages alpestres ? Non... Ça ne vous intéresse pas ? Tant pis. Les canons à neige sont communicatifs de la station va vous l'expliquer quand même.

En deux mots : il fait trop chaud pour qu'il y ait de la neige naturelle et il ne fait pas assez froid pour que les canons fabriquent de l'artificielle, les deux phénomènes étant liés, puisque, en montagne, moins il fait chaud, plus il fait froid.

Pas un mot de compassion pour les petits Parisiens

A PARTIR DE QUELLE DATE la neige sera-t-elle considérée comme perdue ? Réponse : on n'y est pas encore. Soulagement. Mais, attention, si ça continue, elle le sera. Accablément. Les gens du Midi, puisant'ou vent, l'année dernière, à la même époque, c'était comment ? C'était la même chose. Et ça s'est terminé ? Paréil.

C'est-à-dire ? Au début, il n'y en avait pas mais après il y en a eu de la neige. Car, il faut que vous le sachiez, en montagne, c'est comme ça : avant que la neige tombe, elle ne tombe pas. Dans tout cela, vous l'avez remarqué, pas un mot de compassion pour les petits Parisiens qui aimeraient bien pouvoir se lancer des boules de neige plus d'une fois l'année.

Le maire veut réquisitionner des appartements

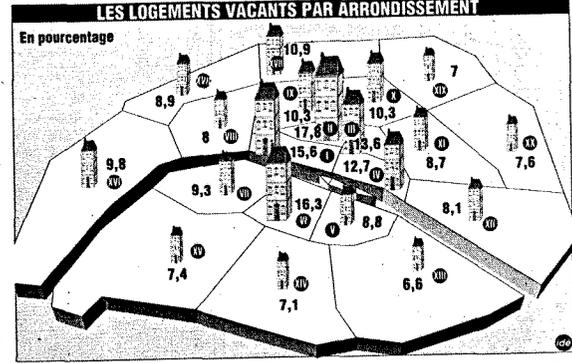
Seuls les biens vacants appartenant à de grands groupes financiers sont visés. Mais la procédure reste floue.

Jacques Chirac a décidé d'engager « sur-le-champ » une procédure de réquisition de certains logements appartenant à des grands groupes financiers et qui demeurent inoccupés pour des raisons, selon lui, « liées à une approche spéculative des choses » ainsi que le lui permet, théoriquement, une ordonnance de 1945 prise par le général de Gaulle. A l'époque, cette initiative était étroitement liée aux problèmes de logement que connaissait la France après l'Occupation. Elle n'a jamais été appliquée depuis.

« Le nombre de gens qui n'ont pas de logement et qui vivent dans la rue va aujourd'hui croître et cette situation n'est pas supportable. D'autre part, de très nombreux locaux, logements ou bureaux, qui appartiennent à de grands groupes financiers, des banques ou des gros marchands de biens, restent vacants parce qu'on attend une meilleure conjonction économique. Cette situation est, en quelque sorte, provocante et, donc, il doit y être mis un terme. De ce point de vue, l'abbé Pierre a raison », a précisé le maire de Paris en annonçant que Jean Tibéri, son premier adjoint, devait réunir, dans l'après-midi, les acteurs sociaux et les experts compétents pour engager la procédure de réquisition. Et en précisant bien qu'il ne s'agissait « en aucun cas » de réquisitionner les biens immobiliers vacants des petits propriétaires.

Préfecture

Un projet de loi, reste encore un peu flou : cette procédure est-elle de la compétence du maire de Paris ou du préfet ? L'ordonnance de 1945 s'adressait aux préfets, qui pouvaient agir après avis du maire. « Sauf dans l'ancien département de la Seine », où rien n'est prévu. De plus, la Ville de Paris n'ayant un maire élu que depuis 1977, la question se pose. Une question à laquelle, pour l'instant, ni à la Préfecture de Paris, ni à la Mairie, puisant'ou vent, l'année dernière, à la même époque, c'était comment ? C'était la même chose. Et ça s'est terminé ? Paréil.



Le dernier recensement des logements vides par arrondissement a été dressé en 1990 par l'Insee. Par ailleurs, au 1^{er} septembre 1994, la capitale comptait 1,4 million de mètres carrés de bureaux vacants.

faire face à un phénomène nouveau : l'afflux de plus en plus massif de sans-domicile-fixe et de titulaires du RMI dans la capitale (qui compte actuellement environ 20 000 SDF et 50 000 RMIistes).

« Bien sûr, explique Jacques Chirac, ils viennent de tous les coins de France parce qu'ils sont, ici, traités un peu mieux, ou un peu moins mal

qu'ailleurs ; mais le résultat est que nous avons à faire face, à Paris, à un problème un peu plus grave qu'ailleurs. »

Contrairement à une légende que tentent d'accréditer certaines associations, les logements vacants de la capitale n'appartiennent en majorité, non pas à la Ville de Paris, mais à des propriétaires privés. Selon les diverses études ou en-

quêtes (recensement de 1990 ou enquête de l'Insee), le nombre de logements vides dans la capitale tourne autour de 118 000, environ 9 % du parc total de logements parisiens (1,3 million). En ce qui concerne les logements sociaux, l'office d'HLM de la Ville de Paris (OPLM), qui gère à lui seul 85 000 logements sociaux intra-muros, est, de loin, l'orga-

La vie s'organise rue du Dragon

On ne s'essuie pas les pieds avant d'entrer au 7, rue du Dragon. On enjambe les gravats : dimanche par une vingtaine de familles, sans abri ou mal logées. Ou haut de ses cinq ans, il explore crânement les moindres recoins du 5^e étage : parois défoncées, baignoires crasseuses et couloirs sans fin. Il n'en était hier qu'à ses premières aventures : la façade de briques abrite, en plein Saint-Germain-des-Près, plus de 9 600 m², selon l'association Droit au logement (DAL).

A dire vrai, Demba est déçu : trop d'espaces vides à son goût. Il craint les « étolles d'araignées » qui ont élu domicile au plafond. Et puis, il y a le froid. Malgré le matelas jeté à même le sol et les couvertures, le bâtiment reste glacial pendant la nuit : au mur, les radiateurs narguent les occupants. Au visiteur, Demba propose de partager son jeu : la construction d'une maison grâce à trois morceaux de carton retrouvés dans l'appartement. Une baraque de fortune dans un trou qui n'a quitté du côté de Belleville. Depuis le hall d'entrée, un ancien parking, la vie s'organise, à commencer par le déblaiement des parties communes. Hier, les quelques 120 occupants disposaient déjà d'eau froide à volonté. Quant à l'électricité, le DAL espérait la rétablir en fin de journée. Les gamins, eux, avaient quartier libre dans la cour de récréation

voisine, celle de l'ancienne école catholique, le Cours Désir. Dans les environs, la solidarité joue à plein. Un commerçant a déposé un sapin de Noël devant l'entrée. Une voisine, Danosée, « bon chic bon genre », se promène entre les gravats pour remettre une enveloppe à des enfants. A l'extérieur, sous la bannière « Droits devant », qui masque la porte d'entrée, des habitants signent une pétition. Mais cette action spectaculaire ne va pas sans grincements de dents. Ainsi, les commerçants de la rue du Dragon ont manqué leur dernier grand rendez-vous dominical de l'année avec la clientèle pour cause de manifestation.

Les acheteurs potentiels ont dû rebrousser chemin alors que la rue se fait « de moins en moins commerciale ». Plus loin, un restaurateur s'inquiète des conséquences de cette « intrusion » sur sa clientèle. Hier, l'opération suscitait bon nombre de réactions chez les Parisiens. « Cette réquisition me choque un peu, confie Denise. Il me paraît énorme que des particuliers s'arrogent le droit de s'installer chez les autres. » La plupart s'accorderait sur un point : l'attitude des hommes politiques qu'ils jugent sévèrement. « Aujourd'hui, le premier ministre respout l'abbé Pierre car nous sommes en période d'élection, mais demain ? »

E. P. et T. B.

nisme le plus important. Il ne compte actuellement que 175 logements libres dans la capitale, inoccupés depuis plus de trois mois. Une vingtaine de ces logements sont situés dans des fêtes de l'Opac (à cheval sur les XIX^e et XX^e arrondissements). Les autres sont disséminés dans les onze autres antennes de Paris, avec un minimum pour l'antenne Ouest (à cheval sur une partie du XV^e et le XVI^e).

« De plus, nous faisons un gros effort de mise en chantier de logements neufs, déclare Yves Laffoucrière, directeur de l'Opac. De 1990 à 1993, nous mettions en chantier 700 appartements par an. En 1994, nous avons obtenu une vigoureuse relance avec 1 100 mises en chantier et en 1995 nous construirons 1 300 logements neufs. »

Compte tenu de la durée de la construction, un logement mis en chantier est un logement qui sera livrable dix-huit mois plus tard.

L'Opac procède, chaque année, à 4 500 attributions de logements. La commission d'attribution des logements se réunit deux fois par mois. Elle est composée de représentants de l'Etat, de la Ville de Paris, des syndicats de locataires, de la Caisse d'allocations familiales. Certaines instances, comme la Ville de Paris, la Préfecture, la Caisse d'allocations familiales, les collecteurs du 1 % patronal, sont des « attributaires réservataires », c'est-à-dire qu'ils sont habilités à proposer des candidats présélectionnés par eux.

Entre le moment où un appartement est attribué, et le moment où le locataire entre dans les murs, il peut se passer plusieurs semaines, ne serait-ce que parce que beaucoup de candidats, après visite, refusent l'appartement proposé. Il faut donc remettre le logement en attribution et en proposer un autre : pour 4 500 contrats signés par an, l'Opac émet environ 6 500 propositions de logements. Ces attermolements, qu'ils viennent des demandeurs potentiels ou des attributaires réservataires, ralentissent une procédure déjà longue.

L'Opac, à lui seul, loge 300 000 Parisiens en logement social. Une population qui pourrait presque occuper à elle seule toute la ville de Nice (338 000 hectares).

Françoise VARENNE

Lire aussi nos informations en pages 5 et 8.

Une victoire pour le DAL

L'association Droit au logement milite depuis sa fondation pour l'application de l'ordonnance gaulliste sur les réquisitions.

De leur première opération, square de la Réunion à l'occupation lancée dimanche, rue du Dragon, les militants de Droit au logement (DAL) n'ont cessé de perfectionner leur méthode. Pas de grands discours, mais des actions au cas par cas, spectaculaires et médiatiques de préférence.

Leurs réquisitions sauvent des logements, couvertes par les caméras de la télévision et cautionnées par des personnalités comme le généticien Albert Jacquard, parient pour eux. La bande active de l'abbé Pierre fait le reste. Emmaüs ne lésine pas sur les moyens pour les aider : hier, c'est en hélicoptère que l'abbé est arrivé de sa retraite de Seine-Maritime.

Adresse symbolique

Le DAL n'aurait pas pu lui payer le voyage. La subvention annuelle de 150 000 francs que lui accorde l'Etat ne suffit pas à diminuer l'unique permanent de l'association, les CES (contrats emploi-solidarité) qui se succèdent pour l'aider et les avocats qui assurent une assistance juridique aux demandeurs de logement.

Après quatre années de lutte, le DAL a attendu dimanche, au 7, rue du Dragon, son cœur de cible : le VI^e arrondissement de Paris et la Cogedim, une société immobilière de premier plan, actuellement au centre d'une affaire de fausses factures. Une adresse et un objectif symboliques. « Nous ne nous attaquons jamais à de petits propriétaires, rappelle, dimanche, Annie Pourre, une militante, mais à de gros promoteurs ou à des institutionnels, comme les banques qui

disposent d'un parc immobilier considérable, en partie inoccupé. Nos réquisitions visent toujours des immeubles vides, depuis plusieurs années. La rue du Dragon est notre plus belle opération. »

L'aventure a commencé au printemps 1990, sur le fameux square de la Réunion (XX^e), occupé par 48 familles, abritées sous des tentes et soutenues par 70 associations, dont celle de l'abbé Pierre. Une poignée de militants, issue de la mouvance alternative et écologiste, fonde le mouvement pour le Droit au logement.

Il prend lui-même l'initiative des opérations, dirigées contre des propriétaires institutionnels (l'Etat, la Ville, la Banque de France, EDF-GDF) jusqu'en juillet dernier. A cette date, pour la première fois, il « réquisitionne » des bâtiments appartenant à une société non institutionnelle, la Copra, rue du Moulin-de-la-Pointe (XII^e).

Les militants, qui ont su attirer la bienveillance de l'opinion, interpellent inlassablement les pouvoirs publics en demandant l'application d'une ordonnance du général de Gaulle (voir ci-contre). Pour prévenir d'éventuels procès politiques, le DAL impose à ses 4 000 adhérents-demandeurs de logement d'être inscrits auprès de l'office HLM de Paris.

Le DAL veut réaliser rue du Dragon le projet « Droits devant », « un lieu de solidarité active où seront développés les échanges de savoirs pour la défense des droits aujourd'hui battus ». En étendant le champ de ses revendications, le mouvement s'affirme comme une alternative aux partis politiques traditionnels.

Françoise DARGENT

LA JOURNÉE

Aujourd'hui
Mardi : Saint-Abraham
35^e rue de l'année

LE MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ.
Présentation des André, mécènes et collectionneurs d'œuvres des XVII^e et XVIII^e siècles, dans les grands appartements. 14 h 30 : r.v. devant le 158, boulevard Haussmann. Durée : 1 h 30 ; 50 F (Musée Jacquemart-André).

LES SALES SOUTERRAINES. La découverte des égouts de la capitale. 14 h 30 : r.v. angle avenue Bosquet et rue Cognacq-Jay. Durée : 1 h 30 ; 60 F (Conférences 55, Rue de Valenciennes).

PASSAGES PARISIENS. Les passages couverts du faubourg Montmartre, et leur décor de Noël. 15 heures : r.v. 31, rue du Faubourg.

LA SORBONNE. Histoire de l'université du collège de Robert de Sorbon aux reconstructions de Mendel. 14 h 30 : r.v. 47, rue des Écoles. Tél. 44 61 21 69 le matin pour confirmation.

LE MARAIS ARISTOCRATIQUE. Le quartier du XVII^e siècle et ses hôtels. 15 heures : r.v. devant la place des Voies, 15 heures : r.v. dans le court de l'hôtel de Ville, 62, rue Saint-Antoine.

LE MUSÉE COGNACQ-JAY. Les collections de mobilier du XVIII^e siècle, dans l'hôtel Donon. 15 heures : r.v. 8, rue Etievry (places limitées). Tél. 44 61 21 70. Durée : 1 h 30 ; 35 F.

PASSAGES PARISIENS. Les passages couverts du faubourg Montmartre, et leur décor de Noël. 15 heures : r.v. 31, rue du Faubourg.

Trois cents des plus beaux objets d'or-

Chirac illuminé par l'abbé Pierre

■ Après l'occupation d'un immeuble de la Cogedim, le maire de Paris propose de réquisitionner les logements vacants gérés par les banques et les compagnies d'assurances ■ Cette initiative apparaît comme une tentative d'OPA sur un électorat de gauche laissé

en jachère par les défections de Delors et de Tapie ■ Selon le député RPR André Périssol, le programme de son parti donne une large place au logement social ■ Et Edouard Balladur développe le volet économique et social de son programme.....Pages 4, 5 et 10

SPECIAL. 1 F pour la liberté de la presse en Algérie. 8 pages centrales

ALGERIE

LA PAROLE AUX JOURNALISTES BAÏLLONNES

L'état. Censures, journaux suspendus, rédactions terrorisées : l'Algérie d'aujourd'hui est une injure à la liberté d'expression. Des journalistes meurent sous les balles des groupes armés islamistes, d'autres sont bâillonnés par le pouvoir militaire.

Pour lancer ce cri d'alarme, « InfoMatin » s'est associé à Reporters sans frontières. Notre objectif est double. D'abord montrer que l'avenir de l'Algérie passe par une reprise du dialogue si chacun retrouve le moyen de s'exprimer ; ensuite démontrer que des signatures, actuellement en conflit ouvert, peuvent cohabiter en un débat pluraliste. C'est une première. C'est aussi un message d'espoir. Pour chaque journal acheté, 1 F sera reversé pour défendre la liberté de la presse en Algérie.

Marc Jézégabel

Espagne : 110 ptas. Belgique : 30 FB. Canada : 1,25 \$ Can.
Gabon : 550 CFA. G-B : 0,70 £. Grèce : 200 DR. Guadeloupe :
6 FF. Guyane : 6 FF. Italie : 1 400 L. Maroc : 6 DH. Martinique :
6FF. Réunion : 6 FF. Suisse : 1 FS. Tunisie : 600 MT.

M 0153 - 1220 - 3.00 F



La foule aux obsèques de Said Mekbel, le rédacteur en chef du Matin, assassiné le 3 décembre 1994.

CE NUMERO COMPREND EN ENCADRE CENTRAL UN CAHIER ALGERIE. PHOTO DE LA VIE.

Pour Chirac, le droit au logement

■ Coup de théâtre après l'occupation de l'immeuble de la Cogedim : le maire de Paris propose la réquisition

■ Celle-ci devrait concerner les immeubles de logements et de bureaux vacants appartenant à des groupes financiers

LIFTING
La politique a horreur du vide. A force de laisser Chirac en roue libre, ses concurrents ont pris bien des risques inutiles. Au moment où la gauche ne parvient pas à départager des héritiers placés en indivision devant le capital Delors, le maire de Paris tente, lui, une OPA sur celui de Tapie, autre disparu de la suite des aventures. Notre Jacques national se refait un profil à mi-chemin entre Robin des Bois et Maurice Thorez. Pendant qu'il réquisitionne les immeubles du "grand capital", députés RPR, PC et PS votaient d'une seule main une motion de soutien aux salariés des Chantiers navals. En refusant d'annoncer sa candidature avant les fêtes, Balladur contraint le maire de Paris à afficher sa différence en actes. Certes, les électeurs de gauche ne sont pas forcément dupes des virages de Chirac qui risquent de donner le tournis à sa base traditionnelle. Mais, comme les sans-logis, qui ne se feront pas prier pour profiter d'un climat propice à la démagogie, ils peuvent, le moment venu, c'est-à-dire au second tour, se souvenir des signes que le maire de Paris a multipliés à leur attention. Ce n'est qu'un début...

Philippe Cohen

Bénies soient les élections. Pour une fois, la bagarre au sommet entre cachemirés et lambswools profite aux 100 % pauvres. A peine le comité Droit au logement avait-il réquisitionné l'immeuble de la Cogedim, rue du Dragon, qu'Edouard Balladur recevait l'abbé Pierre et l'assurait que les occupants ne seraient pas délogés par la police. Jacques Chirac, jugeant la situation «provocante», déclarait de son côté à TF1 qu'il allait «engager le processus de réquisition d'un certain nombre de logements».

«Pas lui, pas ça !» s'exclamaient Robert Hue, qui notait que, «s'il y a autant de sans-abris à Paris, c'est le maire de la capitale qui les a mis dehors». Indignation légitime sans doute, du point de vue du secrétaire national du PCF, mais, pour l'abbé et ses pauvres, la surprise-divine ne méritait pas qu'on fasse la fine bouche. Même le président de DAL, Jean-Baptiste Eyraud, «n'attendait pas si rapidement» cette bonne nouvelle et s'engouffrait dans la brèche ainsi ouverte. Il demandait aussi sec la démission du ministre du Logement, Hervé de Charette, «qui refuse toujours de réquisitionner», et interpellait le ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, «pour qu'il donne l'ordre aux préfets de région de mettre en place la loi de réquisition».

Etsi, échéances électorales aidant, ça marchait ? Les pauvres, jusqu'en mai, peuvent sans doute revendiquer le droit au rêve. L'association Droit au logement, créée en 1990, qui depuis quatre ans a réquisitionné, dans l'indifférence quasi générale des hommes politiques, des dizaines de logements vides, dans le XIV^e et le X^e arrondissements de Paris notamment, semble tenir une formidable arme entre ses mains : les bulletins de vote



texte et Balladur et Chirac avaient voté contre» (Jean Glavany toujours). Les chiraquiens, Madelin et Raoult en tête, ne furent pas en reste pour critiquer la politique du gouvernement : «Il serait temps d'ouvrir les yeux sur la rupture sociale en profondeur de la société française, a déclaré le ministre des Entreprises. La solution, cela consiste à faire des logements bon marché, à mettre en place des mécanismes d'exonération sociale, de façon à ce que les particuliers soient incités à placer leur argent plutôt dans ce type de logement dans la région parisienne, au lieu de l'investir dans des bateaux aux Antilles.»

Seuls à rester murés dans leur silence, la Cogedim – qui se serait bien passée de cette nouvelle publicité – et Hervé de Charette lui-même. Peut-être un nouveau comité se créera-t-il pour les en déloger ?

Marina Julienne

LE RPR FAVORABLE À UN PLAN D'INSERTION LOGEMENT



Pierre-André Périssol avec Jacques Chirac, qui a repris a son compte ses propositions.

Pierre-André Périssol, député RPR de l'Allier, est secrétaire national au logement du RPR. Il est aussi président du Crédit immobilier de France et vice-président de l'Union nationale des HLM. Il explique quelles réformes il faut selon lui engager pour répondre au problème du logement des plus démunis. Ces propositions, faites au

nom du RPR, sont celles que Jacques Chirac reprend pour son programme présidentiel.

Infomatin : Vous prônez un plan insertion logement. De quoi s'agit-il ?
Pierre-André Périssol : L'hébergement d'urgence fait partie d'une politique humanitaire nécessaire, mais pas d'une politique de logement. Or aujourd'hui, pour loger les plus démunis, on n'a le choix qu'entre l'accueil d'urgence dans des foyers ou le logement en HLM. Comme on ne sait pas faire accéder les pauvres à ces derniers (les loyers sont trop élevés), on les laisse dans les premiers. Je propose un plan insertion logement qui comprendrait d'abord l'accueil de ces populations dans un logement temporaire d'insertion, pour une durée d'un à deux ans. Pendant cette période, on concentrerait des actions sociales d'accompagnement, pour les préparer à un relogement définitif. Puis on leur proposerait un appartement dans

une HLM, mais dont le loyer soit assez bas pour permettre à l'APL de jouer à plein son rôle d'amortisseur des chutes de rémunérations. Il faut que ces personnes, souvent soumises à des ressources en yoyo, restent «solvabilisées» par l'APL dans tous les cas.

Comment ce plan serait-il financé ?
P.-A. P. : Par la création d'un fonds d'insertion au logement, doté de 4 à 5 milliards de francs par an et alimenté de deux façons. D'abord, par le transfert des crédits budgétaires d'aide à la pierre pour créer des logements très sociaux. Ensuite, par une partie de la taxe foncière. Les logements HLM bénéficient en effet d'une exemption de cette taxe pendant quinze à vingt-cinq ans après leur construction. On arrive à la sortie de ces périodes, ce qui va générer des recettes importantes. Ils s'agirait d'affecter la moitié de la taxe foncière ainsi produite à ce fonds. Enfin, la gestion de ce fonds serait décen-

tralisée au niveau départemental. **Et les logements vacants ?**

P.-A. P. : On peut lutter contre la vacance «expectative» des propriétaires institutionnels qui attendent un marché porteur pour vendre au mieux. Quand ces logements ne sont pas mis sur le marché, il faudrait les soumettre au paiement de la taxe d'habitation. Quant aux logements vacants car vétustes, il faudrait instaurer un crédit de travaux payé par la collectivité, qui se rembourserait sur les loyers à venir. **On construit assez de logements sociaux neufs ?**

P.-A. P. : Il paraît plus important de débloquer le parc social existant, de faire accéder les classes moyennes à la propriété, de remettre les logements vacants en location.

Et la réquisition ?

P.-A. P. : C'est une réponse d'urgence, mais le paiement obligatoire de la taxe d'habitation serait plus efficace. **Propos recueillis par Marina Julienne**

Assesse par les immeubles de riches

Pierre-André Périssol, député de l'Allier, livre le programme du RPR en matière de logement social

■ L'initiative de Chirac, même si elle sera utile aux mal-logés, apparaît d'abord comme une opération du candidat.

LES HLM NE VEULENT PLUS LOGER LES PAUVRES

histoire aime jouer avec les dates. Le 30 novembre 1894 était adoptée la loi Siegfried, qui jetait les bases d'une politique de logement pour les plus démunis. Elle prévoyait tout d'abord la possibilité de subventionner la réalisation de maisons salubres et à bon marché, destinées à loger les personnes qui vivent principalement de leur travail ou de leur salaire. Cent ans plus tard, le 29 novembre 1994, les députés allégeaient les obligations de logement social des communes, pour les privilégier par la loi d'orientation sur la ville (LOV) du 13 juillet 1991. Entre-temps, il y eut un effort de construction



Un groupe de 300 militants de Droit au logement occupe depuis hier, à Saint-Germain-des-Près, un immeuble vide de la Cogedim.

logements sociaux après la guerre, puis une stagnation, à partir des années 80 et, surtout, alors que montait la catégorie des exclus, l'absence de d'une politique qui viserait à leur donner un logement. Comme vient de le rappeler dans le Monde Paul-Louis Marty, président des HLM de la région Île-de-France, «des logements HLM ne sont pas destinés aux sans-ressources». Mais, et de plus en plus, comme le prouvent les récentes mesures du gouvernement, aux classes moyennes. Au début de l'année 1995, les conditions de ressources permettant l'accès à un logement HLM. S'il n'y avait pénurie, la mesure n'eût choqué personne. En

100 000 réhabilitations sont inscrites au budget 1995, l'union des HLM estimant qu'il reste 700 000 logements à retaper.

Quant au logement des plus démunis, il a été, depuis la loi Besson de 1990 qui affirmait que «la garantie d'un droit au logement constitue un devoir de solidarité pour l'ensemble de la nation», carrément laissé pour compte. Hervé de Charette a parlé de 20 000 prêts locaux aidés d'insertion (sachant que, faute d'incitation réelle, à peine la moitié sont consommés), alors que le Haut-Comité pour le logement des personnes défavorisées estime qu'il en faudrait au moins 60 000 par an...

M. J.

l'occurrence, elle allonge un peu plus les files d'attente pour les bas salaires. Puis Hervé de Charette incitait les locataires à acquiescer leur HLM. Une politique qui renforce encore une réalité laissant les plus démunis à la porte des HLM : la Cour des comptes estimait au début de l'année que 30 % des locataires HLM dépassent les plafonds de ressources. Et épinglait plus particulièrement, sur ce point, la ville de Paris. En même temps, le gouvernement reculait sur la réhabilitation du logement social. Alors que, depuis cinq ans, on en rénoveit 130 à 150 000 chaque année grâce à des aides de l'Etat, seules

ILS ONT DIT

✓ André Antolini, président de la Fédération nationale des promoteurs et constructeurs, estime que «la prise en otage d'entreprises privées pour régler des problèmes de société n'est pas une solution. Le problème posé par les gens sans ressources doit échoir aux collectivités. C'est la solidarité nationale». Il déplore que l'aggravation de la fiscalité sur l'épargne immobilière ait détourné de ce produit ceux qui seraient tentés d'y investir.

✓ Dominique Vovnet (Vents) demande l'application de la loi de réquisition de locaux vides appartenant aux sociétés immobilières ou aux pouvoirs publics. Il faut «un financement public» afin de relancer la construction de logements adaptés à l'environnement, pour assurer le droit à un toit pour tous.

CHIRAC, L'AMI DU PEUPLE...

ors du social, point de salut. Le même jour, Jacques Chirac réquisitionne des logements à Paris, le RPR présente son programme pour la ville et le logement et Edward Balladur publie un long point de vue dans le journal le Monde, pour faire connaître sa politique contre le chômage et l'exclusion. Ce n'est pas un hasard, mais une nécessité. La gauche n'a plus de candidat crédible ; elle devient donc le terrain de bataille privilégié des candidats de droite. Chirac et Balladur se le disputent, mais chacun le fait selon son style. Chirac privilégie la manière épique, spectaculaire pour tout dire, politique. Il réquisitionne, il dénonce la «spéculation» et «l'argent facile», il ne tombe pas vraiment à gauche, mais, selon la terminologie chère à Alain Delors, «au peuple». En deux mots, il réclame pas à lier politique sécuritaire et lutte contre l'exclusion. Edouard Balladur, de son côté, pondéré, mesuré, technique, pour ne pas dire technocratique. Comme Alain Minc, il ne parle plus d'égalité ; mais d'équité. Il parle sur des mesures concrètes, des baisses de charges sociales et un développement du temps par-

tiel pour lutter contre le chômage. Quand Chirac parle au peuple, Balladur s'adresse aux classes moyennes. Chacun a ses «sociologues maison», qui expliquent au maire de Paris que la société est divisée entre classes populaires et classes moyennes, à Balladur que la France est devenue une vaste classe moyenne avide de consensus. Chirac vise l'électorat de Tapie, tandis que Balladur guigne celui de Delors. Mais il n'est pas suffisant de choisir un positionnement, il faut y être crédible. Pour Jacques Chirac, le danger est réel. Même s'il a créé à Paris le premier «Samu social», et inventé le système d'indemnisation du chômage en 1967, il subit les railleries de balladuriers (et d'autres) qui ne manquent pas de souligner que «Chirac a joué tous les rôles du répertoire». Alors, un de plus ! Même ironie chez Barre : «Il ne faut pas, uniquement parce que l'on est en période électorale, découvrir les problèmes sociaux.» Mais la réponse finale appartient aux électeurs de gauche qui auront la lourde mais excitante responsabilité de choisir (ou non) le candidat de droite de leur cœur.

Eric Zemmour

UNE SPIRALE INFERNALE

La Cogedim défaite une fois de plus la chronique. Après le départ de l'ancien président Michel Mauver, ce dossier épineux incombe aux deux nouveaux directeurs généraux, Yves Jacquet et Michel Desmoulin, qui devront le gérer très finement. Mais comment ?

Prise dans une spirale infernale, la Cogedim se tait. Ne serait-ce que pour éviter d'envenimer le débat, puisqu'elle sait bien que tout ce qu'elle pourrait dire serait mal interprété. Dans un premier temps, elle va faire prendre des mesures conservatoires afin de dégager sa responsabilité en cas d'accident ou d'incendie dans des locaux qui lui appartiennent, mais qui lui causent bien des soucis depuis qu'elle en est deve-

nue propriétaire. La société a acheté au prix fort ces bâtiments, assez laids, mais d'une taille impressionnante (9 600 m² de surface totale), qui englobent le Monoprix de la rue de Rennes, à la fin des années 80, quand le marché de l'immobilier était florissant. Elle prévoyait d'y réaliser une belle et rentable opération immobilière, mais s'est heurtée à la féroce opposition du quartier. Car il fallait expulser une école privée, le cours Désir, qui faisait pour ainsi dire partie des meubles à Saint-Germain-des-Près.

Un comité de soutien a engagé une procédure ; jugements, recours... L'école fut finalement évacuée, tandis que la Cogedim présentait en 1992 un projet architectural lui aussi très

contesté par les riverains, qui ont multiplié les actions pour le faire capoter. Le temps passait, et le déclin des années 80 de l'immobilier s'est précipité.

La Cogedim s'est retrouvée avec un bateau ivre entre les mains. Une opération de prestige y devenait impossible compte tenu de la baisse des prix. Elle a donc «gelé» son terrain en espérant des jours meilleurs ; en essayant aussi de le revendre, mais sans succès. Elle s'est donc décidée à détruire dans un premier temps la grosse bâtisse sans grâce, et a obtenu un permis de démolition le 26 juillet dernier.

Elle peut se mordre les doigts de n'avoir pas engagé immédiatement les travaux nécessaires...

Annette Kahn

Libération

EURÉKA

Des feux d'artifice high-tech



Photographie Adam

Autrefois réservé aux artisans habiles, le feu d'artifice utilise aujourd'hui toutes les nouvelles technologies. Notamment la chimie pour la couleur.

CAHIER CENTRAL, page 11

DE PARIS SE DIT PRÊT À RÉQUISITIONNER LES LOGEMENTS VACANTS

Irak réquisitionne bbé Pierre

L'AC a natin i d'en-us de 1 cer-loge-ans la

aisait on de le l'as-au lo-per la euble le ar-Paris a Co-

ssi le lu so-gagne i, sou-rrer le onné rs et, rnard le Pa-andre d Bal-tion-andi-ent et ciale l'im-tech-

2



(Publicité)

L'Europe fait patienter la Turquie devant sa porte

L'Union européenne a reporté « sine die » la signature de l'accord d'union douanière entre les Douze et Ankara hier à Bruxelles. Principales pierres d'achoppement : la situation à Chypre et les droits de l'homme en Turquie où récemment plusieurs élus kurdes ont été condamnés à des peines de prison. Pourtant, les Douze ont rappelé leur intention de parvenir rapidement à un accord que le gouvernement turc considère comme déterminant pour son intégration européenne. Une nouvelle réunion pourrait être organisée dans les six prochains mois.

ÉVÈNEMENT, page 4



Photo: Marko Stokic/EP

La capitale tchétchène bombardée

L'aviation russe a bombardé Grozny hier à plusieurs reprises faisant au moins un mort. Et en fin d'après-midi, hier, les premiers blindés n'étaient plus qu'à une demi-

douzaine de kilomètres du centre. Le siège de la ville commence alors que les forces indépendantistes tchétchènes du général Doudaïev, ayant abandonné tout espoir, voire toute volonté de négocier avec Moscou, se sont repliées vers la capitale pour y préparer la résistance.

MONDE, page 11

is des Sports au 18 février 1995

locations : Palais des Sports, Virgin Mégastore, 6, 3615 Europe 2

6,00 F



ANTILLES-REUNION 9 F • ALLEMAGNE 3 DM • AUTRICHE 25 Sch • BELGIQUE 40 F • CAMEROUN 900 CFA • CANADA \$ 2,25 • CÔTE D'IVOIRE 900 CFA • DANEMARK 13 Kr • ÉGYPTE 6 L • ESPAGNE 200 Ptas • FINLANDE 10 MkF • GABON 900 CFA • GRANDE-BRETAGNE 1£ • GRÈCE 320 Dr • IRLANDE 1,40 € • ITALIE 2 400 L • LIBAN 1,20 \$ • LUXEMBOURG 40 F • MAROC 9 Dh • NORVÈGE 14 Kr • PAYS-BAS 3 Fl • PORTUGAL CONT. 220 Esc • SENEGAL 900 CFA • SUEDE 14 Kr • SUISSE 2 F • TUNISIE 1,20 Din • USA \$ 2,50 (N.Y. \$ 2).

MONDE

Jimmy Carter en Bosnie

L'ancien président américain a rencontré hier, à Païe, Radovan Karadzic, afin d'évaluer la volonté de paix des Serbes.

Page 13

FRANCE

Université: la grève s'étend

La répartition des postes d'enseignants pour la prochaine rentrée a engendré plusieurs mouvements de grève. Cet après-midi, une manifestation de profs et d'étudiants est organisée à Paris.

Page 20

VOUS

Le melting-pot de Noël

Rares sont les célébrations aussi vivaces. Pourtant en France, la fête a su, au travers des époques, mêler les traditions religieuses et païennes, l'affectif au mercantile. Ce qui en fait toute la féerie.

Pages 28 et 29

SPORTS

Stoïchkov élu footballeur européen

Le Ballon d'or 1994 a été attribué hier au Bulgare Hristo Stoïchkov attaquant du FC Barcelone. Un joueur de (sale) caractère et à l'esprit noceur.

Page 34

CULTURE

L'histoire noire dans le musée de Johannesburg

En Afrique du Sud, le musée Africa restitue « l'histoire urbaine noire ». Celle des mineurs, des domestiques, des townships. Loin des images exotiques de l'apartheid.

Page 36

ECONOMIE

Rapport de choc pour la Banque de France

Un audit réalisé pour la banque préconise de fermer près de la moitié des caisses de province. La direction ne s'estime pas liée par ces propositions qui, selon les syndicats, supprimeraient 4.000 emplois.

Page 48

INDEX

ÉVÈNEMENTS	2 et 4
REBONDS	7
MONDE	9
FRANCE	17
VOUS	23
EURÉKA	de E à E V N R
CARNET	25
MÉTÉO-JEU	30
ANNONCES	31
SPORTS	33
CULTURE	35
GUIDE	40
ECONOMIE	43
BOURSE	50
MÉDIAS	51
TELEVISION	52
PROFIL	dernière page

24 HEURES APRES L'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE INOCCUPÉ PAR DES FAMILLES SANS ABRIS

Jacques Chirac bat le rappel des logements vides à Paris

Le maire de Paris s'est déclaré décidé à «engager le processus de réquisition d'un certain nombre de logements qui appartiennent à de grands groupes financiers» dans le cadre de l'ordonnance de 1945 autorisant la réquisition des locaux vacants. «Il y a à Paris un très grand nombre de logements ou bureaux (...) qui, pour des raisons qui sont liées à une approche spéculative des choses, sont

vides» s'est indigné Jacques Chirac qui, depuis le retrait de Jacques Delors, a musclé son discours social (lire aussi en pages France). «La situation aujourd'hui n'est pas supportable», a-t-il conclu, après avoir expliqué que si l'ordonnance de 1945 n'avait pas été utilisée ou peu jusqu'à présent, c'est parce que les conditions n'étaient pas aussi «dramatiques».

EDITORIAL

PAR GERARD DUPUY

Caoutchouc politique

Jacques «Cocktail Molotov» Chirac est passé à l'attaque et c'est pas triste. Pour préparer l'élection présidentielle et pilonner Balladur, le maire de Paris est manifestement prêt à tout, et même à jeter en un sac en Seine tout ce qu'il a fait depuis vingt ans. On assiste ainsi, pratiquement «in vivo», à une conversion fulgurante, à un de ces foudroiements mystiques où le pêcheur endurci se dévêt en un tour de main de ses pires et plus lancinants errements. Il n'est donc pas étonnant que la barbie médiatique de l'abbé Pierre préside à cette métamorphose. La légende de Noël y trouve son compte et peut-être aussi le décompte des voix chiraquiennes dans quelques mois.

«Il ne faut pas hésiter à en faire trop»: telle pourrait être la leçon que Bernard Tapie, en panne d'aventure pour l'heure, semble avoir léguée à la classe politique française. Ce qui peut se formuler aussi: «Le culot, plus c'est gros, mieux ça vaut.» L'exemple tapien a tapé dans l'œil de Chirac — qui ne manque pas d'air par principe, et qui en a déduit qu'il pouvait en rajouter une louche. Du coup, l'héritier du gaullisme des promoteurs pourfend les sociétés immobilières, et l'ami patenté de Monod, de Friedman, de Vernes, de Suard et de tant d'autres, dénonce l'«élite». Le maire qui a présidé à l'expulsion «extra muros» du peuple de Paris fait la ratape à la soupe populaire. Et le candidat de la droite dure-mais-pas-trop porte à gauche, pour mieux contourner un centre qui, décidément, n'en vaut pas... non plus que les sondages. C'est beau comme l'antique et les Guignols de l'Info réunis.

S'il existe un conservatisme à Paris, notamment immobilier, c'est bien celui qui érige l'intérieur du périphérique en citadelle royale, opposée à la plèbe faubourienne alentour. Les crailleries de Chirac quand Rocard a instauré un minimum de redistribution fiscale sont encore dans les oreilles de tous. Mais tout cela va changer. Maintenant que Jacques «Che Guevara» Chirac semble avoir effectué un virage à 180 degrés, on s'attend à ce qu'il soit le premier à proposer le démantèlement de son fief administratif parisien. Et que, dans un grand élan de sincérité, il facilite la publication de la pittoresque et véridique histoire des HLM parisiennes depuis deux décennies. La grâce efficace de l'abbé Pierre ira-t-elle jusque-là ?

Il est permis de rester sceptique. On a décrit Jacques Chirac comme un «bretteur funambule», mais il faut ajouter qu'il est aussi un politicien caoutchouteux: flexible et immuable. Son contorsionnisme incessant, et même caméléonesque, lui permet de passer de Margaret Thatcher à l'abbé Pierre le temps d'avaler une bière. Et retour. Il ne reste plus au grand capital qu'à se mettre à trembler, et aux misérables qu'à croire au père Noël.

Le maire de Paris tape sur les «groupes financiers»

Cette fois, Jacques Chirac n'a pas attendu jusqu'au journal de 20 heures — comme lundi dernier, après le retrait de Jacques Delors — pour accourir sur le plateau de TF1. La veille au soir, il avait suivi depuis son bureau de l'Hôtel de Ville le coup de gueule de l'abbé Pierre et, surtout, disséqué la portée de sa visite à Edouard Balladur à Matignon.

Dès hier matin, le maire de Paris décide donc de reprendre l'initiative sur

le terrain social. Au terme d'une réunion avec son staff de l'Hôtel de Ville, il s'invite au 13 heures de TF1 pour annoncer sa volonté «d'engager le processus de réquisition d'un certain nombre de logements qui appartiennent à de grands groupes financiers».

Comme Edouard Balladur la veille, mais encore un ton au-dessus, Jacques Chirac estime que «La situation n'est plus supportable» et donne «raison

à l'abbé Pierre. Explications du maire de Paris: «Il y a à Paris un très grand nombre de logements ou bureaux qui appartiennent à des grands groupes financiers, des banques, des marchands de biens, et qui, pour des raisons liées à une approche spéculative des choses, sont vides.» Jacques Chirac, qui n'a visiblement pas trop eu le temps d'étudier tous les aspects du dossier, avoue ignorer si la procédure de

réquisition doit être conduite «compte tenu du statut particulier de Paris» par le maire ou le préfet.

Mais qu'importe. Jacques Chirac sait qu'il a d'ores et déjà frappé les esprits en s'attaquant à un symbole aussi fort que la réquisition. En quelques minutes, il vient d'effacer, face aux caméras, «l'affront» de la voiture prêtée dimanche soir par Matignon pour raccompa-

gnier l'abbé Pierre en Normandie. En représentant à son compte une demande exprimée depuis des années à Paris par les associations (mais toujours refusée par les élus RPR-UDF et les services de la ville), Jacques Chirac a par ailleurs placé la barre sociale, en matière de logement, à son plus haut niveau. Dans la lignée de son discours du week-end dernier à Lyon, où il s'en prenait aux quartiers riches et aux élites, le maire de Paris s'est de nouveau posé en défenseur des plus défavorisés... sans pour autant toucher aux intérêts des petits propriétaires, puisque seuls «les grands organismes» sont concernés par la réquisition. Enfin, par son côté tapageur et spectaculaire, son annonce d'hier éclipe immanquablement le programme social publié au même moment par Edouard Balladur dans le Monde (lire en pages France).

Incrédulité rue du Dragon

Depuis l'immeuble de la Cogedim, rue du Dragon, l'association Droit au Logement (DAL) a du mal à croire à l'initiative chiraquiennne. Elle parle de «très bonne surprise». Son président, Jean-Baptiste Eyraud, souhaite obtenir un rendez-vous avec le maire de Paris; il réclame par ailleurs «la démission du ministre du Logement, Hervé de Charette, qui refuse toujours de réquisitionner».

Côté chiraquiens, les lieutenants se chargent de l'orchestration. Eric Raoult, secrétaire général adjoint du mouvement, souligne — lors de la présentation du programme du RPR pour la ville et le logement — qu'il y a «urgence» si l'on veut éviter «une France des exclus et des oubliés où se crée une contre-culture du chômage». Pierre-André Périssol, autre chiraquien, estime qu'une «autre politique est nécessaire en matière de logement (...), adaptée à la société in-

Créé en 1945 pour faire face à une situation d'urgence, le droit de réquisition est depuis tombé aux oubliettes. L'arsenal législatif permet d'ailleurs aux maires d'aider les mal-logés sans y recourir.

La réquisition, faute de mieux

LA PROCÉDURE DE RÉQUISITION de logements vacants est liée à deux dates de l'histoire de France, 1945 et 1962: la Libération et la fin de la guerre d'Algérie. Deux époques de crise, où la situation du logement était si grave que la notion d'utilité publique a primé le sacro-saint droit à la propriété privée.

Le droit de réquisition donne à une autorité supérieure — Etat ou collectivité locale — la possibilité de disposer d'une propriété privée au nom de la nécessité publique. Cette procédure d'«intéré général», initiée par une ordonnance signée le 10 octobre 1945 par le général de Gaulle, est encore inscrite au code de la construction et de l'habitat, au chapitre des «mesures tendant à remédier à des difficultés exceptionnelles de logements». Encore inscrite, mais tombée en désuétude.

La France ayant construit des logements par milliers, la réquisition aux allures militaires n'a, en principe, plus besoin d'être. Sous-entendant qu'il y a état d'urgence, son application est la reconnaissance implicite d'une crise de logement si grave qu'elle rend nécessaire de recourir à une mesure exceptionnelle. Ce que, jusqu'ici, les ministres du Logement s'étaient bien gardés d'avouer, et seule l'association Droit au logement en a fait un cheval de bataille. La preuve de l'ignorance générale: cet échange rapporté par le Journal officiel il y a deux ans. Le sénateur RPR Georges Gruillot questionnait le socialiste Jean-Louis Bianco, alors ministre de l'Équipement et du Logement: «Quels sont les pouvoirs du maire en matière d'attribution à la commune d'immeubles à l'habitation?» Réponse d'un Bianco mal informé: «Il ne paraît pas possible, compte tenu des principes constitutionnels qui régissent le droit de propriété, d'accéder à la suggestion faite (...)»

Fin 1992, déjà sous la pression du DAL, Marie-Noëlle Lienemann, ministre du Logement, avait demandé à un inspecteur de l'Équipement, Claude Robert, de faire le point de la question. Cet expert avait reconnu que l'utilisation des propriétés des administrations locales ou des entreprises publiques «offre des possibilités», mais pour mettre aussitôt le holà: «Il ne faut pas dissimuler, expliquait-il, les difficultés pratiques d'une telle solution. Elle suppose que soit fournie à la personne publique,

propriétaire une double garantie: garantie de libération des locaux à l'échéance retenue et garantie d'indemnisation en cas d'impossibilité.» Marie-Noëlle Lienemann était quand même passée à l'action. Deux fois. La première avec une menace sur un immeuble privé dont les copropriétaires qui en avaient hérité se sont reconciliés en quinze jours après trente-cinq ans de bisbilles. La seconde avec la réquisition d'un minuscule hôtel de passes rue Saint-Denis; sa propriétaire étant en délicatesse avec la préfecture de police.

Excepté une opération dénichée à Lyon par l'inspecteur de l'Équipement, et réussie «grâce à la solidarité de tous les intervenants», le droit de réquisition n'a presque jamais été utilisé depuis trente ans. A Chirac et ses «experts», d'en dé-

poussiérer les vieilles procédures. Tenant compte du statut administratif particulier de Paris, de la loi de décentralisation, de la loi PLM...

Il existe pourtant des méthodes plus simples pour résoudre une crise de logement. Les maires disposent d'un éventail d'instruments, construction accélérée de logements sociaux, droit de préemption d'immeubles mis à la vente, achat massif de terrains pour maîtriser la spéculation foncière, attribution de logements sociaux aux familles qui en ont réellement besoin. Toutes méthodes classiques, que Paris n'a pas utilisées pendant quinze ans.

En outre, depuis 1990, des instruments spécifiques ont été mis en place pour loger les familles en difficulté, initiés par la loi Besson en faveur du logement des plus démunis: ball à réhabilitation, PLA (prêt locatif aidé) d'insertion, fonds de solidarité pour le logement, plan d'occupation du patrimoine social. Dans ce domaine, Jacques Chirac n'a pas fait de zèle. S'en tenant au minimum prévu par la loi, il est parvenu à loger poussivement chaque année 3 à 400 familles, en majorité composées d'un célibataire.

Même Louis Besson, grand militant de la cause des mal-logés, préfère à la réquisition la création d'une taxe sur les logements vides, dont le produit alimenterait le logement social. En fait, le maire de Paris s'est lui-même mis dans la situation extrême de recourir à cette antique réquisition.

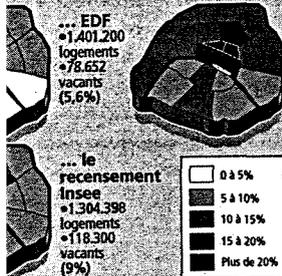
ANALYSE

BRIGITTE VITAL-DURAND

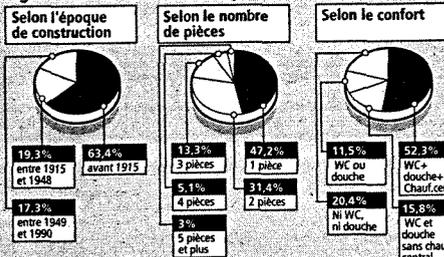
Logements vacants dans la capitale

Le seul organisme spécialisé sur le logement vacant. Les connaissances proviennent surtout de l'Insee (recensement), d'EDF (compteurs domestiques inactifs) et du Trésor Public (fichier de la taxe d'habitation)

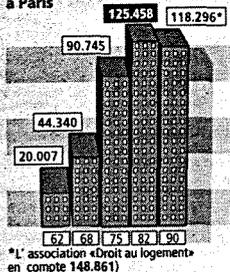
Évolution en 1990 selon...



Les caractéristiques des 118.300 logements vacants recensés par l'Insee



Evolution du nombre de logements vacants à Paris



6% des 118.300 logements vacants de la capitale appartiennent à un organisme de H.L.M.



Sur la rue du Dragon, la vie s'organise. Les déclarations de Jacques Chirac ont été qualifiées de « très bonne surprise » par l'association Droit au Logement.

... à la loi de réquisition et apporte son « soutien à l'action légitime » de DAL et de l'abbé Pierre. Enfin, Dominique Voynet, pour les Verts, apporte « son soutien à l'opération de réquisition d'un immeuble appartenant à la Cogedim ». Seul grand absent de cette pluie de réactions, Jacques Cochet, qui préfère rester coite. Comme tous les promoteurs, elle attend d'en savoir plus sur la manière dont l'Hôtel de Ville mettra en œuvre la procédure de réquisition. Confiée à Jean Tiberi, le premier adjoint, l'opération a été amorcée hier soir par une réunion à la mairie, où siégeaient des associations caritatives (Armée du salut, Secours catholique, Centre d'action sociale israélite de Paris... mais pas Droit au logement), un représen-

tant de la préfecture de Paris et les directeurs de la Ville. L'objectif est d'aller vite, très vite. Dès aujourd'hui, des contacts seront pris par la ville avec les banques, assurances et promoteurs. Il importera aussi de délimiter un point juridique encore flou: qui, du préfet ou du maire, détient le pouvoir de réquisition. Et dès vendredi, les services de la ville devraient fournir une première estimation des immeubles « réquisitionnables » et des éventuels travaux à y opérer. Enfin, en début de semaine prochaine, et pour le plus grand bénéfice de Jacques Chirac, les premiers appartements pourraient être mis à la disposition des sans-abri.

Les logements sont là où les besoins sont les plus aigus

L'Île-de-France, la région la plus touchée par la pénurie de logements accessibles aux ménages à faibles revenus, est aussi celle où le nombre de logements vacants est le plus important: plus de 300.000, dont plus du tiers rien qu'à Paris « intra-muros ». Appliquée aux logements vacants, la statistique n'est pas une science exacte. Les sources d'information sont pourtant nombreuses: fichier EDF, enquêtes de l'Insee, données de la Direction générale des impôts. Il convient d'y ajouter divers rapports ou études, comme ceux menés par l'association Droit au loge-

ment (DAL) ou l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme). Mais la multiplicité des sources n'est pas synonyme de rigueur. D'une étude à l'autre, les chiffres varient du simple au double. A Paris par exemple, le fichier EDF, basé sur le nombre de compteurs inactifs, estimait à 78.652 les logements vacants en 1990. Un chiffre bien inférieur à celui de l'Insee, qui, lors du recensement effectué la même année, évaluait leur nombre à 117.852. Enfin, le ministère des Finances, qui prélève une taxe d'habitation sur tous les logements occupés au 1^{er} janvier de chaque année,

établissait que 142.413 appartements étaient inhabités dans la capitale. Chaque statistique a ses failles. EDF par exemple ne comptabilise pas les logements neufs, puisqu'il n'y a pas eu de résiliation du contrat. Le recensement de l'Insee a, quant à lui, pour défaut de classer « logements vacants » ceux pour lesquels les logements recenseurs ont trouvé porte close. Enfin, la taxe d'habitation n'est pas un impôt déclaratif. Si bien que tous les logements occupés mais oubliés par les inspecteurs du fisc sont aussi considérés comme vacants. Ce problème n'est pas propre à Paris. L'impré-

cision des chiffres avait amené en 1992 Marie-Noëlle Lienemann, à l'époque ministre délégué au Logement, à commander un rapport. Le document, rédigé par Claude Robert et Bernard Collos, considérait, après avoir croisé diverses données, que la France comptait 1,9 million de logements vacants sur un parc total de 26 millions. Un tiers des logements inoccupés sont situés en zone rurale et donc « hors marché », là où il y a très peu de besoins. A l'autre extrême, 35 % se trouvent dans des agglomérations de plus de 200.000 habitants, où la demande est généralement forte.

A Paris, de l'ancien et du petit

Parmi elles, la région parisienne se distingue pour la pénurie qui fait monter les prix et met les loyers hors de portée des ménages modestes. En 1990, le recensement de l'Insee évaluait leur nombre à 309.297 en Ile-de-France, soit quatre fois plus qu'en 1962 (77.802).

Cette évolution n'a pas échappé à l'association DAL, qui dénonce dans un rapport récent « une crise du logement avec des logements ». D'autant que les logements vacants se situent paradoxalement là où le problème est le plus aigu, avec un nombre de 117.852 à Paris « intra-muros ». Viennent ensuite les départements de la petite couronne: Val-de-Marne (77.742), Hauts-de-Seine (43.346) et Seine-Saint-Denis (32.817). Pour la grande couronne, les chiffres tombent avec par exemple 19.976 logements vides en Essonne, ou 18.760 dans le Val-d'Oise.

Le logement vacant parisien est ancien (83% construits avant 1948), généralement petit (47,3% de 1 pièce et 31,4% de deux pièces). Une structure qui convient bien au ménage parisien, constitué souvent d'une personne seule ou d'un couple sans enfants.

Tonino SERAFINI

l'Humanité

1984 - 100 ANS DE LUTTE OUVRIÈRE

ver de Balladur et la démagogie de Chirac

Exigence sociale muscule la droite

Balladur défend son bilan visé hier par Jacques Chirac et tout à tout le monde. Un comble : le premier ministre aux Français « leur préférence collective implicite pour le ». Cependant, « l'Expansion » reconnaît que, pour réduire le chômage, il faut augmenter les salaires. La proposition communiste de rehausser de 1.000 francs minimum les salaires inférieurs à 15.000 francs n'en prend que plus de valeur. (Page 11, et l'éditorial de Patrick Apel-Muller.)

Des succès des sans-logis

Le succès de l'immeuble vide à Paris par des familles sans logement connaît un grand retentissement. Paris, responsable de la crise immobilière dans la capitale, se propose de «quisitionner» des logements vacants. Robert Hue souligne l'urgence de passer de l'action commune que le gouvernement doit en venir là. Pour sa part, le député de Gaule revendique, dans le «FD-Quart Monde», une loi contre la misère. (Pages 2 à 4.)

Des succès à Groznyï

La capitale de la Tchétchénie connaît hier soir à des raids aériens. Selon un sondage, 65 % des Russes s'opposent à l'utilisation de la force. (Pages 15 et 24.)

Louis Viannet : du neuf dans les têtes

Le secrétaire général de la CGT souligne ce qui a changé dans le mouvement social et les possibilités d'unité d'action. (Page 6.)

Saint-Nazaire en lutte

Tandis que les députés examinaient la suppression des aides à la construction, les salariés du chantier naval et la population manifestaient. (Page 9.)

Bulgarie : victoire des ex-communistes

Le Parti socialiste bulgare est sorti vainqueur des élections législatives avec 44 % des voix et une probable majorité absolue en sièges. (Page 13.)



La mode des jeux vidéo est en recul. Les goûts redeviennent plus classiques. Dans les grands magasins, c'est la bousculade. (Pages 18 et 19.) (Photo Sylla Grinberg.)

Le temps des jouets en fête

Les mal-logés n'attendent plus

Dans l'immeuble du 7, rue du Dragon, à Paris, les mal-logés attendent. De nombreuses familles ont vu d'apporter l'aide à cette occasion. Le maire de Paris, Jacques Chirac, a promis de faire passer la loi de réquisition. Les mal-logés n'attendent plus.



7, rue du Dragon : « Cette nuit, il y avait des couvertures pour nous réchauffer les pieds et la solidarité pour nous réchauffer le cœur. »

Des familles d'urgence ont été logées dans le Quart Monde. Le maire de Paris, Jacques Chirac, a promis de faire passer la loi de réquisition. Les mal-logés n'attendent plus.

Il y avait toujours de l'effervescence hier matin devant le numéro 7 de la rue du Dragon. Les militants de l'association Droit au logement venaient de passer la nuit avec les familles installées dimanche dans l'immeuble que la COGEDIM s'apprête à détruire (1). Chargé de veiller sur les vivres et les couvertures déposés la veille par deux camions, Thierry, militant du DAL, racontait, comme un film d'aventure, l'assaut pacifique réussi contre le projet d'une grande entreprise de la spéculation. Comme beaucoup d'autres, lui-même ne connaissait dimanche que le lieu de rendez-vous, pas la destination finale des manifestants. Renseignements généraux et policiers savaient qu'il se préparait quelque chose sans être davantage informés sur la destination finale des manifestants. Du coup, les fins limiers de Charles Pasqua avaient fait disposer leurs troupes à quelques centaines de mètres de là, autour de l'hôtel particulier abandonné par Bernard Tapie!

Cent vingt personnes, dont une cinquantaine d'enfants, ont provisoirement trouvé refuge dans l'immeuble. Pour elles, comme pour les militants de l'association, le provisoire a justifié de tenir, de dépasser les trois jours au terme desquels la COGEDIM pourrait engager une procédure qui ne lui donnera plus droit à l'intervention directe de la force contre les nouveaux locataires sans titre de la rue du Dragon.

« Les familles relouées ici, précisait Thierry, ont fait depuis longtemps leur demande de

logement. La mairie de Paris ne leur a rien proposé, les renvoyant parfois vers des bailleurs privés qui faisaient savoir à des gens gagnant 6.000 francs par mois qu'ils n'avaient rien à proposer à moins de 4.500 francs de loyer. Ce matin, des pères de famille partaient au travail dès 5 heures du matin, voire plus tôt. Les gens que nous avons reloués sont prêts à payer le loyer d'un logement social, dont le prix sera compatible avec leurs revenus. »

Appliquer la loi sur les réquisitions

Fati — qui décline ce seul diminutif en guise d'identité — fait partie de ces gens qui peuvent payer un loyer modeste et entendent bien être reloués. Voici l'histoire de cette mère de trois enfants, telle qu'elle nous l'a racontée : « J'habitais un F4 aux HLM de Paris jusqu'en 1991. Contrainte d'arrêter de travailler pour soigner un cancer, j'avais accumulé du retard dans le paiement de mon loyer. J'ai ensuite obtenu un accord pour le remboursement des arriérés. Je versais 500 francs par mois en plus de mes 1.900 francs de loyer. Je voyais arriver la fin de ma dette quand j'ai été expulsée. Il m'a été dit que Michel Roussin, le ministre qui vient de démissionner en raison de ses liens avec la COGEDIM, voulait récupérer mon appartement pour relouer un fonctionnaire des Renseignements généraux. Pendant quelques semaines, la Ville de Paris m'a payé l'hôtel, le temps que je

trouve autre chose me disait-on. Je n'ai rien trouvé d'abordable pour mon budget. Je suis alors allée d'hôtel en hôtel avant de dormir dans une voiture, dans des caves. A plusieurs reprises, mes enfants ont manqué de se retrouver à la DASS. Cette nuit, il y avait des couvertures pour nous réchauffer les pieds et la solidarité pour nous réchauffer le cœur. Sans la solidarité, on n'arrive à rien dans cette société. Surtout quand on n'a pas les moyens de payer des dessous-de-table pour louer un appartement dans le privé. Il faut que le gouvernement applique la loi sur les réquisitions. Il ne suffit pas que le premier ministre nous dise que les CRS n'interviendront pas. On veut être reloué. »

Dimanche soir, Edouard Balladur avait assuré la délégation conduite par l'abbé Pierre qu'il ne ferait pas intervenir les forces de police. Il avait également fait référence à « l'Etat de droit » pour indiquer qu'il ne pouvait « cautionner des actions illégales ». Hier, Jacques Chirac se voyait dans l'obligation de faire quelque chose pour ne pas prendre à contre-pied ses discours de candidat sur l'exclusion sociale, le logement spéculatif et la domination de l'argent dans la société : « J'ai décidé d'engager le processus de réquisition d'un certain nombre de ces logements (...) vacants sans qu'il y ait de raison de cette vacance autre que spéculative », a déclaré le maire de Paris. Quant à la COGEDIM, elle a fait savoir qu'elle ne ferait aucune déclaration. Qui ne dit mot consent, affirme le proverbe!

GERARD LE PUIL

Réactions

● **JACQUES CHIRAC.** Le maire de Paris — et candidat RPR en campagne pour l'élection présidentielle — a décidé d'engager le processus de réquisition d'un certain nombre de logements qui appartiennent à de grands groupes financiers. « La situation, aujourd'hui, n'est pas supportable », a déclaré Jacques Chirac sur TF1, estimant que l'abbé Pierre avait « raison », bien que Paris, selon lui, soit la ville « qui fait de loin le plus » pour les mal-logés. « Il y a à Paris un très grand nombre de logements ou bureaux qui appartiennent à des grands groupes financiers, des banques, des marchands de biens et qui, pour des raisons qui sont liées à une approche spéculative des choses, sont vides », a-t-il ajouté, en précisant que « cette situation est provocante, et il doit y être mis un terme ».

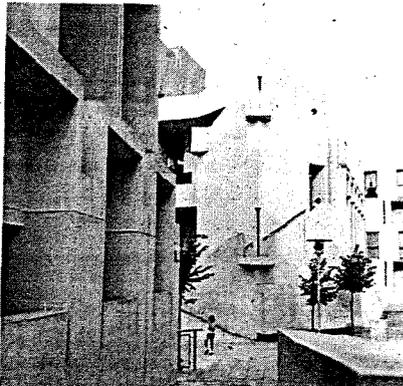
● **JEAN-BAPTISTE EYRAUD.** Pour le président de l'association Droit au logement, « l'annonce de Jacques Chirac déclarant vouloir mettre en œuvre le processus de réquisition de locaux vides en faveur de mal-logés est une très bonne surprise. » « On ne l'attendait pas si rapidement », a-t-il ajouté, en précisant à Associated Press : « En tant que maire de Paris, Jacques Chirac ne peut pas appliquer cette loi; c'est le préfet de région qui le peut. Chirac n'a donc pas pris trop de risque en balançant cela. Il a simplement envoyé une peau de banane à Edouard Balladur. »

● **SIMONE VEIL.** Déclarant « comprendre » le « cri de révolte » poussé par l'abbé Pierre, le ministre (UDF) des Affaires sociales a ajouté : « Je verrai avec le ministre du Logement Hervé de Charette s'il n'est pas possible de réunir systématiquement les grands propriétaires immobiliers et les institutionnels pour faire un recensement très sérieux des locaux inoccupés. » Selon elle, « il faudra également entamer une concertation avec les maires, les préfets et d'autres représentants de l'Etat pour tenter d'essayer, au cas par cas, de mettre sur pied des solutions permettant de mettre des logements à la disposition des sans-abri ».

● **JEAN-PIERRE GIACOMO.** Le président de la Confédération nationale du logement (CNL) apporte son soutien à l'action engagée dimanche par le DAL. Forte de la mobilisation de plusieurs dizaines de milliers de familles ayant manifesté le 5 novembre dernier, la CNL réaffirme que « le droit de réquisition est immédiatement applicable et qu'il dépend de la seule volonté politique des dirigeants du pays ». Pour cette organisation, il faut « mettre immédiatement un coup d'arrêt à la crise du logement ». Cela passe notamment par le refus de laisser faire toute expulsion, la construction annuelle de 150.000 logements PLA, l'augmentation de 20 % des aides personnalisées, l'arrêt des hausses de loyers et des charges.

La clé du logement social

La France compte plus d'un million de ménages demandeurs de logements sociaux. En Ile-de-France, quelque 330.000 demandeurs sont considérés comme prioritaires. Environ 60.000 personnes seraient sans toit dans la région parisienne, plus de 20.000 pour la seule ville de Paris. L'Ile-de-France compte aussi 309.000 logements vacants dont 117.000 dans la seule ville de Paris. Qui plus est, 5,5 millions de mètres carrés de bureaux inoccupés pourraient être transformés en 70.000 logements de trois pièces moyennant certains travaux. Mathématiquement, il y aurait suffisamment de logements pour répondre aux besoins de la population. Sauf que nombre de ces logements vacants n'ont pas d'abord été construits pour être habités, mais pour valoriser d'énormes capitaux placés sur le marché de l'immobilier. Quand ces logements sont proposés à la location, c'est avec des loyers astronomiques. L'écart se creuse entre les loyers exigés et la solvabilité des candidats au logement.



Sans responsabilité de l'Etat, il n'y a pas de droit au logement possible.

Dans notre société qualifiée de « libérale » le droit de travailler et de se loger sont de plus en plus soumis à la loi de l'offre et de la demande solvable. S'agissant de l'emploi l'explosion du chômage sert de prétexte aux employeurs et au gouvernement pour rogner les salaires, précariser et flexibiliser le travail, démanteler des productions, réduire les avantages acquis, négliger la formation.

Comment se loger quand on est chômeur, plongé dans la précarité, quand l'offre privilégiée des promoteurs privés et les loyers exorbitants? La construction sociale diminue et ses conditions de financement se

durcissent. Les HLM sont contraints d'emprunter souvent à 8 % ou 10 % alors que l'inflation n'atteint pas les 2 % l'an. Soumises à de telles conditions de financement, des sociétés HLM de banlieue parisienne, soucieuses de construire malgré tout, sont contraintes d'afficher le loyer du F4 à 4.800 francs sans les charges. Ainsi, l'argent des locataires va alimenter le coffre-fort des banques, lesquelles trimbalent aujourd'hui quelque 400 milliards de francs de créances douteuses : contrepoint direct de l'effondrement du marché spéculatif.

En matière d'accèsion, les conditions d'accès au crédit se durcissent et, à peine réparties, les perspectives dépriment. La rotation dans le secteur du logement social s'en trouve fortement ralentie. Le loyer absorbe aujourd'hui 28 % du revenu

mensuel moyen des ménages. Conséquence, un redoutable effet de ciseaux fait passer progressivement les loyers de certaines constructions sociales au-dessus du revenu disponible des clients naturels du logement social.

L'action menée depuis dimanche à Paris souligne le drame insupportable qu'est la privation du droit au logement. L'interdiction des expulsions, la réquisition des logements vacants doivent apporter des solutions ponctuelles et immédiates aux problèmes les plus douloureux. Pour autant, il n'y aura pas de solution durable à ce vaste problème sans un financement prioritaire et largement aidé du logement social, sans une politique globale qui s'attaque enfin à la précarité du travail et à la médiocrité des salaires.

G. L. P.

Editorial

Sonnettes d'alarme

« Il faut augmenter les salaires », titre « l'Expansion ». « Réquisitionnons les immeubles laissés vacants par les groupes financiers », déclare Jacques Chirac le même jour. Ni l'un ni l'autre n'ayant jusqu' alors laissé vibrer sa fibre sociale, il faut que des sonnettes d'alarme aient résonné suffisamment bruyamment à leurs oreilles pour qu'ils renient publiquement ce qu'ils préchaient hier.

Le journal économique livre sans tarder les motifs de son retournement : « Tous les prévisionnistes que compte la France en matière de relations sociales expliquaient encore il n'y a pas trois mois que le niveau sans précédent du chômage avait anesthésié durablement les salariés et leurs revendications. Et voilà qu'on découvre que la bête vit encore... » Quant à Jacques Chirac, promoteur d'un Paris bon chic bon genre où les pauvres — et bien au-delà — n'ont pas droit de cité, il a été mis au pied du mur par la popularité de l'initiative animée par l'abbé Pierre, rue du Dragon.



Comble, voilà Edouard Balladur qui, à la une du « Monde », se réclame de la « justice » ! Son cynisme émerge çà et là au détour de son article. Ainsi, lorsqu'il ose évoquer une « préférence collective implicite de la société française pour le chômage ». De qui se moque le premier ministre ? Des salariés landais de la chaussure qui manifestent aujourd'hui devant le ministère de l'Industrie pour que 600 d'entre eux ne restent pas sur le carreau ? Des 4.000 salariés de Renault et Citroën menacés ? De tous ceux qui ne passent pas de jour sans pincement au cœur concernant l'avenir de leurs enfants ? Edouard Balladur, derrière quelques trémolos sur la dureté des temps, propose de faire un geste : un cadeau nouveau de « 60 milliards de francs » pour ces pauvres patrons qui n'ont pas eu assez, en dix-huit mois, de 120 milliards de francs de fonds publics pour créer des emplois...

Ces protestations sociales prêtent d'abord à sourire, à la manière des « Nuls » qui affublaient il y a quelques jours le premier ministre d'un col Mao et le maire de Paris du béret de Che Guevara. Elles suscitent aussi le haut-le-cœur, quand resurgissent en mémoire la mort de Malik Oussékine pendant les manifestations étudiantes contre la loi Devaquet, la suppression de l'autorisation administrative de licenciement qui fit fleurir le chômage, ou plus récemment la loi quinquennale sur l'emploi, qui vise à le déstructurer et à le précariser.

Mais ces manœuvres ont leur revers : les deux ténors de la droite ne peuvent plus échapper au débat sur les besoins sociaux à satisfaire et au choix de société qu'ils impliquent. Les dogmes libéraux ont, en effet, du plomb dans l'aile et l'opinion publique ne se satisfait plus de leur rabâchage. La campagne de l'élection présidentielle peut y gagner, une fois extirpée des supputations sur les candidats virtuels, les sondages hypothétiques, et les manigances d'appareil. A gauche, Robert Hue s'y emploie et dessine au fil de sa dénonciation des inégalités, de ses propositions pour les salaires, la protection sociale et les jeunes, les contours d'une alternative à la politique actuelle.

Patrick Apel-Muller

Mercredi 21 décembre,
Super Cagnotte de 40 Millions*



C'est pas le moment de faire l'intéressant.

LA FRANÇAISE DES JEUX

EMMANUELLE

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

MERCREDI 21 DÉCEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COI

atience andela

La mission de « bons officiers » de l'ancien président américain

Jimmy Carter s'est fait l'avocat des dirigeants serbes de Bosnie

Jimmy Carter s'est fait l'avocat des Serbes de Bosnie, lundi 19 décembre, après la rencontre qu'il a eue avec leurs dirigeants dans leur fief de Pale. Il s'est notamment félicité de leur engagement pour la paix. Le porte-parole de la Maison Blanche a immédiatement réagi en rappelant que « les Serbes sont les agresseurs dans ce conflit ». C'est ce que le président bosniaque Alija Izetbegovic devait également rappeler à M. Carter, qu'il rencontrait pour la seconde fois mardi matin.

Une surprenante conversion

PALE
de notre envoyé spécial
L'ancien président américain Jimmy Carter a quitté Pale après huit heures d'entretiens. Les Serbes savent depuis longtemps que l'objectif qu'ils visaient en invitant M. Carter est atteint. Leur isolement diplomatique est rompu, et ils ont trouvé en Jimmy Carter un surprenant allié représentant à son compte toutes les requêtes qu'ils ont exprimées au cours de ces derniers mois. Les promesses écrites de respecter un cessez-le-feu de quatre mois, de rétablir la liberté de mouvement de la FORPRONU, de permettre la réouverture de l'aéroport de Sarajevo, de libérer les prisonniers de guerre et de respecter les droits de l'homme sont balayées par la déclaration finale de M. Carter. Visiblement ravi de sa journée dans le fief serbe, l'ancien président américain a annoncé, en contradiction avec tous les engagements internationaux, que de nouvelles négociations pourraient être entreprises sans acceptation préalable du plan de paix international, et que les sanctions économiques qui frappent les Serbes pourraient être levées si les promesses faites sont respectées.

RÉMY OURDAN

Lire la suite et nos informations page 4

En répondant favorablement aux demandes des sans-lo

MM. Balladur et Chirac tente de séduire l'électorat populai

Le sort des sans-logis, rappelé à l'opinion par l'abbé Pierre, le 18 décembre, est devenu un enjeu du débat politique entre Edouard Balladur et Jacques Chirac. Après l'annonce, par le premier ministre, que les occupants illégaux ne seront pas expulsés par la police, le maire de Paris a décidé, lundi 19 décembre, de demander à l'Etat d'appliquer dans la capitale l'ordonnance de 1945 prévoyant la réquisition de locaux vides en cas de crise du logement. Au moment où la question de l'exclusion surgit au cœur de la compétition électorale, Bernard Tapie, dans un « point de vue » confié au « Monde », affirme sa volonté de continuer son action et de « faire entendre la voix des exclus ».



POINT DE VUE

La voix des exclus

par Bernard Tapie

Se battre. Se battre encore et toujours. Quotidiennement, des millions de Français anonymes nous montrent l'exemple du courage et de la combativité. Dans leurs difficultés économiques, devant le chômage, face à l'exclusion, à la pauvreté, contre les violences de la société, contre le mépris des institutions, ils n'ont pas d'autre choix, chaque jour, que de faire front et de se battre. Et on voudrait, paradoxalement, que je baisse les bras, alors que ce sont ceux-là les plus nombreux à me témoigner leur confiance. Bien sûr, je me battraï. Au risque de décevoir les attentes de tous les bien-pensants coalisés dans un immense soulagement : « Tapie, c'est fini. » Pas si sûr ! Tant pis pour certains adversaires politiques locaux, qui attendaient de mon élimination qu'elle dissimule leur propre médiocrité. Tant pis pour le pouvoir, qui sait si bien tuer par procuration. Tant pis pour les « amis » qui peinent à cacher leur joie sous leur message de sympathie. Et tant pis pour cet humoriste qui s'est cru autorisé à évoquer l'éventualité de mon suicide. Drôle d'humour. Mais aussi, quelle curieuse situation que celle qui m'est faite ! Pour la première fois, sans doute, de l'histoire politique de ce pays, le pouvoir tente, en regroupant les moyens d'une banque nationalisée, de fic

et du parquet, de faire disparaître géant de l'opposition à la veille d'un vote électoral crucial. L'annonce du jugement rendu le 14 décembre par le tribunal de commerce de Paris, même grossière que plus personne de vrais motifs de cet acte qui gêne, je dois partir car je ne digère. Tout cela me semble très ironique. Il me faut revenir auparavant à des erreurs ou les fautes qui me scotchées et que je réfute absolument faut aussi reconnaître quelques erreurs, bien réelles celles-là. Certains journalistes n'ont d'annoncer, depuis dix ans, économique et, depuis trois ans politique et ils pensent l'avoir jusqu'ici, ce piège a bien fonctionné indépendamment, puis ils ont laissé pour mort. Mais attention encore. Au total, ce qui était voté d'assassinat est aujourd'hui sentée comme la fin logique d'une grande accumulation d'affaires dont responsable de la banque ordinaire de querelles qui me simultanément ? Lire la suite et nos informations page 4

Guerre à huis clos en Algérie

Le pouvoir et les islamistes sont engagés dans une bataille sanglante, à l'abri du regard des médias

On est entré dans une période nouvelle celle des massacres à grande échelle... et à huis clos. C'est pour dent, et silence dans les rangs !, ironise, le sourire amer, un fonctionnaire algérien. De passage à Paris pour seulement quatre jours - « Mais c'est à cela qu'on reconnaît les vrais pistonnés ! », plaisante-t-il en montrant son passeport muni d'un visa « à plusieurs entrées » - il ne cache pas son anxiété à l'idée de retrouver Alger. Depuis le début de l'automne, dans l'immeuble résidentiel qu'il habite, sur les hauteurs de la capitale, les appartements se vident l'un après l'autre. Sur mon palier, il n'y a plus que nous, dit-il. Tous nos voisins d'étage ont mis la clé sous la porte. Lui-même songe à installer sa famille sous un ciel plus serein - « en France, si possible, sinon en Tunisie ». Officiellement, l'Algérie n'est pourtant pas en guerre, mais « en lutte » pour « éradiquer le terrorisme ». La formule est plus noble. Elle permet de comprendre pourquoi les présumés « massacres », évoqués en coulisse, ne font l'objet d'aucune dépêche. Ou pourquoi le récent rapport d'Amnesty International dénonçant les atrocités des terroristes islamistes mais aussi les exactions

CATHERINE SIMON
 Lire la suite page 6

l-à, pour être air doit aussi e. Les jeunes nt que les s-lus - députés soient plus s problèmes aux divers pri- à leurs fonc- aussi achever se de mouve- en parti polle- ment. Ce qui nple. La triple SACP (Parti COSATU (cen- qu fonction- l'union contre s, se fissure à uvoir. Syndica- istes et ultra- retrouver la à l'unisson. me n'est pas t. En désignant le modéré et Mbeki comme il prend date et ent que la poé- éfinie s'inscrit n'en déplaie

(Publicité)

Jean François Deniau de l'Académie française
Tome 1
Les temps aventureux
"Un conteur exceptionnel... un bouquet d'étincelles, pour notre plus grand plaisir."
ROBERT SOLÉ, LE MONDE
444 p
130 F
PLON

Jean François Deniau de l'Académie française
Tome 1
Les temps aventureux
"Un conteur exceptionnel... un bouquet d'étincelles, pour notre plus grand plaisir."
ROBERT SOLÉ, LE MONDE
444 p
130 F
PLON

Moscou vent « liquider » la rébellion tché

Après avoir bombardé à trois reprises la capitale tchéchène nuit du lundi 19 au mardi 20 décembre, les troupes russes mardi matin, une nouvelle offensive, resserrant leur étai ; Grozny. Réuni lundi à Moscou en l'absence de M. Eltsine, le C sécurité a décidé « d'intensifier la liquidation » de la rébel tchéhène.

Italie : le coup de colère de M. Berlusconi

Menacé par trois motions de censure, le président du cons Silvio Berlusconi, a appelé, lundi soir 19 décembre, ses mill mobiliser contre ceux qui veulent faire tomber le gouvernem

Mexique : relance des opérations de la guérilla « zapatiste »

L'Armée zapatiste de libération nationale a repris, lundi 19 s ses opérations suspendues depuis onze mois, occupant tement plusieurs villages du Chiapas, sans effusion de sang. L tistes » souhaitent rouvrir, à leurs conditions, un dialogue it avec les autorités mexicaines.

La lutte contre l'exclusion, nouvel enjeu de la campagne présidentielle

M. Chirac demande la réquisition des locaux inoccupés

és l'occupation d'un euble parisien par des sans-soutenus par l'abbé Pierre réaction d'Edouard Balladur n'attendant qu'ils ne seraient expulsés, Jacques Chirac, élu de Paris, a demandé, lundi 18 décembre, au gouvernement plique, l'ordonnance de permettant de réquisitionner les locaux inoccupés en cas de crise du logement. Jean ri, son premier adjoint, a négocié, mardi, avec les eants des grandes sociétés réataires d'immeubles dans pital pour recenser leurs x vacants et ceux où, avant e réquisition, pourraient accueillir des sans-logis.

TIQUES. - En visite en e-et-Marne, lundi 19 mbre, Edouard Balladur a ndu sur le thème de l'exclu- à ses critiques portées e lui par Jacques Chirac, en rant que son action depuis mois à la tête du gouver- visait à lutter contre les lités (lire page 10).

OCÉDURE. - Les réquisi- mandées par le maire de eposent sur une ordon- e 1945. La procédure dra- enne que prévoit ce texte e moins compliquée. La ipalité doit recenser, d'une es locaux vides et, d'autre s les ayants-droits. Puis e prend un arrêté de réqui- pour un an, renouvelable. stinatoire de l'appartement ayer un loyer, pour lequel il bénéficier d'une aide ue.

L'excellent accueil réservé par le premier ministre, Edouard Balladur à l'abbé Pierre, venu à Matignon plaider, dimanche 18 décembre, la cause de ses protégés squitant un immeuble des beaux quartiers, a apparemment piqué au vif Jacques Chirac. Puisque le chef du gouvernement paraît fermer les yeux sur la réquisition privée, opérée au nom de la solidarité, d'un immeuble appartenant à une société immobilière, pourquoi ne pas légaliser ces opérations en faisant appel à la puissance publique ? Menacé par l'occupation généralisée de locaux parisiens vacants - on dénombre près de cent mille appartements vides et dix millions de mètres carrés de bureaux inoccupés - le maire de la capitale a rapidement réagi.

Dès lundi 19 décembre, M. Chirac a répliqué à M. Balladur en demandant la réactivation d'une ordonnance gaulliste de 1945 - tombée en désuétude - qui permet aux préfets, en cas de crise du logement, de réquisitionner des locaux vides. Puis, sans attendre la réponse de Matignon, et partant pour la Réunion, il a chargé Jean Tiberi, son premier adjoint, de mener l'affaire tambour battant. Celui-ci a réuni à l'hôtel de Ville tous les chefs des services municipaux concernés et les responsables des associations caritatives, comme l'Armée du salut et le Secours catholique. Il a demandé à Jean Thoraval, préfet de l'Île-de-France, de dépêcher l'un de ses représentants. C'est ce dernier qui transmettra la demande au maire à Hervé de Charette, ministre du logement.

M. Tiberi a aussi annoncé que, dès mardi 20 décembre, il prendrait contact avec les banques, les sociétés d'assurances et les groupes immobiliers (y compris la COGEDIM) pour leur demander



d'anticiper la menace de réquisition et d'offrir leurs locaux vides. Vendredi 23 décembre, une nouvelle réunion de travail est prévue pour mettre au point dans le détail la liste des locaux vacants appartenant à des grandes sociétés et le système de désignation des prioritaires. « Jacques Chirac a pris ses responsabilités », a commenté M. Tiberi, au gouvernement désormais de prendre les siennes.

Le candidat à la présidence de la République ajoute ainsi un élément au programme social que, comme maire de Paris, il défend concrètement depuis dix-huit mois au moins. En juin 1993, l'assemblée municipale a déposé, sur son initiative, un plan de relance du logement social. Le 18 octobre de cette même année, Jacques Chirac prononçait, toujours

devant le conseil de Paris, un « grand discours » sur l'exclusion qui faisait dire à certains membres de l'opposition : « Vous avez vu clair et vous touchez juste. » Lors de la séance suivante, un mois plus tard, Edouard Balladur, premier ministre et conseiller du quinzième arrondissement, félicitait le maire pour cette nouvelle orientation. Celle-ci se traduisait immédiatement dans le budget 1994 par une augmentation des crédits attribués à l'assistance et au logement social, effort prolongé et encore accru dans le budget 1995 (7,2 milliards pour les services sociaux plus 4,5 milliards pour le logement et l'urbanisme sur un budget total de 33,5 milliards de francs, soit près de 35 %). Et, pour financer cette politique, le maire n'a pas craint de ponctionner les contribuables parisiens de 40 % supplémentaires en quatre ans.

Une mesure longtemps rejetée

Profitant de ses relations, encore bonnes à cette époque, avec Matignon, Jacques Chirac a obtenu enfin ce qu'il réclamait depuis longtemps : des terrains appartenant à l'Etat. En 1993, Edouard Balladur, bon prince, lui accorda 21 hectares où seront édifiés des logements pour plus de dix mille Parisiens, dont sept mille peu fortunés. Mais les premiers de ces immeubles, répartis en huit points de la capitale, ne seront pas livrés avant 1997. Leur « rendement financier » sera modeste et, de toute manière, ils ne résolvent pas le problème des plus démunis.

Pour ces derniers - le talon d'Achille de la gestion chiraquienne - il y avait la loi Besson, datant de 1990. La première des trois mesures principales qu'elle permettait était l'élaboration d'un

plan départemental analysant les besoins et fixant des objectifs pour le logement des plus démunis ; elle a été immédiatement appliquée par la capitale, qui s'est ainsi placée en tête des villes de France. Ce plan implique que 10 % des logements sociaux seront attribués à des « exclusifs ». Jacques Chirac a lui-même porté cette proportion à 15 % et ainsi, depuis 1992, près de 100 familles ont été logées.

Quand M. Tiberi condamne une « opération politicienne »

M. Tiberi, premier adjoint de M. Chirac et président de l'office d'HLM de Paris, avait vivement condamné une « opération politicienne misérable ». Il y a deux ans exactement, Marie-Noëlle Lienemann, ministre socialiste du logement dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy, réquisitionnait deux immeubles appartenant à la Ville de Paris, afin de les transformer en logements sociaux. A l'époque, les collaborateurs de Jacques Chirac à l'hôtel de ville de Paris étaient loin d'être convaincus des vertus d'une telle opération : la déclaration unilatérale de M. Lienemann avait provoqué une vive polémique entre la Ville de Paris et le gouvernement. Le 23 décembre, lors d'une conférence de presse, Jean Tiberi, premier adjoint de M. Chirac et président de l'office d'HLM de Paris, avait vivement condamné une « opération politicienne misérable ».

loyer. Coût pour la Ville : 8,5 millions de francs. Enfin, la loi Besson rendait obligatoire la création d'un fonds de solidarité alimenté moitié par l'Etat, moitié par les départements, pour financer des logements destinés à des familles défavorisées. A Paris, 20 millions de francs par an. La Ville y ajoutera en 1995 un fonds spécial destiné à transformer des bureaux en appartements. Dotation initiale : 40 millions de francs.

Mais toutes ces dispositions n'ont pas d'effet immédiat, alors que les sans-logis sont des dizaines de milliers dans la capitale et que les élections approchent. La réquisition de locaux vacants était la seule entreprise efficace réclamée par la gauche, mais jusqu'ici rejetée par la majorité chiraquienne. L'estimation de Jacques Delors, le coup de force de l'association Droit au logement (DAL) et la molle réponse du premier ministre ont permis à Jacques Chirac de sauter le pas. Toutefois, il a précisé que la réquisition ne doit toucher en aucun cas les propriétaires particuliers, mais seulement les grandes sociétés. Il a entendu par avance les protestations de ses électeurs de la classe moyenne et celles de l'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI).

M. Chirac sait aussi que l'interdiction faite aux entreprises de financer désormais les partis politiques et les restrictions imposées par le Parlement aux dépenses des campagnes le libèrent bon gré mal gré de l'appui des grosses firmes. Il profite de cet exceptionnel concours de circonstances pour occuper le terrain laissé libre par les attermolements socialistes. Paris, ville tremplin, lui permet de rebondir une fois encore, mais dans une direction qui déroute ses challengers.

MARC AMBROISE-RENDU

AMENTAIRE

En l'absence de la gauche

JACQUES CHIRAC a retenu de Philippe Séguin l'idée que la notion présidentielle de 1995 ignora non pas au centre, mais les précédentes, mais à la droite de la droite, porteuse d'abord d'entreprises une métaphore périlleuse, en partant sur des constatactions : d'un Edouard Balladur satisfait de lui, selon les sondages, l'aspiration de l'électorat à un conservatisme ; d'autre part, le désespoir gauche a rendu disponible ectorat qui, au cours des es années, a perdu l'habileté voter socialiste ou nuniste et que pourrait e la situation d'opposant laquelle se trouve placé irac, stratégie du maire de Paris a un appui dans une étude clologue Emmanuel Todd, e récemment par la Fondation Saint-Simon, que préside ien François Furet. Analyses élections européennes, il relève une « explosion ique des classes nes », au sein desquelles doxie économique et euro- e adoptée par la gauche en puis par la droite en 1993, ire plus une confiance unanime, du moins nette- moiritaire.

thèse Delors ne lui paraissant pas sérieuse - et l'ouverture, de ce fait, d'un espace de contestation qu'il lui était possible d'occuper.

Devantage qu'aux électeurs abandonnés par Jacques Delors, c'est à ce niveau que la justice pourrait priver de Bernard Tapie que pense M. Chirac. Le conflit qui était apparu au sein du RPR, en 1988, opposant à la tendance gestionnaire la revendication, par Philippe Séguin et Charles Pasqua, d'un retour aux sources populaires du gaullisme, se mué aujourd'hui en affrontement entre la contestation d'une classe dirigeante qui aurait acquis le pouvoir et le refus rassurable des déchirements et des « fractures » entre les Français.

Faute de prendre la dimension d'un véritable choix de société, l'affrontement en question a, pour le moment, l'aspect d'une compétition un peu indéterminée entre le candidat Charles Millon, pour bénéficier de l'émotion qui naît de la redécouverte annuelle, chaque hiver, du sort des exclus. Politique de la misère, misère de la politique.

PATRICK JARREAU

Environ 120 000 appartements vacants à Paris

On s'a s'aura, vendredi 23 décembre, après les investigations qu'auront réalisées les services municipaux auprès des sociétés possédant un gros parc immobilier, quel est le nombre, et la consistance, des locaux vacants à Paris. C'est ce qu'a indiqué, lundi 19 décembre, Jean Tiberi, premier adjoint de Jacques Chirac. Les chiffres actuellement connus, mais qui datent du recensement de 1990, font état d'environ 120 000 appartements. Quant aux bureaux ne trouvant pas preneur, estimés à 1,5 million de mètres carrés à Paris, ils représentent l'équivalent de 30 000 logements de 50 mètres carrés.

Selon Patrice de Moncan, un spécialiste de l'immobilier, auteur d'un ouvrage exclusivement consacré à cette question (1), la Ville elle-même posséderait, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'Office d'HLM et d'une dizaine de sociétés d'économie mixte, plus de 148 000 appartements dans les limites du périphérique. Il faut y ajouter 3 600 boutiques et 14 200 locaux d'activité.

Les compagnies d'assurance, caisses de retraite et mutuelles auraient officiellement placé les capitaux dont elles ont le charge dans 2 500 immeubles représentant une surface totale de 3 725 000 mètres carrés. Mais,

Patrice de Moncan estime que, par l'intermédiaire de sociétés civiles immobilières, elles contrôlent des espaces plus importants. Le parc parisien appartenant clairement aux banques ne dépasserait guère 2 500 mètres carrés, mais il y a 740 000 mètres carrés. La encore, il ne s'agirait que de la partie émergée de l'iceberg.

Il faut donc regarder du côté des sociétés civiles immobilières. Il y en aurait 3 600 inscrites au greffe du Tribunal de commerce de Paris, possédant une surface bâtie globale de 5 millions de mètres carrés. Leurs porteurs de parts sont pour la plupart des personnes physiques.

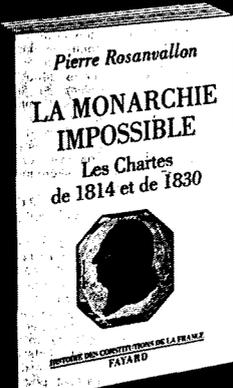
Pour connaître la consistance du parc des gros investisseurs, il faut plutôt s'intéresser aux sociétés de placements immobiliers qui vendent de la pierre-papier. Les SICOMI (sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie), SCPI (sociétés civiles de placements immobiliers), et SII (sociétés immobilières d'investissements) cumulent en 1986, dernière année connue, un patrimoine équivalent à 3 500 000 mètres carrés à Paris. De leur côté les entreprises commerciales ou industrielles s'adjugent pour un montant de 110 000, et se partagent entre 54 000 immeubles représentant une superficie totale de 50 millions de mètres carrés. Les voila, les vrais propriétaires de la capitale et ce sont eux que, à tort ou à raison, le spectre de la réquisition terrorise.

L'égise elle-même possède, selon Patrice de Moncan : 328 immeubles et 2 000 appartements en copropriété qui appartiennent aux paroisses et aux congrégations. Enfin l'Etat, la SICOMI (EDF), l'Assistance publique, les PTT et la RATP contrôlent 1,3 million de mètres carrés, mais fort peu de logements proprement dits.

Ce qui en revanche sont le lot de petits propriétaires, actuellement en voie de disparition, et qui détiennent encore dans la capitale 23 000 immeubles. Et surtout de la nouvelle race des copropriétaires, qui sont au nombre de 110 000, et se partagent entre 54 000 immeubles représentant une superficie totale de 50 millions de mètres carrés. Les voila, les vrais propriétaires de la capitale et ce sont eux que, à tort ou à raison, le spectre de la réquisition terrorise.

HISTOIRE DES CONSTITUTIONS DE LA FRANCE

Collection dirigée par Robert Badinter et Didier Maus



N'allez surtout pas croire que le voyage soit triste. Vieux routier de ces années-là... Pierre Rosanvallon en a adopté le drapé moelleux de la pensée et l'élégance de plume : le livre est un plaisir d'intelligence, redoublé par le renfort qu'il a su trouver chez ces juristes et ces hommes politiques du XIX^e siècle qui tenaient à honneur de s'exprimer devant leurs concitoyens dans une langue impeccable. Surtout, il sait nous persuader que la France apprit alors vraiment la politique moderne, celle qui devait tenter de digérer le choc de la Révolution en restaurant une sorte de cohabitation entre la monarchie et la république : ce fut une période de transaction plus que de restauration.

Jean-Pierre Rioux, Le Monde

L'Histoire

RAYMOND BARRE
L'ancien premier ministre
« n'exclut rien » pour la
présidentielle. Page 10
(Photo Schuller/Editing)

MGR ETCHEGARAY
Le cardinal succède
à René Brouillet
à l'Institut. Page 14
(Photo Paolo Coccio)

DOSSIER
RWANDA Page 6
● **JUSTICE** L'heure du jugement est arrivée pour les auteurs du génocide.
● **INTERVIEW** Le procureur du tribunal de Kigali ne demandera pas la peine de mort.

LA CROIX

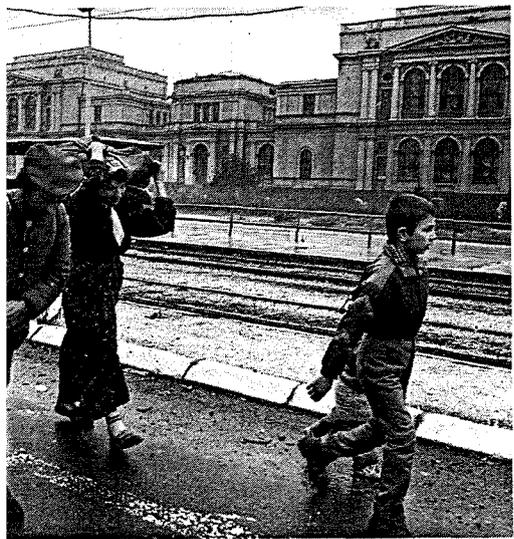
L'ÉVÈNEMENT

1 décembre 1994

Quotidien - 6 F - N° 33987

page

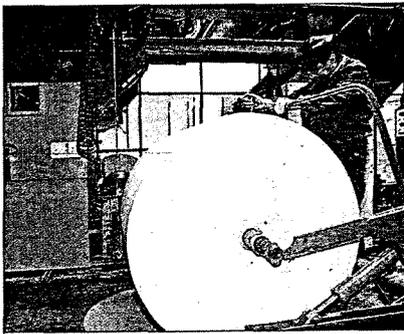
BUS POUR SARAJEVO ET À 19 HEURES...



Pour 110 marks, l'autobus de Croatia Tourist assure régulièrement la ligne Zagreb-Sarajevo. Notre envoyée spéciale a partagé l'angoisse des passagers.

Page 5

(Photo Thomas Haley/Sipa Press : Sarajevo, décembre 1993.)



PRESSE Les journaux face à une flambée du prix du papier

● Le prix du papier journal *(photo Luyssen)* doit augmenter en janvier de 15 à 25 %, avant de nouvelles hausses à la mi-95. « Un véritable choc pétrolier », s'alarment les éditeurs, qui demandent une aide de l'Etat. Page 9

ITALIE Berlusconi en appelle au peuple
● Silvio Berlusconi a demandé des élections anticipées après « la trahison » de la Ligue du Nord, qui ne soutient plus son gouvernement. Page 7

POSITIONS

AL
ppat
est saisie
s de fièvre
e. Il aura
n nouvel
ment de
c son pro-
ré et son
rvice des
ne le sort
l'objet de
ulaires. Et
rte du gre-
les vieilles
« réquisi-
r périodes

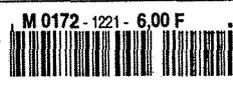
sombres. Il évoque les catastrophes de l'histoire sociale ou guerrière. Sans remonter jusqu'aux « taxis de la Marne », il faut se souvenir que l'ordonnance qui permet la réquisition date d'octobre 1945, cinq mois après la défaite de l'Allemagne. Un pays ruiné émergeait du désastre, l'urgence était partout : il fallait rebâtir une société.
La France de 1994 ne se compare pas à celle de 1945 mais elle n'est pas en très grande forme. Depuis plus de vingt ans, la crise la mine, laissant au bord du chemin les faibles de toujours auxquels s'ajoutent les affaiblis d'aujourd'hui. Les classes moyennes voient leurs ambi-

tions érodées et la médiocrité des perspectives qui s'offrent à leurs enfants : elles n'excluent plus l'exclusion de leur champ de vision et de leurs craintes.
Mobiliser les intelligences et les cœurs est évidemment nécessaire. Nul ne saurait se plaindre que la campagne électorale soit l'occasion d'aborder de vraies questions. Encore faudrait-il éviter le piège des émotions brouillonnes, surgissant avec autant de soudaineté qu'elles s'éteignent, une indignation chassant l'autre.
On ne gère pas un pays comme une émission de télévision. Il est bon que, parfois,

ÉDUCATION Bayrou défend sa loi devant les députés.
● Le ministre de l'éducation nationale présente son « projet de loi de programmation du nouveau contrat pour l'école ». Page 13

FORUM Les dangers de la « sandomania »
● Réflexion sur l'abus de l'utilisation politique des sondages ou des consultations. Par Pierre Longone. Page 18

Italie : 2600 liras; Belgique : 35 FB; Maroc : 7,50 DH; Espagne : 160 pesetas; Suisse : 1,90 FS; Luxembourg : 34 FL; Canada : 1,95 dollar.



Sans-abri Au lendemain de l'occupation d'un immeuble parisien par le DAL, soutenu par l'abbé Pierre, Jacques Chirac, en tant que maire de Paris, a annoncé la réquisition de logements dans sa commune. Ce qui compte avec les principes de la Ville. Les spécialistes du logement estiment tous qu'il s'agit d'une mesure d'urgence qui n'a de sens que si elle s'inscrit dans une politique à long terme du logement social

RÉQUISITIONS : LIMITES D'UN SYMBOLE

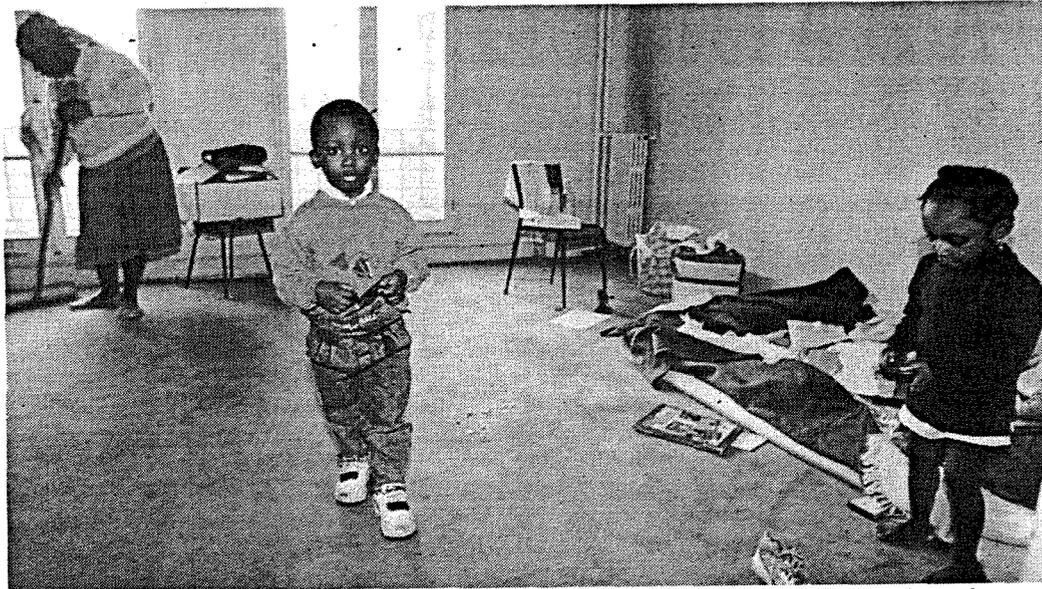
A situation de crise, mesure d'urgence. En vertu de ce constat simplifié, l'association Droit au logement (DAL) fait de la procédure de réquisition l'aiguillon et la justification de ses opérations commandos. Concrétisant en cela les vœux, selon un sondage Sofres-TF1 de février 1994, de 54 % des Français interrogés. Mesure apparemment populaire, la réquisition est-elle une mesure appropriée ? Les réponses diffèrent selon que l'on est partisan de l'usage de la carotte ou du bâton en matière de logement des personnes défavorisées.

Pour les techniciens, la procédure de réquisition fait partie des dispositifs datés et même vieillots. Mise en place à la Libération par le général de Gaulle dans une France à reconstruire, la réquisition est liée à des périodes agitées de notre histoire. Période où la nécessité publique limite en quelque sorte le droit à la propriété. Il paraîtra donc naturel d'y recourir en faveur des rapatriés d'Algérie en 1962. Mais la procédure tombera peu à peu en désuétude.

Une opération complexe

Mais le recours au dispositif est-il compatible avec les méthodes « fortes » et médiatisées du DAL ? Elle nécessite concertation et mise en œuvre progressive. Les deux procédures de réquisition, de la compétence l'une du préfet et l'autre du maire, sont des opérations complexes. « La réquisition, observe un juriste, ne vise pas à loger gratuitement des sans-abri mais à louer au prix du marché à des personnes avec ressources. »

Cela dit, l'ordonnance, qui a été incorporée dans le code de la construction et de l'habitat au titre IV « Logement d'office », article L.641, donne de larges pouvoirs à l'État qui, après avis des maires, peut exercer le droit de réquisition « dans toutes les communes où sévit une crise du logement. »



Un des logements, rue du Dragon. La réquisition, malgré l'impact symbolique qu'elle possède, n'est sûrement pas, sur le long terme, la solution au logement des personnes défavorisées. (Photo AFP.)

« Sur proposition du service municipal du logement » et « sauf dans les communes de l'ancien département de la Seine, après avis du maire, le représentant de l'État dans le département peut procéder, par voie de réquisition, pour une durée maximum d'un an renouvelable, à la prise de possession partielle ou totale des locaux à usage d'habitation vacants, inoccupés ou insuffisamment occupés », précise l'article.

Ces logements peuvent être attribués seulement à des « personnes dépourvues de logement ou logées dans des conditions manifestement insuffisantes », ou bien à des « personnes à l'encontre desquelles une décision judiciaire définitive ordonnant leur expulsion est intervenue ».

Dernière en date à revendiquer et à user officiellement du recours à la réquisition, Marie-

Noëlle Liénemann, ancien ministre délégué au logement du gouvernement Bérégovoy, a dû revoir ses ambitions à la baisse.

S'étant heurtée à la mauvaise volonté de la mairie de Paris, elle a aussi constaté les difficultés pratiques du recours à la réquisition. Un rapport datant de 1992 mettait un bémol aux enthousiasmes militants pour la réquisition de propriétés des administrations locales ou des entreprises publiques.

Depuis l'automne elle utilise, dans sa commune d'Athis-Mons, dans l'Essonne, l'ordonnance de 1945 en faveur de quatre familles qu'elle va loger dans des pavillons inoccupés. Une mesure toutefois symbolique dans une commune où on recense... 700 demandes de logement. « Ce qui importe, c'est de créer un électrochoc », explique Marie-Noëlle Lié-

mann. « Le logement est une politique globale à mettre en œuvre », convient-elle.

L'actuel titulaire du portefeuille, Hervé de Charette, déclarait récemment que sa « préférence allait aux mesures positives d'incitation plutôt qu'à des mesures autoritaires qui, en fait, risquent de pénaliser l'investissement dans la pierre ».

La « taxe d'inhabitation », point d'achoppement

Pour faire reculer la vacance, des mesures fiscales plutôt que la manière radicale feraient l'affaire. Une possible « taxe d'inhabitation » constituant le point d'achoppement actuel entre partisans du symbolique et du pragmatique.

Pour Philippe Pelletier, président d'honneur de l'Unipi (Union nationale de la propriété

immobilière), il faut éviter de semer la panique chez les propriétaires. « Ce sont des techniciens de désespérance qui sanctionnent des politiques du logement qui visent trop court », estime-t-il. Tout en soulignant que les ministres s'arrachent « souvent les cheveux pour trouver des communes disposées à utiliser les crédits dégagés pour le logement d'insertion ». Paradoxe.

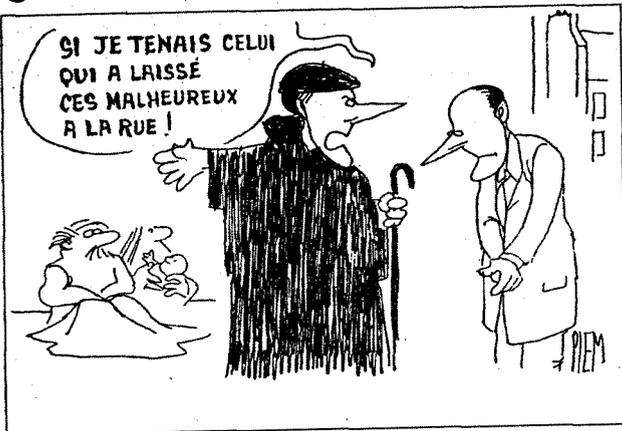
D'avantage que le dépoussiérage, avec l'aide inattendue de la mairie de Paris, du recours à la réquisition, c'est la meilleure utilisation de tous les dispositifs existants qui semble s'imposer. Depuis la loi de mai 1990, appelée loi Besson, les outils pour le logement des personnes en difficulté ne manquent pas : bail à réhabilitation, prêt locatif aidé d'insertion (Plai) ou fonds de solidarité.

Les bilans annuels se suivent et se ressemblent pour pointer la lenteur, pour ne pas dire l'inertie, de nombreuses collectivités locales et acteurs divers de la chaîne du logement pour la mise en œuvre du droit au logement inscrit dans cette loi. Une récente rencontre de la Fondation Abbé Pierre rappelait que le manifeste pour le logement des plus défavorisés, initié par l'abbé Pierre, avait recueilli près de 800 signatures de candidats aux élections législatives. Parmi ceux-ci, 146 candidats ont été élus députés, parmi lesquels plusieurs ministres du gouvernement d'Édouard Balladur.

Robert MIGLIORINI

LIRE AUSSI En dernière page, l'interview du président du Haut Comité au logement des personnes défavorisées.

Habitat parisien : vingt ans de laisser-faire



rendue possible par ces prix — encore accentuée par une exigence croissante de confort — a tari le logement social « de fait », où vivait depuis toujours le petit peuple de Paris.

Il n'y a pas d'autre explication à la quasi-disparition des hôtels meublés, du type Hôtel du Nord, qui seraient à peine 500 contre 3 000 en 1970. Pas d'autre explication non plus à la raréfaction des chambres de bonnes (20 000 toujours louées, contre 65 000 en 1970), ou encore des loges de concierges.

Ajoutons surtout l'extinction progressive des logements sous loi de 1948, dix fois moins nombreux qu'après la guerre. Et constatons que l'habitat sans confort, au loyer accessible aux plus modestes, ne représente plus que 150 000 logements

dans un parc total de 1,3 million.

Comme l'affirme l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), « la location à prix libre et la copropriété occupante deviennent donc la règle », dans une ville où d'autres formes d'habitat moins productrices d'exclusion n'ont plus leur place.

Situation rendue encore plus caricaturale par l'absence de roulement dans le parc social (5 % dans les 160 000 logements HLM de la ville). Mais aussi par la chute de la construction libre depuis 1980. Par l'augmentation des logements vacants (voir nos dernières éditions). Et, surtout, par la part croissante du parc immobilier drainé depuis vingt ans vers les bureaux, au nom de la sacro-sainte « compétitivité économique de la capitale ».

Ce n'est qu'en juin dernier que Jacques Chirac, sensible à l'impopularité croissante de sa politique jusque dans son propre électorat, a commencé d'infléchir le laisser-faire précédent. « À Paris, le logement gagne du terrain », affirme le slogan sur les affiches municipales. Relance de la construction sociale, notamment sur les 21 hectares d'emprises publiques libérées par l'État ; encouragement à la transformation de bureaux (3 millions de mètres carrés vides...) en logements ; emprunt d'un milliard ; nouveau POS plus favorable à l'habitat : il faudra pourtant beaucoup de temps et bien plus de moyens avant que « vivre à Paris » redevienne un droit pour tous.

Pierre-Yves LE PRIOL

La provocation gagnante de Droit au logement

tion Droit au (DAL), née en occupation du on à Paris par ; logis, la pi- de la capitale d'ironie. Le rnier encore, ent, avec des époser des de- sion de loge- de l'Hôtel de

planade de Vincennes et que l'abbé Pierre refusait la Légion d'honneur, le généticien Albert Jacquard, parrain du DAL, réclamait « une mesure immédiate et possible : l'attribution d'office de logements vacants appartenant à de gros propriétaires publics ou privés ».

Les rebelles du DAL, qui seraient alors dans Paris d'église en église avec 35 familles à la rue, ne rencontrèrent aucun écho, ni du côté des politiques ni du côté des associations ayant pignon sur rue qui se méfient — aujourd'hui encore — de l'aven- turisme des troupes de Jean-Baptiste Eyraud, président du DAL.

Avant de passer à l'acte, le DAL a averti les pouvoirs publics. Le 18 décembre 1993, ses militants menés par Albert Jacquard déployaient une banderole

devant un immeuble « réquisitionnable », rue de la Butte-aux-Cailles. « Un coup de semonce. » Depuis, ils se sont fait une spécialité du repérage d'immeubles vacants et habitables, puis de leur très médiatique occupation, comme dimanche, rue du Dragon, où ils ont installé 126 personnes dans les murs de la Cogedim.

Associant des fantassins de tout l'arc-en-ciel de la gauche (jusqu'aux très actifs trotskistes) ainsi que des catholiques engagés et de simples citoyens indignés de la montée de la pauvreté ou eux-mêmes en situation d'exclusion, les dirigeants du DAL préfèrent l'action aux grands discours. Un militantisme subversif qui a fait son deuil des références idéologiques.

Plus que toute autre « per-

sonnalité » soutenant le DAL, l'abbé Pierre l'a aidé à passer la rampe médiatique. Retrouvant là l'esprit frondeur de l'hiver 1954, il est allé soutenir, le 24 mai dernier, la prise d'un immeuble de la Banque de France, rue Béranger. Après le demi-échec de l'avenue René-Coty quelques mois auparavant, le DAL tient enfin sa première victoire : l'institution financière accepte de reloger les sans-abri en banlieue.

Quelques jours plus tard, lors d'une rencontre avec les principaux responsables d'Emmatis, pour le moins dubitatifs, l'abbé leur fait part de son enthousiasme pour la démarche des francs-tireurs du DAL. Un soutien qui s'est révélé décisif pour imposer l'idée de réquisition dans le débat électoral.

Alain HERTOGHE

COMMENTAIRE

Surenchères

■ Est-ce le souvenir de ce temps où il fut, sous la IV^e République, député à l'Assemblée nationale ? En tout cas, le sens politique de l'abbé Pierre fait encore merveille. Par sa simple intervention, le fondateur d'Emmatis aura réussi à placer les sans-abri au cœur du débat politique.

Sous la pression, Jacques Chirac a réactivé lundi une procédure de réquisition qu'il avait jusqu'à présent toujours condamnée. C'est que l'occupation de l'immeuble de la rue du Dragon tombe on ne peut plus mal pour un homme qui tente de se bâtir une image de champion de la lutte contre l'exclusion. Patron de la capitale depuis dix-sept ans, son bilan en matière de logement social ne plaide pas particulièrement en sa faveur. D'où l'opération de rattrapage déclenchée lundi et qui lui a valu notamment la remarque ironique de l'écologiste Dominique Voynet : « Vivement que Chirac soit maire de Paris. »

Édouard Balladur, dans son registre, n'est pas non plus resté inactif. En rattrapant dimanche devant les caméras

de télévision l'abbé Pierre sur le perron de Matignon. En qualifiant lundi dans *Le Monde* l'emploi de « tâche prioritaire ». En déclarant le même jour que la France ne pouvait pas « être un grand pays si on y trouve beaucoup de citoyens marginaux et laissés de côté ».

Le discours des deux hommes serait plus convaincant s'il ne venait pas contredire leurs actes passés. En particulier leur opposition à la loi Besson de 1990 qui institua un « droit au logement » à l'intention des plus démunis. Un vote qu'il ne peuvent même pas justifier par une logique de groupe puisque sept députés RPR (sur 129 à l'époque), dont Philippe Séguin, avaient voté pour.

Ces accès de « sensibilité sociale », comme dirait Raymond Barre, ont été carrément qualifiés « d'indécents » par l'UDF Charles Millon. S'ils ont pour conséquence de soulager concrètement des sans-abri, le spectacle un brin surréaliste donné par les deux principaux candidats à la présidentielle n'aura tout de même pas été vain.

Michel FELTIN

REPÈRES

Les réactions

Henri Emmanuelli (PS) : « Face à l'urgence de la situation des sans logement, il est indispensable que les municipalités procèdent à la réquisition des logements durablement vacants. »

Gilles de Robien (UDF-PR) : « Ceux qui prennent des engagements devront les tenir. »

Jean-Marie Le Pen (FN) : « Une immigration incontrôlée nous oblige, chaque année, à loger 120 000 nouveaux arrivants officiels, sans compter les dizaines de milliers de clandestins. »

Marie-Noëlle Lienemann (PS, ancien ministre du logement) : « Il faut mettre en œuvre la loi de réquisition, les maires peuvent le faire. »

Simone Veil (ministre des affaires sociales) : « Je verrai avec le ministre du logement Hervé de Charette s'il n'est pas possible de réunir les grands propriétaires immobiliers et les institutionnels pour faire un recensement des locaux inoccupés. »

Les députés RPR Robert Pandraud, Éric Raoult, Jean-Claude Abrioux, Raoul Bréteille et Christian Demuyck : « À situation d'urgence, réaction d'urgence, Jacques Chirac vient de montrer son approche pragmatique, réaliste et efficace du problème des sans-abri sur Paris. »

La réquisition, version Ville de Paris

● Les réquisitions de logements annoncées lundi par Jacques Chirac relèvent en fait du préfet de Paris, qui ne peut donc y procéder qu'avec l'aval du... gouvernement Balladur. Jean Tibéri, premier adjoint au maire, précise que ces réquisitions n'affecteront que les immeubles des propriétaires institutionnels (banques, assurances, marchands de biens), « et en aucun cas les petits propriétaires ». Une évaluation des logements ainsi mobilisables va être réalisée dès cette semaine, afin de procéder aux premières occupations la semaine prochaine. Le délai de réquisition serait « d'un an renouvelable ». Les occupants seront invités à payer une part des loyers « à la mesure de leurs moyens », tandis que l'État, la Ville et le propriétaire assureront le reste de la prise en charge.

Le Figaro 24/12/195

... peut estimer que le ton des épîtres du second est un peu pesant. Mais personne ne peut accuser cette fois les leaders de droite d'ignorer la pauvreté et l'exclusion.

Pourtant, ce feu d'artifice de bonnes intentions provoque chez le bon peuple une espèce de gêne. Peut-être est-ce la simultanéité des prises de position qui suscite cette irritation vague. MM. Balladur et Chirac ont bien des qualités, nul ne songe à les nier. Chaque Français a ses préférences ; parfois même il en change. Mais là n'est pas l'essentiel. On peut apprécier les deux hommes, et pourtant se poser quelques questions sur l'effet de leur rivalité quotidienne. Pourquoi ne pas le dire ? Elle commence à provoquer un début d'hilarité. Or ce rire constitue une donnée politique parmi d'autres. Mieux que les sondages, il révèle l'état de l'opinion : une vraie lassitude.

Cette bataille retenue entre les deux hommes décourage les partisans et surtout la masse de ceux qui apprécient l'un et l'autre. L'histoire commence d'ailleurs à ressembler à une pantomime : quand l'un amorce un geste, l'autre l'achève. On cherche les divergences politiques entre les deux combattants. Elles existent sans nul doute, mais justifient difficilement cette nouvelle chevauchée des walkyries.

La conséquence politique : elle commence à crever les yeux. Ce pas de deux appelle un troisième danseur. Dans les coulisses, d'autres concurrents choisissent leurs habits de lumière et affûtent leur petit couteau. Passé la trêve des confiseurs - elle sera sans doute d'une exceptionnelle brièveté - on verra débouler sur la scène l'inévitable troisième homme. Ce sera Raymond Barre, ou un autre.

Cet intervenant tardif sera, au départ, porté par une vague imprévue : celle créée justement par l'ennui de ce nouveau combat des chefs. On commence à attendre, à espérer l'apparition d'un homme dont le discours serait plus précis, moins convenu, en tout cas différent.

Lorsque Alain Juppé plaide en faveur d'un code de bonne conduite, certains se moquent de lui. Et, pourtant, les faits, à long terme, ont quelques chances de lui donner raison. A force de lasser les spectateurs, on risque de voir ceux-ci réclamer un changement de programme. Nous n'en sommes plus très loin.

Georges SUFFERT

... que je ne m'intéressais plus à l'élection présidentielle - et qui le re-

jours là. Oui, je suis là. »
● Il explique dans quelles conditions il se déclarera

... parmi les priorités qu'il retient, on note « la sauvegarde de la V^e République, en la protégeant du retour en

Polémique sur des réquisitions annoncées (Pages 10 et 25)

Un... sur la... son év... doit être... jourd'hui... gué à la... Douste... mobilisé... pendant p...
● Le bilan... balement... fois excell... celui des p... comparable...
● L'espér...

CAVALIER SEU
Crois

Ainsi, d'après le sondage. M Français qui... rent catholiques à... aussitôt qu'ils ne cro... en Dieu, mystère à sa... d'urgence à la sage... sociologiques. En to... cette intéressante co... tion prouve que la r... chrétienne n'est pas... en dépit des efforts d... depuis deux ou trois à... par ses innombrables... mis. A notre avis, elle... pas près de quitter le... pour la bonne raison q... n'y a personne en face d... dans l'énorme vide cult... que nous sommes en train... traverser. Quant aux 14... de croyants incroyables d... il est question au début... cette chronique, leur p... tion n'est peut-être pas aus... contradictoire qu'elle en... l'air. Après tout, c'est Dieu... et non les instituts qui... le pouvoir de sonder la foi... ne communique jamais ses... résultats.

André FROSSARD

Les grandes figures des religions

L'archange Gabriel



Après notre sondage sur les Français, la foi et l'Eglise, Le Figaro commence aujourd'hui la publication d'une série de portraits consacrés aux grandes figures des religions.
● Honoré par les chrétiens, les juifs et les musulmans, l'archange Gabriel est le plus oecuménique des messagers.
● Mahomet fait, dans un texte islamique transmis aux chrétiens, une description flatteuse de leur rencontre : « Son visage était plus blanc que le lait ou la neige, ses mains étaient rouges comme le feu, ses ailes et ses pieds plus verts et plus brillants qu'une émeraude. »
(Les articles de Jean-Paul MULOT et da Maxime RODINSON, page 14)

- NOS RUBRIQUES - ■ BOURSE (LE FIGARO-ÉCONOMIE, page IX) ■ CARNET DU JOUR (22) ■ COURSES (13) ■ ÉCONOMIE-SOCIAL-FINANCES (LE FIGARO-ÉCONOMIE) ■ ÉDUCATION (20) ■ LEUR VIE (28) ■ MÉDIAS-PUBLICITÉ (LE FIGARO-ÉCONOMIE, page XII) ■ MÉTÉOROLOGIE (30) ■ NOTRE VIE (10 et 12 et 13) ■ OPINIONS (2) ■ PETITES ANNONCES (18 et 19 et 28 et LE FIGARO-ÉCONOMIE, page X) ■ PROGRAMMES TÉLÉVISION (30 et 31) ■ RADIO-TÉLÉVISION (29) ■ SPECTACLES (26 et 27) ■ VIE AU FÉMININ (21) ■ VIE À PARIS (24 et 25) ■ VIE INTERNATIONALE (3 à 5) ■ VIE POLITIQUE (6 à 8) ■ VIE SCIENTIFIQUE (15) ■ VIE SPORTIVE (16 et 17) ■ WALL STREET (LE FIGARO-ÉCONOMIE, page VII).

Ès la réponse de Jacques Chirac au problème de logement des s lémique sur des réquisitions ar

Municipalités d'un côté et groupes immobiliers de l'autre commentent l'initiative, et ses limites.

être efficace, il faut sur la table. Il y a des résistances, de ce côté du Logement. Hervé n'est pas son tour hier le sort des sans-logement intervenant après Jacques Chirac, maire de Paris, a recours à la procédure. Le Logement a pro-

posé quatre mesures afin d'augmenter le nombre de logements disponibles. Il a proposé notamment la mise en place d'une prime de 5 000 à 15 000 francs destinée aux propriétaires de la région parisienne qui remettront sur le marché dès l'année prochaine des appartements vacants depuis deux ou trois ans. Une seconde prime serait accordée aux associations caritatives qui cautionnent le versement des loyers des

personnes aux revenus modestes. Hervé de Charette a toutefois mis en garde contre un « emballement » sur les réquisitions de logements vacants.

L'association Droit au logement (DAL) qui est à l'origine, avec le soutien de l'abbé Pierre, de l'occupation de l'immeuble du 7, rue du Dragon dans le centre de Paris, a pour sa part dressé une liste de cinquante immeubles vides. Ces derniers cor-

respondent, selon l'association, aux conditions légales de réquisition. De son côté, le comité Agril contre le chômage qui regroupe des syndicats et des mouvements de gauche organise, ce soir à Paris, une « nuit contre l'exclusion ».

Le comité réclame l'arrêt de toutes les expulsions, de toute coupure de gaz, d'électricité, d'eau et l'application de la loi sur les réquisitions.

élus partagés

ette solution d'urgence avec scepticisme par la gauche. roite appelle à la prudence.

Jacques Chirac de réquisitionner les logements de scepticisme par un grand nombre de maires socialistes élus de la majorité approuvent cette initiative, prudence. Catherine Trautmann, maire de Strasbourg comme un grand nombre d'élus, que le logement de l'Etat : « Le maire ne peut saisir les il constate il y a deux ans quand j'ai dû demander rétel pour réquisitionner les casernes afin de réné de sans-abri. Depuis, nous avons mis en place ». Trois cents personnes bénéficient des structures nt installées dans des logements prévus pour cela. pas besoin de réquisition. »

ean-Yves Le Drian (PS), élu municipal de Lorient 0 habitants - constate : « A Lorient, nous comptons xperiments sociaux : HLM et autres. La vraie réponse ans-abri est là, mais aussi dans la relance du budget ite année il est en net régression. »

oëlle Liénemann (PS), ancien ministre du Loge-is-Mons (Essonne), qui travaille depuis un an à remouline les logements vacants, la réquisition ne haïnon d'un dispositif global. « Il faudrait penser à les vides. Aujourd'hui, on ne paie plus de taxe d'habités ans. C'est le contraire qui devrait se passer. » (PS) également ancien ministre du Logement, et nt-Ferrand (Puy-de-Dôme) s'étonne que Jacques ite initiative : « Je m'en réjouis, mais il faut manier c précaution pour éviter de paniquer les petits progra s en leur proposant un dédommagement. » Et tâche de négocier faire les choses calmement. Et tâche de négocier s prises à la hâte : « Tout ceci part d'un bon sentitrait une politique d'une autre ampleur calée sur le président UDF-PR de l'Assemblée nationale sugdes avantages fiscaux plus incitatifs pour le général, les bailleurs n'aiment pas voir leur bien dorpar exemple dégrèver d'impôts fonciers ceux qui mette sur le marché des logements contre un loyer

Françoise LEMOINE

Des propriétaires sur la défensive

Selon l'ordonnance d'octobre 1945, l'Etat devrait les dédommager.

Après l'annonce spectaculaire du recours à la solution d'urgence des réquisitions, le plus difficile reste à faire : passer de la théorie à la pratique sans risquer, pour les pouvoirs publics, une fronde des grandes entreprises visées par la mesure. Après la soudaine indignation de Jacques Chirac contre « l'approche spéculative » des groupes financiers qui laissent vacants des logements, le ministre du Logement Hervé de Charette a pu renforcer le malaise desdits groupes en jetant hier l'anathème sur la Cogédim, propriétaire de l'immeuble de la rue du Dragon investie par les familles sans toit. « Ce qui est arrivé à la Cogédim, je dirais que c'est bien fait pour eux (...). C'est comme si vous laissez votre voiture avec les clés dessus sur la place de la Concorde un jour où il y a une grève des métros. »

La Cogédim avait réagi dès le début de l'affaire en publiant un communiqué lapidaire où elle affirmait s'approprier à « prendre les mesures conservatoires que prendrait tout propriétaire dans cette situation ». Cette position relativement floue ne serait valable que dans le cas, improbable, où les pouvoirs publics ne dédommageraient pas les propriétaires de l'immeuble. En effet, l'ordonnance du 11 octobre 1945 sur les réquisitions prévoit le montant de l'indemnité

d'occupation « dans la limite du prix licite en matière de loyer, par accord amiable entre le bénéficiaire et le prestataire (...) ». Si un arrangement en la matière n'était pas trouvé, il y aurait état de squatt. Les propriétaires ont alors le recours de saisir les tribunaux judiciaires afin qu'ils constatent l'occupation illégale des lieux et prononcent l'expulsion des intrus. La police administrative procède alors à cette expulsion.

Inconvénients

Mais la force publique refuse parfois d'agir. Le plaignant peut alors se retourner contre l'Etat, avec tous les inconvénients que l'action suppose. « Les procédures sont lourdes et coûteuses, et pendant ce temps les squatters peuvent demeurer dans les murs environ deux ans », précise la FNAIM.

Le maire de Paris ne peut se mettre dans un tel cas. Avant d'ailleurs d'en arriver à l'étape de l'indemnisation des grandes sociétés possédant des appartements vacants, il risque de couler beaucoup d'eau sous les ponts de la capitale. L'ordonnance sur les réquisitions prise par le général De Gaulle dans un contexte de crise du logement, réinjectée dans l'article L.641 du Code de la construction et de l'habitation, contient en effet une petite

phrase bien embarrassante pour le maire et le préfet : « Sur proposition du service municipal du logement » et « sauf dans les communes de l'ancien département de la Seine, après avis du maire, le représentant de l'Etat dans le département peut procéder, par voie de réquisition, pour une durée maximum d'un an renouvelable à la prise de possession partielle ou totale des locaux à usage d'habitation vacants, inoccupés ou insuffisamment occupés ».

Or, le service municipal du logement n'existe plus à Paris depuis le changement de statut de la capitale en 1977. Si pour l'ancien département de la Seine l'avis du seul maire n'est pas indispensable - la question ne se pose d'ailleurs pas en l'occurrence puisque c'est Jacques Chirac lui-même qui a lancé l'idée -, reste un intéressant cas d'école pour les juristes. A la préfecture, on reconnaît que le passage de la théorie à la pratique n'est pas simple : « Il faut parvenir à une solution pour remplacer le service municipal du logement, trouver des bâtiments réquisitionnables, avec des temps de vacance suffisamment importants, trouver des familles dont l'importance correspond aux surfaces réquisitionnées, rester dans le temps limité d'une année renouvelable. » Pas si simple.

Véziane de VEZINS



Seule une des 115 familles toujours « e

Les < de Vir un provis

Plus de cent familles sont depuis

Depuis plus de deux ans, plus d'une centaine de familles maliennes attendent toujours un logement social définitif. Sur les 237 familles expulsées de l'esplanade de Vincennes en octobre 1992, 122 ont été relogées définitivement à Paris et dans les Yvelines. « Dans ce cas, les familles payent leur loyer sans difficultés », affirme-on hier à la préfecture. Néanmoins les démarches sont longues et les situations de logement provisoires décidées dans l'urgence s'éternisent depuis deux ans : 115 familles sont toujours en « attente », logées dans des hôtels parisiens, des hôpitaux ou des foyers sociaux payés par des crédits d'Etat alloués à 20 millions de francs.

Comment expliquer cette situation ? « Quatre cents familles sont encore hébergées aux frais de la collectivité, parce qu'elles refusent toutes les propositions de logement qu'on leur a faites », affirme hier Hervé de Charette, le ministre du Logement. « Le ministre est pris en flagrant délit de mensonge », répliquait aussitôt le comité de soutien aux familles maliennes en ajoutant : « Nous demandons à Hervé de Charette de nous communiquer les adresses des soit-disant logements refusés par les familles, car nous nous engageons à les occuper immédiatement. »

Sans donner de chiffres précis, la préfecture de Paris reconnaît hier que certaines familles refusent les logements qui n'étaient pas adaptés à leur situation de familles. La majorité des pères de famille travaillent à

Le vées ; tion d dans l cipali nancie diego l'Etat per le les hç pitalé ment. menac s de déclit quant de ga ment, puisés

« C A: malte gées La (200- dit ch ans. princi cière) l'usé d'héç défini empé norm. faire tant plicat siden Cielis des p l'occup tobre «Si gées l'Etat timen fecté de la se tr l'hôp mèil-Marn taille

Les bannis de Lyon

La précarité des plus démunis s'accroît. Et les expulsions se multiplient.

LYON : Yves LÉRIDON

Vingt et une personnes vivant dans un logement de quatre pièces à Vénissieux. Un directeur commercial au chômage contraint de squatter quelques mètres carrés dans un immeuble de Villeurbanne destiné à la démolition. Neuf familles de tziganes roumains recluses dans un taudis du 3^e arrondissement où l'unique source de chaleur est un réchaud à gaz traînant... André Gachet, un responsable de l'Action lyonnaise pour l'insertion sociale au logement, ne manque pas d'exemples d'hommes, de femmes et d'enfants qui, dans la communauté urbaine lyonnaise ne survivent qu'en trouvant refuge dans des endroits insalubres ou dangereux.

Tollé

Pourtant, estime-t-il, une action comme celle conduite dimanche à Paris par l'abbé Pierre n'est ici ni possible ni souhaitable. Un sentiment partagé par le conseiller régional (RPR), Marie-Thérèse Geoffroy, maire du 5^e arrondissement : « Une réaction comme celle de l'abbé Pierre, est heureuse dans la mesure où elle oblige à prendre conscience du problème. Mais elle ne doit pas être ponctuelle, charitable. Il faut déclencher une véritable mobilisation pour

Lyon avaient inscrit à leur oral du jour le Programme local de l'habitat. Un constat : dans l'agglomération 20 000 ménages défavorisés cherchent un logement dont le loyer soit à la hauteur de leurs ressources... inexistantes. « Il y a des projets mais il manque la volonté politique pour les faire aboutir », constate André Gachet. Il cite l'exemple de constructions prévues pour les personnes démunies dans le 7^e arrondissement. Le maire, Chantal Desbazeille, approuve. Toutes les autorisations sont accordées. Lorsque la population apprend l'éventuelle arrivée de pauvres dans ce quartier, c'est le tollé.

Autre coïncidence : ce matin, doit se réunir sous la présidence de Paul Bernard, préfet du Rhône, la mission régionale d'information sur l'exclusion. Malgré la loi Besson garantissant le droit au logement, les expulsions sont toujours plus nombreuses pour la région Rhône-Alpes : moins de 10 000 en 1990, plus de 11 500 en 1993. 61 % des assistantes sociales estiment que l'accès au logement des populations qu'elles rencontrent, est devenu plus aléatoire. Le service interministériel compétent souligne la difficulté de reloger certains ménages, à cause de leur précarité sociale ou financière, ou parce qu'ils risquent de menacer « l'équilibre social » de l'arrondissement ou de la commune.

Un seul remède préconisé

EN VENTE ACTUELLEMENT
IMÉRO HISTORIQUE A CONSERVER
LE FIGARO
magazine
HENRI AMOUROUX
JEAN-PAX MEFRET
racontent
1944
HORS SÉRIE

Le sur des requisitions annoncées

Les propriétaires de l'autre commentent l'initiative, et ses limites.

Les mesures afin d'augmenter les logements disponibles. L'annonce de la mise en prime de 5 000 à destination des propriétaires parisiens qui remarchés dès l'année 1993. Les appartements vacants pendant trois ans. Une aide accordée aux occupants qui cautionnent des loyers des

personnes aux revenus modestes. Hervé de Charette a toutefois mis en garde contre un « emballement » sur les réquisitions de logements vacants.

L'association Droit au logement (DAL) qui est à l'origine, avec le soutien de l'abbé Pierre, de l'occupation de l'immeuble du 7, rue du Dragon dans le centre de Paris, a pour sa part dressé une liste de cinquante immeubles vides. Ces derniers cor-

respondent, selon l'association, aux conditions légales de réquisition. De son côté, le comité Agir contre le chômage qui regroupe des syndicats et des mouvements de gauche organise, ce soir à Paris, une « nuit contre l'exclusion ».

Le comité réclame l'arrêt de toutes les expulsions, de toute coupure de gaz, d'électricité, d'eau et l'application de la loi sur les réquisitions.

Des propriétaires sur la défensive

Selon l'ordonnance d'octobre 1945, l'Etat devrait les dédommager.

Après l'annonce spectaculaire du recours à la solution d'urgence des réquisitions, le plus difficile reste à faire : passer de la théorie à la pratique sans risquer, pour les pouvoirs publics, une fronde des grandes entreprises visées par la mesure. Après la soudaine indignation de Jacques Chirac contre « l'approche spéculative » des groupes financiers qui laissent vacants des logements, le ministre du Logement Hervé de Charette a pu renforcer le

malaise desdits groupes en jetant hier l'anathème sur la Cogédim, propriétaire de l'immeuble de la rue du Dragon investi par les familles sans toit. « Ce qui est arrivé à la Cogédim, je dirais que c'est bien fait pour eux (...). C'est comme si vous laissez votre voiture avec les clés dessus sur la place de la Concorde un jour où il y a une grève des métros. »

La Cogédim avait réagi dès le début de l'affaire en publiant un communiqué lapidaire où elle affirmait s'approprier à « prendre les mesures conservatoires que prendrait tout propriétaire dans cette situation ». Cette position relativement floue ne serait valable que dans le cas, improbable, où les pouvoirs publics ne dédommageraient pas les propriétaires de l'immeuble. En effet, l'ordonnance du 10 octobre 1945 sur les réquisitions prévoit le montant de l'indemnité

d'occupation « dans la limite du prix licite en matière de loyer, par accord amiable entre le bénéficiaire et le prestataire (...) ». Si un arrangement en la matière n'était pas trouvé, il y aurait état de squatt. Les propriétaires ont alors le recours de saisir les tribunaux judiciaires afin qu'ils constatent l'occupation illégale des lieux et prononcent l'expulsion des intrus. La police administrative procède alors à cette expulsion.

Or, le service municipal du logement n'existe plus à Paris depuis le changement de statut de la capitale en 1977. Si pour l'ancien département de la Seine l'avis du seul maire n'est pas indispensable — la question ne se pose d'ailleurs pas en l'occurrence puisque c'est Jacques Chirac lui-même qui a lancé l'idée —, reste un intérêt sans cas d'école pour les juristes. A la préfecture, on reconnaît que le passage de la théorie à la pratique n'est pas simple : « Il faut parvenir à une solution pour remplacer le service municipal du logement, trouver des bâtiments réquisitionnables, avec des temps de vacance suffisamment importants, trouver des familles dont l'importance correspond aux surfaces réquisitionnées, rester dans le temps limité d'une année renouvelable. » Pas si simple.

Véziane de VEZINS

Les bannis de Lyon

La précarité des plus démunis s'accroît. Et les expulsions se multiplient.

LYON :

Yves LÉRIDON

Vingt et une personnes vivant dans un logement de quatre pièces à Vénissieux. Un directeur commercial au chômage contraint de squatter quelques mètres carrés dans un immeuble de Villeurbanne destiné à la démolition. Neuf familles de tziganes roumaines recueillies dans un taudis du 3^e arrondissement où l'unique source de chaleur est un réchaud à gaz trafiqué... André Gachet, un responsable de l'Action lyonnaise pour l'insertion sociale au logement, ne manque pas d'exemples d'hommes, de femmes et d'enfants qui, dans la communauté urbaine lyonnaise ne survivent qu'en trouvant refuge dans des endroits insalubres ou dangereux.

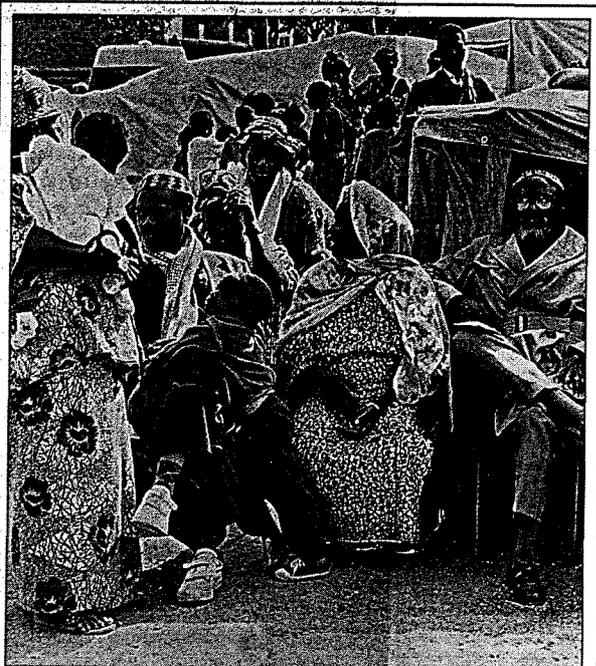
Tollé

Pourtant, estime-t-il, une action comme celle conduite dimanche à Paris par l'abbé Pierre n'est ici ni possible ni souhaitable. Un sentiment partagé par le conseiller régional (RPR), Marie-Thérèse Geoffroy, maire du 5^e arrondissement : « Une réaction comme celle de l'abbé Pierre, est heureuse dans la mesure où elle oblige à prendre conscience du problème. Mais elle ne doit pas être ponctuelle, charitable. Il faut décréter une véritable mobilisation pour réorganiser l'accès au logement pour tous. Le problème vient de ce que le prix du logement social est beaucoup trop élevé pour un certain nombre de gens démunis. » Et, poursuit André Gachet, les organismes sociaux agissent le plus souvent comme des bailleurs ordinaires. Le hasard du calendrier a voulu qu'au lendemain de l'opération de la rue du Dragon à Paris, les élus communistes de

Lyon aient inscrit à leur ordre du jour le Programme local de l'habitat. Un constat : dans l'agglomération 20 000 ménages défavorisés cherchent un logement tout en loyer soit à l'extérieur de leurs ressources... inexistantes. « Il y a des projets mais il manque la volonté politique pour les faire aboutir », constate André Gachet. Il cite l'exemple de constructions prévues pour les personnes démunies dans le 7^e arrondissement. Le maire, Chantal Desbazeille, approuve. Toutes les autorisations sont accordées. Lorsque la population apprend l'éventuelle arrivée de pauvres dans ce quartier, c'est le tollé.

Autre coïncidence : ce matin, doit se réunir sous la présidence de Paul Bernard, préfet du Rhône, la mission régionale d'information sur l'exclusion. Malgré le loi Besson garantissant le droit au logement, les expulsions sont toujours plus nombreuses pour la région Rhône-Alpes : moins de 10 000 en 1990, plus de 11 500 en 1993. 61 % des assistantes sociales estiment que l'accès au logement des populations qu'elles rencontrent, est devenu plus aléatoire. Le service interministériel compétent souligne la difficulté de reloger certains ménages, à cause de leur précarité sociale ou financière, ou parce qu'ils risquent de menacer « l'équilibre social » de l'arrondissement ou de la commune.

Un seul remède préconisé par cette mission : construire plus de logements sociaux. Car si le nombre de demandes croît, l'offre diminue. Les responsables lyonnais envisagent trois solutions toutes génératrices d'exclusion : la cohabitation toujours plus longue des enfants avec leurs parents, l'hébergement provisoire de plus en plus fréquent, enfin l'état de précarité et le squatt, le centre d'urgence et la rue. Y.L.



Seule une des 115 familles toujours « en attente » connaît le chômage. (Photo F. Bouchon/Le Figaro.)

Les « Maliens de Vincennes » : un provisoire qui dure

Plus de cent familles sont toujours hébergées au frais de l'État depuis plus de deux ans.

Depuis plus de deux ans, plus d'une centaine de familles maliennes attendent toujours un logement social définitif. Sur les 237 familles expulsées de l'esplanade de Vincennes en octobre 1992, 122 ont été relogées définitivement à Paris et dans les Yvelines. « Dans ce cas, les familles payent leur loyer sans difficultés », affirmait-on hier à la préfecture. Néanmoins les démarches sont longues et les situations de logement provisoires déclinées dans l'urgence s'éternisent depuis deux ans : 115 familles sont toujours en « attente », logées dans des hôtels parisiens, des hôpitaux ou des foyers sociaux payés par des crédits d'Etat alloués par le ministère des Affaires sociales. Le facteur s'élevait à 20 millions de francs.

Comment expliquer cette situation ? « Quatre cents familles sont encore hébergées aux frais de la collectivité, parce qu'elles refusent toutes les propositions de logement qu'on leur a faites », affirme hier Hervé de Charette, le ministre du Logement. « Le ministre est pris en flagrant délit de mensonge », répliquait aussitôt le comité de soutien aux familles maliennes en ajoutant : « Nous demandons à Hervé de Charette de nous communiquer les adresses des soit-disant logements refusés par les familles, car nous nous engageons à les occuper immédiatement. »

Sans donner de chiffres précis, la préfecture de Paris reconnaissait hier que certaines familles refusaient les logements qui n'étaient pas adaptés à leur situation de familles. La majorité des pères de famille travaillant à Paris et ne souhaitent pas s'installer en banlieue. Les autres demandent des logements suffisamment grands pour accueillir leur nombreuse progéniture. « Nous ne pouvons pas leur imposer un appartement qui ne leur convient pas. Il faut tenir compte de leurs exigences », expliquait-on hier à la préfecture de Paris.

Les solutions sont trouvées au jour le jour en fonction des places disponibles dans le parc social des municipalités et des moyens financiers dont chaque famille dispose. En octobre 1992, l'Etat a tenté de faire participer les familles logées dans les hôtels meublés de la capitale aux frais d'hébergement. La préfecture de Paris menaçait de les expulser en cas de refus. Les familles ont décliné la proposition, arguant qu'elles n'avaient pas de garantie écrite de relogement, mais n'ont pas été expulsées.

« C'est la prison »

Aujourd'hui 31 familles maliennes sont encore logées dans des hôtels à Paris. La facture de l'Etat (200 francs par nuit) s'alourdit chaque jour depuis deux ans. « Sans être contre le principe de participer financièrement, les familles ont refusé de peur que cette forme d'hébergement ne devienne définitive. La chambre d'hôtel empêche toute vie familiale normale. Il est impossible de faire la cuisine pour les enfants : c'est la prison », explique Sérénté Konté, le président de l'association Bail et Ciel qui défend les intérêts des Maliens depuis leur expulsion de Vincennes en octobre 1992.

Sur les 115 familles logées provisoirement par l'Etat, 56 vivent dans des bâtiments anciennement désaffectés des hôpitaux publics de la région parisienne : 28 se trouvent à Nanterre, 19 à l'hôpital Emile-Roux de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne) et 11 au centre hospitalier Charles-Félix à Ivry-sur-Seine. Ce relogement provisoire ne devait pas excéder trois mois. Les hôpitaux sont dans l'impasse. Il est difficile pour eux de s'opposer aux exigences de la préfecture.

Depuis plusieurs années le bâtiment de l'hôpital Emile-Roux investi par les Maliens accueillait des personnes en situation de précarité. Depuis

deux ans, l'espace occupé par les familles maliennes empêche l'Armée de l'air qui gère les locaux de loger d'autres personnes. « En 1992, les Maliens étaient deux ou trois par famille. Aujourd'hui, le nombre d'enfants a doublé. Cela devient difficile à gérer », expliquait hier la responsable des affaires générales de l'hôpital.

Les municipalités tenues de loger provisoirement des Maliens depuis 1992 se trouvent dans la même situation d'attente. A Epinay-sur-Seine, trois familles sont logées dans des appartements que défient l'ALJT, une association pour le logement des travailleurs. Les loyers des studios (3 000 francs par mois) sont payés par la préfecture de Paris. « Nous n'avons pas eu le choix. Le logement de ces familles devait être provisoire : un arrêté municipal stipule que les logements sociaux doivent être attribués aux personnes habitant sur notre commune », expliquait hier la mairie d'Epinay.

Quatre autres familles en logement provisoire sont hébergées dans les cabanes démontables de la société Agelco, installées à Paris et dans la région parisienne. Parmi toutes les solutions de logement, ce sont les plus précieuses mais aussi les moins onéreuses pour l'Etat. La location de ces cabanes n'excède pas 60 francs par jour. Au total, la facture de ces hébergements provisoires se chiffrait à plus de vingt millions de francs.

Ce blocage ne satisfait personne. Les 115 familles provisoirement logées par l'Etat ont généralement les ressources suffisantes pour payer un loyer décent. Quand ils travaillent à la Ville de Paris comme éboueurs, les Maliens gagnent entre 10 000 et 13 000 francs par mois. Les autres sont employés par des entreprises de nettoyage ou de travaux publics. Seule une famille est inscrite au chômage.

Alexandrine BOULHET

LEMENT
A CONSERVER

ARO
une

IROUX
EFRET

nt

4

RIE
DE LA LIBERATION,
GNAGES

F

Réquisitions. La brèche est ouverte mais où est la clé ?

Les militants de Droit au logement exploitent l'appel de Jacques Chirac ■ Ils préparent d'autres initiatives, tandis que la mise en œuvre des réquisitions se révèle délicate ■ L'action de l'abbé

Pierre confirme l'apparition d'un nouveau militantisme du coup d'éclat jouant des médias et des politiques ■ Et Bernard Tapie de se présenter comme la voix bâillonnée des exclus.....Page 3 et 4

Étchénie. Raids nuit sur Grozny

Les troupes russes pourchassées par le syndrome afghan progressent vers le centre de la capitale et battent dans les rues.....Page 5

Consommation en auto

Face à une forte progression des achats d'automobiles, la consommation des Français a bondi de 10% en novembre.....Page 8

E. Auguin s'offre OC pour Noël

Il avait attendu la nuit dernière à Sydney. Le Normand a mis la tête du BOC dans leallenge à Isabelle Auguin.....Page 15

GUIGNOLS L'INFO.

Adieux InfoMatin. Page 22

Abonnement : 30 FF, Canada : 1,25 \$, Japon : 550 CFA, G-B : 0,70 £, 200 DR, Guadeloupe : 6 FF, Réunion : 6 FF, Italie : 1 400 L, Maroc : 1 400 FF, Martinique : 6 FF, Réunion : 6 FF, Tunisie : 600 MT.



Tom Cruise s'échappe des ombres.....Page 12

"Entretien avec un vampire". Les dents de la mort

■ Dans le film de Neil Jordan, la transmission du vampirisme par le sang rappelle de manière troublante celle du sida ■ Au cours de l'entretien qu'il a accordé à "InfoMatin", le réalisateur se défend d'avoir volontairement insisté sur cette analogie ■ Mais il reconnaît qu'elle lui a traversé l'esprit ■ Et celui de ses producteurs, qui ont failli renoncer à le financer.....Page 20

0153 - 1221 - 3.00 F



ENQUETE. Giacobetti, l'homme qui photographie les grands hommes au fond des yeux. Pages 12-13

LES FAITS DU JOUR

MAL-LOGÉS

Pour Dal et pour Chirac, une seule solution, la réquisition

■ Après la brèche de la rue du Dragon, Droit au Logement appelle les maires à réquisitionner avant les grands froids ■ L'idée d'une migration des pauvres à la campagne, avancée par des élus et des experts, se heurte au bon sens.

MAYONNAISE
L'occupation de la rue du Dragon confirme l'irruption d'une nouvelle forme d'action militante. Vous avez une cause ? Le terrain ou les tracts s'avèrent au pire inutiles et au mieux insuffisants. Ils datent d'avant le village de Mac Luhan. A présent, il faut des stars, une cible symbolique, quelques journalistes amis et cinquante gars bien décidés. Il faut, surtout, choisir le moment.

En privilégiant celui des campagnes électorales. C'est là que les politiques, qui savent si bien se boucher les oreilles le reste du temps, sont prêts à écouter même ceux qui ne votent pas. Et les SDF vont dans ce cas. Ce constat devrait pousser les militants à pousser les élus, et peut-être les électeurs, à demander davantage d'élections, voire le quinquennat, pour se faire mieux entendre. Comme Act Up ou la liste Saravejo, Droit au Logement est conduit à penser l'action en termes de stratégie médiatique. Si les années 90 jettent aux orties le fric ou l'entreprise, elles s'y emploient par le biais des médias, autres idoles des années 80. Qui sont censés, entre lobbies et politiques, faire monter ce que des gens trop bien avertis appellent « la mayonnaise ». Ne tirez pas sur le cuisinier, il peut encore servir...

Quand un météo favorable coïncide avec le calendrier hivernal et les agapes religieuses et électorales, c'est Noël pour les pauvres. La chute des températures en dessous de zéro, prévue pour jeudi au plus tard, tombe à pic. « Avec les grands froids, les maires n'auront plus d'excuses pour ne pas réquisitionner, estime Jean-Baptiste Eyraud, président de Dal. Maintenant, la balle est dans leur camp ».

Reste à savoir qui va la saisir. On n'a pas fini, dans le milieu politique, de se gausser de l'initiative de Jacques Chirac. Georges Sarre, vice-président du Mouvement des citoyens, rappelle ainsi au maire de Paris que le préfet de région et le préfet de Paris avaient sollicité son accord pour reloger les SDF du quai de la Gare et de Vincennes, mais que la réponse avait été négative « au prétexte que la ville ne disposait pas de service de logement ». Mais Jacques Chirac peut désormais difficilement faire marche arrière. Qu'il ne trouve pas de logement, le Dal tient à sa disposition une liste de cinquante immeubles vides correspondant aux conditions légales de réquisition. Qu'il ne sache comment s'y prendre, le Dal a publié deux documents, l'un sur l'historique des attributions d'office depuis 1945, l'autre sur leur possible mise en œuvre aujourd'hui. L'arrêté peut être pris, par le préfet sur Paris, par les maires dans les autres communes de France, de ré-



des juridictions administratives, une obligation générale de réquisition des locaux vacants depuis plus d'un an appartenant à des propriétaires d'au moins dix logements sur le territoire de la commune.

C'est demain, 21 décembre, que l'hiver fait officiellement son entrée dans le calendrier. L'occasion pour le comité AC (Agir contre le chômage) de prendre le relais de Droit au Logement en organisant à Paris une Nuit contre l'exclusion, soutenue par plusieurs syndicats (Sud PTT, FSU), mouvements féministes et associations comme SOS-racisme, le Mrap, etc. (1). La Fondation Abbé-Pierre pour le logement des défavorisés a également prévu d'alerter pour ce jour l'opinion sur la situation des exclus.

Marina Julienne

(1) La manifestation se déroulera à partir de 19 h square Saint-Jacques. Prises de paroles et animations sont prévues.

DE CHARETTE S'ÉNERVE

Le ministre du Logement, Hervé de Charette, sans doute peu satisfait d'avoir été « squezzé » dans cette affaire, se montre assez critique. « Je suis très attentif à ce qu'on ne détruise pas la politique du logement par un emballement sur des réquisitions qui seraient assez dramatiques », précisait-il mardi. Le ministre, qui paraît assez irrité par l'élan (un peu suspect ?) des milieux politiques en faveur de ce programme de réquisitions, ne se gêne pas non plus pour fustiger « les grands promoteurs et les investisseurs institutionnels qui gardent des bâtiments vides parce qu'ils espèrent que demain on sera sorti de la crise ».

Mais à côté de cela, Monsieur le ministre nous sort un lapin de son chapeau en forme de quatre mesures incitatives à la location de logements vides. Le versement d'une prime de 5 000 à 15 000 F accordée aux propriétaires qui remettront sur le marché, l'an prochain, des locaux vacants depuis deux ou trois ans ; celui d'une autre prime (dont le montant reste à déterminer) aux associations caritatives prêtes à garantir aux propriétaires le versement des loyers de locataires aux revenus modestes ; la suppression de l'exonération de la taxe d'habitation pour les propriétaires de logements vacants afin de les pousser à les mettre sur le marché ; et enfin, la transformation des bureaux en appartements. Mais... « Il faut mettre de l'argent sur la table. Il y a tant de freins, de résistances, de refus, qu'il m'arrive d'en avoir plein le dos ». On ne saurait être plus direct... □

ET SI ON LES INSTALLAIT À LA CAMPAGNE ?

Pour être provocatrice, l'idée de favoriser la migration des sans-logis à la campagne n'est pas nouvelle. Ainsi seraient résolus le problème du manque de logements sociaux, particulièrement sensible en région parisienne, et celui de la désertification des campagnes. Quelques municipalités ont ainsi acquis des maisons abandonnées ou fait rénover des bâtiments communaux, pour ensuite les louer. Intérêt de l'opération : faire venir de la ville une famille mal logée, remettre un peu de vie dans le village, et, éventuellement, éviter la fermeture de l'école.

Mais les expériences réussies sont rares. Et le risque est grand de reconstruire, à la campagne, des ghettos de chômeurs et des villages de

RMistes. Proposer de loger les exclus à la campagne, c'est en effet poser le problème à l'envers. La population se fixe naturellement où il y a de l'emploi et des services. « Il ne faut pas croire que la production de quelques logements (en zone rurale) suffirait à induire le développement économique et le maintien de services. Bien pire : ces logements risqueraient de se trouver vacants », souligne une récente étude du Crepah sur l'habitat social en milieu rural. Conclusion du rapport : raisonnons de manière globale, dans le cadre de projets de développement local.

La Fondation Abbé-Pierre pour le logement des défavorisés ne dit pas autre chose. Il faut, dit-elle, trouver les moyens d'endiguer l'émigration des

plus démunis vers les villes. « Mais tout cela restera une pure vue de l'esprit sans les investissements permettant l'émergence de véritables projets de développement local », souligne Claude Chigot, délégué général de la Fondation. Cette dernière planche, depuis quelques mois, avec des groupes d'élus locaux et d'associations, dans deux départements : la Corrèze et l'Aveyron. Objectif de ces tables rondes : identifier et porter des projets de développement local, permettant de créer des logements, des emplois et des services sociaux.

« Les outils financiers existent, il faudrait simplement les redéployer », estime Claude Chigot. Ce qui suppose une volonté politique encore inexistante.

P. B.



Libération

Minitel de l'emploi : éviter les arnaques



Si France Télécom fait la chasse aux annonces mensongères, des arnaques existent encore sur certains serveurs. Quelques conseils pratiques pour les éviter. VOUS, page 28

TO GERMANO-HELVÉTIQUE CRÉERA 4.000 EMPLOIS

Lorraine à l'heure la Swatchmobile

Une scellée entre Mercedes et le créateur de la montre pour sortir à une petite voiture qui sera construite à l'usine de 2.000 emplois directs

et un nombre équivalent chez les sous-traitants sans compter les activités induites par cette implantation. L'annonce, hier, de cet investissement de 2,5 milliards de francs auquel la puissance publique participera pour 17%,

a été favorablement appréciée par une région qui a perdu 30.000 emplois avec la crise de la sidérurgie. Les syndicalistes allemands s'élèvent contre ce qu'ils considèrent comme une « délocalisation ». ÉVÈNEMENT, pages 2 et 3

Savimbi ne pas

Alors que des rumeurs couraient sur sa disparition, le chef historique de l'Unita a accordé une interview exclusive à Libération où il confie ses doutes sur le processus de négociation. Jonas Savimbi, le feu du 16 novembre par les forces de Eduardo Dos Santos. et 5

Les Russes ent les civils

Le fait les frais des engins de l'aviation tchèque. L'absence de Grozny n'est pas la faute de la terre qui a choisi le Kremlin tchèque.



RIRE, C'EST VIVRE

Du rose sur le nez, quelques vocalises, le spectacle des clowns peut commencer là où on l'attend le moins: dans un hôpital ou dans un camp de Croatie. Rencontres avec quelques pitres humanistes qui soulagent les maux par le rire. VOUS, pages 32 et 33



ET POUR LA SANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.

MONDE

Berlusconi: la confiance ou la démission

Le président du Conseil italien posera jeudi ou vendredi la question de confiance aux députés. Si son gouvernement était mis en minorité, Silvio Berlusconi a prévenu qu'il démissionnerait. Page 10

FRANCE

L'abbé Pierre sermonne Jacques Chirac

L'initiative du maire de Paris de réquisitionner des logements vides pour les mal-logés a été critiquée par l'abbé Pierre et les professionnels de l'immobilier. Page 20

SPORTS

BOC Challenge: Auguin en vue de Sydney

Retardé par des vents instables, le skipper granvillais ne devait franchir qu'hier soir en vainqueur la ligne d'arrivée de la deuxième étape du BOC Challenge. Page 34

CULTURE

Sarajevo: rock en état de siège

Dans la capitale bosniaque les groupes naissent et disparaissent au gré des bombardements, des coupures d'électricité et des ordres de mobilisation. Pages 38 et 39

ECONOMIE

Consommation: le regain de novembre

Après une chute de 2,5% en octobre, la consommation des produits manufacturés a augmenté de 1,7% le mois dernier. Bercy veut croire à un redémarrage durable. Page 48

TELEVISION

Les riches heures de Montparnasse

France 2 rediffuse une série de treize émissions de Jean-Marie Drot consacrées à la vie et aux figures de ce quartier dans les années 20 et 30. Page 57

INDEX

ÉVÈNEMENTS	2 et 4
HISTOIRE	6
REBONDS	8
MONDE	9
FRANCE	17
MÉTRO-JEUX	24
ANNONCES	25
VOUS	27
CARNET	30
SPORTS	35
CULTURE	37
GUIDE	43
ECONOMIE	47
BOURSE	54
MÉDIAS	55
TELEVISION	56
PROFIL	derrière page

00 F



ANTILLES-REUNION 9 F • ALLEMAGNE 3 DM • AUTRICHE 25 Sch • BELGIQUE 40 F • CAMEROUN 900 CFA • CANADA \$ 2,25 • CÔTE D'IVOIRE 900 CFA • DANEMARK 13 Kr • EGYPTÉ 6 L • ESPAGNE 200 Ptas • FINLANDE 10 MKT • GABON 900 CFA • GRANDE-BRETAGNE 1£ • GRECE 320 Dr • IRLANDE 1,40 £ • ITALIE 2 400 L • LIBAN 1,20 \$-LUXEMBOURG 40 F • MAROC 9 Dh • NORVEGE 14 Kr • PAYS-BAS 3 Fl • PORTUGAL CONT. 220 Esc • SENEGAL 900 CFA • SUEDE 14 Kr • SUISSE 2 F • TUNISIE 1,20 Din • USA \$ 2,50 (N.Y. \$ 2).



sités : un défilé pour les postes

lle enseignants et étudiants ont véné parisien pour protester contre les emplois dans les universités. Aut des professeurs et pas devenir nombreux étudiants des universités Orsay (Paris-XI) et de Jussieu (Paris-

VI et VII) sont venus soutenir les revendications de leurs enseignants. Après la trêve des vacances de Noël, l'Intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche appellera à une manifestation nationale le 7 février 1995.

itation des jeunes : les experts mentent à la charge sur l'emploi

la consul- ceux qui ont cherché un emploi pendant plus de six mois un travail à mi-temps accompagné d'une formation. Mais pour éviter d'en rester au vœu pieux, il sort une deuxième arme: le quota de jeunes. L'idée est simple: il s'agit de définir un pourcentage minimum de jeunes en premier emploi dans chaque entreprise. Celui-ci pourrait varier avec la taille de l'entreprise. Conscient de la difficulté d'une telle proposition, le comité l'accompagne d'une carotte, mais s'adjoint également les services d'un gendarme. Côté incitation, l'exonération de charges pour un premier emploi passerait de un an à deux ans. Côté menace, ceux qui ne respecteraient pas le pourcentage seraient soumis à une taxe, afin d'aider un fonds d'aide aux jeunes. Enfin, pour bien marquer l'importance de ce dispositif, les onze personnalités demandent à ce qu'il soit inscrit dans la loi.

liques, il s'agit de définir un pourcentage minimum de jeunes en premier emploi dans chaque entreprise. Celui-ci pourrait varier avec la taille de l'entreprise. Conscient de la difficulté d'une telle proposition, le comité l'accompagne d'une carotte, mais s'adjoint également les services d'un gendarme. Côté incitation, l'exonération de charges pour un premier emploi passerait de un an à deux ans. Côté menace, ceux qui ne respecteraient pas le pourcentage seraient soumis à une taxe, afin d'aider un fonds d'aide aux jeunes. Enfin, pour bien marquer l'importance de ce dispositif, les onze personnalités demandent à ce qu'il soit inscrit dans la loi.

Le comité ne s'arrête pas là. Il suggère une suppression de tous les contrats à durée déterminée (CDD) à l'exception de ceux qui correspondent à une véritable activité temporaire. Cette mesure serait toutefois accompagnée d'un assouplissement des conditions de licenciement dans les six premiers mois. Mais pas question de voir les CDD revenir masqués, affirme le comité. L'inspection du travail se voit donc investie de la mission de contrôler l'usage de cette procédure. Une fois encore, à cette

mesure coercitive s'ajoute une autre, incitative cette fois. Il s'agit de favoriser l'embauche dans les entreprises « unipersonnelle », autrement dit à un seul salarié. Artisans, agriculteurs, commerçants: ils sont 1,8 million à ne pas avoir l'intérêt de disposer d'un aide, ou à en redouter les conséquences. Pour créer le besoin, le comité propose de mettre, pour quatre mois, à disposition de l'entreprise, un jeune chômeur rémunéré par l'ANPE. L'opération ne serait pas renouvelable. Si l'emploi a été particulièrement soigné, d'autres aspects sont également développés, notamment le logement. Le comité propose ainsi de définir, ville par ville, un quota de logements sociaux réservés aux jeunes en situation précaire. Qu'ils recherchent un emploi, ou qu'ils en soient à leur première expérience, ils se verraient donc l'accès aux HLM facilité. D'autant qu'au passage, les experts demandent que soit réexaminée la situation financière des actuels locataires des HLM de centre-ville. Vaste programme... Pour les logements classiques, des sociétés mutualistes municipales pourraient être instaurées afin de fournir les cautions pour les jeunes. De même, des associations « interface » entre occupants et propriétaires pourraient se porter garantes des jeunes locataires. Côté transports, service militaire ou éducation, le comité a choisi d'enfoncer les clous déjà plantés il y a deux mois. Non content de la « carte jeune » déjà an-

noncée par Edouard Balladur, il demande une véritable « carte de transport » offrant une réduction sur les transports urbains et intercommunaux. Démarrant à 50%, celle-ci pourrait aller jusqu'à la gratuité pour les familles les plus modestes. Le service national doit donner le choix entre option civile et militaire, rappelle le comité. Il demande, en outre, que les chefs d'entreprises en soient dispensés à partir du premier (et non du deuxième) salarié et dès la première (et non la deuxième) année. Enfin les onze experts entendent forcer la décision du Premier ministre en matière d'éducation. Formation pédagogique des enseignants, primes importantes pour les professeurs exerçant dans les banlieues difficiles, contrôle drastique et labélisation des formations professionnelles, charte des stages: ils ne se satisfont pas des timides mesures reprises, le mois dernier, par Edouard Balladur dans le nouveau contrat pour l'école de François Bayrou. Sans oublier les rythmes scolaires. Cours le matin, sport et culture l'après-midi, avait déjà proposé le comité. Sans succès. Cette fois les sages proposent de faire tomber les réticences par « un référendum ». Comme Jacques Chirac en avait déjà fait un de ses combats, Edouard Balladur pourrait le reprendre à son compte. Car comme le dit un membre du comité, « les présidentielles, cela doit bien servir à quelque chose ».

Nathaniel HERZBERG

KIOSQUE

nice-matin

La nécropole de Nice désertée

Les morts de Nice boudent la nécropole, le nouveau columbarium érigé à grands frais en 1984, rapporte Nice-Matin dans son édition du 15 décembre. « Une nécropole dont parleront les guides touristiques », prédisait-on lors de l'inauguration officielle. Or, dix ans plus tard, non seulement les touristes « ne s'y arrêtent guère », mais « les convois funéraires y sont presque aussi rares. Érigée à grands coups de rallonges budgétaires (31,4 millions de francs pour la première tranche), la nécropole de science-fiction ressemble aujourd'hui à un cimetière fantôme dont 300 seulement des 3.600 enfus (niches) sont occupés ». Pourtant, rappelle le quotidien, la mairie de Nice justifiait en 1984 ce projet « en brandissant le spectre de la saturation des cimetières nicois ». L'« embouteillage » ne s'est pas produit. Et la question reste posée: « L'investissement consenti pour ériger ce cimetière monumental dans la Plaine du Var était-il raisonnable? Voir justifié? A la lumière de dix ans d'exploitation, rien n'est moins sûr. » Pour tenter de rentabiliser la nécropole, la municipalité a augmenté les tarifs du grand cimetière voisin. « Décorum oblige, le prix d'une case décennale à la nécropole (4.000F) était deux à trois fois plus élevé que partout ailleurs. D'où la décision du conseil municipal du 28 décembre 1992 d'augmenter de 200 à 300% les tarifs des concessions temporaires du cimetière de l'est ». En vain, rapporte Nice-Matin. « Si bien qu'aujourd'hui, certains se demandent si cette flambée des prix (que supporte les familles) n'avait pas d'autre mobile que de limiter le déficit d'amortissement de la nécropole désertée ».

Nice-Matin, 4F, diffusion: 260.000 exemplaires.

Mal-logés: haro sur l'initiative Chirac

Selon l'abbé Pierre, Jacques Chirac est « incapable de gouverner la France ». De plus, le maire de Paris a fait l'unanimité contre lui parmi les professionnels de l'immobilier après sa décision, lundi, de réquisitionner des logements vides dans la capitale pour y abriter les mal-logés.

L'abbé Pierre s'est fâché. Apprenant que Jean Tibéri, premier adjoint de Jacques Chirac, chargé du logement, mettait en œuvre les réquisitions des logements vides, le vieil abbé a déclaré à France Inter: « Tant que monsieur le maire de Paris gardera comme premier auxiliaire un homme qui a été capable de jouer la justice (...) contre un arrêt de la cour d'appel (...), tant que monsieur le maire gardera un premier auxiliaire comme celui-là, j'estime qu'il est incapable qu'on lui fasse confiance pour gouverner la France. »

« Nous avons déjà vu Tibéri à l'oeuvre »

L'abbé s'est souvenu qu'il y a un an, lors de l'occupation d'un immeuble vide avenue René-Coty par une centaine de mal-logés, Jean Tibéri avait fait abattre les cloisons intérieures de l'immeuble avant que la justice n'ait rendu sa décision. « Je déclare, j'ai ajouté l'abbé, que si véritablement c'est ce monsieur qui est responsable de faire les réquisitions (...), elles seront faites d'une manière qui ne sera pas honnête, pas loyale, nous l'avons vu à l'œuvre une fois, ça suffit. » Enfonçant le clou, le vieil abbé a ajouté qu'avec Edouard Balladur, il avait « trouvé un homme avec qui le dialogue est possible ».

De plus, Jacques Chirac s'est mis à dos l'ensemble des professionnels de l'immobilier. Leurs organisations ont dénoncé le recours à l'ordonnance de 1945 comme « une solution d'une autre époque et à courte vue », car « la réquisition n'est que temporaire et ne peut procurer un logement durable ». Le président de l'Unpi, Philippe Pelletier a parlé « d'usine à gaz », tant la procédure de réquisition lui paraît complexe. Selon lui, la réquisition fait l'effet d'un « chiffon rouge » chez les petits propriétaires. André Antolini, président de la Fédération nationale des promoteurs constructeurs (FNPC), estime que « ce n'est pas la peine de faire peur aux gens ».

Charette accuse « Droit au Logement »

Le secrétaire général de la Confédération nationale des administrateurs de biens (Cnab), Vincent Roux, s'est étonné que Jacques Chirac « préfère prendre des décisions à la hussarde ». En

point d'orgue, le reproche d'Henry Buzzy-Cazaux, de la Fédération nationale de l'immobilier (Enaim), qui juge l'emploi de l'ordonnance de 1945 comme une « solution tout sauf libérale, alors que le logement est déjà trop administré ».

Le ministre du Logement, Hervé de Charette (UDF), ne suit pas Chirac non plus. Il s'est déclaré « très attentif à ce qu'on ne détruise pas la politique du logement par un emballement sur des réquisitions qui seraient, je crois, assez dramatiques (...) » et a souligné un début de polémique.

Rossi contre « la course à l'échalote à gauche »

Il a pris à partie l'association Droit au Logement (DAL), qui réclame la réquisition, et qui est à l'origine de l'installation d'une centaine de personnes dans un immeuble vide rue du Dragon à Paris, et donc de la décision de Jacques Chirac. De Charette a raconté que l'association avait, il y a deux ans, mis sur le pavé 400 familles maliennes encore hébergées par la collectivité. Selon lui, ces familles refusent depuis les propositions de relogement « parce qu'elles ne veulent pas payer ». Il a aussitôt provoqué un vigoureux démenti de la part du Comité de soutien aux familles africaines, qui accuse le ministre de « flagrant délit de mensonge ».

De droite, les réactions sont franchement mitigées. Le centriste Jacques Barrot trouve qu'on agit « plus efficacement par de fortes incitations que par des réquisitions incertaines ». Le ministre de l'Industrie José Rossi (PR) « n'encourage pas du tout la course à l'échalote à gauche ». Quant à Charles Millon (UDF), il pense qu'« il y a une certaine indécence de tout le milieu politique à vouloir récupérer l'émotion provoquée par l'abbé Pierre ».

Chirac soutenu par les communistes

Chez les socialistes, les critiques pleuvent. Le sénateur Jean-Luc Mélenchon estime que « si c'est pour prendre des électeurs de gauche, c'est peine perdue », et l'ancien Premier ministre socialiste Laurent Fabius trouve « insupportable » que « l'on découvre les problèmes à l'aune de l'élection présidentielle ». A part ses amis les députés RPR Marc Fraysse, Eric Raoult et Pierre Leliouche, il n'y a pas de députés de Chirac que les députés communistes, dont le président de groupe à l'Assemblée nationale, Alain Bocquet, a déposé une proposition de loi pour la réquisition.

Brigitte VITAL-DURAND

l'Humanité



Le peuple tchéchène sous les bombes

La population civile est touchée par l'intervention militaire russe qui s'intensifie autour et à l'intérieur de la capitale. Les frontières du pays ont été fermées. Au-delà de ce petit peuple du Caucase, toutes les républiques fédérées de Russie sont menacées dans leur aspiration à une plus grande autonomie. La manière forte – façon Eitsine – se heurte à une hostilité croissante dans l'armée et les milieux politiques.
(Pages 2, 3, et l'éditorial de Jean-Paul Piérot.)

Logement : mettre les réquisitions à l'ordre du jour du Parlement

Les députés communistes proposent d'inscrire la réquisition des appartements vides à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. L'association Droit au logement demande au maire de Paris de réquisitionner 50 immeubles inoccupés. Le ministre de Charette s'y oppose. L'abbé Pierre critique vertement le double jeu de Jacques Chirac. Nuit contre l'exclusion, ce soir à Paris, à l'appel d'Agir contre le chômage. (Pages 14 et 15.)

Robert Hue pour un nouveau référendum sur l'Europe

Le secrétaire national du PCF, reçu à Maignon par le premier ministre, a demandé que les Français soient consultés par référendum sur l'avenir de l'Union européenne avant la prochaine conférence intergouvernementale, c'est-à-dire avant la fin 1995.
(Page 5.)

INSEE : indicateurs au rouge

Baisse de la production, courbe plate pour les salaires, la note de conjoncture de l'Institut de la statistique est un acte d'accusation contre la politique gouvernementale.
(Page 4.)

Bosnie : Carter annonce une trêve

L'ancien président américain, « médiateur privé » dans le conflit bosniaque, affirme avoir obtenu un cessez-le-feu entre les forces serbes et les troupes gouvernementales en Bosnie.
(Page 10.)

Musique plein la hotte

Des disques en veux-tu en voilà ! Pour les grands, les moins grands et les tout-petits. Une sélection dernière minute pour le plaisir d'offrir. (Notre supplément culturel, pages 18 à 20.)

Réquisition : Chirac et Balladur sommés

matin, les
ateurs de
on Droit
nt on
activer la
5 sur les
is.
essé au
aris une

bles vides.
re du
se refuse
des
nts précis
lant que la
n
erait le

ôté, les

istes ont
te

m de loi
la procédure
ition à la

l'hui.

JEAN-BAPTISTE EY-RAUD, président de l'association Droit au logement, a tenu hier matin une conférence de presse dans les locaux appartenant à la COGEDIM qui ont fait l'objet d'une réquisition « sauvage », dimanche, pour le relogement d'une cinquantaine de familles. Assisté de deux avocats, il a d'abord réagi aux propos tenus le matin même par Hervé de Charette. Le ministre du Logement avait dénoncé la « médiatisation de l'opération », affirmant par exemple que l'hélicoptère loué pour faire venir l'abbé Pierre à Paris avait été payé par Canal +. Le président de DAL a certifié que son organisation avait payé ce transport, la chaîne cryptée ayant reçu une copie de la facture pour information.

Il s'est ensuite livré à l'examen du droit de réquisition tel qu'il a été promulgué en 1945 par le gouvernement du général de Gaulle, en soulignant au passage que le maire de Paris n'avait aucun pouvoir direct, cette décision appartenant au préfet d'Ile-de-France placé sous la tutelle du gouvernement Balladur.

La crise du logement

L'ordonnance qui promulgue la « réquisition civile » permettant de loger en temps de paix les populations civiles en difficulté, et de répartir plus justement l'offre de logements, date du 11 octobre 1945. Elle a été utilisée pour plus de 60.000 attributions d'office entre 1945 et 1980. Pour justifier la remise en route du dispositif, l'association part du constat suivant : « Quarante-neuf ans après sa création, la crise du logement est là. Aggravée par le chômage, la baisse de la solvabilité des ménages, la cherté des loyers, la baisse de la construction et la spéculation immobilière. La procédure d'at-

tribution d'office garde toute son actualité et toute sa popularité. A la différence de 1945 et 1954, il y a des logements : 1,9 million. Les logements sont inoccupés (...), c'est dans les communes où sévit le plus gravement la crise que sont concentrés le plus de logements vacants », peut-on lire dans l'exposé des motifs.

Proposition de loi

Prenant au mot le maire de Paris, qui réclamait lundi l'application de l'ordonnance, Droit au logement a demandé à le rencontrer pour lui soumettre une liste de 50 immeubles parisiens correspondant aux conditions légales de réquisition. Hier matin, le maire de la capitale n'avait encore donné aucune réponse à ces propositions. En revanche, Hervé de Charette, ministre du Logement, a montré des signes d'énervement sur France-Inter. « Je suis très attentif à ce qu'on ne détruise pas la politique du logement par un emballement sur des réquisitions qui seraient dramatiques », a-t-il prévenu, invitant les responsables politiques à « garder les pieds sur terre ». « Ce qui est arrivé à la COGEDIM, je dirai que c'est bien fait pour eux.

C'est comme si vous laissez votre voiture avec les clés dessus sur la place de la Concorde un jour où il y a une grève du métro », a encore prétendu le ministre. Après une charge contre « les technocrates qui, depuis des mois, n'ont qu'une phrase à la bouche : on dépense trop pour le logement », M. de Charette a déclaré que « le plus important, c'est d'inciter les propriétaires à louer, (NDLR), car s'ils laissent les logements vacants, il y a des raisons ».

Hier encore, Alain Bocquet a indiqué qu'il venait de déposer avec 18 autres députés communistes une proposition de loi

pour la réquisition des logements vides, qu'il souhaite voir inscrite à l'ordre du jour de la session extraordinaire de l'Assemblée prévue en janvier. Ce texte, qui comporte deux articles, a été rédigé pour coller au plus près à la situation d'aujourd'hui. Il propose de « conférer aux maires, sous le contrôle du préfet et des juridictions administratives, une obligation générale de réquisition des locaux à usage d'habitation vacants depuis plus d'un an, ap-

partenant à des propriétaires d'au moins dix logements sur le territoire de la commune », publics ou privés.

Cette obligation s'appliquerait au bénéfice des personnes sans domicile fixe ou mal logées, mais pas aux locaux faisant l'objet d'un permis de démolir. Une disposition est prévue pour éviter une concentration dans les mêmes lieux de familles en grande difficulté sociale.

Au nom de la fédération de Paris du PCF, Henri Malberg

a, pour sa part, demandé que les logements de la COGEDIM rue du Dragon soient effectivement réquisitionnés, et l'enregistrement des dossiers de 800 familles réclamant une réquisition, que le préfet avait refusés voici quelques semaines. Le responsable communiste réclame le rétablissement des logements libres des compagnies financières et l'ouverture de bureaux de renseignement et d'inscription pour les personnes sans toit, dans les mairies de Paris. G. L. P.

Caen : poursuites contre un élu communiste

LE 3 janvier prochain, Marc Bellet, conseiller municipal de Caen, conseiller régional du Calvados et dirigeant national du PCF comparaitra devant le tribunal correctionnel de Caen. Avec lui, deux militants communistes : Bernard Pley et Christian Langois. Les trois hommes sont poursuivis pour avoir tenté, le 5 juillet dernier, d'empêcher l'expulsion d'une famille.

Marc Bellet est poursuivi individuellement pour violences et voies de fait, à la suite d'une plainte déposée par un huissier qui prétend avoir été blessé : le lendemain, malgré un arrêt de travail de 21 jours, ce dernier travaillait comme si de rien n'était. Quant à Bernard Pley et Christian Langois, ils sont poursuivis par le parquet pour « violence ».

A Caen et dans ses environs, l'affaire a fait grand bruit. Car, ici comme ailleurs, le problème de l'exclusion et du droit au logement se pose de façon aiguë et depuis longtemps. 9000 familles

ne survivent qu'avec des dons de la Banque alimentaire. Alors que la ville compte 1500 logements vides, 5000 demandes de logement social sont encore en attente. 50 logements HLM sont murés, depuis des années, dans l'attente d'une opération immobilière. Une situation qui provoque la colère. Et la solidarité.

Depuis juillet dernier, un vaste mouvement de soutien s'est mis en place autour de Marc Bellet et des deux autres militants. Début septembre, se constituait Un toit, un droit, un espace de réflexion animé par le conseiller régional communiste auquel participent de nombreux responsables politiques et associatifs. « Ce logo résume bien nos préoccupations », affirme Marc Bellet. Des préoccupations qui les poussent à lancer un appel « aux hommes et aux femmes de progrès » pour protester contre les expulsions, reconnaître le droit au logement pour tous et mettre fin aux poursuites judiciaires. Une pétition circule : elle a déjà recueilli 5000 signatures. Louis Mexan-

deau (PS), des élus de Génération écologique, des Verts, le Secours populaire, la fondation Emmaüs, la Jeunesse ouvrière chrétienne, Terre des hommes, Jacques Higelin, Gilles Perrault, de nombreuses personnalités issues du monde du spectacle, d'associations s'engagent dans ce combat. Et Albert Jacquard, auquel l'abbé Pierre vient de transmettre le flambeau de la lutte contre l'expulsion, viendra témoigner au procès.

Une solidarité qui porte ses fruits : le 26 octobre dernier, la famille Hairie a pu être relogée. A la mairie de Caen, pourtant, on continue à faire la sourde oreille. « Le problème du logement vert qu'il a mis en place, reçoit chaque jour des appels angoissés. Coupures d'eau, menaces d'expulsions... les témoignages se multiplient. Le 3 janvier prochain, le procès sera aussi l'occasion d'en donner l'écho.

ELISABETH MEROGIS

Proposition de loi députés communistes

L BOCQUET, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, hier, avec dix députés communistes, a déposé une proposition de loi pour que des logements vides soient inscrits au jour de la session extraordinaire de la session, prévue en janvier. Ce texte comporte deux articles, sous le contrôle des juridictions administratives, une obligation générale de réquisition des locaux d'habitation, vacants

depuis plus d'un an, appartenant à des propriétaires d'au moins dix logements sur le territoire de la commune. Cette obligation de réquisition ne s'appliquerait que « pour assurer un logement aux personnes sans domicile fixe ou aux personnes mal logées », mais ne concernerait pas les locaux « faisant l'objet d'un permis de démolir et inoccupés en conséquence ». En outre, cette obligation ne pourrait s'appliquer dans des immeubles dont plus de 45 % des logements sont déjà occupés par des familles bénéficiant de l'APL ou de

l'allocation de logement sociale, afin « de ne pas créer de ghettos de pauvreté ». Dans un communiqué, joint à la proposition de loi, le député-maire de Montreuil, Jean-Pierre Brard, qualifie l'attitude du gouvernement et du maire de Paris de « duplicité consternante » et rappelle que « le premier ministre vient d'accepter la suppression de l'obligation de réaliser des logements sociaux dans les communes résidentielles, ce qui signifie la fin de toute politique de mixité sociale et de solidarité régionale ».

La solidarité de seaux à seaux



Pendant plus d'une heure, munies de « seaux de la solidarité », près de 300 personnes ont constitué hier soir une chaîne de 700 mètres de long entre la mairie du 9^e arrondissement et l'immeuble du 17, rue de Rochechouart, privé d'eau depuis plusieurs mois pour contraindre ses habitants à quitter les lieux. Organisée par le PCF et plusieurs associations et organisations syndicales, cette opération symbolique visait à dénoncer la spéculation immobilière qui fait rage à Paris. (Photo Joël Lumien.)

passer aux actes

set :
égawatts

arité

envoyé spécial à me
L'histoire d'un gâ-
aberrant qui a été dé-
cé hier, sur les bords
le Jonage, par les élec-
la centrale hydraulique
usset, à Villeurbanne.
rale centenaire, qui
core fièrement « For-
ces du Rhône », du
la production d'éner-
artenait pas encore à
« Centenaire, mais
as pris une ride, on y
bon marché, 14 centi-
h », explique Robert
l'un des 30 salariés
t d'y travailler pour
du public.
trois années d'explois
mandat dans l'at-
renouvellement de la
n accordée à EDF,
elque part dans un in-
imbroglio juridique et
atif, ils ont, depuis le
dernier. L'interdiction
turner leurs turbines à
issance. « Normale-



Devant la centrale de Cusset, hier matin.

ment, raconte Alain Minicillo, secrétaire du syndicat CGT, la production d'électricité devrait même être à zéro. Mais pour des raisons techniques, il nous faut quand même passer l'eau dans les turbines. Sans aller au-delà de 60 % de la puissance installée, seuil fixé par la préfecture du Rhône. Et cela risque de durer encore de longs mois : le 1^{er} décembre dernier, le Conseil d'Etat a signalé un vice de procédure. Toute l'enquête publi-

que serait à reprendre, les pouvoirs publics ayant omis d'afficher dans les mairies les documents nécessaires.

Résultat : la centrale fonctionne au ralenti. Manque à gagner : 30 millions de kWh en cinq mois. Qu'il faut bien racheter ailleurs, à 19 centimes le kWh. Perte sèche : 1,5 million de francs. Un milliard de centimes si la situation s'éternise en 1995. Un gâchis financier qui révolte les salariés de la centrale. D'autant qu'EDF est contrainte de racheter du courant à des groupes privés, tels la Générale des eaux et la Lyonnaise des eaux, et cela à plus de 2 francs le kWh.

Avant d'aller manifester à la préfecture, 200 électriciens ont donc décidé hier de braver les interdits, en faisant tourner à plein régime les turbines. Une action qui, au cours de sa préparation, a notamment reçu le soutien d'Emmaüs, du DAL, de la CNL, des Restos du cœur... Les électriciens de Cusset entendaient ainsi exprimer leur solidarité du cœur avec tous ceux qui, aujourd'hui, se trouvent sur la voie de l'exclusion parce qu'ils ne peuvent plus payer ce « produit de première nécessité » — selon un jugement rendu en avril dernier par le tribunal de grande instance de Paris — qu'est l'électricité. « Il y a l'aberration économique, mais aussi, en effet, l'aberration humaine », explique Christiane

Putod, secrétaire de l'union départementale CGT. « Ces 30 millions de mégawatt perdus auraient pu alimenter 6.500 foyers. »

Or, dans le même temps, il y a une extraordinaire progression des coupures pour factures impayées en raison de la pauvreté, de la précarité : 12.600 sur les neuf premiers mois de l'année, plus 24,22 % par rapport à la même période de l'année dernière. En 1993, sur l'ensemble du territoire, 670.000 foyers ont été ainsi privés de courant, l'équivalent d'une région comme la Basse-Normandie plongée dans le noir. « Nous avons appelé cette semaine tous les agents à refuser les coupures », ajoute Jacqueline Lazarre, secrétaire du syndicat de la distribution EDF de Lyon. « Nous proposons qu'elles soient illégales, qu'il y ait l'élaboration d'une tranche sociale pour les revenus modestes, que les familles qui sont insolvables soient fournies gratuitement, que la TVA soit ramenée de 18,6 % à 5,5 % ».

Jeudi matin, le conseil de la région Rhône-Alpes aura à débattre d'un amendement proposant la mise en place « d'un Fonds régional assurant en toutes circonstances la fourniture d'électricité aux familles les plus démunies ». Il a été déposé par les élus communistes.

CLAUDE MARCHAND

● NUIT CONTRE L'EXCLUSION. Le comité AC! (Agir contre le chômage) organise, ce soir à Paris, une « nuit contre l'exclusion », au cours de laquelle seront évoqués à la fois la lutte contre l'exclusion, la lutte contre le chômage et le droit au logement. Plusieurs mouvements, syndicats, associations, mouvements féministes apportent leur soutien à cette manifestation. AC!, qui a participé à l'occupation, dimanche dernier, de l'immeuble de la rue du Dragon réclame notamment « un logement de qualité pour tous », « l'arrêt de toutes les expulsions, de toute coupure de gaz, d'électricité, d'eau et l'application de la loi de réquisition ». Le comité réaffirme, en outre, dans un communiqué, que « la lutte contre l'exclusion est indissociable de la lutte contre le chômage ». La manifestation se déroulera à partir de 19 heures square Saint-Jacques. A 20 heures, une délégation se rendra à l'Hôtel de Ville. Des prises de parole et des animations sont prévues toute la nuit.

Informations

Sécurité insuffisante dans 410 établissements scolaires

Le syndicat AGIR — qui regroupe dans la FEN les personnels de l'administration et de l'enseignement — a rendu public hier le résultat d'une enquête sur les problèmes de sécurité dans les collèges et lycées. Menée auprès des intendants, cette étude — qui a déjà reçu 6.000 réponses — fait apparaître 410 établissements présentant des risques réels allant d'installations électriques défectueuses, à des fissures dans les murs porteurs, en passant par des problèmes de toitures ou des protections incendies insuffisantes. S'il se félicite de la prochaine mise en place de l'Observatoire national de la sécurité, AGIR propose notamment de créer dans tous les établissements des commissions d'hygiène et de sécurité, de reconnaître le droit au refus de travail sur des lieux dangereux, l'examen annuel par les conseils d'administration des établissements scolaires de l'état des lieux.

Un policier relaxé après la mort d'un jeune

Le tribunal correctionnel de Bourg-en-Bresse dans l'Ain a relaxé mardi un sous-brigadier auteur, en 1992, d'un coup de feu mortel sur un jeune homme de dix-neuf ans qui avait, d'après la police, tenté avec trois autres personnes de forcer un barrage mis en place pour les interpellés. Le parquet n'avait pas réclamé de condamnation, s'en remettant « à la sagesse » du tribunal.

Feu d'artifice à la prison de Rennes

Dans le cadre de la journée nationale d'action des personnels pénitentiaires, en lutte depuis plus d'un mois pour les salaires et l'embauche de personnels supplémentaires, ceux de la maison d'arrêt de Rennes, en Ille-et-Vilaine, ont tiré hier un feu d'artifice et offert l'apéritif aux passants. Selon l'Entente syndicale, le mouvement — qui a touché mardi plus de 85 établissements — doit connaître une « trêve » durant les fêtes. Il reprendra dès le 4 janvier au matin.

Justice pénale : enquête dans une juridiction parisienne

Selon une étude du Centre de recherches sociologiques sur les institutions pénales et publiée dans le numéro de décembre de « Questions pénales », 81,6 % des affaires sont classées sans suite par le parquet. Menée pendant un an dans une grande juridiction parisienne, cette enquête fait également apparaître que le taux de poursuite moyen (18,4 %) recouvre de fortes disparités allant de 1,6 % pour les vols simples, à 79,3 % pour les infractions dans les transports en commun, en passant par 44,8 % pour les stupéfiants. Si l'absence de « papiers » vaut poursuite pour 53,6 % des cas, le taux tombe à 4 % pour les dégradations, à 4,6 % pour les vols et à 12,1 % pour les transports routiers. 65,4 % des affaires dénoncées ne se traduisent par aucune poursuite, soit parce que l'auteur en est inconnu et « qu'un supplément d'enquête » serait long et coûteux avec un résultat aléatoire, soit que l'infraction elle-même ne peut être établie.

Mille enfants à l'UNESCO avec VVL

Un millier d'enfants venus de toute la France se rassembleront cet après-midi à 14 h 30 dans la salle des conférences plénières de l'Unesco à Paris pour faire la fête. Organisée par l'association Vacances, voyages (VVL) cette initiative — soutenue par de nombreuses personnalités parmi lesquelles Georges Charpak, Michel Platini, Michel Hidalgo, Basile Boli, Catherine Dolto-Tolitch, ou encore Daniel Pennac — s'inscrit dans la campagne pour « la création d'une journée internationale des droits de l'enfant ». Les 1.000 enfants qui ont préparé un spectacle doivent s'adresser au président de l'UNICEF et au secrétaire général des Nations Unies.

ement

ministre au secours spéculateurs

Voilà peu de temps, le ministre du Logement ne parlait que de vendre les HLM à leurs occupants pour résoudre le problème du logement. Hier il s'en est pris à tout le monde. Au président des Ile-de-France, présenté comme un cryptoniste parce que coupable d'affirmer dans l'onde « que les HLM ne peuvent accueillir toute la population du monde. A l'hélicoptère de l'abbé Pierre et aliens ghettoisés à l'hôpital de Nanterre en leur chant de ne pas avoir accepté les propositions de logement qui ne leur ont jamais été faites. A l'annonce de 1945 sur les réquisitions qui aurait lieu « découragé l'investissement dans la pierre », et si les centaines de milliers de sans-abri d'aujourd'hui n'étaient pas la conséquence d'une loi qui a fait la part belle à la spéculation immobilière.

que la situation des sans-abri et des mal-logés les mesures d'urgence, le ministre fait la fine line. Manifestement il n'est pas pressé de proposer à ceux qui n'en ont pas. « Si on veut être sage, il faut mettre de l'argent sur la table », dit-il, ne leur de lucidité. Mais ce n'est pas pour vendre des logements pour tous. C'est pour vendre des primes de 15.000 francs par appartement « motoneurs qui devanceraient toute mesure de réquisition. Des primes encore, redoutables de réquisitions, pour les organisations caritatives qui seraient caution pour des locataires insolvables. Branche, de Charette n'a pas oublié de taxer d'un tiers les locataires les moins pauvres s'ils refusent leur cité progressivement transformée en sociale. De quoi en avoir plein le dos, dans les questions.

Gérard Le Pail

MANIFESTATION

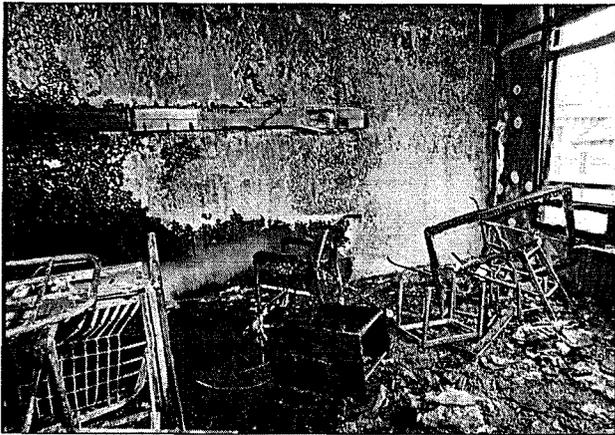
(8 JANVIER 1995)

ARTICLES DE PRESSE : 9, 10 JANVIER

Un mort, trente-trois intoxiqués

Incendie à la maison de retraite de Boulogne

*Un mégot mal éteint serait à l'origine du drame.
Le sang-froid de neuf infirmiers, seuls de garde la nuit pour près de cinq cents grabataires, a permis d'éviter le pire.*



La chambre de Jacqueline Philippon a été ravagée en quelques minutes. (Photo Ceccarini/Le Figaro.)

Les guirlandes de Noël sont encore accrochées sur les murs du couloir, noirs de fumée. Dans la chambre calcinée, les armatures tordues d'un fauteuil et celles d'un lit renversé témoignent de la violence de l'incendie qui s'est déclenché, hier matin, dans la maison de retraite de la rue des Abondances, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

Vers 4 h 20, les 470 résidents de cet établissement communal, un des deux plus importants d'Ile-de-France, dormaient paisiblement. Saule A.

tuellement soigné à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches (Hauts-de-Seine).

« Depuis l'année dernière, explique Jean-Paul Dumény, le responsable de la sécurité, le personnel suit, par groupe de trente, des cours obligatoires de prévention. On diffuse un petit film intitulé 'L'Hôpital ne brûle pas. On simule des incendies régulièrement, et on enseigne le maniement des extincteurs. » Soixante-dix personnes âgées, occupant le troisième et le quatrième étage du bâtiment, ont été évacuées

été d'une tout autre ampleur. » Depuis dix ans, l'établissement fait l'objet d'un plan lourd de réhabilitation, financé par Boulogne et le conseil général des Hauts-de-Seine. Une tranche de 7 millions de francs a récemment été débloquée afin de l'adapter aux nouvelles normes de sécurité, fixées il y a quelques mois. Si l'ancienne partie est d'ores et déjà conforme, l'aile moderne est encore en chantier. Par ailleurs, selon Jean-Paul Dumény, le dernier rapport de la

Plus d'un million de francs de butin en bijoux

Hold-up avenue Montaigne

Les malfaiteurs s'étaient introduits dans la bijouterie Perrin à l'heure du déjeuner.

L'alarme retentissait encore, hier après-midi, dans la bijouterie Perrin, 36, avenue Montaigne (VIII^e). Mais, en vitrine, le jeu des éclairages ne mettait plus en valeur que des présentoirs vides et du verre pilié. Une opération commando, menée la veille, a permis à trois hommes cagoulés d'emporter un butin estimé à un ou deux millions de francs.

Pendant l'heure du déjeuner, samedi, le magasin ferme ses portes. Vers 13 h 30, seul un employé est encore à l'intérieur de l'établissement. Une voiture surgit de la contre-allée, se range sur le trottoir et accélère brusquement. L'arrière de la Golf vient percuter la porte vitrée qui, en partie, cède sous le choc. Deux hommes au moins descendent alors du

véhicule, les visages masqués. Ils se ruent à l'intérieur du magasin et se trouvent nez à nez avec l'employé. L'homme est rapidement neutralisé à l'aide de gaz lacrymogènes. Les malfaiteurs s'attaquent aux présentoirs de la bijouterie. Les écrans de verre se brisent sous la violence des coups de masse. Les malfaiteurs n'ont plus qu'à tendre la main pour se

servir. Ils réussissent à prendre la fuite avant l'arrivée de la police.

L'incident n'a heureusement pas fait de blessés dans cette avenue très passante. Le véhicule, sans doute volé, a été retrouvé peu après, vide et portières ouvertes, rue Cognac-Jay (VIII^e). La brigade de répression du banditisme a été chargée de l'enquête.

Éric PELLETIER

Exposition insolite à Drouot-Montaigne

La police accorde les violons

Jusqu'à mardi, les propriétaires des mille instruments retrouvés chez un receleur en novembre sont appelés à reconnaître leur bien. Samedi, l'émotion était grande.

Altos ou entiers, stradivarius ou simples instruments de travail, ils sont près d'un millier à être disposés sur les murs de l'espace Drouot-Montaigne. Mille violons qui nourrissent des centaines d'espoirs.

Venus spécialement de Cannes, samedi, Jacqueline et son frère pénètrent lentement dans la salle. Sans hésiter, ils se dirigent vers les pièces de qualité, regroupées à part. Le numéro 840, un Amati estimé à 600 000 francs, est vite identifié.

« Il a été volé à mon père, collectionneur, en 1983. Je ne pensais pas le revoir un jour ; mais, là, j'en suis certaine, c'est notre violon », explique Jacqueline. Photo pour preuve en main, l'expert chargé d'or-

ganiser l'exposition est, lui aussi, formel. Les initiales 'A. S. qui ornent l'écrin ne laissent aucun doute.

Une tâche ardue

Plus loin, l'acteur Robert Castel fond en larmes, un instrument entre les mains. « Il a surtout une valeur sentimentale, raconte le comédien. Il appartenait à mon père, un chanteur populaire. Son vol, au cours d'un cambriolage en 1983, m'avait énormément affecté. » Exhibant un portrait du maestro de Chââbi pour authentifier son témoignage, Robert Castel signe rapidement le procès-verbal.

« Il ne s'agit pas d'une res-

titution pure et simple, mais d'un dépôt de scellés. En cas d'erreur, le juge d'instruction peut les récupérer et même entamer des poursuites », prévient un inspecteur de police.

En effet, tous ces instruments sont encore des preuves contre Philippe Hurel, le brocanteur du marché aux puces de Saint-Ouen, chez qui la brigade de répression du banditisme a retrouvé les violons.

« Une bonne partie provient de vols, mais certains appartiennent véritablement au suspect. Grâce à cette exposition, nous espérons y voir plus clair », continue le policier.

Une tâche ardue pour les centaines de visiteurs, venus de toute l'Europe, qui se per-

dent un peu dans cet océan de bois et de cordes. Assis dans un coin, un couple de Nantes a l'air abattu. « J'ai déjà cru reconnaître le mien trois fois », confesse la jeune femme. Mais chaque fois un détail, encoche ou rayure, réduit ses efforts à néant. « Pour un œil non exercé, tous les violons se ressemblent vite », remarque Patricia Taconné, un expert délégué par des compagnies d'assurances.

D'autres, au contraire, acquiescent vite la certitude que leur violon s'est envolé. « Je cherche un très beau Guillaume, avoue, d'après un professionnel allemand. Hélas, le seul qui reste n'est pas le mien. » Ce chef-d'œuvre du célèbre luthier, estimé à plus de 500 000 F, restera exposé

En bref

SANS-LOGIS

Manifestation à la Bastille

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, hier après-midi, de la place de la Bastille à l'Hôtel de Ville, pour réclamer « un logement digne pour tous ». Une banderole mentionnant « 7, rue du Dragon », frappée du poing serrant une clé, marque du Comité des sans-logis, et d'une petite maison, symbole de l'association Droit au logement (DAL), ouvrait le défilé. Parmi les manifestants se trouvaient Marie-Noëlle Llenemann, maire socialiste d'Athis-Mons (Essonne), la porte-parole des Verts, Dominique Voynet, le communiste Henri Malberg, ainsi que l'écrivain Gilles Perrault.

STAINS

Destruction de deux tours

À 13 h 30, deux tours HLM de la cité Salvador-Allende de Stains (Seine-Saint-Denis) ont été pulvérisées en moins de quatre secondes. 280 kilos d'explosifs avaient été répartis en 1 700 endroits, afin que les immeubles se désagrègent par fragment. L'opération a été menée par la Socotec, bureau de contrôle technique en bâtiment. Un accident a néanmoins été évité de justesse : quinze secondes avant l'explosion, une voiture de police passait au pied d'une des deux barres HLM.

INCARCÉRATION

Il abusait de sa fille

Un homme, soupçonné d'avoir violé sa fille de 17 ans et de l'avoir contrainte à la prostitution, a été écroué vendredi dernier à la prison de Fleury-Mérogis. Mohamed C., 47 ans, de nationalité algérienne, demeurant à Egly, aurait plusieurs fois abusé de sa fille entre octobre et décembre 1984, qu'il « offrait » également à des amis. Après une première

Le Figaro 9/10/1985



Les "enfants de la rue du Dragon" à l'école

'armateur du Penhir' dément
à direction générale de la Compagnie morbihannaise et nantaise de navigation (MN) dément officiellement l'information répandue par l'association « Robin des Bois » selon laquelle le navire *Penhir* aurait transporté un serait programmé pour transporter du matériel militaire vers l'Algérie. *Penhir*, qui a appareillé le 1er janvier de Lorient le 20 janvier à destination de Ouén, est actuellement ouvert en attente de caraison. La MN considère l'affirmation de l'association « Robin des Bois » relève de la malveillance pure et simple. *dir.* Le 3 janvier, nous vous demandé à la *lorbihannaise* de navigation de confirmer l'existence de formations sur le *Penhir*. *Le vain, contrairement à l'insistance des Transports* nous avons d'ailleurs été dans notre article.

■ Les enfants de la rue du Dragon ont été scolarisés dans le quartier ■ Exceptés les petits : pas de place en maternelle ■ Hier, ils ouvraient le défilé de la « manif » des mal-logés.

Ils marchaient en tête, avec une large banderole jaune : les enfants de la rue du Dragon précédaient les manifestants qui défilaient hier dans la capitale. A l'appel d'une dizaine d'associations, dont Droit au logement, un millier de personnes se sont mobilisées pour réclamer une loi-programme pour le logement des défavorisés.

« Je n'ai jamais été à l'école, et je ne veux pas faire de mon fils un illettré », martèle Brigitte. La famille Constant renchérit. Depuis qu'ils sont arrivés rue du Dragon, les trois aînés (de six enfants) peuvent enfin faire leurs devoirs le soir à la maison. « Avant, à huit dans un deux-pièces, ce n'était pas possible. Ils devaient aller tous les soirs en bibliothèque. » Sur les 25 enfants d'âge scolaire de la rue du Dragon, tous ont finalement trouvé une place dans les établissements du quartier, sauf en maternelle. « Globalement, les directrices d'école et la mairie ont été tout à fait coopératives, et nous avons été bien mieux reçus ici que lorsqu'il a fallu scolariser les enfants de l'avenue René-Coty », explique un des membres de l'association Droit



Les tout-petits de la rue du Dragon ont pu fêter Noël au chaud, mais n'ont pas de place en maternelle.

au logement. Les élections approchant, l'occupation de l'immeuble a eu suffisamment de retombées médiatiques pour faire réfléchir jusque dans les écoles. Mais pour certaines mères, l'inquiétude demeure. « Je suis allée voir une directrice d'école maternelle du secteur, qui a refusé Fabrice, trois ans, au prétexte qu'elle n'avait plus de place, dit encore Brigitte. On nous rejette, alors que l'on se débat pour remonter la pente. On regarde la mère des pieds à la tête, et c'est l'enfant qu'on renvoie. Dire que l'on habite 7, rue du Dragon, c'est être marqué de façon indélébile. Et je crains le regard des autres sur Fabrice. »

Marina Julienne

L'ESPACE DU LECTEUR

Les partis... du service public

Je vois dans le financement public des partis une solution au problème du chômage : bien subventionnés par le contribuable, ils embauchent massivement les militants qui y vont de leur poche ; ces partis pèseront plus lourd, juste récompense de leur réussite à absorber les exclus. Ils seront ainsi assimilés à un service public, ce qui les amènera à lancer de grandes actions revendicatives pour obtenir plus de subventions et d'effectifs... Tolérera-t-on encore des électeurs ?

Christian Enlart, Paris

La justice, pas si simple

Vous nous expliquez comment résoudre un litige consommation. Mais il faut savoir ce qu'est une justice expéditive où l'on attend des heures pour s'expliquer 5 minutes devant un(e) juge harassé(e) d'avoir eu à traiter trop d'affaires. Aller jusqu'en cassation ? Inutile d'y songer. Non seulement cela coûte très cher, car il est impossible de s'y présenter sans avocat spécialisé, mais en plus vous pouvez être pénalisé si votre demande est considérée comme injustifiée. Aller en justice n'est pas aussi simple !

Jean-Luc Brac, Arnouville-les-Gonesses (95)

L'irrespectueuse trilogie

Après Mitterrand et Vichy, Mitterrand et sa fille, nous voici au volet Mitterrand et sa mort. Dernier épisode d'une trilogie mouvementée. Alors je m'interroge : que dirons-nous le jour fatal ? Il faudra trouver du neuf. J'imagine une soirée télévisuelle où un animateur habitué des hommages posthumes interviewer sa chienne au paradis ! La retenue et le respect dans le pays des droits de l'homme ont bien changé.

David Vovey, Nuits-Saint-Georges (21)

Pour les Troisièmes Rencontres cinématographiques de Muret, les organisateurs ont fait très fort

Catherine Deneuve, Richard Bohringer et Anémone en prison

Des dizaines de milliers de prisonniers de France auraient tous aimé être, ces jours derniers, détenus avec les 650 pensionnaires du centre de détention de Muret, près de Toulouse. C'est là que se sont déroulées les troisièmes Rencontres cinématographiques.

Avec une Deneuve éblouissante, un Bohringer démagogique mais sincère et le metteur en scène Paul Vecchiali, très professionnel. Le cinéma des prisons, est désormais assis. Mais inévitablement des stars pour loger avec des ongles peints, l'est moins. Sur un quand il s'agit de Catherine Deneuve, Richard Bohringer, Anémone et Paul Vecchiali.

Les détenus sont des intimidés devant la plus grande vedette française. Massés dans la salle de cinéma, ils écoutent, étonnés, la belle actrice blonde, assise sur une petite chaise, répondre avec simplicité, et parfois du tac au tac, à leurs questions. Tous sont condamnés à de longues peines. L'un n'a rien à dire. Il se lève pourtant, chuchote « merci ». On parle cinéma :

du *Sauvage*, qui vient d'être projeté ; des rôles qu'elle a tenus. Un grand brun lui propose un scénario ; elle promet qu'elle lira, puis avoue ne pas savoir pourquoi elle est ici : « Sans doute par curiosité, mais surtout pour découvrir ce que je ne connais que par le cinéma. »

Parfois les questions sont d'une étrange acuité : « Le fait d'être une star n'est-il pas une sorte d'enfermement, d'isolement, un peu comme le nôtre ? »

L'actrice sourit, acquiesce. Puis parle du trac : « La peur, c'est quelque chose que vous devez connaître. »

Catherine, sereine, dit avec pudeur qu'elle ne sait pas comment elle ressentira son départ en laissant derrière elle ceux qui ne sortiront pas. Puis elle s'en va après avoir signé des autographes. Un rêve est passé.

Bohringer, le lendemain, joue un jeu différent. A la limite de la démagogie, mais honnêtement, il raconte ses galères, la drogue ou l'alcool. « J'ai vu des mecs ce matin que j'aimerais bien voir à l'extérieur plutôt qu'ici. » Il revendique sa marginalité et, c'était couru, se fait applaudir. « J'ai eu de la chance, moi, pas comme vous. Et je sais que je partirai avec un cadeau bien plus gros que celui que je vous ai donné. » Les « longues peines » sourient, pas dupes. Et l'acclamation quand il confie avoir plus apprécié le rôle du SDF dans *Une époque formidable* que celui du surveillant chef dans *l'Addition*.



Richard Bohringer dialoguant avec les détenus de Muret.

Pascal, un braqueur, tente de passer un Deug d'audiovisuel et filme le débat, caméra à l'épaule. Il se souvient de sa rencontre, l'année dernière, avec Richard Berry : « J'ai lâché des mots que je machais depuis des jours, et c'était dingue pour moi de pouvoir lui parler. » Ces quelques heures avec les stars sont une belle parenthèse éphémère. Dimanche, Anémone a pris le relais. Et ce lundi, la routine reprend son cours : les horaires, les portes qui se ferment au long des couloirs. Éphémère, mais un sacré cadeau.

François Rousselle à Toulouse

Le cinéma réconciliateur

Organisées avec l'accord des prisonniers par la cinémathèque de Toulouse et le cinéma Mermoz de Muret, animées par Jacques Grant, ces Troisièmes Rencontres ont réconcilié la petite ville de 18 000 habitants avec son centre de détention. « Dépenser de l'argent pour des criminels, cela ne se fait pas », pensaient beaucoup de Muretais lors de la première expérience. Deux ans après, une véritable passerelle s'est installée entre la ville et la prison. Les films sont projetés simultanément à l'extérieur et entre les quatre murs d'une des plus grandes prisons de France. A Muret, 70% des détenus travaillent, préparant ainsi leur sortie. L'imputation dans ce monde clos du cinéma et de ses stars ne peut que les aider à ne pas être complètement déconnectés lors de leur libération.

F. Ro.

Libération

SPORTS

Tomba au 7^e ciel



Le skieur italien remporte à Garmisch son septième succès de la saison (le 40^e de sa carrière) et relègue Marc Girardelli, deuxième, à plus de 2 secondes. Cahier central

« DROIT AU LOGEMENT » VEUT CRÉER « UNE UNIVERSITÉ POPULAIRE »

Les « exclus » s'intègrent dans la présidentielle

DES MILLIERS DE PERSONNES ont rejoint à Paris, à l'initiative des associations de mal-logés. Cette manifestation s'est jointe à des organisations de lutte contre le sida a mis en avant un éventail de détreffés révélatrices

d'un malaise social auquel les candidats à la présidentielle vont devoir répondre. L'association Droit au logement a décidé, avec l'aide d'intellectuels et d'artistes, de lancer rue du Dragon à Paris, une « université » intitulée « Droits devant » afin

de « mobiliser les exclus dans leur ensemble ». Le ministre du Logement Hervé de Charette a annoncé hier soir qu'il envisageait une prime aux propriétaires pour encourager la location des appartements vides. ÉVÈNEMENT, page 2.



Juppé : priorités pour l'emploi

Le ministre des Affaires sociales a annoncé dans une interview à Paris que la France prend pour priorité la création d'emplois. ÉVÈNEMENT, page 6.



Le troisième assaut russe a commencé sur Grozny

Un mois après l'entrée des troupes russes en Tchétchénie, l'arrivée de renforts a permis aux Russes de lancer un nouvel assaut contre la capitale en ruines. Malgré l'ordre de Boris Eltsine, le pillage intensif de la ville se poursuit. Page 12, reportage à Grozny

REBONDS

Le voile et le juge

Refuser de que la justice française « s'immisce » dans l'affaire du voile islamique à l'école, c'est « une insulte aux femmes algériennes, un crachat au visage de Taslima Nasreen. Un point de vue de Gérard Courrouge, magistrat. Page 9

MONDE

L'opposition algérienne se retrouve à Rome

Des opposants et des islamistes algériens sont réunis depuis dimanche à Rome. Ils poursuivent le processus de dialogue amorcé les 21 et 22 novembre par le « colloque sur l'Algérie ». Page 14

FRANCE

De Villiers franchit le Rubicon

C'est au nom de la « souveraineté » et pour « libérer la France au travail » que Philippe de Villiers a annoncé hier sa candidature à l'élection présidentielle. Page 18

VOUS

Nouvelles règles de sécurité dans les squares

Chaque année, quelque 200 enfants sont blessés dans des aires de jeu. Un décret du 1^{er} janvier y renforce les normes de sécurité. Page 28

CULTURE

Le fantôme d'Idaho

Un an après la séparation, Jeff Martin reste hanté par ce double en perdition, John Barry, complice du premier album, « Year After Year ». Il voudrait l'oublier: il en parle pendant plus d'une heure. Rencontre à Los Angeles, page 36

ECONOMIE

Flambée immobilière à Pékin

Trois ans après le lancement des réformes économiques, l'exceptionnelle croissance chinoise donne des signes d'essoufflement. Mais à Pékin, la fièvre immobilière ne retombe pas. Page 42

INDEX

ÉVÈNEMENTS	2 et 6
REBONDS	8
MONDE	11
FRANCE	17
SPORTS	cahier central
VOUS	25
CARNET	27
CULTURE	33
GUIDE	37
ECONOMIE	39
FINANCE	44
SICAV	45
MÉTÉO-JEUX	46
MÉDIAS	47
TELEVISION	48
PROFIL	dernière page



ANTILLES-REUNION 9 F • ALLEMAGNE 3 DM • AUTRICHE 25 Sch • BELGIQUE 40 F • CAMEROUN 900 CFA • CANADA \$ 2,25 • CÔTE D'IVOIRE 900 CFA • DANEMARK 13 Kr • EGYPTÉ 6 L • ESPAGNE 200 Ptas • FINLANDE 10 MkF • GABON 900 CFA • GRANDE-BRETAGNE 1£ • GRECE 320 Dr • IRLANDE 1,40 £ • ITALIE 2 400 L • LIBAN 1,20 \$ • LUXEMBOURG 40 F • MAROC 9 Dh • NORVEGE 14 Kr • PAYS-BAS 3 Fl • PORTUGAL CONT. 220 Esc • SENEGAL 900 CFA • SUEDE 14 Kr • SUISSE 2,10 F • TUNISIE 1,20 Din • USA \$ 2,50 (N.Y. \$ 2).

LE MINISTRE DU LOGEMENT PARLE DE PRIMES POUR INCITER LES PROPRIÉTAIRES A LOUER

Les mal-logés occupent la rue et les discours

Des dispositions pourraient être prises pour encourager les propriétaires à louer leurs logements vacants, a indiqué hier soir le ministre du Logement, Hervé de Charette, qui envisage un système de primes «comparables à ce qu'on a fait pour le marché automobile». Hier à Paris, trois semaines après l'occupation par des familles

de mal-logés d'un immeuble vide de la rue du Dragon, plusieurs milliers de personnes (cinq mille selon les organisateurs) ont défilé, à l'appel notamment de la Fondation Abbé-Pierre et de l'association Droit au logement (DAL), pour réclamer l'«application de la loi de réquisition» des logements vacants et «un logement digne pour tous».

EDITORIAL

PAR JEAN-MICHEL HELVIG

Arbitrages

On ne connaît pas encore le nombre précis de candidats à la présidentielle, mais l'on sait de quoi ils devraient parler. Si l'on en croit Nicolas Sarkozy et Laurent Fabius — pour n'évoquer que les plus récents intervenants —, il sera question d'emploi, de protection sociale, de fiscalité et d'institutions. Ce n'est pas à proprement dit une révélation. On peut néanmoins s'interroger quant à l'écho de ces débats ainsi énoncés sur les populations dont un échantillon représentatif défilait hier après-midi à Paris sur le thème du «droit au logement».

Il est certes dans l'air du temps de déplorer la coupure entre «les élites» et «le peuple». La manifestation d'hier interpellait de façon moins emphatique la politique. Elle rassemblait peu de monde, mais portait, à travers la somme de ses drames personnels, les signes plus larges d'une inquiétude sociale que les candidats auraient tort de ne ranger que dans les tiroirs traditionnels. D'autant plus que les problèmes soulevés par ces manifestants sont précisément ceux où la politique devrait reprendre ses droits, sinon sa noblesse. On peut discuter sans fin sur les marges de manoeuvre des gouvernements au regard des contraintes monétaires, des engagements internationaux. Il n'est pas vrai qu'ils soient impuissants en tout.

On souffre moins aujourd'hui du manque de logements dans l'absolu que de l'inadéquation entre la demande et l'offre. Les toits existent, ce sont les clefs qui font défaut. On est loin de la découverte d'un vaccin antisida, on reste très en deçà des moyens nécessaires à la recherche et à l'accompagnement des malades.

Il y a des choix à faire qui peuvent difficilement faire plaisir à tout le monde. C'est un des enjeux majeurs pour la réhabilitation du choix politique aujourd'hui, donc du civisme, que d'annoncer clairement ce que l'on veut privilégier. Pour prendre d'autres exemples, il ne suffit pas de dire que l'on veut réformer la protection sociale, mais sur qui l'effort doit peser, et donc ne pas reculer lorsque tel ou tel lobby menace de descendre dans la rue. Il est incontestable qu'une réforme de la fiscalité s'impose, mais encore faut-il ne pas abuser les gens en laissant croire que tout le monde paiera moins et que tous ceux qui ne paient rien garderont leur avantage. Ce qui est en cause, c'est la répartition sociale, la redistribution si l'on préfère. La gauche gouvernementale aura souffert que sa décennie soit davantage marquée par l'enrichissement patrimonial que salarial, la droite risque de prendre de plein fouet l'effet cumulé de l'accroissement des profits et de la persistance d'un chômage élevé.

Il ne serait pas inutile pour la bonne tenue de la présidentielle à venir que les candidats affichent franchement les arbitrages sociaux qu'ils jugent utiles aujourd'hui au maintien d'un minimum de cohésion dans la société française.

Les exclus marchent dans Paris pour le «droit à un toit»

Bien sûr, il y a quelques écharpes tricolores. Deux ou trois pour l'anecdote. Bien sûr, dix revers éparpillés arborent un badge politique ou syndical. Bien sûr, parlent les habitués. Marie-Noëlle Lienemann, ancien ministre socialiste du Logement. Les communistes Gisèle Moreau et Henri Malberg. L'écologiste Dominique Voynet. Le trotskiste Alain Krivine. Fodé Sylla de SOS Racisme ou Mouloud Aounit, du Mrap (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples). Bien sûr, sont là aussi les vieux défenseurs des mal-logés comme le professeur Albert Jacquard et Jean-Baptiste Eyraud, de l'association Droit au Logement, ou Claude Chigot de la fondation Abbé-Pierre. Mais tout cela ne fait qu'une poignée. Poignée de fidèles, poignée de compagnons, poignée de militants, poignée de personnalités emportée par quelques mil-

liers tellement anonymes. Car aujourd'hui, ce sont des exclus qui marchent dans Paris. Ou ceux qui craignent de l'être, ou ceux qui l'ont été. Pas de drapeau au-dessus des têtes, pas de slogans dictés. Peu de banderoles professionnelles. Seulement des mots jetés comme ça, des slogans familiaux, des exigences sans souci d'orthographe. Ici, les calicots ne disent pas la politique. Ce n'est pas un parti qu'ils désignent, ni une association, pas même un groupe. Mais une adresse. «7 rue du Dragon». D'abord et simplement. Une large banderole jaune portée par les enfants des familles relogées le 18 décembre dans un immeuble désert du quartier Saint-Germain. Ils marchent en souriant, soudés par le froid, solidaires par l'expérience. «Application de la loi de réquisition», «un toit, c'est un droit». Mots d'ordre sans mot de trop. Derrière,

une autre adresse. «Hôtel de Printemps, 25 rue Morand». Une vingtaine de travailleurs arabes. Beaucoup de cheveux blancs. Depuis 1983, le comité de locataires fait le siège des tribunaux pour éviter l'expulsion des clients et la destruction du lieu. Soixante-dix-sept personnes balancées entre le doute et l'espoir. «Rue du Châlet, 8^e arrondissement», dit une petite foule. Des Africains. «C'est simple explique un homme, tout a été détruit sauf notre immeuble. Nous sommes concernés par un chantier et ils veulent nous faire disparaître aussi». Soixante-deux familles dont cinquante-huit enfants menacés d'expulsion à brève échéance. «64 rue d'Hautpoul». Entre cent cinquante et deux cents familles mal logées. Afrique de l'Ouest, Mali, Maghreb, immigrés échoués dans le XIX^e arrondissement de Paris, entassés dans des chambres de 5m² louées plus de 1500

francs par mois. Et puis le 55 rue Compans, avec ses quarante-cinq familles en instance. Le 39 rue de l'Orillon, évacué mercredi dernier, dont tous les habitants ont été dispersés dans des hôtels. Le 30 de la rue Sauffroy, le 108 de la rue de Montreuil.

«SDT, sans domicile du tout»

Une pancarte, une histoire. Histoire de toit manquant, histoire de précarité, histoire d'insécurité, histoire de vie échouée sans même les quatre murs. Léa a 23 ans. Un ami de passage, un enfant de rencontre, trois mois de loyer impayé et les lettres du propriétaire qu'elle n'ouvre plus. «J'attends. Je ne sais plus quoi, mais j'attends». Son bébé dans les bras, elle crie sa peur en imitant le sigle du Comité des sans-logis, une clef serrée dans un poing tendu. A côté d'elle, une Africaine de Sevran (93). Ve-

nue pour dire la détresse de cinq familles vivant sans eau depuis huit mois. Devant, Franck et Titus, deux «SDT», comme ils disent, «sans domicile du tout». La nuit dernière, miracle des digicodes, ils ont dormi au dernier étage d'un immeuble du XIV^e. Ce soir? Savent pas. Marchent en scandant «un toit! Simplement».

Louis et Lucie, la petite cinquantaine. Expulsés de la rue des Pyrénées en août avec leurs deux enfants. La mère de Lucie a récupéré les gosses. Les parents dorment dans des wagons de la SNCF, en bout du bout des gares. Sont venus avec leurs sacs plastiques pour crier pas d'accord. Chômeurs. Comme Gérard, l'ancien de Billancourt. «On m'a foué l'usine en l'air, la pluie en l'air, la vie en l'air». Comme Vlad, ancien céramiste illinois échoué dans les entrées des immeubles bourgeois après une longue maladie. Réclament tous un lieu sans ciel.

Et puis d'autres. Exclue par la peur, la bêtise ou la saloperie. «Des sidéens meurent dans la rue». Sifflets, cornes de brume, les associations de lutte contre le sida, Act Up et Aides, revendiquent des logements pour les malades. Une fois encore, au-delà des jongleurs et des percussions, pas un cri de trop. L'exigence froide. La chère sœur de l'urgence absolue. Ailleurs encore, quelques immigrés isolés, jeunes enfants à la main. «Au téléphone, ils disent que l'appartement est libre mais dès que tu arrives à l'agence, c'est déjà loué». Aussi, ce père et son neveu, baptisés «Comité mal-logés de Villeparisis». Mardi dernier, avec sa famille, ce chauffeur livreur au chômage est entré dans une maison vide et s'y est installé. «Et vivre, ou habiter? Jamais «squatter». D'ailleurs peu de gens emploient ce mot. Il y a trop de fragilité dans le terme. Quand on demande à l'ancien de Renault s'il connaît un équivalent français, il sourit et propose «dignité provisoire».

D.S.

Soir CHALANDON

Rue du Dragon, les occupants installent leur foyer

La vie s'organise dans l'immeuble du VI^e arrondissement de Paris investi le 18 décembre à l'initiative de l'association Droit au logement et en présence de l'abbé Pierre.

«Je suis venu vous dire qu'hier je dormais dehors, les flics sont venus, ils m'ont embarqué pour vérifier mes papiers. J'ai passé la nuit au commissariat, il faut que ça se sache!» Devant le 7, rue du Dragon, il gesticule, son grand sac bleu à bout de bras. Puis il laisse passer un temps et chuchote: «Vous pourriez pas me prendre ici avec vous?» Depuis le 18 décembre, on frappe, on vient demander asile à la porte de l'immeuble occupé. Assis derrière la petite table de l'entrée, le militant du DAL qui garde la porte, secoue la tête. «C'est triste, nous sommes obligés de refuser. Mais on peut en dis-

cuter». A l'intérieur, dans le bureau de la permanente, l'ancienne institutrice de l'école religieuse «réquisitionnée» est passée dire bonjour. Elle est venue le premier jour de l'occupation et revient presque chaque jour. Samedi, elle s'est installée avec les occupants de l'immeuble dans la salle de réunion pour regarder la télévision. A l'écran, l'opération du 18 décembre filmée par Canal+ passe en boucle.

Tout le monde connaît l'ancienne institutrice, elle se glisse dans l'assistance. «J'espère que je ne dérange pas, mais je voulais vraiment voir ça, je n'étais pas là quand c'est arrivé!». Le producteur et les réalisateurs de l'émission sont là. Ils guettent les réactions. Les gens rigolent, s'amuse de leurs angoisses passées. Quand l'abbé Pierre apparaît, ils applaudissent. «C'est grâ-

ce à lui qu'on a réussi». Jean-Loup, un des personnages du film, montre la clé de son studio. A côté de lui, Jean-Yves Cottin, le président du Comité des sans-logis (CDSL), se revoit avec son sac en plastique rouge, le matin du 18 décembre. Il s'amuse: «Je sortais des bains-douches de la Butte-aux-Cailles».

Dans les étages, la vie s'organise. «Ce qu'on est bien ici!», murmure Salova Dahmani, qui vit au premier étage avec son mari et leurs deux enfants. Au fur et à mesure, les occupants apportent leurs meubles, laissés ici ou là, chez des amis ou dans des garde-meubles. Certains ont refait les peintures.

Il y a parfois des heurts. Avec ceux du rez-de-chaussée par exemple, qu'on ne s'attendait pas à ce qu'ils soient installés dans l'ancienne loge de la concierge. «J'en ai

marre, rôle un jeune homme, ils sont trop souvent soués. Ici, ce sont des gens respectables qui vivent. Ils n'ont pas à supporter ça». «On va discuter avec eux et régler le problème en douceur. Il faut leur faire comprendre», calme un militant.

Dans la rue, le quartier dans son ensemble se montre solidaire. Et, dans les diners en ville, on ne parle que de ces nouveaux voisins et du coup réussit contre la Cogedim, propriétaire du 7, rue du Dragon. Tout le monde s'était dressé contre le projet immobilier qui prévoyait un immeuble de luxe aux façades en forme de pagode. Mais on raconte aussi que les commentateurs qui tiennent les magasins de luxe de la rue font un peu la tête. Il paraît que, dans ce quartier chic, les gens renâcent à faire des achats coûteux «juste en face des pauvres».

→ « Il faut dépasser le problème du logement, nous voulons mobiliser les exclus dans leur ensemble. »
Pr Albert Jacquard.

Le scientifique Albert Jacquard, président d'honneur de DAL, a lancé l'idée de faire fonctionner rue du Dragon une « université populaire » où scientifiques, intellectuels, associations et exclus confronteront leurs expériences. Son nom: « Droits Devant ».

L'idée folle d'une université sans amphithéâtre

► AU SOIR DU 18 DÉCEMBRE, Edouard Balladur a promis que les occupants du 7 rue du Dragon ne seraient pas expulsés des lieux par la force publique. En revanche, il aurait tiqué très fort en apprenant l'autre versant du projet de l'association Droit au Logement dans les 9.000 m² du bâtiment. « Il faut maintenant dépasser le problème du logement, nous voulons mobiliser les exclus dans leur ensemble », lui avait expliqué le généticien Albert Jacquard, président d'honneur de DAL, et nous allons ouvrir dans les lieux une Université populaire, que nous avons appelée 'Droits Devant!'. « Cela, c'est quelque chose que je ne peux cautionner », lui aurait alors répondu le Premier ministre.

« Il faut que la Sorbonne aille aux gens ». N'empêche, l'idée est bien partie. Et jeudi prochain, une première réunion de Droits Devant aura lieu rue du Dragon dans les locaux de l'ancienne école reli-

ENQUÊTE

DOMINIQUE SIMONNOT

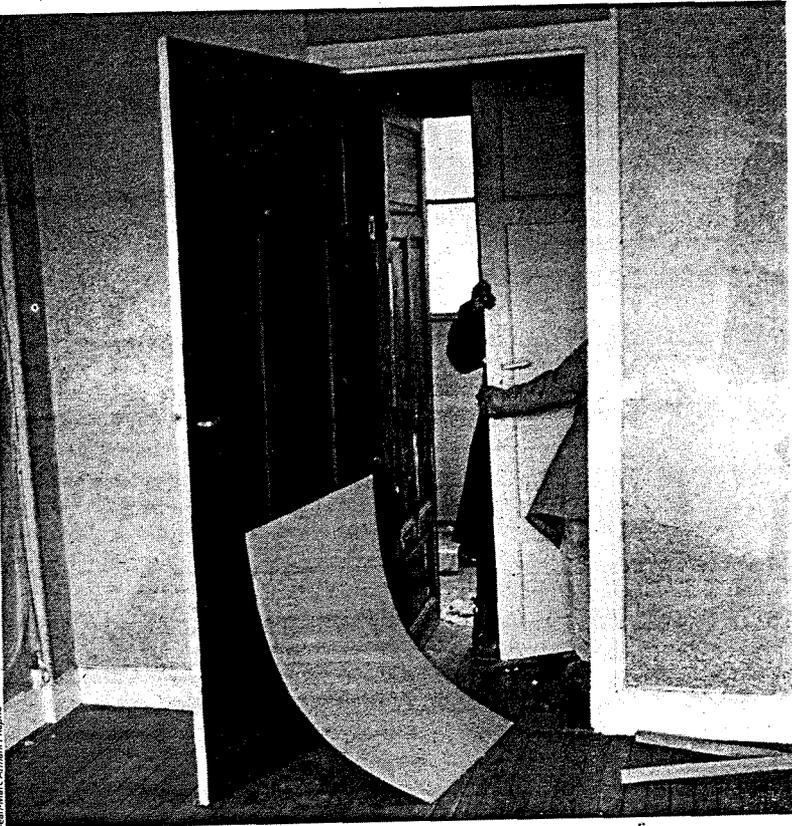
gieuse. Un des pôles du projet va se constituer autour de chercheurs, d'artistes, et d'intellectuels, chargés de dispenser leur savoir. « Il y aura aussi bien du rattrapage scolaire, avec des cours de grammaire, que des cours de physique, de photo, de cinéma », explique Albert Jacquard, tout le monde a le droit d'entrer à la Sorbonne, mais peu osent y aller. Il faudra donc que la Sorbonne aille aux gens, et ce sera ici, dans l'ancien cours Désir, un endroit miraculeux pour notre projet.

Le scientifique a déjà invité ses homologues Jacques Testard et Théodore Monod. « Je vais demander à Hubert Reeves, à Françoise Héritier et à tous mes collègues de venir. Je leur fais confiance, ils accepteront. Il faut que les scientifiques aient des contacts avec la vraie société, et on la reconstruit dans la cour de la rue du Dragon que dans les amphithéâtres.

Les historiens Michel Wieviorka, André Gorz et Jean-Luc Einaudi, des philosophes, comme Cornelius Castoriadis et Jacques Derrida, des cinéastes, René Vautier et Jean-Michel Carré, des hommes de théâtre, Claude Confortès, l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, un collectif de photographes, des journalistes ont, entre autres, décidé de tenir conférence dans les salles de l'école.

« Réfléchir pour réveiller les consciences ». Et, comme il appartient également à la Cinquième, chaîne du savoir et de la connaissance, Albert Jacquard veut proposer à son directeur Jean-Marie Cavada de planter des caméras rue du Dragon. « Les interventions que la Cinquième demande à des éminences grises pourraient être filmées de là-bas, et je les vois bien discuter avec les enfants de l'immeuble ».

L'autre ambition de Droits Devant, c'est la mobilisation des exclus. « Voilà dix ans qu'on nous parle de lutte contre l'exclusion, sans autre résultat qu'une aggravation de la situation », explique Jean-Baptiste Eyraud, le président de DAL. Nous voulons parler de lutte des exclus eux-mêmes. Depuis quatre



ans, nous travaillons avec les mal-logés et les sans-abri pour qu'ils se prennent en main et nous devons élargir notre mission à tous ceux dont les droits sont continuellement rognés dans le domaine du travail, de la santé ou de l'immigration. » S'appuyant sur un récent rapport publié par le Cerc, Jean-Baptiste Eyraud parle de « 12 millions de personnes en France qui sont mises en marge de la productivité et vivent d'allocations, donc de la charité publique. C'est avec eux qu'il faut réfléchir pour réveiller les consciences ».

Débat en friche. Ont donc été conviés à participer à Droits Devant les responsables d'associations qui s'occupent des exclus, « afin qu'ils amènent rue du Dragon les gens avec qui ils travaillent, les immi-

grés, les malades, les personnes âgées et les jeunes des cités. Les partis politiques ont laissé un vide énorme, les gens ont perdu de vue qu'ils peuvent revendiquer. Tout cela est en friche, représente un énorme potentiel qu'il ne faut pas laisser aux islamistes ou à la drogue... »

Dans l'école désaffectée, les pupitres sont restés à leur place, attendant les cours des maîtres qui se sont annoncés. « La rue du Dragon ne sera pas un laboratoire, mais un lieu de débats, une synergie entre les intellectuels, les associations et les exclus avec l'objectif clair de déboucher sur des actions concrètes », concluent les militants de DAL qui, à quatre mois de l'élection présidentielle comptent bien ne pas être exclus du débat. ◀

7, rue du Dr. 18 décembre l'occupation immeuble p DAL et Albe veulent en f de débats et intellectuels et exclus. »

A Paris et en province, les réquisitions font lentement leur chemin

La procédure de réquisition, lancée il y a trois semaines par Jacques Chirac, se met en place à Paris. Quatre cents logements vacants ont été trouvés et quelques familles y sont déjà installées. Mais la réquisition soulève des questions, à Paris, comme ailleurs.

Quels logements choisir, lorsqu'il y en a plus de 100.000 vacants à Paris? Quelles familles pour les occuper, alors que 60.000 demandeurs prioritaires sont enregistrés sur la liste des services municipaux? Qui va payer les travaux de remise en état dans ces immeubles, parfois vétustes, inoccupés

depuis souvent plus de 4 ou 5 ans? Chirac a des réponses. Les associations qui œuvrent pour le logement en ont d'autres.

Seuls 75 logements dans trois immeubles sont véritablement tombés sous le coup de la procédure et leurs propriétaires, des promoteurs immobiliers, s'y plient de plus ou moins bonne grâce. Les tractations sont en cours. La mesure autoritaire a été épargnée aux grands propriétaires institutionnels, qui, après une ferme sollicitation, ont proposé un peu plus de 200 logements. Enfin, la Ville s'est auto-réquisitionnée à l'amiable en lâchant une centaine de logements de son patrimoine.

Quatre cents logements libérés en une semaine et sans révolution: Chirac peut se frotter les mains. Même les associations parisiennes, tout en chiffrant les besoins à dix fois, voire cent fois plus, ont été agréablement surprises.

Chirac est contraint de réadmettre le DAL

Mais l'affaire s'est compliquée tout de suite après. Le maire de Paris, laissant aux associations caritatives le choix crucial des attributions, a d'abord exclu Droit au Logement. L'abbé Pierre a dû se fâcher pour que le DAL soit admis aux négociations de l'Hôtel de Ville.

Chirac les rendez-vous s'y succèdent et l'on négocie

ferme. La mairie propose à chaque association une quarantaine de logements, en échange du suivi social des familles qu'elles y installeront. Jacques Chirac avait donné lui-même l'assurance que la Ville paierait les travaux de remise en état. Or, vendredi, Emmanuel et la fondation Abbé-Pierre maintenaient qu'il leur est maintenant demandé de préfinancer les chantiers, à hauteur de 40.000 francs par logement. « Comme si nous en avions la trésorerie », s'indigne Emmanuel. « Une fois de plus, on fait glisser sur le monde associatif une responsabilité publique », constate la fondation. Les négociations qui se poursuivent, avec

un rendez-vous demain à l'Hôtel de Ville, promettent d'être animées.

Depuis qu'elle est appliquée - même avec modération - par Jacques Chirac, la réquisition se fraye un chemin. Surtout à gauche. Le premier secrétaire du Parti socialiste, Henri Emmanuelli, s'y déclare ouvertement favorable. Vendredi, le maire radical de Crest, dans la Drôme, a engagé la procédure pour un immeuble HLM dont la construction est inachevée.

Avant Chirac, des maires socialistes ou communistes avaient tenté l'expérience. A une échelle minuscule, et sans grand succès auprès des préfets qui refusent en général de

s'exécuter. A Athis-Mons, Marie-Noëlle Lienemann a déniché quatre pavillons, à Ris-Orangis, c'est une vingtaine de logements, à Champs-sur-Marne, un seul - pour éviter une expulsion - à Vitry un seul aussi, et pour la même raison. L'idée a même conquis une quinzaine de sans-logis à Tours qui ont décidé de s'installer dans une maison de retraite désaffectée. Le maire Jean Royer (divers droite) a aussitôt demandé leur expulsion.

A droite, l'offensive chiraquienne n'a toujours pas bonne presse. « Ce n'est pas la réquisition qui résoudra le problème », a tonné hier, à l'Heure de Vérité Nicolas

Sarkozy, Budget, et dans une c la « démas Madelin. Entrepris aussi que ne constitue de f des mal-le tempérant rite d'atti de tous su au logeme L'attenti compris di la Républi rait, vendr voux à l manque de claux. A cr 1981, perso tendu qu mandait la Brigitte 1

l'Humanité

Présidentielle : pour Sarkozy, Balladur est presque déjà à l'Élysée

La droite veut boucler la campagne

« réformes » annoncées par le ministre du Budget (CSG, fiscalité) entraîneraient toutes de nouvelles ponctions. Face à cette offensive de la droite, et alors que Jean-François Hory fait de Raymond Barre « le meilleur candidat de la gauche », le vote communiste apparaît de plus en plus comme le moyen de faire face à l'arrogance du pouvoir. (Pages 2 à 4, et l'éditorial de Charles Silvestre.)

Chétchénie : le palais présidentiel en feu

Assaut final se prépare hier. L'armée a fait des milliers de victimes et les indépendantistes ont promis qu'il s'agit d'une victoire « majeure ». Moscou, les Eltsine ont pas paru en faveur de l'orthodoxe. (Pages 8 et 9.)



Pas de trêve pour le logement

Environ 5.000 personnes ont manifesté, hier dans la capitale, pour le droit au logement. A Stains, deux tours ont été détruites par foudroyage. (Page 14.)

Rebondissement des affaires

Jean-Pierre Thomas, trésorier du PR, a été mis en examen. Jean Bousquet, maire UDF de Nîmes, aussi, pour « complicité d'abus de biens sociaux ». (Page 12.)

Robert Hue aujourd'hui sur Europe 1

Le secrétaire national du PCF, candidat à l'élection présidentielle, est l'invité, ce lundi à 19 h 10, du « Club de la presse » d'Europe 1.

Football : quel avenir pour l'OM?

Fragilisé financièrement et sous la menace d'un dépôt de bilan, le club phocéen, après les graves incidents de vendredi, doit faire face à la violence de certains supporters. (Pages « Lundi sports », 16 à 20.)

Algérie : assassinats de journalistes

Au moment même des obsèques d'un journaliste de « Liberté », un reporter de « Radio-Chaine 1 » succombait. Une nouvelle rencontre, entre certains partis et les intégristes, pourrait avoir lieu à Rome. (Page 11.)

5.000 manifestants hier à Paris pour qu'un toit soit un droit

Expulsion
Deux militants à la barre

JACQUES TEYSSIER et Jean-Pascal Seys doivent comparaître, demain, devant le tribunal correctionnel de Créteil (Val-de-Marne), à la requête de la Caisse primaire d'assurance maladie des Hauts-de-Seine. On leur réclame pas moins de 650.000 francs, pour avoir prétendument agressé, le 29 octobre 1987, M. Naviau, le directeur de l'antenne de Fontenay de l'OPAC du Val-de-Marne. Au moment des faits, Jacques Teyssier, journaliste aujourd'hui à « l'Humanité », dirigeait la section du PCF de Fontenay, et Jean-Pascal Seys était conseiller municipal de cette ville.

Jacques Teyssier se souvient : « Nous avions été alertés par le père de famille du quartier Jean-Zay qu'elle allait être expulsée de son logement pour retard de loyer. Le jour de l'expulsion, cette personne, jusque-là au chômage, avait réussi à se faire embaucher pour un travail le nuit à la RATP. Elle se trouvait donc en condition de pouvoir progressivement rembourser ses dettes. » Avec plusieurs amilles du quartier, les communistes de Fontenay s'étaient opposés à l'expulsion en « invitant » l'huissier à aller exercer son travail ailleurs. Puis Jacques Teyssier et Jean-Pascal Seys s'étaient rendus au bureau de l'OPAC pour obtenir la restitution des clés. « Là, explique Jacques Teyssier, le directeur de l'antenne a mis beaucoup de mauvaise volonté. Il a fallu parlementer toute la journée pour qu'il obtienne. En aucun cas, n'y a eu d'agression. En revanche, le lendemain, ce monsieur portait plainte, en prétendant le contraire. Nous avons été traînés une première fois devant le tribunal, le 10 juillet 1991, qui nous a condamnés à 90 jours de prison avec sursis à 5.000 francs d'amende ». En fait, les antécédents médicaux de M. Naviau avaient joué, dans la mesure, où malgré l'absence d'agression, il plaidait sur une aggravation de son état de santé, liée au choc psychologique dû à l'intrusion dans son bureau. L'affaire n'en resta pas là. Même si la condamnation de Jacques Teyssier et de Jean-Pascal Seys bénéficia de l'amnistie, et les conduisit à ne pas être appelés, sous l'impulsion de « la victime », une nouvelle procédure s'engageait pour leur faire payer les frais revenant normalement à la Sécurité sociale. Philosophes, Jacques Teyssier estime que « si la lutte pour le logement avait pris l'ampleur qu'elle a aujourd'hui avec l'abbé Pierre, on n'aurait peut-être pas été condamnés. Mais à l'époque quand les communistes opposaient aux expulsions, la loi nous tombait, immédiatement dessus ».

L'année 1995 débute comme a fini 1994 : sous le signe du logement. Hier après-midi, environ cinq mille personnes ont manifesté dans la capitale pour réclamer, à l'appel de plusieurs associations, l'application de la loi de réquisition.

La première manifestation parisienne de 1995 a eu lieu hier : elle avait pour thème le droit au logement. De la place de la Bastille à la préfecture de police, en passant par l'Hôtel de ville, malgré le froid et un crachin persistant, environ cinq mille personnes ont défilé. Une grande banderole jaune ouvrait le cortège avec cette seule inscription : « 7, rue du Dragon », évoquant l'immeuble de la COGEDIM occupé depuis trois semaines par des sans-logis. L'occasion était bonne hier pour des centaines de manifestants d'échanger les vœux de bonne année. Mais, surtout, comme le souligne un membre de l'association Droit au logement (DAL), de « continuer à faire pression sur les responsables politiques ». Derrière une banderole, une quinzaine d'enfants de la rue du Dragon ouvraient la marche en réclamant à pleins poumons « l'application de la loi de réquisition ».

Cette fois, aux côtés du Comité des sans-logis, de l'association Agir ensemble contre le chômage! et des autres, on



Une vue partielle de la manifestation, hier après-midi, dans les rues de Paris.

trouvait aussi les militants anti-SIDA d'AIDES et d'Act Up. « C'est la première fois que nous appelons officiellement à manifester pour le droit au logement », affirmait Claude, responsable à AIDES. « Quel que soit le type de marginalité dont on souffre, le logement est un problème essentiel. » « Chirac ne fait rien pour les malades en général. Il ne fait rien non plus pour les malades du SIDA en particulier », renchérrissait

Marc, un des membres d'Act Up.

Toute petite derrière de grosses lunettes, Céline reprenait la rengaine composée par la compagnie Jolie Môme. « Il y a encore beaucoup trop d'inertie », regrettrait-elle. Venue de Pontoise, cette élève infirmière de vingt-cinq ans multiplie les petits boulots pour pouvoir payer son loyer, 2.600 francs par mois. « Comme je n'ai pas de revenus fixes, je ne suis ja-

mais sûre de pouvoir payer à temps. C'est ça la précarité : comment imaginer l'avenir quand on vit au jour le jour ? » Philippe, ancien SDF, grelottait sous sa chemise à carreaux. Il habite dans une HLM à Versailles depuis son mariage. Chômeur, il se « débrouille ». « Je suis là parce que je sais comme c'est dur de ne pas avoir un coin de chaleur. »

Accompagnée de ses quatre enfants, Nazia, quarante ans, se

dit « à bout de nerfs » bite dans 26 m² en plein rondissement de Paris. priétaire a décidé d'au le loyer. En mars, s trouve rien d'ici là, je mon tour, de me retrou rue. » Alain, lui, n' confronté à ce genre de situation manifeste le d'arité. Pour nos enfants n'est plutôt angoissant.

Les manifestants ont défilé aux cris de « App de la loi de réquisition ! » « Un toit, c'est un droit brandissant des pancartes l'inscription « Speculation, expulsion : arrête ! Parmi eux se trouvaient l'ancien ministre du Logement Marie-Noëlle Nemann, Dominique V Alain Krivine ; Henri B et Gisèle Moreau, élus c nistes de Paris ; l'écrivain Perrault ; le président S.O.S.-Racisme, Fodé S secrétaire général du A Mouloud Aounit ; le fon de DAL, Jean-Baptiste E ELISABETH MER

Stains

Refaire la cité avec ses habitants

TROTTOIRS noirs de monde au-delà du périmètre de sécurité, familles entières aux balcons des HLM du voisinage, tribune officielle de 300 places bondée sur le parking de Carrefour au Globe de Stains... Ce dimanche, à 13 h 28, chacun égraine les 115 secondes qui nous séparent d'un compte à rebours limité entre cinq et zéro. Les pigeons ne se doutent de rien et continuent de se poser sur la terrasse des deux tours dont le foudroyage ne durera que trois secondes une fois envoyées les impulsions électroniques qui commandent le dynamitage à distance. Puis c'est la déflagration. L'explosion fait penser à un gros feu d'artifice tandis que les deux immeubles s'écroulent simultanément dans un nuage de poussière. Les pigeons se sont sauvés et la poussière remonte lentement, s'imprègne du crachin qui la transforme en un brouillard boueux. Sauf à déguerpir rapidement, les curieux costumés en seront quittes pour une séance de nettoyage de leurs vêtements.

Paradoxe : quelque 300 logements sociaux des tours Allende sont détruits dans une ville de la banlieue une demi-heure avant que ne démarre une manifestation parisienne pour le droit au logement. Michel Beaumale, premier adjoint communiste au député-maire de Stains, Louis Pierna, n'a pas voulu esquiver la question en recevant le préfet de Seine-Saint-Denis et le président de l'Office public interdépartemental d'habitations à loyer modéré (OPIEVOY). « Cette zone, comme celle du Moulin-Neuf et du clos Saint-Lazare, a été artificiellement conçue sans réelle préoccupation de vie urbaine, de vie quotidienne », a-t-il déclaré, avant de rappeler que « ces tours étaient devenues complètement inhabitables depuis 1990 ».

De son côté, l'OPIEVOY, propriétaire des immeubles détruits, a expliqué dans un dossier de presse les diverses raisons qui ont conduit à cette opération de désdensification. Un vice de construction a rendu inhabitables ces tours, qui datent de peine vingt ans, malgré 4,5 millions de francs de travaux d'en-



Envol de poussière et de pigeons, les tours sont déjà à terre.

tretien entre 1981 et 1988. L'OPIEVOY détaille également sous forme de constat une concentration de problèmes directement issus de la politique de ségrégation sociale et raciale des pouvoirs publics en matière de logement. Qu'on en juge : « Beaucoup de dégradations volontaires permanentes dans les parties communes des immeubles et l'environnement immédiat ; fort taux de chômage ; problèmes de revenus précaires et d'impayés : 21 % de la population de cette cité ont des revenus (mensuels hors prestations familiales) inférieurs à

5.000 francs ; fort taux de délinquance ; surpopulation dans certains logements, phénomène d'hébergement ; forte population immigrée ; forte densité de population : 250 logements à l'hectare ; difficultés relationnelles très fortes entre locataires. »

Evoquant les leçons à tirer de cette destruction, Michel Beaumale a parlé de « gâchis en terme de vie urbaine, en terme de vie sociale, en terme de coût financier pour la collectivité dans son ensemble et pour le bailleur. A présent, a-t-il ajouté, il faut regarder devant

nos et faire en sorte que citoyens participent, s consultés, interviennent des décisions et, qu'en définitive ville soit ce qu'ils auront cide ». C'est dans cette direction que la municipalité et la cales des locataires se inscrites en négociant pied avec les pouvoirs publics l'OPIEVOY afin que la réhabilitation engagée dans les 31 gements que compte cette cité tienne, compte ce que veulent les habitants. « On ne passe pas à exploser les loyers. »

par GÉRARD LEPI

Toujours en chantier, la bibliothèque qui doit remplacer la British Library à Londres n'ouvrira qu'en 1997. A Paris, la complexité du programme informatique risque de retarder aussi la Bibliothèque nationale de France. p. 34

La « manif » des sans-logis



Brigitte Gore

C'EST une cave, une de ces petites caves dans les sous-sols de HLM. Brigitte Gore mangeait par terre, ne sortait presque plus. « On dort si mal. On entend tout : les rats qui courent... On devient sans force. » A trente-trois ans, elle est jolie. On le lui a dit partout, « même dans les administrations » : « Faut te chercher un homme, il y en a plus que du boulot. » Brigitte réplique : « Merci bien. » Le dernier lui a laissé Fabrice, trois ans cette année. Rue du Dragon, à Paris, Brigitte a aujourd'hui un deux-pièces. « Il faut que je m'habitue. Quand je dors dans un lit, je me lève toute cassée. » Dimanche, elle a défilé à la Bastille. Fabrice dormait dans la poussette. Brigitte regardait la foule. « Entre nous, qui vivons comme des bêtes, on se reconnaît. On est partout. Jusqu'à présent, on s'évitait. »

Lire page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRÖ ; Espagne, 193 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 260 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRÖ ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 Esc ; Royaume-Uni, 9 F ; Suède, 10 KRÖ ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (INV), 2 \$; USA (other), 2,50 \$.

M 0147 - 0110 - 7.00 F



port au travail. Ils revendent aussi certaines « valeurs collectives » aux consommateurs français.

L'argent va à l'argent. La crise a conforté l'adage. Le haut niveau des taux d'intérêt dans le monde a accentué le phénomène. D'après les experts de l'ancien Centre d'études des re-

van... on pro... les Français ré pondraient donc pas une consommation plus « morale ».

Erik Izraelewicz

Lire nos Informations pages 8 et 16



EDITORIAL

Dès lors, pourquoi changer ? Parce que nous ne pouvions continuer de relever ce défi sans nous interroger sur nous-mêmes.

Le Monde se veut un journal indépendant et un quotidien de référence. Rester indépendants, maîtres de nos orientations éditoriales, exigeait de répondre mieux à l'attente de nos lecteurs, notamment de ceux d'entre eux qui ne nous lisaient plus qu'occasionnellement. Avec cette nouvelle formule, dont la maquette - plus élégante - a été conçue par Nathalie Baylaucq, et dont le caractère - gagnant en lisibilité - a été inventé par Jean-François Porchez, nous voudrions leur donner des raisons de nous lire tous les jours, grâce à un journal mieux maîtrisé, mieux hiérarchisé, plus complet.

Mais nous ne pouvions rester la référence de la presse française sans prendre la mesure de notre époque. Quand l'information en temps réel envahit les médias, il nous fallait prouver à nouveau la dimension irremplaçable de l'écrit, celle qui offre la distance et le recul sans lesquels il n'est pas de citoyens actifs et responsables.

Le Monde n'a pas d'autre « ligne » que celle-là : le parti pris de la raison contre la folie des hommes, l'engagement du pluralisme contre l'uniformisation des idées, la confiance dans une société riche de ses acteurs contre l'identification à un chef, l'espoir dans la renaissance des corps intermédiaires contre le face-à-face entre l'Etat et l'opinion qui laisse le champ libre aux nationaux-populismes, la conscience enfin que la volonté transformatrice ne doit jamais être en repos.

La raison comme principe, le mouvement comme devoir. La volonté de ne jamais s'abandonner à la pente naturelle des choses comme éthique ; ainsi, contre ceux qui nous menacent du « meilleur des mondes », nous vous proposons, tout simplement, un Mor meilleur.

POINT DE VUE

La France pour tous par Jacques Chirac

EN écrivant *La France pour tous*, j'ai voulu prendre les Français à témoin. Mon analyse rompt avec des habitudes, elle s'efforce de démystifier des préjugés. Elle est le fruit d'une réflexion entreprise après les dernières élections législatives pour mieux préparer à l'échéance présidentielle.

D'une certaine façon, les conditions et l'ampleur de la victoire de 1993 ont occulté la gravité du mal dont souffre la France. Les électeurs ont cru l'enrayer en sanctionnant la faillite des socialistes. Surtout leur faillite morale : l'opinion, en effet, considérait déjà

comme une fatalité de l'économie moderne l'augmentation du chômage, l'insécurité des banlieues, la désertification des campagnes, la stagnation des salaires, la paupérisation croissante de la population.

Or ce sentiment de fatalité révèle une crise de la société française sans équivalent depuis la fin de la IV^e République. Le peuple français n'a plus confiance en ses élites parce qu'il constate, à ses frais, qu'elles consentent tacitement au déclin. Minés par un conformisme de la démission, beaucoup d'experts, d'intellectuels, d'éditorialistes ne croient pas, ou ne croient plus, qu'on

puisse empêcher la dissolution du politique dans les jeux de miroirs de la société de spectacle. Ils ne croient plus qu'on puisse réduire les inégalités inhérentes à un système qui favorise la spéculation et les placements financiers sans risque, au détriment des revenus du travail. Ils ne croient plus qu'au siècle prochain, la France puisse rayonner encore. Les plus pessimistes ont pris leur parti d'un retrait définitif de la scène historique ; les autres se résignent au statut de citoyens de seconde zone du village planétaire.

C'est une révolte contre cet état d'esprit qui m'a poussé à écrire *La France pour tous*. Une révolte de

ma sensibilité et de ma culture politique. J'avouerai une autre raison, plus personnelle. Depuis longtemps, j'ai le sentiment qu'une équivoque altère mes liens avec les Français.

Comme tout homme politique, je suis responsable de la façon dont mon action est perçue. Toujours est-il qu'on la caricature plus souvent qu'on ne la valorise. Parfois même on dénature mes convictions, peut-être parce qu'elles ne sont pas à la mode.

Candidat à l'élection présidentielle, je souhaite engager un dialogue sincère avec le peuple français. S'il me refusait sa confiance, je respecterais son choix sans en concevoir d'amertume. Encore faut-il que ce choix ne soit pas tronqué par des malentendus. Les Français ont le droit de connaître mon parcours, mes positions et mes propositions.

Aussi j'évoque, dans ce livre, les sources de mon engagement et le cap que je prétends avoir maintenu. J'ai évolué, j'ai mûri depuis mes débuts politiques en 1967, mais je n'ai pas changé. Je suis devenu gaulliste en 1958, je le suis resté depuis.

Plus que jamais, les principes énoncés par de Gaulle en 1958 doivent être réaffirmés ; plus que jamais, il importe de définir énergiquement une politique de progrès et de l'appliquer en tenant compte des changements contemporains.

Lire la suite page 20 et notre compte-rendu de l'ouvrage de Jacques Chirac page 10.

★ Candidat (RPR) à l'élection présidentielle, Jacques Chirac publie cette semaine *La France pour tous* (Nil éditions, 138 p., 50 F).

ALAIN
MINC
PHILIPPE
SEGUIN

**DEUX
FRANCE?**

**LE SEUL VRAI
DÉBAT DE LA CAMPAGNE
PRÉSIDENTIELLE**

ALAIN
MINC
PHILIPPE
SEGUIN

PLON

312 p
120 F

Rue du Dragon, adresse-symbole des mal-logés

Les familles de cet immeuble occupé par des sans-logis étaient en tête de la manifestation pour « une nouvelle politique du logement »

Deux mille personnes ont manifesté, dimanche 8 janvier, entre la place de la Bastille et l'Hôtel de Ville, à Paris, pour réclamer « un logement digne pour tous » et l'« application de la loi de réquisition » à l'appel de la Fondation abbé

Pierre et de l'association Droit au logement (DAL) notamment. Les mal-logés qui squattent l'immeuble du 7, rue du Dragon depuis le 18 décembre 1994 ont participé au défilé, comme d'autres familles sans domicile ou menacées

d'expulsion. Parmi les manifestants, se trouvaient aussi Marie-Noëlle Lienemann, ancien ministre (PS) du logement, Dominique Voinet, porte-parole des Verts, Alain Krivine, responsable de la LCR, ainsi que Henri Malberg (PCF).

QUAND il a dû donner son adresse au guichet de la Sécurité sociale, Mohamed a rentré les épaules. Il a dit tout bas : « 7, rue du dragon. » L'employée a crié qu'elle ne comprenait pas. Mohamed a répété. Puis une autre fois encore, en hurlant presque : « 7 rue du Dragon. » En face, la jeune femme a levé la tête. « C'est bon. » Elle n'a même pas voulu voir le certificat d'hébergement, signé par l'association Droit au logement (DAL). Elle a inscrit Mohamed, puis l'a salué, « comme une vraie personne », dit-il. Ensuite le jeune homme est allé à la poste. Il a ouvert un livret A sur lequel il a mis 10 francs seulement. « Pour voir. » Maintenant, il voudrait des milliers de guichets, pour pouvoir donner à pleine voix son adresse.

Mohamed est plongeur dans un restaurant. Il a habité chez son oncle, dans sa voiture, dans le métro. Lorsque le DAL a investi l'immeuble inoccupé de la rue du Dragon, dans le 6^e arrondissement parisien, le 18 décembre 1994, il en était. Depuis, 32 familles et 30 célibataires se sont installés dans les lieux. « C'est pas légal », s'excuse Mohamed. Depuis « l'opération Dragon », même les mots ont changé. On ne dit plus « squatteur » mais « occupant sans titre ». On ne dit plus « SDF » mais « exclu dans la détresse ». Même Jacques Chirac s'est mis à parler de « réquisition d'immeubles vacants ». Au 7, rue du Dragon, le collectif d'habitants ne monte plus la garde contre la police qui expulse mais contre les sans-logis qui postulent. Aujourd'hui l'adresse sonne comme un slogan et l'immeuble symbole sent la peinture et le lapin au vin blanc.

QUATRE MILLE CANDIDATS

Pour sa dix-septième occupation d'immeuble en quatre ans d'existence, le DAL a monté une opération marketing millimétrée, dont le succès étonne encore ses responsables. L'ensemble immobilier, 10.000 m² qui regroupent une école désaffectée et un immeuble d'habitation muré, est situé en plein Saint-Germain-des-Prés, à l'opposé des quartiers populaires où se cantonnait jusqu'à présent ce type d'opération. Vouées à la démolition pour une résidence de

grand luxe, les bâtisses appartiennent à la Cogedim, dont certains des dirigeants sont en délicatesse avec la justice.

Le choix des occupants, parmi les 4.000 dossiers d'adhérents gérés par le DAL, a fait l'objet d'une fine stratégie. « Nous n'avons pas toujours pris les plus grandes detresses, explique Jean Thévenot, du DAL. Mais plutôt recherché un équilibre, comme dans les vrais immeubles. » Pas de sans-papiers, pas trop de grandes familles, des nationalités mélangées. « Vous savez comme le mot immigré est jeté en pâture. Nous voulions aussi témoigner que le phénomène des mal-logés touche de plus en plus les Français, alors que jusqu'à présent, il était presque exclusivement étranger. »

Les six étages d'appartements ont été attribués selon la taille des familles. Partout, l'eau, l'électricité ont été rétablies. Passés les gros travaux de déblaiement, chacun a commencé par poser sa porte, avec un nom et un cadenas. Après trois semaines d'occupation, même les coquetteries d'intérieur ressemblent encore à des blessures. Dans ce trois pièces du deuxième étage, le téléphone, la télévision, le magnétoscope brillent dans un alignement étincelant. Enjouée, la maîtresse de maison propose café ou chocolat. Invite le visiteur à s'installer sur le canapé. Alors, une étoffe glisse sur une large fente dans le dossier et raconte l'expulsion, les meubles jetés par la fenêtre. « Vous préférez peut-être du thé ? », continue l'hôtesse, tandis que le tapis, dans un relent de mois, dit les années de garde-meubles bon marché. Sur un plateau doré, la dame apporte la bouilloire, noire et gluante d'avoir chauffé en cachette dans des chambres d'hôtel garni. Et, sur le mur, un calendrier coloré, tout juste sorti des caisses, indique encore ce jour où tout s'est arrêté : « 6 mai 1992. »

Jean, qui ne possède rien, pas même une plaque électrique, s'émerveille : « Attention, ici, c'est un immeuble respectable. Il y a des gens vraiment haut, qui font jusqu'à 7.000 francs par mois et qui étaient à la rue. » Il a accotché au mur une assiette semée de fleurs, don des habitants du quartier. « C'est pour manger, ils disaient. Mais elle est trop belle. » Dans les combles de

l'école à côté, il a trouvé trois volumes de la Bibliothèque rose. « Avec un copain de galère, on s'est toujours dit que, quand on aurait un chez-soi, on pourrait enfin s'asseoir pour bouquiner tranquille. Mais en fait, je ne sais pas lire. Je les garde en souvenir. »

Tous les jours, à 19 heures, la réunion des occupants est obligatoire. Il s'y règle les tours de ménages de l'escalier commun, les heures de garde, les corvées pouilleuses. Les premiers jours, les mots étaient prières, parlaient de solidarité, d'entraide. Maintenant, une femme demande quand l'ascenseur sera réparé. Une autre se plaint de la voisine, qui a reçu sa famille, « trop bruyamment », dit-elle. Anne et Marc murmurent : « Les bidochon ont pris le pouvoir, comme d'habitude. » Rumeurs de cages d'escaliers, agaceries de papiers, microscopiques, si banales qu'elles en deviennent rassurantes, sur la vie qui revient.

« UNIVERSITÉ DES EXCLUS »

Abdullah Keita papote avec sa voisine. Il trouve le quartier riche, le Monoprix plus cher qu'ailleurs. « J'aurais préféré Belleville avec les magasins de Chinois. Ils ont plus l'habitude de voir des Africains. » Depuis vingt ans dans la capitale, c'est la première fois qu'il vient à Saint-Germain-des-Prés. « On ne dirait pas du tout Paris. » Pépé raconte qu'il vient de s'inscrire sur les listes électorales. « Avant, j'en avais rien à foutre. Maintenant, je me relève. »

Entre l'immeuble et l'ancienne école, le DAL a installé une petite

permanence. Des lettres affluent pour signaler des immeubles inoccupés. Harlem Désir, ancien président de SOS-Racisme, vient de passer. La socialiste Marie-Noëlle Lienemann aussi. Et les Verts, les élus communistes d'arrondissement, des vedettes de cinéma, des voisins avec des colts. Un journal féminin demande l'autorisation de venir faire des photos de mode. « C'est devenu le dernier rendez-vous parisien », s'amuse un occupant. Mais, depuis le 18 décembre, le DAL est surtout submergé de demandes d'adhésion et de logement. « Le problème devient dramatique », reprend Renaud de Boudemange. Une pression monstrueuse et pas les moyens de fournir, comme les HLM. »

Par la fenêtre, on voit le préau de l'ancien Cour Désir, les salles de classes derrière la brique, vides depuis trois ans. Cet horizon fait rêver Albert Jacquard, professeur au Collège de France et très impliqué dans l'association. « Ce lieu deviendra le seul où personne n'aura honte de ne pas connaître l'accord du participe passé », dit-il. Avec ses confrères, il travaille sur un projet « d'université des exclus », « libre et critique », pour laquelle une association, Droits devant, a été créée. La réunion préparatoire doit avoir lieu le 12 janvier. Déjà, le romancier Didier Daeninckx, le metteur en scène Claude Confortès, le docteur Catherine Breton, de l'hôpital Fernand-Widal, le scientifique Hubert Reeves ou le professeur Jacques Testard ont dit qu'ils en seraient.

Florence Aubenas

COMMENTAIRE

RÉVOLUTION ?

Même d'ampleur limitée, la manifestation de ce dimanche aura démontré qu'en matière de logement des plus démunis, la politique est une machine à remonter le temps. Quarante ans après le premier appel de l'abbé Pierre, la capitale a pu voir défilé sous ses fenêtres un condensé de l'exclusion, immigrés chassés de leur foyer, familles entassées en hôtels meublés, salariés jetés à la rue par le chômage. Tous rassemblés par un mot d'ordre unique : « Application de la loi de réquisition », cette réquisition inventée dans les années d'urgence sociale de l'après-guerre et que chacun croyait définitivement tombée en désuétude.

Aux vastes bidonvilles des années cinquante, les gouvernements avaient répondu par de

fortes politiques de logement social. Aujourd'hui, l'ensemble du mouvement HLM est en crise, incapable, assure-t-il, d'accueillir les plus pauvres sous peine de krach financier. Sa mission initiale ainsi oubliée, et les rigueurs budgétaires de Bery interdisant toute relance, les politiques ne savent plus guère comment endiguer ce flot grandissant de SDF et mal-logés. Le président de la République en appellait, vendredi 6 janvier, à un nouveau pacte entre Etat et communes. Hervé de Charette, ministre du logement, se dit prêt à procéder à quelques réquisitions et rêve soudain d'étendre la « prime Balladur » à ce secteur. Cette politique de la prime fera sourire toutes les associations qui, après avoir crié à l'aide pendant des années, demandent désormais que le secteur du logement subisse une véritable révolution.

François Bonnet

Mont Saint « Une accu...

Trois ans après la catastrophe quatre-vingt-sept victimes (Bas-Rhin), le rapport des l'avion vers l'aéroport de cumulation d'erreurs. To du poste de pilotage, le raminants » : le fait que l'éq qualifiés sur A-320, le ma proche, l'impossibilité d'eff tenu de la procédure d'app ment de l'équipage », qui contrôle mutuel. Six autres également contribué à la cé des contrôleurs d'Entheim croire à l'équipage que l'a qu'en réalité, les « insuffisai suffisances de l'équipement sence d'une alarme de prox du temps explique l'abando niveau de précision élevé au permettant d'éviter une atte

Une prime pou

Le ministre du logement, Her pour les logements vacants le relancer l'automobile. Invité grand jury RTL-Le Monde », lments vides qui les respectent. Le ministre n'en a pas précis d'évoquer une somme allant rrette a également repris l'idée transformeraient des bureaux « qui n'attend plus qu'une déci francs le mètre carré dans la que la réquisition « n'est pas u a précisé qu'il « proposerai p donner son accord au préfet » » fin, il a annoncé que 300 000 lo 1994, contre 254 000 en 1993.

RELIGION

■ ISLAM : un compromis a été Boubakeur, recteur de la Mosq secrétaire général de l'Union d (UOIF), à propos de la représen nation nationale des musulman président et élu M. Ben Mansou tonomie par rapport au Conseil récemment créé par la Mosquée MM. Boubakeur et Ben Mansou charte de l'islam de France, qui instance légitime, au profit d'un trop proche de la Mosquée de Pa

JUSTICE

■ NANCY : une information Ju Hale de Saint-Gobain spécialisée ment de l'eau, la Compagnie inte ment (CISE), a été ouverte vend (Meurthe-et-Moselle). Ouverte p riers, abus de confiance et abus de à une enquête préliminaire du é (SRP) de Nancy sur des surfactur traction a été confiée au juge Vinc ■ FUSILLADE DE NICE : une hu été mise en examen pour « assoc samedi 7 janvier à la maison d'ar restion sur la fusillade qui a coté la Rubel était présent lors de l'alterca les fonctionnaires de la brigade ar pas tiré sur le sous-brigadier Georg tête, ni sur le policier Guy Deshayes l'hôpital samedi.

FAITS DIVERS

■ BOULOGNE-BILLANCOURT : H traite a provoqué la mort d'une p trente-trois personnes, dans la nuit. Selon les pompiers, le sinistre a été éteint. L'occupante de la chambre a péri dans l'incendie. Légèrem les gaz toxiques, vingt et une ont été maison de retraite et douze ont été

VOUS VOULEZ PARLER ALLEMAND ?



ET POURQUOI PAS 2 SEMAINES DE PERFECTIONNEMENT EN ALLEMAGNE ?

POUR 2.350,-F SEULEMENT !

Offre promotionnelle valable jusqu'en juin 1995
Lieux de cours et dates 1995 :

Schwäbisch Hall : 22.01.-04.02 / 12.03.-25.03 / 26.03.-08.04 / 17.04.-30.04.

Rothenburg :

L'EDC ET L'UNIVERSITY OF SOUTH FLORIDA VOUS PROPOSENT UN VÉRITABLE

MBA

- Accrédité AACSB (American Assembly of Collegiate Schools of Business)
- Délivré par USE, une des 20 plus grandes universités d'Etat
- Proposé en France par le groupe EDC.

... SANS QUITTER VOTRE ENTREPRISE ...

- Financé par les budgets formation des entreprises

ESS

ADMISSION SUR TITRE

Aux étudiants titulaires d'un diplôme d'ingénieur, de médecin, de pharmacien, d'IEP ou d'une maîtrise (sciences, lettres, droit), l'ESSEC propose une procédure d'admission qui leur permet d'être admis.

SERGUEI KOVALEV
Le conseiller d'Eltsine
condamne l'intervention
à Grozny. Page 6

(Photo Galperin/Reuters/MAXPPP.)



PATRICE LOKO
Le meilleur buteur nantais
est un pur produit
de son club. Pages 14-15

(Photo Linaig/TempSport.)

ALGÉRIE Page 5

● **NÉGOCIATIONS** Nouvelles rencontres à Rome entre les principales forces d'opposition à l'invitation de la communauté Sant Egidio.

● **ACTEURS** Le FLN en pleine rénovation.

LA CROIX



L'ÉVÈNEMENT

Janvier 1995

Quotidien - 6 F - N° 34004

Le vie

LES FRANÇAIS VOTENT DUR LA CAMPAGNE

Plus, l'image paisible du monde rural séduit les Français qui n'en ont pas toujours les duretés. Une enquête CSA-Datar. Un entretien avec Catherine Lambert, présidente du Centre national des jeunes agriculteurs. Page 4



(aux.)

CANDIDAT AUX TROIS REFUS

IAL

ppat

e candi-
de la ma-
lippe de
appuiera
fus pour
e. Refus
açant la
tionale;
inistratif
: la « li-
au tra-
corrup-
olitique.
eurs (en
qu'elles
es ni par

Jacques Chirac ni par Edouard Balladur, deux figures d'une majorité dont il continue de se réclamer tout en la combattant.

Aux élections européennes, l'élu de la Vendée avait su incarner les craintes d'une partie importante de l'électorat face à la multinationale réglementaire et anonyme dont, trop souvent, l'Union européenne donne l'image. Pourra-t-il, lors du scrutin présidentiel, renouveler l'assaut et exploiter le même filon ? Pourra-t-il convaincre que ses adversaires de la majorité sont des bradeurs de souveraineté ? On craignait que le débat sur l'Europe ne

soit absent de la campagne en raison de la renonciation de Jacques Delors. Il sera présent au risque, cependant, pour le candidat Villiers, de se répéter, effet de surprise en moins.

Sur la politique économique, les mesures proposées visent à amaigrir l'État, à affaiblir la puissance publique, à diminuer le nombre des fonctionnaires, à supprimer progressivement des impôts (taxe professionnelle et impôt sur le revenu), à établir des barrières douanières pour protéger le marché, à vendre une partie du patrimoine de l'État, à en finir avec le « monétarisme » commun aux gouvernements Bérégoïv et

Balladur. Ce plan de déconstruction de l'État correspond au rêve de nombre de ces « petits patrons » auxquels il veut rendre le moral. Il resterait à le vendre aux salariés, eux qui ressentent qu'il n'y a jamais « trop d'État » pour organiser la solidarité quand un secteur est en crise ou une entreprise à l'abandon.

Sur la corruption, enfin, la France attend une clarification, une opération « caisses propres ». Elle est en cours. Gageons qu'aucun candidat ne dira le contraire et que tous voudront incarner la propreté. Il s'agira bien de dire d'où vient l'argent et comment il a été gagné. Pages 2-3



SANTÉ

La pilule du bien-vieillir

● Le docteur Étienne-Émile Baulieu (photo Guillaud/AFP) annonce qu'une molécule, produite naturellement par l'homme, pourrait supprimer certains effets du vieillissement. Page 10

SANS-ABRI Un cortège pour le droit au logement

● Plusieurs milliers de manifestants ont parcouru les rues de Paris dimanche pour rappeler le droit de chacun à disposer d'un toit. Page 10

À NOS ABONNÉS « Un métier d'Église, pourquoi pas? »

● En encart, un hors-série de la revue *Jeunes et vocations*, indispensable pour faire connaître les possibilités d'engagement au service de l'Église.

FORUM

Lénine

● Jean-Yves Calvez a lu les archives de Lénine. Page 21

Italie : 2500 lire; Belgique : 35 FB; Maroc : 7,50 DH; Espagne : 160 pesetas; Suisse : 1,90 FS; Luxembourg : 34 FL; Canada : 1,95 dollar.

LATREILLE

SON RAYON
GRAND TAILLEUR

Coupe "CRÉATION", 3 essayages

en Janvier,
le costume 7.450F

62, rue St André-des-Arts, 6^e

Tél : 43.29.44.10

PARKING ATTENDU À NOS MAGASINS

M 0140 - 0110 - 6 00 F



Manifestation

UN DÉFILÉ POUR LE DROIT AU LOGEMENT

latin,
tout
droit

ormé place
s'est en-
Rivoli. Les
Dragon ou-
rière une
aune cla-
7, rue du

s 1 000 —
nistrateurs
e pour un
ur tous.
plus « pé-
», se félici-
yraud, le
tion Droit
L'occupa-
ides de la
trois se-
à la ques-
œur du
est sans

rigé vers
illant au
s endor-
orchestre
s assurait
ans « Un
t « Appli-
cuisition »
, Jacques



Les enfants de la rue du Dragon ouvraient la manifestation. (Photo AFP.)

Chirac, a promis une loi-programme pour le logement il y a quinze jours. On va lui demander de tenir ses promesses, affirme Claude Chigot, de la fondation Abbé Pierre. Il faut taxer les logements vides et surtout créer des logements. On dit que ça coûte cher. Mais le fait que des gens soient à la rue coûte très cher aussi.

Des familles expulsées sont venues manifester, brandissant une adresse en guise de slogan : « 25, rue Morand », « Rue du Chalet, 10^e arrondissement », « 39, rue de l'Orillon ». Mais le gros de la troupe est formé de militants ou sympathisants

d'associations — DAL, Comité des sans-logis, Confédération nationale du logement, etc. — ou de partis politiques, plutôt discrets. Une foule trentenaire qui est venue manifester en famille.

Les militants d'Aides et d'Act Up réclament un toit pour les malades. « Des sidéens meurent dans la rue », déplore l'un d'eux.

Il y a aussi des anonymes, qui défilent aux côtés d'Albert Jacquard, président d'honneur du DAL, ou de Dominique Voynet, porte-parole des Verts. « Je n'appartiens encore à aucun mouvement, explique l'un

d'eux, sanglé sans son loden bleu marine. Mais je vais m'y mettre. Le droit au logement est vraiment un droit élémentaire. »

Le cortège s'est arrêté boulevard Morland, devant la préfecture de police, après être passé derrière l'Hôtel de ville. Les forces de police massées dans les rues adjacentes se sont faites très discrètes.

« Nous demandons l'application immédiate de la loi de réquisition », déclare Jean-Baptiste Eyraud, sous les applaudissements. Les partis politiques, PS en tête, se sont siffler. La foule commence à se diriger, frigorifiée, vers le métro Sully-Morland.

Saidi est content. Ses numéros de La Rue se sont bien vendus. Mais il a un regret : aucun de ses camarades du foyer n'est venu. « Moi, j'ai su qu'il y avait une manif... » Selon lui, les autres n'ont aucun moyen d'information.

Emmanuelle RÉJU

Le ministre du logement Hervé de Charette a demandé dimanche sur RTL qu'une prime soit accordée aux propriétaires pour les inciter à louer leurs logements vacants et a indiqué qu'il donnerait ponctuellement son accord pour des réquisitions en cours à Paris.

VU

Opération Dragon

■ Lorsque les caméras de « 24 heures » sur Canal + se sont localisées sur les militants du DAL (Droit au logement), l'issue de cette réquisition, le 18 décembre, était plus qu'incertaine. L'opération rue du Dragon est pourtant devenue en quelques heures un coup de tonnerre qui a troublé le paysage national. Dès le lendemain, Jacques Chirac emboîtait le pas et créait, à son tour, un mini-séisme juridique et politique. L'idée de suivre au plus près les acteurs de ce quitte ou double était donc particulièrement intéressante.

Le résultat est un feuilleton haletant qui décrit autant la condition des nouveaux sans-domicile fixe, souvent des familles jetées à la rue par des expulsions, que l'effet d'entraînement des médias lorsque tout se déroule, en direct, sous l'œil de la télé.

De ce parcours on retiendra tout particulièrement le profil de ces sans-domicile condamnés aux solutions d'attente, tant le circuit du logement social ressemble désolé mais à une impasse. L'attente des deux fa-

milles et du célibataire, vivant en squatt, qui nous servent de guides au cours de cette journée très particulière.

En quelques heures, une fois la tension retombée, leurs visages s'éclairaient à la lueur des bougies de l'immeuble « enlevé » lors de l'assaut pacifique. On les quitte pourtant le cœur serré. L'émotion suscitée par leur histoire trouvera-t-elle une réponse durable ?

Puis il y a ces maréchaux des sans-logis, les militants du DAL menant leur action comme on déjoue les pièges d'une force d'un pays étranger. À visage couvert, mais en direction de la caméra.

Il y a enfin la figure de l'abbé Pierre. Enroulé dans une couverture, le vieil homme, aux colères de jeune homme, chuchote quelques stratégies à venir en direction des pouvoirs qui nous gouvernent. On n'oubliera pas l'image de l'abbé, araché à sa retraite de Normandie, se dirigeant vers Paris en hélicoptère pour poursuivre une bataille commencée pendant l'hiver... 1954.

Robert MIGLIORINI

Santé

Premiers essais pour la pilule du bien- vieillir

t par
rrait

ent

EA (Dé-
térone),
le consi-
me l'un
vielliss-
ous une
tienne-
ecin et

chimiste, célèbre pour avoir mis au point la pilule abortive RU-486, avait en effet découvert cette étrange substance en 1960. Une molécule sécrétée par les surrénales, ces petites glandes perchées en haut des reins et productrices de certaines hormones. « Mais on ne savait pas par quel bout prendre le problème », reconnaît-il.

D'autant que les animaux ne produisent pas (ou très peu, et en tout cas n'en ont pas dans le sang) de sulfate de DHEA, handicapant en cela les recherches en laboratoire. « Le fait que cette substance soit le propre de l'homme laisse supposer qu'il s'agit d'un aspect important de

l'évolution », suppose E.-E. Baulieu.

Les recherches reprirent en 1980, grâce à « la découverte fort stimulante de sulfate de DHEA dans le cerveau du rat », poursuit-il. Des administrations de très fortes doses chez l'animal, essais réalisés aux États-Unis, ont montré des résultats parfois spectaculaires : des rats conditionnés pour l'obésité n'ont pas grossi, ceux prédisposés à certains cancers y ont échappé... Des essais pourtant non transposables à l'homme. « On a d'ailleurs appris qu'à très fortes doses, le sulfate de DHEA se transforme en hormone sexuelle active, qu'il pourrait donc créer des

risques de cancer du sein ou de la prostate », poursuit E.-E. Baulieu. À faibles doses, en revanche, le sulfate de DHEA semble promettre une vaste panoplie d'effets bénéfiques.

On sait que cette substance est produite, de façon croissante, chez l'homme, à partir de 7 ans et jusqu'à 25 ans, en quantité plus ou moins importante selon les individus. Puis elle entame un déclin irréversible. Vers 70 ans, le corps ne possède plus que 10 % de son capital de jeunesse. Ainsi, le sulfate de DHEA s'impose comme l'un des marqueurs biologiques du vieillissement, pertinent, et facile à mesurer.

Les premiers essais cliniques menés aux États-Unis sur trente adultes, qui ont absorbé de faibles doses journalières, semblent fort concluants pour l'amélioration de leur sensation de bien-être.

Des essais vont démarrer dans plusieurs services de gériatrie d'hôpitaux parisiens, à commencer par le CHU de Bicêtre où travaille E.-E. Baulieu.

En parallèle sont menées des études épidémiologiques de plus grand ampleur à partir des sérothèques, des banques de sérums sanguins, qui permettent de corréler, entre autres, taux de sulfate de

DHEA et vieillissement. Ainsi 600 personnes âgées font l'objet d'une étude de l'Inserm sur le vieillissement en Gironde.

On suppose qu'une administration régulière de sulfate de DHEA pourrait compenser la perte qui s'accroît avec l'âge, et ainsi diminuer, ou faire disparaître, les maux de l'âge. Non pas une pilule miracle qui supprimerait toutes les maladies, mais une pilule qui permettrait de mieux vivre son troisième âge. E.-E. Baulieu se donne trois ou quatre ans pour connaître vertus et limites de cette pilule du bien-vieillir.

Marie VERDIER

isière du P. Jaouen

ette trois mâts du P. Jaouen, refaite à neuf, anche prochain de Brest avec, à son bord, sonnes dont une douzaine de toxicomanes, u'à Fort-de-France (Martinique).

s intempéries mortelles

is temps — froid intense, orages, violentes a fait depuis vendredi un total de 20 morts s-Unis, où la Californie, la Floride et la s les zones les plus touchées.

1750

pains de dynamite explosant en une rafale fulgurante ont réduit en gravas et poussières, dimanche, deux tours de la cité Salvador-Allende de Stains (Seine-Saint-Denis). Ainsi a débuté le programme de réhabilitation du quartier qui comprend également la destruction d'une troisième tour et la remise en état de quatre autres. La reconstruction de la cité (120 millions de francs) a été décidée en 1988 dans le cadre d'un contrat entre l'État, la commune et l'Office HLM interdépartemental de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines, propriétaire des immeubles. Plusieurs projets devraient voir le jour sur la parcelle libérée (8 000 m²), dont la construction de logements, l'implantation de services publics et éventuellement d'un hôtel.

INCENDIE Décès d'une personne âgée

● Une personne âgée a été tuée et 33 autres ont été intoxiquées, lors d'un incendie qui a éclaté dans la nuit de samedi à dimanche dans une maison de retraite de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Selon les pompiers, une cigarette mal éteinte en serait la cause.

CASSATION P. Méhaignerie répond

● Répondant au premier président de la Cour de cassation, Pierre Drai, qui avait critiqué le retrait du projet de loi instaurant un pré-tri des recours devant cette juridiction saturée par 37 416 demandes, le garde des Sceaux a affirmé samedi qu'il veut « favoriser une nouvelle concertation ».

INAUGURATION DE
L'UNIVERSITE POPULAIRE
(28 et 29 JANVIER 1995)

ARTICLES DE PRESSE : 30, 31 JANVIER

no : 30/01/95

LA VIE A PARIS

La rue du Dragon interdite aux manifestants

Le DAL se heurte à la police au nom des sans-logis

Près de 800 personnes ont participé, samedi et hier, à la manifestation de l'association pour le Droit au logement (DAL) interdite par la préfecture.

« Je conçois très bien qu'une université populaire, qui veut permettre l'accès au droit de savoir et d'exister, est dangereuse pour le pouvoir... assis derrière une grande table, aux côtés du généticien Albert Jacquard et du cancérologue Léon Schwartzberg, Mgr Gaillot résumait, hier, leur désillusion et leur colère. Tous trois coprésidents, avec le chanteur Jacques Higelin, de l'association « Droits devant ! », ils ont vu leur projet d'« espace actif de solidarité et de mobilisation » interdit par la police.

Installé au 52, rue de Rennes (VI^e), dans une école d'asfalcée située derrière le désormais célèbre immeuble de la rue du Dragon, cette émanation du DAL entendait se battre, selon les mots du professeur Albert Jacquard, « pour le droit de savoir et de comprendre, et s'adresser à tous les gens qui n'iront pas à la Sorbonne » car, renchérisait le professeur Schwartzberg « l'être humain ne peut se contenter de ses droits biologiques que sont manger et dormir ». L'inauguration en grande pompe devait durer tout le week-end. Le coup d'envoi était prévu samedi : à 14 heures, des militants du DAL armés de masses voulaient faire sauter le mur de placoplatre qui condamne depuis deux ans l'accès au bâtiment, pour laisser entrer une foule hétéroclite désireuse de participer à cette kermesse du cœur.

Prétextes séditieux

Mais ce samedi, l'école est restée aussi vide qu'un jour de congé. Dans la cour, le grand dragon en carton-pâte, symbole de la fête, n'a pas bougé des treteaux. Les artistes sont restés coincés dehors. Dehors aussi, les membres de « Tapa s'emballent » et le chèque de 110 000 francs qu'ils devaient solennellement remettre aux coprésidents. Dehors enfin, le public et les « élèves » de l'université. La grande fête des exclus n'a pas eu lieu. Les ordres du préfet de police étaient formels : trop dangereux, les locaux ne sont pas aux normes.

Dès samedi, huit heures, les forces de police se sont déployées dans le quartier. En quelques instants elles ont bouclé la rue du Dragon et l'accès du 52, rue de Rennes, à la plus grande joie des em-



Mgr Gaillot (en médaillon), coprésident avec Albert Jacquard et Léon Schwartzberg de l'association « Droits devant ! » ont vu leur projet d'« espace actif de solidarité et de mobilisation » interdit par la police. (Photo R. Valieron/La Figaro et AFP.)

ployés du supermarché voisin, condamné à fermer ses portes. Le visage fermé, les fonctionnaires filtraient sévèrement le passage. La haie ne s'est

écartée que pour laisser entrer une femme en boubou, habitante de l'immeuble squatté. Le message était clair, cette démonstration de force ne vi-

sait pas à évacuer l'immeuble de la Cogedim. Face à l'adversité, les membres de « Droits devant ! » n'ont pas baissé les bras. « Puisque l'on nous inter-

dit de faire la fête ici sous des prétexte séditieux, nous la ferons dehors sur le boulevard Saint-Germain » déclarait le professeur Jacquard. A 14 heures, sur l'estrade montée dans la contre-allée du boulevard Saint-Germain, Léon Schwartzberg, le vice-président du DAL Jean-Claude Amara, Albert Jacquard et René Dumont ont commencé à prendre la parole. Une foule toute acquise à leur cause a acclamé les discours improvisés qui dénonçaient « des manœuvres politiques honteuses », « une répression aveugle et stupide » et « le bâillon posé sur la bouche des exclus ». Seul, l'ex-évêque d'Évreux gardait un inhabituel silence.

Coups de matraque

De leur côté, les forces de l'ordre manœuvraient pour contenir les quelque 800 personnes venues soutenir l'initiative, dans la contre-allée. Pour tenter de débloquer la situation, les personnalités se sont dirigées en groupe vers les forces de l'ordre « pour demander de manière pacifique la levée du blocus ». Peine perdue, les policiers sont restés muets, s'en tenant aux ordres. La foule s'éternant, poussant, des coups de matraques sont tombés : deux personnes ont été légèrement blessées. Dominique Voynet, la candidate des Verts à l'élection présidentielle, a même prêté son téléphone portable à Jean-Ederm Hallier qui, sous les yeux d'un Jacques Raillie, impuissant, a essayé d'appeler le préfet de police Philippe Massoni. Nouvel échec. Face à la détermination des autorités, la foule s'est dispersée peu à peu, non sans se donner rendez-vous pour le lendemain.

Hier, les cars de CRS bouclèrent toujours le périmètre. Côté manifestants, malgré les chants, le cœur n'y était visiblement plus. La police semble avoir gagné la première manche. La première seulement car, hier, au cours d'une séance plénière sous le préau de l'école, Albert Jacquard a appelé les manifestants « à venir tous les samedis pour user les forces de l'ordre et créer un lieu à l'image de Hyde Park, ce jardin londonien où chaque semaine des centaines de miséreux se réunissent ».

Tangy BERTHEMET

Polémique autour d'une interdiction

L'Association « Droit devant ! » a porté plainte, samedi dernier, auprès du procureur de la République contre l'interdiction d'ouverture qui a frappé les locaux du 52, rue de Rennes (VI^e), où elle comptait installer son « université populaire ». Elle dénonce « une entrave aux droits de l'homme » et « des manœuvres politiques indignes qui visent à bâillonner les exclus ».

De son côté, la préfecture de police de Paris s'appuie, pour étayer son interdiction, sur une visite effectuée le 26 janvier dernier par les services techniques. Dans une lettre datée du 28 janvier et adressée aux quatre coprésidents de l'association, le préfet de police Philippe Massoni rappelle qu'au cours de celle-ci, il était apparu que « l'état des locaux, inoccupés

depuis plusieurs années, s'est considérablement dégradé et que la situation est aujourd'hui mauvaise (...) et de nature à compromettre la sécurité des personnes présentes dans les locaux ». Hier, l'association a annoncé qu'elle ferait faire, dès la semaine prochaine, une contre-expertise par des « architectes compétents ».

Par ailleurs, une autre controverse oppose manifestants et policiers sur le bilan des affrontements d'hier. L'Association, qui revendique 2 blessés dans ses rangs, estime que le chiffre de 18 blessés annoncé par la préfecture « est largement surestimé » et rappelle que « les crises d'acnée juvénile ne peuvent être comptabilisées ».

Mé

Phi

aux

Avec l'ate
il est le seul b



Philippe Cécile, le fils sur des tissus

Philippe Cécile, fils sur des tissus homme énergique, yeux marrons, vie nommé brodeur du m. thousiasme, il éto « Tonton égyptien », Michel Cécile, un an en 1799, fait la cr d'Égypte avec Bone plus tard, devient des la manufacture de porc Sévres.

La mère de Philip, est modiste et ses matras-verriers. D'origi gienna, Philippe par CAP (Certificat d'ap. fessionnel), de scu d'ébéniste, puis il po formation à l'École Bou Arts appliqués. Sept, l'atelier Brocard - apéc tauration des tapisseries et reconstituc bilier brodé du XIX^e siècle - complèté pénence.

Les petites cu de Marie-Anto.

Sept années, le t restaurer la chamî Reines du château de l Bleu. A l'origine, u mande de Louis XVI, entre autres princes, re Napoléon pour Josépi rie-Antoinette n'ayant assez longtemps pour

Aujourd'hui

Lundi : Sainte-Marthe 30^e jour de l'année
LE FAUBOURG SAINT-ANTONNE
berceau de l'artisanat du puis le Marquis Agé, 14 h 30 rue du Faubourg-Saint-Ant LA MADELEINE. L'habitu du projet de Constant-É. l'édifice achevée sous Lo 15 heures : r. « sur les l'église de la Madelein 1 h 30 : 37 F - 27 F (Mou nques)
LE VAL DE GRACE. L'abl rée après plusieurs année ture, avec son cloître à été

InfoMatin **3** 30F

LUNDI 30 JANVIER 1995. 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94851 Ivry sur Seine. N° 272

Sondage exclusif SCP-InfoMatin: 3 électeurs sur 5 hésitent

60% d'indécis

■ A trois mois de l'échéance présidentielle, les hésitants constituent la première force politique du pays ■ Chez les jeunes de 18 à 24 ans, la proportion atteint même 80% ■ Au chapitre des préoccupations,

le chômage l'emporte de loin, devant l'exclusion, la sécurité ou les salaires ■ A droite, Balladur conserve une longueur d'avance ■ A gauche, le vide créé par le retrait de Delors n'a pas été comblé..... Pages 3-4

Bruits de bottes dans la cordillère du Condor

■ Le Pérou et l'Équateur ont réveillé un vieux conflit frontalier. Les armées des deux pays se font face.....Page 6

Pasqua offre à Balladur sa première partie de campagne

■ Le Premier ministre a reçu le soutien massif du PR et celui d'élus RPR à l'invitation de Pasqua.....Page 12

Les exdus squattent Saint-Germain-des-Près

■ Les sans-logis et les intellectuels voulaient inaugurer une université populaire rue du Dragon. Mais le quartier a été bouclé par la police.....Page 15

Enquête. Pour la Chine, c'est l'année du Cochon

■ Toutes les Chine du monde s'apprêtent à fêter leur nouvel an. Reportage et gastronomie.....Pages 16, 17 et 24

Quand le syndic triche, la copropriété trinque

■ Faute de contrôle des copropriétaires, certains syndicats se sucent.....Page 25

Andorre : 3,80 FF. Belgique : 38 FB.
Canada : 1,50 \$ Can. Espagne : 150 PES.
Gabon : 630 CFA. Grèce : 250 DR. Guyane :
7,60 FF. Italie : 1 400 L. Maroc : 7 DR.
Martinique : 7,60 FF. Réunion : 7,60 FF.
Suisse : 1,50 FS. Tunisie : 700 TNM.



M 0153 - 0130 - 3.80 F



PS. Le patriarche cache mal sa part de préférence



GERARD CERLES/APP

■ A Château-Chinon, François Mitterrand n'a pas arbitré entre Jospin et Emmanuelli ■ Mais plusieurs signes indiquent que la neutralité affichée n'est que façade.....Page 13

Tennis. Pierce et Agassi mettent l'Australie dans leur poche

■ Mary Pierce face à Arantxa Sanchez et André Agassi face à Pete Sampras ont remporté l'Open de Melbourne ■ Une double victoire pour leur gourou, Nick Bollettieri.....Page 20

Droit au logement, passe encore Droit au savoir, passe ton bac d'abord

■ Tout le week-end, exclus et intellectuels se sont rassemblés bd Saint-Germain ■ On leur refuse un espace contre l'exclusion, rue du Dragon, qui comprendrait notamment une université populaire.

Venus d'on ne sait où, vivant on ne sait comment, pauvres on ne sait pourquoi, ils s'étaient retrouvés pour défendre le droit au savoir. Mais justement, allez savoir pourquoi, on le leur refusa. Soutenus par M^{rs} Gaillot, le P^r Léon Schwartzberg, Albert Jacquard, René Dumont, ils devaient rencontrer Pierre Bourdieu, et inaugurer, dans le cadre de l'association Droits devant!!, à la fois une université populaire et un «espace solidarité» où les sans-abri auraient pu recevoir des soins, une aide administrative, juridique, sociale.

Pour Droit au logement (DAL), l'un des fondateurs, avec Albert Jacquard entre autres, de Droits devant!!, l'installation rue du Dragon n'était pas fortuite. C'était l'occasion de rappeler que la défense des droits ne s'arrête pas au logement, mais comprend également l'accès à la santé, à l'emploi, à la citoyenneté et à l'éducation. Le gouvernement en a jugé autrement. Officiellement, c'est pour des raisons de sécurité que le 7, rue du Dragon a été totalement interdit au public dès samedi matin. Pourtant, la commission de sécurité était passée deux jours plus tôt, et DAL avait fait effectuer les menus aménagements nécessaires pour recevoir 1 000 personnes dans les conditions de sécurité réglementaires. «Qu'on ne s'y trompe pas; ce n'est pas l'habitation qu'ils attaquent, c'est l'association, s'indignait Albert Jacquard. Nous voulions faire la fête pour

lancer Droits devant!!, mais nous n'avons même pas le droit de circuler!» En effet, le petit millier de manifestants réunis là, pour la plupart saltimbanques et chômeurs, étaient confinés sur une contre-allée du boulevard Saint-Germain, cernés par des CRS, dont les cars s'en-

qui ont tenu le haut du pavé. «Nous, on a compris, quand on se défend, on va droit devant; devant, c'est la vie, avec ses soucis et la joie aussi; la révolution, c'est à l'unisson, comme dans les chansons», reprenait le public derrière la troupe Jolie Môme, pendant qu'une femme isolée grattait sa guitare sur l'air de *Barbès, oh Barbès boulevard!* Jean-Edern Hallier, sortant de déjeuner chez Lipp, fit une apparition remarquablement bronzée; Dominique Voynet (porte-parole des Verts), Fodé Sylla (président de SOS-Racisme) côtoyaient les anonymes, comme Chantal, «pas particulièrement engagée, mais venue soutenir DAL qui a le mérite d'être efficace», ou Philippe, qui pensait faire la fête et avait même prévu d'appeler sa femme et sa fille à le rejoindre. La présence des CRS l'en a dissuadé.

Les slogans du type «Balladur c'est dur-dur» n'ont pas fait florès. «Pourtant, après le Ballamou, qui plein de compassion recevait l'abbé Pierre fin décembre, nous avons le candidat Balladur qui use de la répression, commentait Jack Rallic, maire PC (réformateur) d'Aubervilliers. Ce que nous voulons, ce n'est ni la compassion ni la répression, mais la considération!» Dimanche, le même scénario s'est répété. Mais les intellectuels et les exclus, rassemblés au coin du boulevard Saint-Germain et de la rue du Dragon, n'avaient toujours pas obtenu gain de cause. M. Julienne



Des danseurs sur échasses lors de la manif samedi bd Saint-Germain.

tassaient dans toutes les rues alentour. L'ambiance était pourtant plutôt bon enfant, même si, coïncidence extraordinaire, à 13h30, un incendie éclatait en bas de la rue de Rennes, au magasin Stefanel, et que quelques échauffourées faisaient, selon DAL, trois victimes parmi les manifestants, et selon la police, neuf blessés parmi les CRS. «Mais nous ne demandons qu'à leur rendre visite à l'hôpital», ironisaient M^{rs} Gaillot et Léon Schwartzberg. Ce sont surtout les chansons et les spectacles

Fondée par Droit au logement et Albert Jacquard, l'université populaire est privée de locaux

Balladur ne veut pas d'une Sorbonne rue du Dragon

Le Collège de France rue du Dragon? Des professeurs de la Sorbonne s'adressant aux exclus? Pour le gouvernement, le projet d'université populaire de l'association Droits devant!! va trop loin. Les forces de police refusaient hier l'accès des bancs au public, et condamnaient les auditeurs potentiels à occuper en guise d'amphithéâtre une contre-allée du boulevard Saint-Germain. Coïncidence, cela se passait un 28 janvier, fête de ce «sacré Charlemagne, qui a eu cette idée folle, un jour, d'inventer l'école», comme le chantait France Gall. «Le pouvoir ne veut jamais partager le savoir, car partager le savoir, c'est partager le pouvoir», commentait, amer, Léon Schwartzberg. La réaction du gouvernement n'étonnait pas non plus le vice-président de la Ligue des droits de l'homme: «Le jour où Balladur nous a reçus avec l'abbé Pierre, il a donné son accord au relogement des familles démunies, mais il nous a prévenus qu'il ne cautionnerait pas le projet de Droits devant!!», explique Jean-Jacques de Felice. Cette université populaire, dont Albert Jac-



De gauche à droite, A. Jacquard, L. Schwartzberg et M^{rs} J. Gaillot, cofondateurs de Droits devant!!

quard fut le principal initiateur, visait à «faire venir la Sorbonne aux gens, puisque ceux-ci n'osent pas s'y rendre», à leur donner aussi bien des cours de rattrapage scolaire que de cinéma ou d'économie. «Il faut tordre le cou à la notion d'utilitarisme de l'école. Il s'agit de savoir de quoi l'université peut vous libérer et quel espace de liberté elle peut donner, renchérit aujourd'hui Léon Schwartzberg. Pour

nous, la culture est une utopie concrète.»

Hier pourtant, concrètement, les ateliers prévus n'ont pu se tenir. Et les professeurs en étaient réduits à deviser à huis clos. Pour Gérard Soulier, professeur de droit et de sciences politiques, «toujours surpris de voir un marteau-pilon écraser une noisette», il ne s'agit pas d'inventer de nouveaux droits mais de redonner consistance à ceux qui, autrefois, étaient primordiaux. «Il y a un côté symbolique à affirmer que les plus démunis peuvent accéder à ce qui apparaît comme un luxe, la culture. Dans un premier temps, il s'agit plutôt de les aider à résoudre des problèmes, puis à découvrir des motivations de vie nouvelles.» Quant à Robert Castel, sociologue à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, il distinguait la situation actuelle de la création de Vincennes après 1968. «Il s'agit moins de donner des diplômes au plus grand nombre que de partager le savoir et de rompre avec l'hégémonie d'une caste sur la connaissance.» Ladite caste n'étant visiblement pas prête à lâcher le morceau... M. J.

REPÈRES

ILS ONT DIT

✓ Charles Pasqua: invité à «L'heure de vé pour savoirs» il s'attaqua à M^{rs} Gaillot pendant les manifestations. Le ministre l'interieur a répondu: la dépend s'il se présente comme citoyen ou évêque. A lui de prendre ses responsabilités ailleurs, interroge sur les incidents ayant eu lieu les manifestants aux 1 de l'ordre, il a déclaré: avait sur place ceux qui réellement intéressent l'action à conduire en l'exclus et une expertise politique. Il y en était venus pour faire peu d'agitation, voire courtoise avec la police.

Certains commerçants du quartier: «Nous avons tenu les familles qui maient un logement, mais ils vont trop loin. En soldes, nous sommes obligés de fermer nos portes pour mettre dans une situation!»

✓ Le Comité de défense sans-logis (CDSL) in re, ce matin, une permission pour les sans-abri, rue du Dragon. Si elle n'est pas obtenue, elle sera alors boulevard Saint-Germain, devant la brasserie Lipp. Par ailleurs, une chaîne d'action des familles rue du Dragon est prévue mercredi à 13 heures.

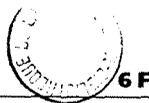
Ensevelis sous l'avalanche

Deux surfeurs des ne qui évoluaient hors piste sur le domaine des Colmines, près de Saint-Vaast (Haute-Savoie), ont été très grièvement blessés dimanche dans une avalanche. Les victimes, le coma, sont deux Garçons de 16 et 19 ans, sortis des pistes balisées ont déclenché la coulée de neige.

Jean Kahn président du Consistoire

Jean Kahn, 64 ans, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) jusqu'au prochain, a été élu dimanche au premier tour président du Consistoire central israélite de France avec 109 voix sur les 180 votants (218 inscrits).

952616



Libération

SPORTS

Pierce: la revanche de Melbourne



En remportant la finale des Internationaux de tennis d'Australie, Mary Pierce a pris sa revanche sur Arantxa Sanchez, qui l'avait battue à Roland-Garros. **Cahier central**

PREMIER MINISTRE-CANDIDAT ANNONCE UNE CAMPAGNE «HEUREUSE»

Balladur: le discours et la méthode couette

ÉVÈNEMENT, réconciliation nationale, «c'est en ces termes qu'Edouard Balladur les cadres et élus du RPR qui lui ont fait confiance, a tracé, samedi, les grandes lignes de sa campagne présidentielle «exempte

de toute polémique». Le Premier ministre, qui était venu prendre un bain de légitimité «gaulliste» devant les membres du RPR réunis par Charles Pasqua, a expliqué que son principal objectif «était «la confiance» des Français et son

sens de la réforme en douceur. Le PR de François Léotard a également apporté son soutien à un Edouard Balladur qui dispose désormais d'un matelas confortable de partisans au RPR, mais surtout à l'UDF. **ÉVÈNEMENT, page 2**



ÉTÉ INTERDITE DE LA RUE DU DRAGON

La manifestation de Droits devant, lieu d'échange entre les exclus, les intellectuels et les associations, s'est déroulée ce week-end sur le boulevard Saint-Germain. L'accès à l'immeuble de la rue du Dragon était interdit par la préfecture. **FRANCE, page 18**

Comprendre le «drier» du virus

Les tests de quantification virale effectués pendant la semaine à Washington au cours des discussions du congrès de la conférence internationale sur le sida. Il y a Rozenbaum, ces tests permettent de mieux situer le moment de l'infection sur un patient et d'évaluer le danger. **VOUS, page 22**



Trois condamnés à mort au procès de Fès

La justice marocaine a condamné à mort dans la nuit de vendredi à samedi deux Beurs originaires de la cité des 4.000 à la Courneuve, en Seine-Saint-Denis, et un Algérien résidant en France, pour leur participation aux attentats islamistes perpétrés l'été dernier au Maroc. **ÉVÈNEMENT, page 4**

MONDE

Affrontements entre le Pérou et l'Équateur

De violents affrontements ont opposé hier les armées péruvienne et équatorienne dans le sud-est de l'Équateur. **Page 12**

FRANCE

Les socialistes déçus par le discours de Balladur

Maria Perle, secrétaire nationale du PS, a exprimé sa déception devant le discours de Balladur. **Page 18**

VOUS

À la poursuite de la justice

Le journaliste Jean-Claude Guillebaud a poursuivi sa enquête sur les conditions de la mort de la jeune fille. **Page 22**

SPORTS

Foot: L'Union 2-1

La victoire de l'Union de Valenciennes contre le FC Metz lors de la dernière rencontre de la 26^e journée du championnat de France de football. **Page 17**

CULTURE

Mérimée (2)

Le ministre de la Culture, Jacques Lang, a annoncé la création d'un service ministériel chargé de la préservation du patrimoine. **Page 12**

ÉCONOMIE

Dévoit le plan de l'été

Le gouvernement a dévoilé son plan de relance économique pour l'été. **Page 12**

INDEX

ESPAGNE	12,3
ESPAGNE	12,3
MONDE	
FRANCE	12,3
VOUS	22
SPORTS	17,10
CARNET	22
MÉTÉO-JEU	27
ANNONCES	28
CULTURE	21
GUIDE	26
MÉDIAS	30
ÉCONOMIE	26,41
SICAV	17
TELEVISION	18
PROFE	dernière page

**me: Jean Kahn a été
 Président
 histoire central**

Né 64 ans, a été premier tour 1 Consistoire élite de Fran- eilli 109 voix tants (218 ins- ssemblée gé- laire, qui ras- résidents des de province as. Il devance s deux autres cob Naouri Armand Am- oix), le reste (8) étant nuls is industriel, st à la tête de ut israélite g depuis 1972. ésident du e européen de- ice-président juif mondial .hain, il doit la présiden- e Conseil re-



Gregoire Gorgnanov

La rue du Dragon étant interdite, plus d'un millier de personnes se sont retrouvées, dimanche sur le Boulevard St-Germain, pour faire la fête.

**Rue du Dragon, la fête interdite
 tourne aux échauffourées**

**don, quatrième parc
 l régional de la
 Paca dès avril**

amargue, le leur développement éco- nomique et touristique. ndra en avril Jusqu'en septembre dernier, cette formule présen- parc naturel tait un inconvénient: les 'Provence- chertes des parcs n'ayant -d'Azur, Mi- ayant pas valeur de documents accord- officiel au urbanisme, aucun amé- is quatre ans, nagement, dommageable es, deux dé- à l'environnement, n'était et la région fait interdit. Désormais placés sous la responsabilité classement a des conseils régionaux, s retombeés garants «d'un développe- positives, ment durable s'appuyant sur la protection de l'envi- ce des parcs ronnement» selon Edouard Balladur lui-même, les parcs disposent mainte- nant de moyens réglementaires pour maîtriser l'évo- amun par les lution de leurs territoires. eurs écono- En classant ainsi 200 000 x et le re- hectares, dont 40% sont re- d'Etat. couverts de bois, la région Paca tente de limiter les dégâts entraînés par son ur- banisation galopante. H. C.

L'inauguration de Droits devant, lieu d'échanges et de débats entre les exclus, les intellectuels et les associations, a eu lieu sur le trottoir du boulevard Saint-Germain pendant le week-end à Paris. La préfecture avait interdit l'accès au public de l'immeuble de la rue du Dragon où elle devait se tenir.

Une toque noire sur la tête, le philosophe Cornelius Castoriadis balaye du regard les barrages de police. «Ah, voilà Léon! Alors, qui est-ce qui se passe? Tu vois, on est encerclés depuis hier», lui raconte le professeur Léon Schwartzberg. «C'est grotesque! Quelle bêtise», dit le philosophe. «C'est extravagant», confirment les amis qui l'accompagnent. Dimanche, il était venu «pour parler de l'exclusion et surtout pour dialoguer avec les gens, entendre ce qu'ils avaient à dire». Il n'en revient pas. Depuis samedi, le quartier de Saint-Germain des Prés, à Paris, est bloqué par des barrières et des cars de CRS. Le long de la contre-allée du boulevard Saint-Germain, les CRS ont sorti leurs boucliers, casques au côté; quelques-uns tiennent en l'air des fusils lance-grenades. Invoquant des normes de sécurité insuffisantes, la préfecture de police a interdit l'inauguration, de l'association Droits devant dans les 8 000 m² de l'ancien cours Désir, l'autre partie de l'immeuble occupé depuis plus d'un mois par des sans-logis. Rendez-vous avait été pris pendant tout le week-end pour des débats entre «exclus», chômeurs, démunis, sans-logis et intellectuels, chercheurs, associations ou artistes. Mais, samedi matin, un impressionnant dispositif interdisait l'accès à la rue du Dragon. Personne n'y rentre, personne n'en sort sans montrer ses papiers. Seuls sont admis à passer

les habitants de la rue, sur justificatifs de domicile, les journalistes et certaines personnalités. Les commerçants sont furieux: «Je ne prends jamais ma carte d'identité sur moi, râle l'antiquaire de la rue, je t'avais par hasard, mais, de toute façon, je vais fermer. Samedi, normalement, c'est notre meilleure journée. Vous pouvez noter que le préfet de police fait de l'obstruction au commerce.»

«Ce n'est pas le préfet qui va payer nos charges!»

Sur la pas de leur porte, les restaurateurs de la rue acquiescent. Certains ont dû parler pour que des groupes de clients ayant réservé puissent déjeuner. Hilares, un groupe de touristes japonais passent à travers le barrage entourent quelques minutes pour eux et se fauillent entre les cars de police qui bouchent la rue: «Et encore, il a fallu que j'aille les chercher, s'énervent le restaurateur, c'est une honte, ce n'est pas le préfet qui va payer nos charges!»

De jolies filles se déhanchent sur des échasses. «On voulait s'amuser et c'est raté!», chante la Compagnie Jolie Môme. «Tu ne sais pas où est la Mansare Tarass Bulba?», demande un jon-

gleur. Un clown grimé cherche «les loges pour les artistes» au milieu des cracheurs de feu et des jongleurs qui se serrent dans un espace de plus en plus réduit par les forces de l'ordre. La station de métro Saint-Germain-des-Prés est fermée. Juchés sur une estrade, Léon Schwartzberg et Albert Jacquard s'indignent. «Voilà un ministre de l'Intérieur qui, quand il entend le mot culture, sort ses CRS», dit le premier. «C'est scandaleux, nous voulions faire la fête. Nous avons porté plainte pour atteinte à la liberté de circulation», dit le second. M^{rs} Gaillot a droit à un traitement de faveur de la part des CRS-tous remettent respectueusement leur calot à son arrivée. L'ancien évêque d'Evreux murmure: «C'est la preuve qu'on a peur des exclus, des gens qui restent sur le côté de la route.» Le sociologue Pierre Bourdieu vient, et repart. Comme l'urbaniste Paul Virilio, le psychanalyste Gérard Miller ou l'architecte Michel Cantal-Dupart, qui étaient au programme de la première journée de l'université populaire. Dans l'immeuble désert et décoré, les dessinateurs de Charlie-Hebdo terminent une grande fresque, un dragon

qui devait inaugurer la fête. «Je me demande quoi mettre dans son ventre», demande Gébé à Luz et à Siné. Le metteur en scène Claude Confortès est désolé: «On voulait offrir une belle fête aux gens du quartier.»

Des gens se relèvent le front en sang

Dehors, la petite foule est passée à plus d'un millier de personnes. En sandwich au milieu de la contre-allée, deux rangées de gardes mobiles et de CRS ne savent plus de quel côté se tourner. En première ligne, au coude à coude, Dominique Voynet, Jack Ralite, Alain Krivine, Fodé Sylla, Mouloud Aounit et les désormais inséparables Jacques Caillot, Léon Schwartzberg et Albert Jacquard sont pris dans une échauffourée. Des gens tombent à terre, se relèvent le front en sang. La bagarre fera 15 blessés parmi les policiers selon la préfecture. Un chiffre contesté dimanche par l'association DAL (Droit au logement) au cours d'une conférence de presse. Comme d'ailleurs les raisons invoquées par la préfecture pour interdire l'accès des lieux au public: «La commission de sécurité avait fait des réserves auxquelles nous avons remédié, telles qu'un fléchage, la

pose d'extincteurs et le repérage des sorties de secours», explique l'avocat de DAL, François Breteau. Mais, à la préfecture, on explique: «Nous sommes garants de la sécurité des Parisiens, de récentes affaires comme Furiani où la grue tombée sur un lycée à Toulouse ont démontré qu'il fallait se donner les moyens de cette sécurité.» Le dispositif restera en place «tant que les organisateurs persisteront à vouloir ouvrir ces lieux au public et que les normes de sécurité ne seront pas respectées.»

Hier, dans la rue, personne ne croyait à ces explications. «C'est le risque de la mobilisation des exclus et les questions qu'ils risquent de poser qui inquiètent», assure un éducateur, venu avec «ses» SDF. Une femme explique qu'«on n'en peut plus des grands discours, on a envie de choses pratiques» et son compagnon assure que «la relève associative est en train de prendre le terrain sur lequel les policiers se cassent la figure». «On nous aime la main tendue, la tête baissée, mais, quand les associations se regroupent, ça fait peur. Ici, c'est le moyen de faire sortir les exclus du ghetto», affirment les représentants des associations de chômeurs. Hier matin, des associations étaient venues affirmer leur soutien à Droits devant. Entre autres, le Mrap, la LDH, SOS Racisme, la CGT, le SAF (Syndicat des avocats de France) le SM (Syndicat de la magistrature) ou Ras l'Front. Mais aussi un groupe de psychiatres qui «réfléchit à l'ouverture d'un lieu d'écoute pour les gens de la rue», ou encore un responsable de l'Association Sarajewo. Lundi matin à 10 heures, Denise, assistante sociale à la retraite, devrait ouvrir sur le trottoir, devant la brasserie Lipp, une permanence du Comité des sans-logis.

**in sondage, 80%
 24 ans ignorent
 ui ils vont voter**

FRANÇAIS ours pour qui er à la prési- indécis sont convaincus à hèmes plus de l'élection sont d'abord t l'emploi. ondage SCP ion pour Info- fort pourcen- (80%) se situe ans. Dans la e 25-39 ans, ils s savoir pour nt, tandis que ans ce pour- e à 57% et à 52 ans et plus. indécis indi- détermination des pro- uchant à l'aide sociale et les SDF, 14 % sur «l'aide aux jeunes», 9 % sur «la sécurité et la délinquance», 8 % sur «l'homogénéité des politiciens» et 7 % sur «les salaires et le niveau de vie». Enfin, 52 % pensent qu'«Edouard Balladur ferait un bon président». Viennent ensuite Jacques Chirac (40 %), Raymond Barre (38 %), Jack Lang (37 %), Bernard Kouchner (28 %), Lionel Jospin (27 %), Henri Emmanuelli (21 %), Philippe de Villiers (18 %) et Brice Lalonde (11 %). Robert Hue, Arlette Laguiller, Dominique Voynet, Antoine Waechter et Jean-Marie Le Pen se situent dans une fourchette de 9 % à 7 % (AFP).

Sondage réalisé du 18 au 23 janvier auprès de 993 personnes.



Dans les contre-allées du Bd St-Germain des échauffourées ont eu lieu avec les CRS

Dominique SIMONNOT



Albert Jacquard

500 CRS contre un « espace solidarité » rue du Dragon. Le président du DAL proteste. (Pages 2 et 5.)

Sécu : le tocsin de FO

Marc Blondel dénonce devant près de 12.000 personnes les périls qui pèsent sur la Sécu et envisage une grève générale. (Page 10.)



Pierce, le sacre

La Française remporte son premier tournoi du Grand Chelem à Melbourne. (Page 17.)

l'Humanité



Pérou-Équateur : l'engrenage de la guerre

Bruits de bottes à la frontière entre les deux pays. Objet du litige : un coin de terre riche en or, en pétrole et en uranium. (Page 11.)

Algérie : encore des enfants massacrés

Les quatre enfants d'un ancien combattant ont été assassinés à El Karimia. Les intégristes annoncent une montée des attentats pour le ramadan. (Page 12.)

Football italien : la mort d'un supporter

La violence a atteint son paroxysme hier à Gênes, où un jeune supporter de l'équipe locale a été poignardé lors du match Gênes-Milan AC. (Pages 17 et 24.)

Attente de la décrue

...poursuivi sa montée au cours du week-end, notamment dans le Maine-et-Loire et dans les Ardennes (notre photo). Dans la région parisienne, la Seine atteignait 4,80 m. Une semaine après les inondations, Edouard Balladur tient aujourd'hui une réunion officielle. (Pages 3 et 4.)

Albert Hue : campagne différente

...on et à Clermont-Ferrand, le candidat communiste hors des sentiers battus de la politique, à l'écoute des colères et des attentes. Il sera ce soir à Strasbourg. A droite, manœuvres électorales. Les élections municipales se sont multipliées ce week-end. (Pages 6 et 7, et l'éditorial de Pierre Zarka.)

Demain dans « l'Huma »

Deuxième volet de l'enquête : Qui sont les jeunes ouvriers d'aujourd'hui ? Aluminium Dunkerque. Derrière la vitrine de l'usine modèle de Pechiney.

CLIGNOTANTS

L'actualité saisie au vol

Agenda

JEUNES : le premier ministre reçoit à 17 heures, à l'Hôtel Matignon, les membres du comité chargé de la consultation nationale des jeunes.

TOUL : obsèques des six lycéens tués jeudi soir par la chute d'une grue dans l'un des groupes scolaires de la ville.

POITIERS : ouverture, ce matin, du congrès de la Fédération CGT des PTT.

KURDES : examen par le Conseil de l'Europe de la plainte déposée contre la Turquie par les députés kurdes et par plusieurs organisations de défense des droits de l'homme. (Voir page 12.)

WASHINGTON : visite de sir Leon Brittan, commissaire européen, négociateur de l'accord sur le GATT conclu il y a un an.

DAKAR : début de la 20^e assemblée plénière entre les pays de l'Union européenne et ceux regroupés au sein de l'ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). (Voir page 14.)

JUSTICE : réunion du Conseil supérieur de la magistrature pour rendre un avis sur un éventuel dessaisissement du juge Halphen dans l'affaire des fausses factures des HLM de la région parisienne.

Questions à...

Albert Jacquard

Généticien. Animateur de l'association Droits de l'homme

Pourquoi cette présence policière massive contre l'inauguration de l'association Droits de l'homme ?



C'est d'abord une preuve de sottise de la part de ceux qui en ont donné

l'ordre. Aurait-on peur à ce point des non-violents que nous sommes ? En fait, ce pouvoir n'aime pas avoir affaire à des gens qui réfléchissent et qui osent s'exprimer. J'ai honte pour mon pays devant ce déploiement de forces qui auraient été bien plus utiles ailleurs, au moment où une grande partie du territoire doit faire face aux inondations. Que souhaitez-vous dire aux citoyens par rapport à cette hostilité vis-à-vis de votre action en faveur des exclus ?

De réfléchir à ce qu'ont dit de positif certains hommes politiques quand nous avons occupé l'immeuble vide de la rue du Dragon. De comparer les paroles d'hier avec les attitudes d'aujourd'hui. Je dis donc aux Français : réagissez, intervenez et rappelez aux membres du gouvernement ce qu'ils disaient des réquisitions, et votre désaccord avec la manière dont les choses se passent aujourd'hui.

Gérard Le Puy
Voir page 5.

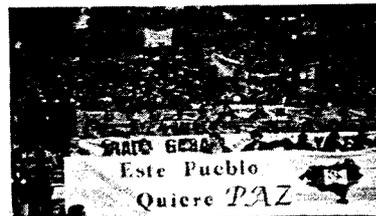
Regards



GERARD LONGUET et François Léotard, lors du conseil national du Parti républicain qui a décidé samedi, à plus de 93 %, d'apporter son soutien à la candidature d'Edouard Balladur. (Voir page 6.)



L'ALLEMAGNE, elle aussi, est touchée par les inondations. Ici, à Coblenze, au confluent du Rhin et de la Meuse.



ESPAGNE. Près de 150.000 personnes ont manifesté « pour la paix », samedi à Bilbao, après l'assassinat du dirigeant du Parti populaire Gregorio Ordóñez, attribué par la police à l'ETA.

Ils ont dit...

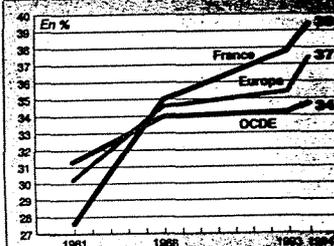
MARC BLONDEL, secrétaire général de FO : « Il faut sauvegarder un régime de Sécurité sociale de bon niveau, solidaire et égalitaire, géré paritairement par les salariés et basé sur les cotisations sociales (...). La défense de la Sécurité sociale mérite une grève générale interprofessionnelle ». (Voir page 8.)

JEAN-PAUL II : « A Auschwitz, comme dans d'autres camps de concentration, tant d'innocents moururent. En particulier, les fils du peuple juif, dont le régime nazi avait programmé l'extermination systématique, subirent la dramatique expérience de l'Holocauste. Jamais plus d'antisémitisme. Jamais plus l'arrogance des nationalismes. Jamais plus de génocides. »

FRANÇOIS MITTERRAND : « Je trouve très choquante cette campagne menée pour tenter de discréditer le Parti socialiste parce qu'il y a plusieurs candidats à la candidature pour l'élection présidentielle. N'est-ce pas le B.A.-Ba de la vie politique ? » (Voir page 6.)

CHARLES PASQUA : « Aujourd'hui, les gens se déterminent en fonction d'une image, et, aujourd'hui, c'est Edouard Balladur qui a cette image et cette chance ». (Voir page 6.)

Des chiffres et des mots



La flambée des profits. Ce graphique montre que c'est en France que la, des profits financiers dans les richesses produites, s'est le plus fortement accrue, depuis 1981, par vingt-cinq pays les plus développés de la planète (zone OCDE). Cette croissance s'est faite exclusivement au détriment des salariés. Dans le même période, notre pays est devenu l'un de ceux le « coût du travail » est le plus faible.

Mulhouse : les comptes de Peugeot. Après avoir supprimé 995 emplois en 1994 (sur un effectif de 10.950 salariés), la direction de l'usine Peugeot de Mulhouse prévoit deux journées de travail en heures supplémentaires au cours du mois de février. Evoquant le « record historique » de production obtenu l'an dernier, M. Baldeyrou, le patron du site, n'a pas exclu l'embauche de 130 personnes d'ici à la fin 1995.

Tokyo : secousses à la Bourse. L'indice Nikkeï a enregistré une baisse de 3,9 % en une semaine et les milieux financiers japonais estiment que le séisme de K. va exercer un rôle négatif sur la croissance. « Le coup porté par le tremblement de terre à l'économie japonaise se révèle beaucoup plus dur que celui attendu à l'origine », écrit le quotidien économique « Nihon Keizai Shimbun ».

Editorial par Pierre Zarka La différence

Lors de chaque élection - et la prochaine présidentielle ne dérogera pas à la règle -, la majorité des candidats conformément leur comportement à un schéma classique : « Je promets et, sur cette base, vous m'apportez votre voix... » Et vous, vous ne pouvez vérifier qu'après l'élection le bien-fondé ou non de votre choix. L'expérience montre que cette vérification s'effectue le plus souvent dans la douleur.

La démarche de Robert Hue se situe à l'opposé de cette façon de faire : il apporte AVANT l'élection le moyen de vérifier la valeur du vote communiste.

Lorsque Edouard Balladur éprouve la nécessité de répondre à Robert Hue sur la question de la protection sociale, comme il vient de le faire il y a quelques jours, cela mérite réflexion. Voilà une campagne qui, dit-on, est essentiellement marquée par le

ministre habituellement peu enclin aux débats contradictoires, mais un candidat communiste qui dérange suffisamment pour que cette campagne électorale soit enfin traversée de questions que pose le monde du travail.

Je ne dis pas cela par esprit de boutique. Mais la conjugaison entre l'existence de 84 % de Français attachés au système



démocratique et solidaires de la protection sociale, et celle d'un candidat communiste qui prenne à son compte cette aspiration - cette conjugaison rend la question bien difficile à contourner. C'est en se faisant l'écho des larges attentes exprimées par le mouvement social dans toute sa diversité que le candidat communiste a trouvé la force qui contraint le gouvernement à ne pas rester sourd.

A l'inverse, les femmes et les hommes qui sont attachés à la Sécurité viennent ainsi d'avoir, par son intermédiaire, accès à l'arène politique au début des débats

Loin des promesses, les actes du candidat Robert Hue garantissent la valeur du vote communiste.

On peut s'interroger pour savoir si, au cas les intentions de vote pour le candidat communiste le créditaient d'un score meilleur, cela ne conduirait pas M. Balladur mieux entendre encore et à bouger enfin ; mieux prendre en compte le fait que, dans une société démocratique, la contribution à la retraite pourrait impliquer, au un pied d'égalité, les détenteurs de capitaux et les salariés.

Aide-toi, le ciel t'aidera, dit-on. Plus prosaïquement, au moment où chacun se bien les menaces qui pèsent sur son avenir sur celui de ses enfants, il s'agit de réfléchir ce qu'apporte un véritable allié dans le monde politique.

Donner plus de poids aux aspirations à la justice sociale et à l'exigence qu'une soci qui bouge prenne mieux en compte les êtres humains au lieu de les perdre de vue, n'est-ce pas donner plus de force au candidat qui porte fidèlement et efficacement de telles aspirations ?

Balladur et Pasqua interdisent l'ouverture de l'espace solidarité

CRS ont
durant le
r
ête
s dans
la rue
occasion
place de
ctures

l'après-midi devait
être au 7 de la
son. Avec Al-
leur tête (voir
ndateurs de
hantaient ou-
le solidarité »
ce conviviale.
0 policiers en
t.
seur Jacquard,
ques Gaillot,
n Schwartz-
te Ayraud et
ira, les anima-
au logement
nt préparé et
tion de l'im-
OGEDIM, le
r soixante fa-

l'après-midi, le temps
l'inauguration
populaire et
larié », où les
t pu recevoir
l'administrat-

CRS
vées

es du matin, le
RS décidé par
police était en
ire cette mani-
ent avancé ; les
rité n'étaient
us tard, vers
même parlé
allée dans un
ents en sous-
être orné par
origines, les
AL se posaient

it...

e, secrétaire de la fédération parisienne du PCF,
ésente sur place avec mes amis militants et élus
aris, j'ai pu constater la brutalité et le mépris avec
rdit l'initiative de Droits devant. » « Les actes de
asqua et Chirac démentent leurs discours démagog-
al et l'exclusion : que des citoyens exigent le droit
oit au logement, le droit à la culture pour tous
C'est indigne. Les forces de police doivent être
tirées et la liberté d'accès rétablie. »

ti, secrétaire général du MRAP, nous a dit :
on gouvernementale est un avant-gout de ce qui se
s tard. Au moment où on parle beaucoup de
tate que l'attitude en direction des exclus ne laisse
le choix entre la « taule » ou l'« errance ». Il faut
la lutte pour substituer à la logique du trop
chômeurs, celle de pas assez d'emplois et de



La prise de parole d'Albert Jacquard en présence de Jacques Gaillot, René Dumont et Jean-Claude Amara.

beaucoup de questions. Jean-Baptiste Ayraud s'en prenait au préfet de police Massoni, qu'il qualifiait de « spécialiste de la provocation ».

A partir de 14 heures, un millier de personnes étaient là, parmi lesquelles Fodde Sylla, président de S.O.S.-Racisme, Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP, Martine Durlac, secrétaire de la fédération du PCF, René Dumont, Alain Krivine, Jack Ralite, Dominique Voynet et, plus tard, Guy Bedos et Jean-Edern Hallier.

Tous les manifestants étaient contenus dans une contre-allée du boulevard Saint-Germain cernée de véhicules de police et de CRS. Ces derniers recevaient l'ordre d'opérer plusieurs allées et venues au milieu de la foule, sans que l'on puisse comprendre le but de la manœuvre autrement que par une volonté déli-

berée de créer des incidents. De fait, on devait assister à quelques bousculades dans une foule serrée, ballottée, tandis que les photographes de presse et les caméramans tentaient de travailler dans des conditions extrêmement précaires. Quelques personnes ont été blessées dans ce contexte sans que l'on puisse vraiment parler d'affrontements. Tout l'après-midi, cracheurs de feu, jongleurs, chanteurs animaient un rassemblement bon enfant tandis que des comédiens, tout de rouge vêtus et perchés sur des échasses, déambulaient parmi les manifestants, voire entre les voitures sur le boulevard Saint-Germain.

L'indignation des manifestants

Pressé contre les CRS, le professeur Jacquard clamait son indignation. « C'est un scandale. C'est effrayant. On était là pour faire la fête, défendre le droit au savoir. » Au fil de l'après-midi, on entendait divers

slogans selon le degré d'énervement des manifestants. L'on passait ainsi de « Un toit c'est un droit » à « Gaillot président », puis à « Pasqua casse-toi » et « Balladur ordure ».

Hier, alors que les forces de police étaient toujours présentes, la mobilisation des associations et des manifestants avait repris dans la contre-allée du boulevard Saint-Germain. « Il faut garder le cap et ne pas se laisser influencer par des épisodes comme ceux d'hier », a déclaré Albert Jacquard, lors d'une conférence de presse.

Jacques Gaillot, à son tour, a souligné qu'« une université qui veut permettre au droit de savoir d'exister, c'est dangereux pour le pouvoir ». « Le droit de savoir est un droit fondamental », a renchéri le professeur Schwartzberg, qui a plaidé pour l'accès de tous au « droit au travail, à la santé, aux loisirs, à la connaissance de l'économie et à l'information », thèmes d'ateliers devant être organisés dans le cadre de Droits devant.

GÉRARD LE PUELL

Avignon : des chômeurs blessés par des policiers

Une centaine de demandeurs d'emploi ont été violemment chargés, vendredi à Avignon, par des policiers chargés de « protéger » l'inauguration d'un nouveau local destiné aux ASSÉDIC. Venus à l'appel du comité local de chômeurs CGT, les manifestants exigeaient une « prime de

1.000 francs par personne sans emploi ». Les personnalités locales qui « létaient » l'inauguration dans les nouveaux locaux n'ont pu être approchées. Après avoir blessé huit manifestants, les policiers ont maintenu ces derniers à l'écart des réjouissances...

Informations

Charles Pasqua : Maastricht est un combat ancien

Invité, hier, de « L'heure de vérité » sur France 2, Charles Pasqua, le ministre de l'Intérieur, a déclaré que « dès lors qu'un traité a été voté et ratifié par le peuple il s'applique à tous ». « Le traité de Maastricht fait partie des combats anciens. Il a été ratifié de la ratification lors du référendum de 1992, mais qui, depuis, a rejoint le camp d'Edouard Balladur. A propos de la présidentielle, Charles Pasqua a estimé que « le principal risque » pour son favori serait « le désintérêt des Français pour l'élection et l'abstention ».

Le Pen préfère Balladur à Chirac

Jean-Marie Le Pen a expliqué, samedi à Roubaix, qu'il répétait « inlassablement » qu'entre « un candidat (Jacques Chirac) qui prône un véritable apartheid politique contre le Front national et un autre (Edouard Balladur) qui nous traite avec souci démocratique et courtoisie, il préférerait la seconde solution ».

FN : Jacques Toubon veut la clarté

Le ministre de la Culture Jacques Toubon a estimé samedi à Villeurbanne, à propos de la polémique sur les rapports entre les balladuriers et le Front national, qu'il y avait « besoin de clarification ». Interrogé sur le débat ouvert à ce sujet au sein du RPR depuis quelques jours, le ministre chiraquien a déclaré : « On n'est jamais assez clair, donc que chacun dise où il en est et ce qu'il en pense (...) ».

Des maires à Matignon

Une délégation de maires s'entretiendra, aujourd'hui, avec le premier ministre au sujet des problèmes posés par la hausse de 3,8 % de la cotisation employeurs de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL). Les associations de maires ont demandé à Edouard Balladur de « suspendre l'application du décret » gouvernemental paru fin décembre. Les élus de toutes tendances politiques, qui estiment que l'augmentation va « provoquer une hausse de la fiscalité locale de deux points », souhaitent une « concertation » afin de « remettre le système à plat ». La délégation comprend le président de l'Association des maires de France, le RPR Jean-Paul Delevoye, le président des grandes villes de France Jean-Marie Rausch (ex-majorité présidentielle) et celui des villes moyennes, le socialiste Jean Auroux.

« L'Huma » marche fort dans les Landes

A l'occasion de la parution, vendredi, de notre reportage sur les luttes pour la survie de l'industrie de la chaussure landaise, 180 exemplaires de « L'Humanité » ont été diffusés par les militants du PCF sur le marché de Saint-Vincent-de-Tyrosse, mais aussi parmi les salariés de la CAL et de Rovau.

Alcatel : instruction chez Pierre Suard

Le juge Jean-Marie d'Huy, en charge de l'enquête sur les surfacturations supposées d'Alcatel-CIT (filiale d'Alcatel-CIT) aux dépens de France Télécom, a obtenu du parquet d'Evry un réquisitoire supplétif lui permettant d'interroger le président du groupe Alcatel-Alsthom Pierre Suard sur les travaux de sécurité réalisés à son domicile de Neuilly.

Montreuil : des Maliens refusent de quitter leur foyer

Quelque 120 travailleurs maliens, logés depuis 1980 dans un foyer provisoire à Montreuil (Seine-Saint-Denis) aujourd'hui frappé d'un arrêté préfectoral d'insalubrité, ont refusé samedi de quitter leurs baraques pour de nouveaux locaux à Paris et en région parisienne. Les résidents du foyer Nouvelle France refusent de voir leur communauté morcelée.

OCDOX

Le Monde



RHÔNE-ALPES
 Les passants des quatre rives
 Les franchissements du Rhône et de la Saône rythment la vie des habitants de Lyon. Dans la ville, vingt-neuf ponts enjambent les deux cours d'eau
 page 33

MARDI 31 JANVIER 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

François Léotard et Charles Pasqua se disputent l'hôtel Matignon

Deux conceptions s'opposent sur une future majorité présidentielle



ARMY les partisans d'Edouard Balladur, deux conceptions de la future majorité présidentielle s'affrontent.

Charles Pasqua défend l'idée d'une majorité floue, dont le mouvant gaulliste resterait le bas-cœur central et qui pourrait tendre jusqu'à Philippe de Vil-

liers, voire attirer à elle une partie de l'électorat de l'extrême droite. François Léotard plaide, lui, pour une alliance en bonne et due forme entre le RPR balladurien et l'UDF, à l'exclusion des villéristes et sans aucune acointance avec les partisans de M. Le Pen.

Au moment où la fracture du

RPR est formalisée, la compétition s'engage pour le poste de premier ministre entre MM. Pasqua et Léotard.

Un troisième candidat est en lice, François Bayrou, qui mise sur un bloc centriste.

Lire page 8

L'économie mexicaine inquiète la communauté internationale

A Washington, le Congrès tarde à voter l'aide promise par la Maison Blanche

LE SOUTIEN au Mexique sera l'un des sujets au cœur des débats des ministres des finances du G7, les sept pays les plus développés du monde, qui tiennent une réunion au sommet à Toronto (Canada) à la fin de la semaine. Le Mexique risque-t-il, comme en 1982, de ne pouvoir faire face à ses engagements ?

La crise financière risque-t-elle d'atteindre l'ensemble de l'Amérique latine, de déstabiliser les marchés et de priver les pays dits « émergents » des flux de capitaux internationaux qui alimentent leurs économies ? L'inquiétude s'accroît chez les responsables politiques et dans les milieux financiers.

Au forum international de Davos (Suisse), certains participants affirmaient que les réserves de change de la banque centrale mexicaine étaient récemment tombées à 2 milliards de dollars, au lieu de 7 milliards fin décembre. Si une telle glissade continuait, le Mexique se trouverait vite en cessation de paiement.

Normalement, les aides prévues

prêt de 7,75 milliards de dollars (40 milliards de francs) du Fonds monétaire international et garantie de crédits de 40 milliards de dollars (plus de 200 milliards de francs) apportée par les Etats-Unis - permettraient à Mexico d'emprunter sur les marchés financiers les sommes nécessaires pour refinancer sa dette à court terme arrivant à échéance et rééquilibrer sa balance des paiements. Le gouvernement mexicain s'est engagé à réduire son déficit des paiements et à contenir l'inflation.

Mais, pour réussir, il doit rapidement retrouver la confiance des investisseurs. Après le prêt du FMI, celui qui vient d'annoncer quatre pays latino-américains (un milliard de dollars) vise aussi à rétablir cette confiance. Il reste que le retard du Congrès américain à voter le plan de soutien prévu par Washington risque, comme le soulignait le président argentin Carlos Menem, d'ouvrir à terme une crise de liquidités, voire une nouvelle crise de la dette.

Lire page 7

Lounès Matoub, berbère et rebelle

LE 25 SEPTEMBRE 1994, en Algérie, le chanteur kabyle Lounès Matoub était enlevé par un commando du Groupe islamique armé. Libéré six semaines plus tard, il avait, disait-il, juré à ses agresseurs qu'il ne chanterait plus. Samedi 3 janvier, il s'offrait pourtant le luxe de deux concerts à guichets fermés au Zénith, à Paris, devant un public sage et joyeux - quelque dix mille personnes -, où la grand-mère en robe additionnelle côtoyait le fils né en France et la sœur fille deux fois française.

Militant actif du Mouvement culturel berbère (MCB), Lounès Matoub est tétu. Revenu en France après son enlèvement, il s'est interdit de se taire, en prenant publiquement position en faveur du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et en racontant comment avait dû faire la prière avec ses ravisseurs, et nier un art, la chanson, honni par les « vrais » oyants. Il se devait dès lors d'affronter avec un courage ostentatoire ce qu'il qualifie lui-même de « lâcheté de circonstance ». En avril,

il ira fêter avec les siens, en Algérie, le quinzième anniversaire du Pentagone berbère.

Son enlèvement fut une bazarrière, un hasard peut-être. Depuis, le chanteur populaire s'est, presque volontairement, transformé en cible. Fils de la Kabylie montagnarde, né à Taourit Moussa en 1956, Lounès a toujours eu une pension à craquer des allumettes dans des cabanes à foin, enragé par l'arabisation forcée de la Kabylie. En octobre 1988, un gendarme d'Ain el-Hamman lui loge cinq balles de Kalachnikov dans le ventre. Dix-huit mois de souffrance, une jambe abîmée et une accoutumance à la morphine.

Sur la scène du Zénith, Matoub aurait pu raconter encore les jeunes gens perdus de la révolution islamique, la Kabylie meurtrie, son corps torturé. Mais, bon chanteur, chemise blanche et barbe naissante, il s'était préparé à rester six heures en scène pour une fête de village grandeur nature, ponctuée d'un hommage au président Boudiaf, assassiné en juin 1992.

Matoub Lounès est un martyr vivant. Cheb Hasni, lui, est un chanteur mort, star du raï oranais abattu devant chez lui le 29 septembre 1994. Dans *Rebelle* (Stock), le livre que Matoub vient de publier, il ne dit pas un mot de cet assassinat qui précipita les chanteurs algériens dans le silence, et contraignit la jeune génération du raï à se réfugier en France. Pas pour « les raisons économiques » que redoute Charles Pasqua, soudain devenu chaud partisan de la résistance anti-islamiste. En Algérie. Du courage, que diable !, a exigé le ministre de l'Intérieur, dimanche 29 janvier à « L'Heure de vérité » : « Moi, j'ai eu les Allemands en France, je n'ai pas foutu le camp. » Comme si l'Algérie avait été envahie par une armée étrangère. Comme si le drame actuel n'avait pas pour point de départ le refus, en 1992, par le pouvoir militaire du verdict des urnes. Comme si la France n'était pas concernée.

Véronique Mortaigne

« Post-fascisme » en Italie



Gianfranco Fini

GIANFRANCO FINI a récemment réussi son pari, lors du XVII^e congrès du Mouvement social italien (MSI), héritier direct du fascisme, qui s'est achevé dimanche 29 janvier à Poggia, près de Rome : faire table rase des aspects les plus contestés du MSI et le transformer en Alliance nationale, un parti de droite démocratique et moderne. De nombreux témoins de la vie politique italienne ont assisté à cette mise abondamment médiatisée. Gianfranco Fini avait pris la tête du MSI en 1987. Il a su depuis jouer avec habileté du nouveau mode de scrutin essentiellement majoritaire adopté en Italie en 1994 pour propulser au gouvernement son parti rapidement « recentré ».

Lire page 2

L'infinie dérive de la Corse

A LA DÉRIVE : qui se laisse aller à la dérive ? L'image de la dérive a tant servi elle en est usée, au moment où elle serre au plus près la tête : la Corse, aujourd'hui, est à dérive, au sens presque littéral, de qu'elle n'a plus de point fixe, de môle d'amarrage, plus de bres. Et c'est sans doute ce mot voulu signifier, par leur mastaut silencieuse, les derniers de personnes qui ont défilé samedi 28 janvier, dans les rues Bastia : des Corses refusant la vision des assassinats, des nationalistes dénonçant la « dérive inéluctable » de leur propre camp et l'échec de « vingt ans de », des citoyens invoquant d'instinct la morale contre l'intimidation et le mensonge.

La dérive insulaire se décline à

nelles d'une société bâtie autour de la solidarité familiale ? Eclatées elles aussi, vaincues ou en passe de l'être, après une longue résistance, par la modernité continentale - paillottes et consommation, mais aussi drogue et délinquance.

Ce n'est pas la violence mais la confluence de plusieurs sources de violence qui est nouvelle en Corse et y produit ce flot de meurtres, d'attaques à main armée, d'attentats à l'explosif : autant de signes directs de la perte de repères d'une société. Car la violence en elle-même a toujours existé en Corse.

En Corse comme dans d'autres îles méditerranéennes, faire justice soi-même, laver dans le sang un affront, en particulier familial, a longtemps fait partie des traditions. En outre, de multiples fac-

en Corse soit de toute façon plus élevé que dans la Creuse ou en Ardèche.

A cette violence spécifique s'ajoute depuis quelques années une violence de droit commun, qui atteint un niveau inconnu auparavant. Certains des fameux « truands corses » qui exerçaient leurs méfaits sur le continent et ne revenaient au village qu'à l'âge de

la retraite, voire pour y être enterrés, se sont mis, comme tout le monde, à vouloir « vivre et travailler au pays ». Surtout, la Corse souffre désormais d'une contagion de la violence importée du continent.

Jean-Louis Andréani

Lire la suite page 17

FRANÇOIS D'AUBERT

Main basse sur l'Europe

FRANÇOIS D'AUBERT

La rue du Dragon a vécu deux journées sous haute surveillance policière

Par l'association Droit au logement d'un lieu contre l'exclusion n'a pu avoir lieu

Le socioculturel créé 52, par l'association Droits au logement (DAL),

n'a pu avoir lieu, samedi 28 janvier. La préfecture de police de Paris avait interdit, « pour des raisons de sécurité », l'accès du bâtiment (Le Monde

daté 29-30 janvier). Les responsables des associations ont cependant organisé à l'extérieur une fête, placée sous haute surveillance policière.

zaines les ordre, qui samedi 28 la rue du ant passer t les oc tué au nu- commerces. Cette taines de is de fusils u totale- dimanche, nce (envi- s) de mili- et surtout i quelques

n début r de per our l'inau- droits de- desquel- de la nou- rrofesseurs 1 Schwar- aillet et le 1. L'entrée stant mu- on préfec- nencant à 2, des cor- nt les par- . Il s'ensui- e, et des ue », selon ribuerent ique. : indiquait, que neuf e l'ordre deux hos- » n'appa- nregistres- les bandes ompait ni r dans ses plications. pmissaire



de police, mentionnant ces incidents, ne faisait plus état que de quatre CRS blessés. Léon Schwarzenberg exigeait alors, en sa qualité de médecin, de leur rendre visite. La réponse officielle lui parvenait enfin : au bout du compte, tout le monde était rentré chez soi, guéri...

Evocant ces heurts, finalement sans gravité, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, déclarait, dimanche à « L'heure de vérité » sur France 2 : « Il y a ceux qui sont réellement intéressés par l'action à conduire en faveur des exclus et puis une exploitation politique qui était visible. Il y en a qui étaient venus pour faire un peu d'agitation, voire en découvrant avec la police... » Mal renseigné, le ministre d'Etat ? D'une part, le service d'ordre des associations a veillé à ce qu'aucun perturbateur ne se glisse dans la

manifestation et, d'autre part, si on a remarqué la présence de Jack Ralite (PCF), Bertrand Delanoë (PS) ou Dominique Voynet (Verts), aucun représentant politique ne s'est exprimé publiquement. Ni prise de parole ni badge. Les dirigeants de Droits devant l et de DAL tiennent à être « très clairs » sur ce point : il en sera toujours ainsi au sein du futur espace socioculturel.

Certes, s'agissant de pauvreté, d'exclusion et de revendication de droits multiples - « à la santé, au logement, à l'emploi, à la citoyenneté, aux savoirs, à la justice, aux loisirs, à la création, à la fonction sociale et à la liberté de circuler » -, l'université populaire prévue rue de Rennes ne véhiculera certainement pas une idéologie conservatrice. Mais des courants de pensée très divers devraient la traverser, et, déjà, plus de deux cents intel-

lectuels et créateurs - philosophes, sociologues, architectes, écrivains, cinéastes, hommes de théâtre, graphistes, linguistes, bibliothécaires, etc. - se passionnent pour ce projet, qui a bien pris corps en quelques semaines. Est-ce, comme le pense un universitaire, « cette transversalité entre les mondes de la pensée, de la création et de la solidarité » qui « inquiète le Pouvoir, avec un P majuscule » ?

Le premier ministre, Edouard Balladur, a répété ce week-end qu'« une réforme réussie ne se fait pas contre le peuple mais avec son consentement ». Or, tout se passe dans l'« affaire » de l'espace Droits devant l comme si le pouvoir cherchait à étouffer dans l'œuf cette initiative populaire contre l'exclusion, phénomène qu'il assure vouloir combattre par ailleurs.

Dans un premier temps, l'autorité préfectorale a invoqué des « raisons de sécurité » : c'était assurément justifié au milieu de la semaine dernière, lors du passage de la commission ad hoc. Les responsables du bâtiment de Saint-Germain-des-Près ont procédé, assurément-ils, aux révisions nécessaires et ils devaient réclamer, au début de cette semaine, une nouvelle visite officielle des lieux pour procéder à l'inauguration le week-end prochain. Dans un deuxième temps, s'agit-il, comme le craignent des militants, de « faire pression » sur tout un quartier et particulièrement sur ses commerçants pour tenter de rendre cette université populaire « indésirable » par « des troubles de jouissance » ? Toujours est-il que les forces de l'ordre continuaient, lundi matin 30 janvier, d'occuper le terrain.

Michel Castaing

Paris va intervenir en faveur des beurs condamnés au Maroc

PLUSIEURS MINISTRES FRANÇAIS ont indiqué que Paris allait intervenir auprès des autorités marocaines après la condamnation mort par la cour d'appel de Fès, samedi 28 janvier, de trois beurs région parisienne ayant participé à la campagne d'attentats organisés en août 1994 au Maroc (Le Monde daté 29-30 janvier). « Je suis sûr que le roi Hassan II ne procédera pas à l'exécution malgré la grande pression internationale », a déclaré le ministre de la défense, Jean-Léonard, au cours de l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1.

« Après le verdict de Fès, des voies de recours sont ouvertes », a déclaré le Quai d'Orsay, ajoutant que « les autorités françaises continueront à suivre de près le déroulement de la procédure ». Enfin, le ministre de l'intérieur a indiqué à « L'heure de vérité » sur France 2 qu'« il est évident que le gouvernement interviendra ». Sans faire « aucun commentaire sur la nature du verdict » et en précisant que « la justice souveraine au Maroc comme ici », M. Pasqua a regretté « qu'on n'ait pas pu arrêter les instigateurs » de la campagne d'attentats.

Catastrophe de Barbotan : le parquet de Toulouse se pourvoit en cassation

LE « PARCOURS DU COMBATTANT » judiciaire engagé par les victimes de la catastrophe de Barbotan Thermes (Gers), au lendemain du drame du 27 juin 1991, s'est engagé dans une péripétie supplémentaire qui pourrait repousser la date du procès. Après le renvoi devant le tribunal correctionnel d'Auch treize personnes par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Toulouse (Le Monde du 19 janvier), le parquet général vient de demander un pourvoi devant la Cour de cassation pour contester la décision du tribunal d'Auch. Le procès, attendu pour l'automne 1996, pourrait ne pas avoir lieu avant le printemps 1996. D'autant plus qu'on évoque la possibilité d'autres recours en cassation, sur le fond (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **CORRUPTION** : le préfet de l'Isère souhaite que l'inspection générale des affaires sanitaires et sociales (IGAS) puisse examiner les conditions d'attribution des marchés passés par le Centre hospitalier universitaire de Grenoble depuis le début de 1994. Une demande dans ce sens a été adressée, vendredi 27 janvier, au ministre de la Santé. Cette démarche fait suite à l'incarcération du directeur des services techniques du CHU, Claude Moreau, mis en examen pour « corruption passive, recel d'abus de biens sociaux et participation, dolusive à une entente anticoncurrentielle ». C'est en examinant la comptabilité de la Société dauphinoise de Travaux (SDE), impliquée dans l'affaire Névache, que les enquêteurs ont été amenés à s'intéresser à des travaux réalisés par cette entreprise au CHU de Grenoble.

■ **INRA** : deux organisations syndicales, la Fédération nationale agroalimentaire et forestière (CGT) et CGT-INRA s'élèvent de quelques semaines contre « l'inacceptable insuffisance du budget de leur organisme. Dénonçant « le désengagement régulier et croissant de l'Etat dans ce secteur essentiel à la vie, à l'économie et à l'indépendance de notre pays », ils estiment qu'« on veut soumettre l'INRA aux conditions de Bruxelles et de Maastricht ». Le budget de l'Institut (3 086 millions de francs), vu en décembre, est en progression de 2,5 % par rapport au budget primitif de 1994 (3 010 millions de francs). La Cour des comptes reconnaît toutefois que l'INRA « comme tous les établissements publics, est amené à prendre part à l'effort demandé aux administrations pour maîtriser leurs dépenses budgétaires ».

■ **GRUE** : les cours doivent reprendre mardi 31 janvier, à Meurthe-et-Moselle), dans le groupe scolaire privé Jean-Baptiste Vatelot, dont six élèves ont été tués, jeudi après-midi, par la chute d'une grue (Le Monde du 28 janvier). Pour des raisons de sécurité certains cours seront dispensés dans une salle de cinéma de la ville de Nancy.

■ **CORSE** : un attentat à l'explosif a été perpétré contre une voiture de voyage, à Ajaccio, dans la nuit de dimanche à lundi 30 janvier, provoquant des dégâts limités. Selon les premières constatations, de faible puissance, avait été déposée devant la façade de l'agence Kallistour, située dans le centre ville. La déflagration avait fait voler la vitrine en éclats. L'attentat n'a pas été revendiqué.

■ **FAITS DIVERS** : deux fuyards poursuivis par la police ont été tués dans l'accident de leur voiture, lundi 30 janvier, à Paris, quatre heures. La poursuite avait duré environ une heure. Le septième passager de la voiture en fuite a été grièvement blessé. La police, une Renault 5 signalée volée à d'abord été prise en chasse dans le dix-septième arrondissement de Paris. Un appel général a été lancé. Poursuivie par plusieurs véhicules de police, s'est engagée sur le boulevard des Maréchaux avant de faire un feu spectaculaire sur la voie d'accès au tunnel de la Porte de la Chapelle, à Paris.

Toulon : prison avec sursis pour Roland Courbis

L'ANCIEN ENTRAÎNEUR du sporting-Club de Toulon et de Valenciennes Roland Courbis a été condamné à trois ans de prison avec sursis

Les chefs d'établissement du second degré obtiennent d'importantes mesures de revalorisation

Des semaines de grève administrative, ministère et syndicats ont abouti à un accord

STRATÉGIE 1994 par le montant du semencement à la rentrée et dans les

ines de né- résentants le Syndicat s de direc- nationale groupe les chefs d'éta- de l'édu- rrité, di- important mment fi- en œuvre . Accéléra- tions in- indemni-

réval: le montant total de la revalorisation devrait s'élever, au terme du délai de mise en œuvre, à 235 millions de francs par an. Soit une augmentation moyenne d'environ 18 000 francs par an et par personne.

Le SNPDEN avait insisté sur la faible attractivité de la profession, notamment pour les certifiés et les agrégés. Lors de la dernière rentrée, 652 postes (essentiellement des postes d'adjoint) étaient restés vacants. D'où leur revendication : que l'entrée dans la nouvelle fonction soit marquée par une augmentation d'échelon, donc de salaire, ce qui n'est pas le cas actuellement. Ce devrait être chose faite à partir du 1^{er} septembre. Un chef d'établissement certifié débutant verra ainsi sa

fiche de paie majorée d'environ 2 000 francs mensuels.

En cours de carrière, la proportion accédant, par promotion interne, au grade d'agrégé (et au salaire correspondant) passera de 30 % actuellement à 40 %, la totalité du corps devant y accéder avant le départ à la retraite. Enfin, le montant des diverses indemnités liées à la fonction est relevé.

SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉ

Outre cet important volet financier, le relevé de conclusion aborde le dossier de la responsabilité en matière de locaux et d'installations scolaires. Après la condamnation récente de deux procureurs, à Saint-Denis et à Grenoble (Le Monde des 27 et 28 novembre 1994), jugés responsables

de deux accidents, le SNPDEN réclamait que soient renforcés leurs moyens de contrôle. Une commission spécialisée, habilitée à décider de l'urgence des travaux à entreprendre, sera mise en place entre les régions et les départements (propriétaires et gestionnaires des locaux), les préfets et l'éducation nationale.

Les compétences des commissions départementales de sécurité, actuellement limitées aux risques d'incendie, seront élargies à « l'ensemble des risques afférents aux locaux, installations et matériels ». Enfin, un « livre de bord de la sécurité » sera établi dans chaque établissement.

Les chefs d'établissement ont également demandé que soient clarifiées les règles relatives à la



ALBERTO FUJIMORI
Le président péruvien en guerre contre l'Équateur. Page 8
(Photo Uccelli/AFP.)



ANNIE ERNAUX
L'écrivain s'engage pour que les exclus aient accès à la culture. Page 6
(Photo Gastaud/Sipa Press.)

INONDATIONS Page 5

- **CARTE** Le point des crues dans toute la France et les conséquences économiques que l'on commence à mesurer.
- **REPORTAGES** Comment Louvigny (Calvados) et Givet (Ardennes) font face aux inondations.

LA CROIX



L'ÉVÈNEMENT

31 janvier 1995

Quotidien - 6F - N° 34022

ORTAGE

MAZAN NE CROIT PLUS LA NÉGOCIATION

plupart des Palestiniens, Israël reste l'ennemi. Rien n'a changé où les conditions de vie se dégradent. Yitzhak Rabin prolonge le de des territoires. Pages 2-3



FÈS À PARIS

FORUM

10 Frappat

eux qui vivaient score dans l'illu- on que ce qui se asse au Maghreb e concerne pas la procès de Fès apr- agique démenti. es « beurs » de la risienne y ont été à mort lors de ce i faisait suite à d'un hôtel de Mar- lors de laquelle ristes espagnols té tués. habitants de la ve, au nord de Pa-

ris, ils avaient été embrigadés par un chef de réseau arrêté entre temps en Allemagne mais sur qui la justice marocaine ne semble guère s'être interrogée. Ils avaient trouvé dans l'islamisme combattant une occasion de dominer leurs frustrations sociales et culturelles, une perspective folle, un dérivatif à l'horizon bouché de leur cité sans racines et sans humanité. C'est ainsi, du moins, qu'ils ont présenté les raisons de leur déraison.

La sévérité du verdict de la cour d'appel de Fès, venant après une instruction expéditive, et fort peu curieuse de tirer tous les fils — la recherche des « com-

manditaires » n'a pas été sérieusement entreprise — laisse un sentiment de malaise et provoque une sourde inquiétude.

La France, autant que le Maroc, doit tirer la leçon de ce procès. Les autorités françaises, publiquement ou discrètement, ne manquent pas de faire pression pour signifier au Maroc que l'exécution de ces « lampistes » serait un crime et une faute, qui renforcerait l'imaginaire islamiste.

Des voies de recours sont possibles et Paris ne doute pas que Hassan II sera sensible à la nécessité de faire preuve d'une mansuétude aussi bénéfique pour son image que pour son intérêt

stratégique de « commandeur des croyants ».

Des trois pays du Maghreb, le Maroc est celui qui, jusqu'alors, a bien résisté à la montée de l'islamisme. Le pays d'Hassan II, très inégalitaire, est tenu d'une main de fer. Le régime évolue encore lentement vers la démocratie mais, sur le plan économique et social il soutient, à son large avantage, la comparaison avec sa voisine l'Algérie, exténuée par trente ans de « socialisme », de dictature et une guerre civile.

La France et le Maroc doivent solidairement rendre la vie vivable aux enfants perdus du déracinement.



TENNIS Des stars dans un ciel de crise

● Les belles victoires d'André Agassi (photo West/AFP) et de Mary Pierce aux Internationaux d'Australie vont-elles redonner un coup de fouet au tennis, dont l'audience télévisée et le nombre de licenciés diminuent sans cesse ? Page 15

TRAVAIL DU DIMANCHE Dissensions syndicales

● Le point sur les positions syndicales et patronales après la proposition de charte de l'association « Le dimanche ». Page 11

PRÉSIDENTIELLE Balladur en tenue gailliste

● Lors du premier meeting d'Édouard Balladur, ses proches ont insisté sur la « filiation » qui l'unit à de Gaulle. Page 12

FORUM Manille-Évreux : l'Église en grand écart

● L'Église doit apprendre à vivre les discordances, aussi bien que l'unanimité. Par Pierre de Charentenay. Page 21

Italie : 2 500 lire; Belgique : 35 FB; Maroc : 7,50 DH; Espagne : 160 pesetas; Suisse : 1,90 FS; Luxembourg : 34 FL; Canada : 1,95 dollar.

M 0140 - 0131 - 6,00 F



Exclusion L'inauguration de « Droits devant », l'université populaire lancée « Droit au logement », s'est tenue boulevard Saint-Germain, face aux CRS

« DROITS DEVANT » BAT LE PAVÉ



Jacquard affrontant les CRS. Certains militants regrettent un peu la personnalisation du mouvement due, selon eux, à la politiques. (Photo: T. Haley/Sipa Press.)

uration se voulait... Elle s'est transformée en manifestation un... « Droits devant », populaire destinée à la vie... (voir l'idée de l'association « Droits devant ») (DAL) ouvrir ce week-end... de Paris a organisé un programme des deux jours... prévus en fermant l'immeuble de la rue pour « raisons de sécurité », le déploiement de CRS... de CRS... de Saint-Germain de faux airs d'innocente étudiante, en titre quartier.

tutionnel, bien sûr aussi tous les autres droits, y compris le droit de circuler. Aujourd'hui nous n'avons même pas le droit de circuler ! » Et Albert Jacquard d'annoncer qu'il a porté plainte avec ses compagnons « contre le ministre de l'intérieur, qui bafoue le droit de circuler ». Les manifestants, environ un millier, applaudissent bruyamment.

... mais succès populaire

Parmi eux, mais un peu en retrait et silencieux, Claude, 59 ans. C'est la première fois qu'il participe à une manifestation du DAL. Claude est instituteur et particulièrement sensible à l'idée d'université populaire. « C'est intéressant de faire sortir l'éducation de la structure enseignement, de faire en sorte que d'autres, surtout ceux qui sont exclus, puissent y participer. C'est une manière forte de les réintégrer dans la société. »

L'assistance est assez mélangée. Malgré le refus affirmé de toute récupération politique, les Verts cotoient des membres de la ligue (trotskistes), quelques rares militants de SOS Racisme croisent des membres du Mouvement des jeunes socialistes (MJS). Il y a à la également des vendeurs de journaux de rue, des SDF, des clowns, des jongleurs... La chorale Jolie Môme et ses chanteurs maquillés ajoutent à l'atmosphère de kermesse. En interdisant l'inauguration, la préfecture de police a involontairement fait la promotion du mouvement. On sent que les organisateurs leur en sont presque reconnaissants. C'est du moins l'opinion d'Ymeric, ingénieur-étudiant en travaux publics et bénévole à

« Droits devant ». « Cette fermeture était prévisible, mais c'est décevant. Avec cette opération, la préfecture vient de nous apporter le soutien de la population. » De fait, ce qui devait être une « journée bon enfant », dans une cour d'école fermée, un peu à l'abri des regards, est devenue une fête populaire en plein cœur du Quartier latin. Dimanche, les orateurs perchés sur le toit d'une camionnette ont pu prendre à partie les passants et les consommateurs attablés du café Les Deux Magots.

Claude, l'instituteur, regrette un peu la personnalisation du combat de « Droits devant ». « C'est un peu dommage que des hommes comme Jacquard soient obligés de se mettre en avant. Ce mouvement correspond à une incapacité des mouvements politiques à prendre en charge les difficultés des exclus. C'est une période transitoire. Mais j'espère que ça va déboucher sur un mouvement de citoyens plus important. »

Quelques échauffourées avec les CRS

Pour stopper l'étalement des manifestants sur le boulevard Saint-Germain, les CRS ont garé leurs bus le long de la contre-allée. Ferme encadrés par les forces de sécurité, et malgré quelques échauffourées entre les deux camps, les militants ont poursuivi tout l'après-midi leur rassemblement. Plusieurs personnalités se sont déplacées pour l'occasion : Dominique Voinet, Alain Krivine, puis, plus tard dans l'après-midi, Guy Bedos, Jean-Edern Hallier.

Le réalisateur Costa-Gavras, l'un des rares artistes présents parmi les nombreux signataires du manifeste, se veut discret. Le

metteur en scène revient sur l'idée d'université populaire : « Il n'est pas question de former des cinéastes, en ce qui me concerne. Mais à ceux qui n'ont rien, on peut leur parler de la vie, de ce qui se passe ailleurs, de ce qu'on ne veut pas accepter. Sur-tout, il faut insister sur la nécessité d'apprendre. »

Samedi en fin de soirée, la préfecture avançait le chiffre de neuf blessés dans les rangs de la police. « Droits devant » a répondu que les blessés étaient du côté des manifestants, et a rappelé que le mouvement est non violent. Interrogé dimanche à « L'heure de vérité » sur les incidents, le ministre de l'intérieur a voulu distinguer « ceux qui sont réellement intéressés par l'action à conduire en faveur des exclus, et puis une exploitation politique qui était visible ».

Dans la rue du Dragon désertée, la plupart des commerçants ont fermé leurs rideaux, faute de clients. « On confond les genres et les lieux », regrette la responsable de la parfumerie située en face de l'immeuble des squatters. « Les gens qui viennent habiter ici, s'ils sont SDF et s'ils ont des problèmes, il sont dans un quartier qui va complètement les déstabiliser. Ils voient du luxe, ils voient des gens qui ont de l'argent... Il y a plein de HLM libres dans des quartiers tout à fait valables. »

À en croire cette petite dame brune, l'activité de son commerce s'est ralentie : « Les gens nantis sont un peu frileux, ils ne viennent pas se balader dans les endroits où ça bouge ! »

Mathieu OUI

QUESTIONS

« Éviter le risque élitiste »

■ Qu'est-ce qui vous a poussé à soutenir l'action de « Droits devant » ?

Annie Ernaux (1) : La plus élémentaire humanité devant cette injustice qu'est la grande pauvreté matérielle et culturelle. Après cet acte d'occupation très fort de la rue du Dragon, il faut continuer dans cette même ligne, et exiger le droit au savoir. Il faut briser les lieux de savoir traditionnels, en allant chez ceux qui n'y ont pas accès. Le problème se pose en priorité aux intellectuels : à quoi cela sert-il de ne transmettre le savoir qu'à des groupes déjà pré-déterminés ? À quoi est due la ligne qui nous sépare des exclus que nous voyons dans la rue ? Le problème de l'inégalité me touche tout particulièrement, eu égard à mon histoire personnelle. Je m'en suis sortie, et je me dis toujours : pour quoi moi et pas les autres ?

— Concrètement, comment pouvez-vous intervenir ?

— Je voudrais faire une intervention sur le thème de l'écriture, en la désacralisant, en expliquant le passage entre

l'écriture ordinaire et celle des écrivains. Même si les plus démunis ne maîtrisent pas forcément l'écrit, ils ont la parole et, à partir de là, on peut communiquer. Je ne vois surtout pas ça comme un cours magistral.

— Tout semble encore flou au plan de l'organisation...

— Nous débutons et des questions se posent, c'est normal. Par exemple, le terme « d'université populaire » ne me semble pas pertinent, car le mot d'université ne correspond plus à la notion d'universalité du savoir, mais renvoie à un lieu plus ou moins élitiste. Mais c'est un détail. Autre question : qui viendra ? Le problème du public se pose aussi. Notre projet est certes ouvert à tous, mais la priorité est quand même aux exclus. Ce serait dommage qu'il n'y ait que les gens du 6^e arrondissement ! Ce n'est pas le but. Et si le public est vraiment très hétérogène, il faudra peut-être diversifier les actions et apporter un savoir spécifique.

Recueilli par M. O.

(1) Écrivain.

REPÈRES

L'association

« Droits devant » est une émanation de « Droit au logement », l'association qui a fait la une de l'actualité le 18 décembre dernier en installant 60 familles dans un immeuble vide de la rue du Dragon, à Paris. Ses quatre fondateurs sont Albert Jacquard, Mgr Jacques Gaillot, Jacques Higelin et Léon Schwartzberg. Droits devant (52, rue de Rennes, 75006 Paris, tél./fax : (1) 45.44.35.22) a investi cinq étages de la rue du Dragon et développe son action dans trois directions.

Les premiers signataires : plus de 80 personnalités ont signé le manifeste de Droits devant, parmi lesquels : Agnès B., Josiane Balasko, Barbara, Richard Bohringer, Henri Cartier-Bresson, Daniel Cohn-Bendit, Khaled, Raymond Depardon, René Dumont, Annie Ernaux, Costa-Gavras, MC Solaar, Georges Montaron, Claude Nougaro, Michel Serres, Alain Touraine, Paul Virilio.

Les premiers débats : 6 février : rencontre avec un écrivain : Gilles Perrault.

8 février : rencontre avec un écrivain : Annie Ernaux.

8 mars : « Les Allemands et les Français », par Daniel Cohn-Bendit.

Tous les jeudis (à partir du 2 février) : cycle sur la ville, par Michel Cantal-Duparc.

Trois thèmes

Solidarité/action : cet espace regroupe les associations de terrain (le Comité des sans-logis, Act Up, Aides, la Fasti, le Mrap...) et une boutique de solidarité où les sans-abri trouveront douche, vestiaire, domiciliation et aide juridique.

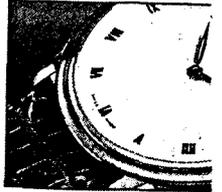
Echange de savoirs : c'est là que se retrouvent intellectuels, militants.

Création : c'est le lieu des artistes, musiciens, écrivains, danseurs, etc. Sont également prévus meetings et réunions publiques.

LE FIGARO

premier quotidien national français

A XX MARDI 31 JANVIER 1995 (N° 15 692) - ÉDITION DE 5 HEURES - PRIX : 6,00 FRANCS



Departements sinistrés

ations : mobilise

de « catastrophe naturelle » va être
ard Ballardur aujourd'hui en Ardenne.

trois départe-
présentent
prate la moitié
se trouvent
chés par des
ont le dernier
à 15 morts et
ndis que l'on
de 5 000 per-
ées, 40 000
et 8 000 sa-
travail.

● Pour mieux établir les
responsabilités de chacun
à l'avenir, le président du
conseil régional de Basse-
Normandie a fait effectuer
une couverture photogra-
phique aérienne de la région
qui sera intégrée aux docu-
ments d'urbanisme pour dé-
terminer les zones inon-
dables.

Balladur va vis-
sinistrées,
aujourd'hui
ment des Ar-
de se rendre
 prochaîne en

● A Paris, le niveau de la
Seine a atteint, hier,
4,92 mètres sous le pont
d'Austerlitz. La RATP a dou-
blé ses capacités de pom-
page. L'interdiction de navi-
guer sur le fleuve perturbe
sérieusement l'approvisio-
nement des entreprises de
BTP. Une légère décrue est
annoncée pour aujourd'hui.

terminé-
l'état de ca-
turelle sera
prochains
lication, en
vrievr, facilité
res d'indem-
mes.

(Les articles
d'Éric BIÉTRY-RIVIERRE et de
Jean-Paul CROIZE, page 21,
et Le FIGARO économie,
page 1)



LES CHINOIS FETENT L'ANNEE DU COCHON Une année faste, ont prédit les devins. Pourtant, cette année lunaire s'annonce comme celle de l'« après-Deng Xiaoping ». L'absence du patriarche, qui n'est pas apparu à la télévision, a relancé les spéculations sur son état de santé et sa succession. A Paris, les quarante mille ressortissants de la communauté chinoise festoient aussi. D'impressionnants défilés seront organisés ces dix prochains jours, porte de Choisy et à Belleville. (Photo Greg Baker/AP.) (La dépêche de Jean LECLERC du SABLON et l'article de Françoise DARGENT et Éric PELLETIER, pages 4 et 20)



POUR QU'IL N'Y AIT PAS DE
UNEL RPR-RPR LE 7 MAI, IL SUFFIT
D'ESPÉRER SUFFISAMMENT L'ÉLECTORAT
CHIRACIEN AFIN QUE, LE 23 AVRIL,
IL VOTE MASSIVEMENT POUR
LA GAUCHE!

C'EST ÇA QUI NOUS
MANQUAIT :
UN STRATÈGE!

74 % des Français veulent conserver le RMI

Selon un sondage Figaro-Sofres, ils ne sont que 21 % à considérer
qu'« il transforme les gens en difficulté en assistés permanents ».

Le Figaro poursuit son en-
quête sur les questions que
se posent les Français avec
un dossier sur le RMI.

● Interrogés par la Sofres,
74 % de nos compatriotes
estiment qu'il faut le conser-
ver, car « c'est un élément in-
dispensable de la solidari-
té ». 21 % d'entre eux
pensent qu'il faut le suppri-

mer, « car il transforme les
gens en difficulté en assistés
permanents ».

● Largement approuvé
dans son principe, l'efficacité
du RMI est cependant
contestée par certains ex-
perts, qui insistent sur ses ef-
fets pervers. Des RMistes qui
s'en sont sortis, et d'autres,

menacés de marginalisation,
témoignent.

● Pierre Rosanvallon, qui
vient de publier *La Nouvelle
Question sociale*, estime de
son côté que le RMI peut ou-
vrir la voie à une conception
moins passive de l'État-provi-
dence.

(page 6)

Balladur : des mesures pour l'emploi des jeunes

(Les articles de Jacques FLEURY et Marie-Amélie LOMBARD pages 5 et 8,
et Le FIGARO économie, page V)

CAVALIER SEUL

Mea culpa

COMME je reconnais
mes erreurs plus ja-
cilement
que
Mgr Gaillot, je ne vois au-
cun inconvénient à confes-

D. Porthault

DERNIERE SEMAINE

Tch

Les g
tromp
numé
Défens

Équ
Péro

Initiat
tiques,
régler
talier.

de Charl
d'Irén

Yann

Myster
corresp
puté ass

Jean-Alp

Sans opinion
Sans opinion

76	5
54	4
78	4
75	6
79	6
80	7
57	2

bénéfice d'une rta des Français n élément Incisient qu'il faut le ficulté en assigement nouveau, mécanique - acébiacite est plu-années, que les ité d'assistance rait avec une ap- point, droite et ira à gauche et

%) et lepnistes ta au RMI ; chez %) , les commu- partisans. Chi- prononcent eux

re oublier l'objet s'agit que d'un plus efficace que es consciences i a'étend, la poll- cution. Mais par s exclus n'occu-

an-Paul MULOT

entre le 26 et le on national de française âgée de cile.

ONNE

CONSTRUCTION ITAUBAN

la loi sur l'eau du de MONTAUBAN, RAC, REALVILLE, Y, comme suite à la 1 de la France, pour -MONTAUBAN dans

ars 1995 inclus, un ans les maires de : LEBIAS, CAYRAC, AT-DE-QUERCY, signer ses observa- aux jours et heures

de 8 h à 12 h 30 et

undi au vendredi de à 12 h et de 14 h à

rdredi de 13 h 30 à

8 h 30 à 12 h et de

u lundi au vendredi nedi matin de 9 h à

le 9 h à 12 h, le de 15 h à 18 h, le et de 15 h à 18 h,

sées par correspon- su siège de l'enqué- LOUSE en date du é nommée. Elle est

de CAUSSADE les rier, le 1^{er} mars, le

ommission d'enqué- s de : MONTAUBAN, LEBIAS, CAYRAC, ERCY, ainsi qu'à la) pendant un délai é.

coup, de marginaux, des « cas sociaux » ni au registre clas- sique de la protection sociale (qui distribue mécaniquement des prestations à des « ayants- droit »).



YVES H. et ARLETTE B. économiste

que symbolise le RMI que l'on pourra en effet repenser l'Etat providence. Et c'est aussi à

sont assez diverses et large- ment fluctuantes. Les pratiques restent étonnantes, car elles ne peuvent s'appuyer sur aucune philosophie sociale claire. Les pratiques sont aujourd'hui déca- lées par rapport à la théorie. Il

datités précises, nous irons iné- luctablement vers la formulation de contreparties aux droits socia-ux. Ces obligations consti-

contrainte signifie nécessaire- ment moins de droit. Mais on peut aussi comprendre les choses autrement. L'instaura- tion d'un nouveau rapport droit/obligation conduit en fait à complexifier et à développer la

voies d'une implication réci- proque de l'individu à la société. A distance égale de l'Etat passif

* Vient de publier « La Nouvelle Question sociale » aux éditions du Seuil.

l'entourage de Philippe de Villiers vigoureuse : « Il ne suffit pas de fa une ardoise. »

Le 1^{er} C accusé de passésisme

Les dix-huit élus municipaux communistes contestataires de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) condamnent, dans un communiqué signé par le député maire, Patrick Braou- zec, la précipitation avec la- quelle, selon eux, le PC a lancé Robert Hue dans la cam- pagne présidentielle. Appelant au rassemblement de la gauche, ils condamnent l'orien- tation du PC qui « conserve, pour les présidentielles, une orientation identique depuis près de vingt ans ».

La main à la pâte

Il s'appelle Jean-Jacques Lubrina. Il a 52 ans et une fu- rieuse envie de se présenter à la présidentielle. Au départ, il est pâtissier et pendant presque deux septennats (de 1957 à 1971), il confectionne des gâteaux avant de se sentir attiré par la philosophie. Il passe sa licence, obtient sa maîtrise, commence une car- rière d'enseignant. En 1987, il est conseiller auprès d'Edgar Faure pour l'organisation du bi- centenaire de la Révolution. En 1990, il entre au cabinet de Bernard Kouchner, ministre de la Santé et de l'Action huma- nitaire. Aujourd'hui, il se propose d'être candidat à la présidence de la République. Au nom des socialistes. Les délais de dépôt des candidatures sont clos. Qu'importe ! Jean-Jacques Lu- brina délivrera son message demain, Impasse des Bouffes à Paris.

Révolution culturelle

L'essayiste Guy Sorman, proche d'Alain Madelin, a créé l'association « Idées-Culture » et organise avec les écrivains Denis Tillinac, proche de Jacques Chirac, et Jean-Edem Hallier une opération pour « associer la province aux dé- bats culturels trop souvent confinés dans le parisianisme ». Du 8 au 15 février, à travers 21 étapes, un train par- courra la France « afin de recueillir les doléances cultu- relles » dans la perspective du débat présidentiel. Un appel au « tiers-état de la culture », qui proclame que, « quand en haut on ne veut plus, quand en bas on ne peut plus, les conditions sont prêtes pour le change- ment ».

Des sportifs autour de Chirac

Jean-Pierre Rives, Jean- Pierre Boitso, Stéphane Car- ron, François Jauffret, Jean- François Lamour, Loïck Peyron, Alain Mimoun, Jean- Claude Bouttier, Stéphane Car- ron... Ce sont quelques-uns des sportifs de renom qui, de- vraient participer, aujourd'hui autour de Jacques Chirac et de Guy Drut (photo A. Aubert),



Jean-Michel DÉJUGIS

PROCHAIN ARTICLE : Faut-il supprimer l'impôt sur le revenu ?

Ceux qui plongent et ceux qui relèvent la tête

Pour certains, le RMI est un passeport vers l'insertion. Pour d'autres non. Yves H. et Arlette B. témoignent.



Sans domicile fixe dans le centre de Paris. « On se croit tous à l'abri mais, un matin, on s'aperçoit que l'on a passé la nuit sur le même banc que le clochard à qui on donnait un peu d'argent quelques mois auparavant. » (Photo Bouchon/Le Figaro.)

Sans domicile fixe ni res- source, Yves H., 33 ans, et Ar- lette B., 36 ans, ont obtenu l'an passé le revenu minimum d'in- sertion (RMI), sorte de dernier filet de protection avant la chute fatale. Frappant à la porte de centres d'accueil et d'héberge- ment pour SDF agréés pour leur délivrer des attestations de do- miciliation, document indispen- sable à l'obtention du RMI, il leur a suffi de présenter une fiche d'état-civil. Et d'attendre... Huit semaines pour Yves, neuf pour Arlette.

A priori, rien de très compli- qué. Ils ont pourtant réussi là où beaucoup échouent chaque jour. Parce que ces derniers ne formulent même pas de de- mande. Par amnésie, ignorance ou pure fantasmagorie, leur ex- clusion leur paraît trop grande. Parfois, ils ne vont pas jusqu'au bout de leur quête. Combien sont-ils à revenir le lendemain lorsqu'ils n'ont rien obtenu le jour-même ? Le filet a des trous... Toujours est-il que Yves et Arlette, eux, ont su attendre ou, plus exactement, « main- tenir leur demande », dit-on en langage spécialisé. Déjà un signe d'insertion.

Pour Yves, Lorrain débarqué à Paris à 17 ans comme dans l'Eldorado, les signes « ostenta- toires » d'insertion s'arrêtent là. A la rue depuis quatre ans, sa vie est une longue errance. Une sorte d'anesthésie permanente où lieux, personnes et situations

rencontrées sont comme des fantômes. « Je suis un type qui ne sait pas où il va. Je n'ai rien qui dise que j'existe. Ma vie, au- jourd'hui, c'est trouver un en- droit pour dormir, me réveiller et bouger... C'est la picole qui me tient ou me laisse tomber », dit-il. Ses 2 298 francs de RMI tou- chés en lettre-chèque le 7 ou le 8 de chaque mois s'évaporent en effluves d'alcool en moins d'une semaine...

Le RMI : l'occasion mensuelle d'une dérive entre potes RMistes « portés sur la bouteille » où cinq jours suffi- sent pour sacrifier l'éventualité d'une insertion future. Certes, ces jours-là, pas besoin d'appeler le Samu social de Paris, à 21 heures, d'une cabine télé- phonique de la place d'Italie. Ni de mendier dans le RER ou d'al- ler au Resto du Cœur du Krem- lin-Bicêtre. « C'est la grande vie », plaisante Yves.

Pied à l'étrier

Un CAP cuisine en poche, le RMiste n'a jamais prolongé plus d'un mois les deux contrats em- ploi solidarité (CES) proposés par un organisme social des Yvelines. « Je n'arrivais jamais à l'heure. Je buvais en cachette. Maintenant, au centre, on me laisse tranquille. Je vois l'assis- tante sociale tous les tremble- ments de terre... Ça fait trop longtemps que je n'ai pas tra- vaillé », avoue-t-il. Cinq ans

exactement. Yves était cuisinier dans une petite brasserie lorsque, pour mille raisons - personnelles, familiales ou éco- nomiques -, il a perdu son em- ploi.

Son cas, aussi extrême soit- il, n'est pas exceptionnel. A fré- quenter régulièrement les centres d'accueil et d'héberge- ment, on s'aperçoit que la pre- mière exclusion est d'abord d'ordre psychologique. Et que le RMI, dernier maillon de la solidarité nationale, tel qu'il est pensé, ne peut que rarement la désamorcer. Le dispositif ne représente aujourd'hui pour beau- coup d'eux qu'une simple aide dans la gestion de leur préca- rité. Un simple moyen d'améli- orer sa « qualité de vie » dans la rue, voire parfois d'en sortir, ra- rement un réel levier d'insertion. Et, lorsqu'il l'est, encore cela se joue-t-il sur la longueur.

« Vu le chômage actuel, on ne peut pas nous demander à nous, dans l'exclusion, qui par- tons de zéro, de passer en quelques mois d'un stage d'in- sertion ou d'un CES à un CDD ou un CDI. De trouver un loge- ment et de s'assumer complète- ment », analyse Arlette, Bre- tonne, à Paris depuis l'âge de 18 ans. Mariée, trois enfants, Arlette a, selon son expression, « plongé dans la misère » après son divorce. Expulsée de son lo- gement, obligée de renvoyer ses enfants chez ses parents, elle est passée en quelques mois de petits boulots à plus de boulot du tout.

« On se croit tous à l'abri mais, un matin, on s'aperçoit que l'on a passé la nuit sur le même banc que le clochard à qui on donnait un peu d'argent quelques mois auparavant. » Un an d'errance au côté d'un homme, à travers différents

squats, l'alcool pour tenir et un quatrième enfant. Puis trois ans dans un centre maternel pour l'élever. Et à nouveau la rue, son petit garçon placé dans une famille. Encore la dérive...

Jusqu'à son arrivée dans un centre d'accueil et d'héberge- ment de Vitry-sur-Seine où elle obtient le RMI et l'APL (aide per- sonnalisée au logement). « Je ne savais même pas que j'y avais droit. Cela m'a permis de mettre un pied à l'étrier. J'avais l'impression de moins être as- sistée. J'ai réappris à gérer un budget. » Alors, Arlette regrippe une à une les marches, comme elle dit. Depuis décembre, elle effectue un CES d'agent de bu- reau à l'ANPE de Vitry, prépare son BEPC, fait un peu de béné- voïat social. Dans un mois, elle intégrera un logement grâce à son centre social et pourra, peut-être, reprendre son petit garçon auprès d'elle.

C'est l'unique raison de son combat : « Je regarde le chemin que j'ai parcouru et je pense à celui qui me reste à faire pour redevenir comme avant : digne de me regarder. J'en ai encore pour un moment », reconnaît- elle. Deux, trois, peut-être cinq ans... C'est à peu près le temps qu'il faut lorsque le contrat d'in- sertion signé tient plus d'un réel contrat social que de la formalité administrative - ce qu'il est trop souvent. Dans les centres d'ac- cueil et d'hébergement, lorsqu'on évoque le cas d'un RMiste, on parle de sa « capa- cité de maintenance d'inser- tion ». Pas de son insertion.

725 000 BÉNÉFICIAIRES EN 1993					
	1989	1990	1991	1992	mi-1993
Metropole	330 000	422 000	488 000	575 000	632 000
DOM	75 000	80 000	84 000	86 000	82 000
Total	405 000	510 000	582 000	671 000	725 000

Le calendrier des événements

● **Mercredi 1^{er} février** : danse du lion près de la station de métro Belleville (13 h).

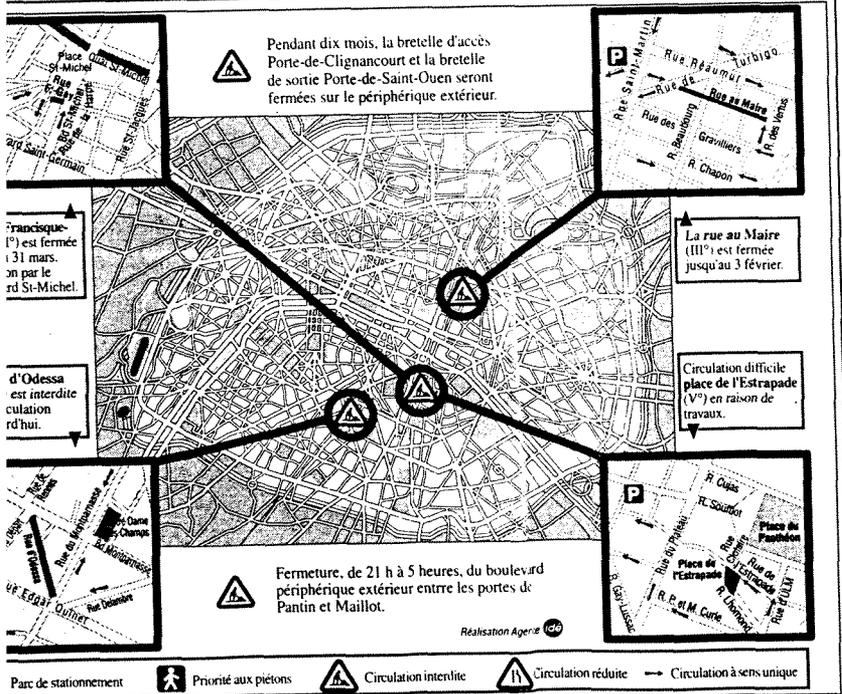
● **Samedi 4 et dimanche 5 février** : danse du lion avenues de Choisy et d'Ivry dans le XIII^e (9 h).

— Le centre d'animation Baudricourt propose, les 4 et 5 février, un week-end culturel consacré au nouvel an (entrée libre, dans la limite des places disponibles) : présentation du nouvel an lunaire en diaporama (10 h) ; visite d'un temple bouddhiste dans le XIII^e (11 h 30) ; calligraphie et peinture (13 h) ; musique chinoise et papier découpé (14 h 30) ; cérémonie du thé et diaporama consacré aux paysages de Chine (16 h) ; diaporama consacré à la tradition et à la modernité à Taiwan et film le samedi (17 h 30).

— L'Association culturelle franco-chinoise organise une fête de nouvel an, dimanche 5 février, à Chinagora (Allortville). Au programme : danse du dragon et du lion, initiation aux arts martiaux à partir de 11 heures à la salle polyvalente, au rez-de-chaussée de la galerie. Dans l'après-midi, les visiteurs pourront écouter un opéra de Shaoxing et s'initier à la calligraphie.

Renseignements : centre d'animation Baudricourt, 6, rue Simone-Weil - 65, avenue d'Ivry (XIII^e), tél. 45.82.14.19 ; Association culturelle franco-chinoise, 38, rue de la Tour (XVI^e), tél. 45.20.74.09 ; Chinagora, 1, place du Confluent-France-Chine, Allortville ; Rencontre et culture franco-asiatique, 29, avenue de Choisy (XIII^e), tél. 45.86.10.52.

Christophe CORNEVIN



anciens réfugiés polonais. Les nombreux Boat-people qui ont fui la péninsule indochinoise à la fin des années 70 se sont installés dans les tours inoccupées du XIII^e. Les sociétés immobilières ont trouvé en ces nouveaux arrivants une manne providentielle.

Dans le XIII^e et à Belleville, les anciens réfugiés n'ont pas oublié leurs traditions. Hier, la maison a été rangée de fond en comble pour éliminer l'année « usée ». Les portes des appartements et les devantures des boutiques fleurissent d'idéogrammes. « Prospérité, bonheur et longévité », les trois souhaits incontournables à cette époque de l'année, sont prodigués avec force symboles. Imposants dans leur costume d'apparat et dessinés de manière immuable depuis des siècles, les gardiens des portes ornent chaque entrée et repoussent les mauvais esprits. Partout le rouge est de mise, couleur du bonheur éclatant. Carmin, les petites enveloppes, appelées « hong bao », dans lesquelles les parents ont glissé quelques billets en guise d'étrennes. Pourpres, les pétards éventrés qui, pendant une semaine, vont colorer le gris du bitume des avenues du XIII^e.

Françoise DARGENT et Eric PELLETIER

lin, vers 4 heures. Le véhicule pris en chasse dans le XIV^e, a pris la direction du XIX^e par les boulevards des Maréchaux. La voiture a alors fait un plongeon spectaculaire sur la voie d'accès au tunnel de la porte Chaumont, porte de la Villette. De la voiture disloquée, on a retiré deux morts. La troisième personne, admise à l'hôpital Bégin, est décédée hier après-midi. Selon les enquêteurs, ces jeunes gens, originaires de l'Oise et de Lille, avaient décidé, après le vol du véhicule, de « faire la fête à Paris ».

SANS-LOGIS

Entrée filtrée rue du Dragon

□ L'entrée du 7, rue du Dragon, immeuble occupé depuis le 18 décembre par 60 familles sans-logis est soigneusement filtrée par la police. Les CRS disposent d'une liste des familles et n'autorisent personne d'autre à pénétrer. Le Comité des sans-logis et le comité AC. Agir ensemble contre le chômage et les exclusions n'ont pu installer la permanence qu'ils souhaitaient créer sur le boulevard Saint-Germain, devant la brasserie Lipp, la police s'opposant à cette opération.

...INFOS PRATIQUES...

PERLES. Si vous avez l'âme créatrice et l'amour des bijoux, la Boîte à Perles est idéale. Dans cette boutique centenaire, on vend tout le nécessaire à la fabrication de bijoux : perles, fils, fermoirs et accessoires. La Boîte à Perles, 194, rue Saint-Denis (II^e), tél. 42.33.51.55.

DECÈS. SOS-Décès vous indique gratuitement les démarches à suivre en cas de décès d'un proche. Il vous propose également des services payants comme l'organisation d'obsèques complètes et la prise en charge des démarches administratives. On peut joindre ce service 24 heures sur 24, au 42.02.99.99.

CIRCULATION. 36.15 LE PLAN est un service Minitel fort utile lorsque l'on veut se rendre d'un endroit à un autre en voiture

dans Paris, ou connaître les parcs de stationnement les plus proches de sa destination. Les informations peuvent vous être télécopiées.

ENFANTS. Si vos jeunes enfants ont épuisé toutes les ressources de leurs jouets, il existe plusieurs ludothèques dans Paris. On peut y emprunter des jeux selon le même système que celui des bibliothèques. L'Association des ludothèques d'Ile-de-France vous indiquera les adresses. Contactez le 40.44.53.33.

BAGAGES. La SNCF met à la disposition des voyageurs un service payant d'enlèvement ou de livraison à domicile des bagages expédiés par le train. Il est nécessaire de réserver le service au moins trois ou quatre jours à l'avance. Tél. 40.19.58.46 (enlèvement), 46.70.95.44 (livraison).

Libération

EUREKA

La Terre en état de contagion



Rire, virus biologique ou informatique: tout est contagieux pour le meilleur et pour le pire sur la planète en cette fin de siècle hautement épidémique. **Cahier central**

MITURE PIÉGÉE EXPLOSE EN PLEIN CENTRE DE LA CAPITALE ALGÉRIENNE

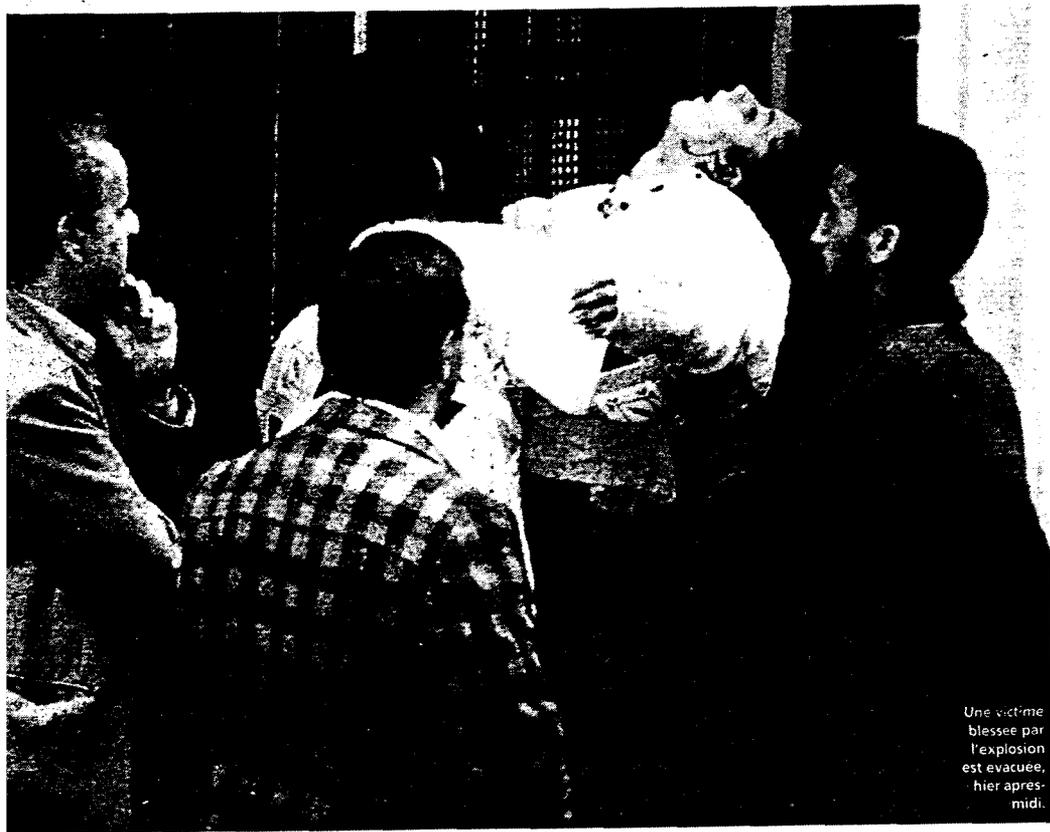
arnage à Alger

AT À LA VOITURE PIÉGÉE a fait 256 blessés hier après-midi à la commissariat central. Il s'agit d'un attentat terroriste le plus meurtrier depuis les affrontements entre le pouvoir

algérien et les islamistes. Il intervient un lendemain d'une manifestation de soutien au gouvernement, dimanche dans les rues de la capitale algérienne, et quarante-huit heures avant le début du ramadan, période

qui avait vu l'an dernier une recrudescence des actions terroristes islamistes. Cet attentat n'avait toujours pas été revendiqué dans la soirée.

MONDE, page 10



Une victime blessée par l'explosion est évacuée, hier après-midi.

Halphen pas dessaisi

Halphen remis hier au président de la République, le Conseil supérieur de la magistrature estime que le magistrat ne doit pas être dessaisi de son mandat sur l'affaire des fausses cartes RPR. Le procureur général tant au Hauts-de-Seine pourrait être poursuivi.

Page 19
0131 - 6,00 F



Agence Colette/AP

Les crues se déplacent d'ouest en est

La décrue se confirmait dans plusieurs départements de l'ouest de la France, alors que la Meuse continuait de monter dans les Ardennes et en Belgique (notre photo). Le bilan provisoire des inondations fait état de 15 morts, 5 disparus et 14 blessés pour 43 départements touchés. Plus de 40.000 foyers ont été sinistrés et des milliers de familles ont été évacuées.

ÉVÈNEMENT, page 2

ÉVÈNEMENT

L'Équateur et le Pérou sur le front diplomatique

L'Équateur et le Pérou tentaient hier de s'imposer sur le front diplomatique tandis que les combats se poursuivent à la frontière entre les deux pays. **Page 5**

MONDE

Chine: questions sur l'année du Cochon

Le nouvel an chinois est marqué par de nombreuses incertitudes sur l'avenir politique de la Chine suspendu au sort de Deng Xiaoping. **Page 16**

FRANCE

Le port-musée de Douarnenez dans la tourmente

Le port-musée de la ville de Douarnenez est menacé de fermeture en raison de sa précaire situation économique. **Page 29**

VOUS

Haute couture comme une étoile filante

Certains disent qu'elle disparaîtra avec la fin du siècle. En dépit des prévisions les plus sombres, la haute couture a brisé la semaine dernière les lambris des grands hôtels parisiens. **Page 24**

CULTURE

Sondage: l'opinion de la France sur le cinéma américain

Le festival de Cannes a battu un record de fréquentation, plus la venue du jeune cinéma indépendant ont croisé d'ailleurs à leur s'argent et grands succès des majors hollywoodiennes. **Page 22**

ÉCONOMIE

Le noyau dur de la Sella terra française

Il n'y aura pas de baisse étrangère dans le groupe d'actions des entreprises de la Sella terra. **Page 23**

INDEX

ESPAGNE	12,14
ALLEMAGNE	12,14
ITALIE	12,14
ÉTATS-UNIS	12,14
GRANDE-BRETAGNE	12,14
FRANCE	12,14
MONDE	12,14
REBOND	12,14
SPORTS	12,14
CULTURE	12,14
ÉCART	12,14
ÉCONOMIE	12,14
BOURSE	12,14
MÉDIAS	12,14
TELEVISION	12,14
PROFIL	12,14

FRANCE

15

LE JOURNAL DE L'ACTUALITÉ NATIONALE

L'ESSENTIEL



Charles Platiau / Reuter

Le gouvernement présente de nouvelles mesures pour les jeunes

Philippe Douste-Blazy, porte-parole du gouvernement, a présenté hier en présence de Michèle Alliot-Marie (photo) et Michel Giraud, le bilan de la politique du gouvernement en faveur des jeunes. Il a également annoncé la « reconnaissance d'un droit fondamental pour chaque jeune de moins de 20 ans à un emploi, une activité ou une formation qualifiante ». Page 17



Gregoire Kogonow

La police filtre rue du Dragon

Lundi, la police rendait toujours très difficile l'accès à la rue du Dragon, dans le VI^e arrondissement de Paris, où se trouvent, au numéro 7, les locaux occupés depuis le 18 décembre par les sans-logis. Dimanche, la préfecture avait interdit la fête inaugurale de l'« université populaire » imaginée par l'association « Droits devant » et des échauffourées avaient eu lieu avec la police. Page 18

Le CSM exclut tout dessaisissement du juge Halphen

Le Conseil supérieur de la magistrature a rendu hier son « avis » sur l'opportunité de dessaisir le juge Halphen du dossier qu'il instruit sur les fausses factures RPR de Paris et des Hauts-de-Seine, mettant en cause des proches de Jacques Chirac



Garath Khatib / Reuter (Art Press)

et de Charles Pasqua. Pas de dessaisissement, indique l'avis du CSM.

Page 19

Édouard Balladur et son poste à GSI International

Selon le registre du commerce de Genève, Édouard Balladur est toujours l'administrateur-président de GSI International, une société de services informatiques. Les dirigeants de la société, qui, jusqu'en 1987, était une filiale du groupe CGE, ont assuré qu'il n'occupait plus aucune fonction au sein de l'entreprise et qu'il s'agissait en fait d'une « négligence ». Page 17

Toul recueillie autour des cercueils des lycéens tués par la grue



Reuter

Plusieurs milliers de personnes ont rendu hier à Toul, un dernier hommage aux six lycéens, âgés de 17 à 19 ans, tués par la chute d'une grue sur un ensemble scolaire jeudi. L'état de santé des deux blessés graves reste, par ailleurs, stationnaire. Page 18



René Languy

Le port-musée de Douarnenez prend des airs de fantôme

A Port-Rhu, les vieux gréements, clippers ou pinasses, s'empilent peu à peu dans l'abandon. La collection unique au monde de 250 bateaux anciens, montée en 1992 dans la cité bretonne, se dégrade, faute de crédits, et la survie du musée est aujourd'hui menacée. 36 millions de francs restent à trouver pour sauver le site. Page 20

HEXAGONALES / RETOUR SUR...

Sy abattu par un tir près de Rouen

T, on le connaît déjà, mais ils font ses à cause des élections », affirme l'« descendant tous à la mairie pour l'ance Omar. Un an après la mort 18 ans, abattu par un gendarme, Rouen de voir le quartier des Saller à nouveau. Mais c'est dans le mille et son avocat ont fait part, ilique, de leurs interrogations sur l'instruction, et sur « un droit de vas un droit de tuer ». mes circulant à bord d'une voiture alertés, dans la nuit du 26 au 27 is individus visitent les voitures n hotel de Val-de-Reuil, près de

Rouen. Quand ces derniers les voient se garer et se poster à l'entrée du parking, ils regagnent alors leur véhicule, une R25 volée, et roulent dans leur direction. Les deux gendarmes auraient fait les sommations d'usage avant de tirer. Huit coups de feu. L'un des balles traverse Ibrahim Sy, jeune Rouennais d'origine sénégalaise, assis à l'avant-droite du véhicule, qui mourra peu après. Les hauts de Rouen s'embrasent pendant trois jours, le parquet d'Evreux ouvre une information, et la famille porte plainte contre X avec constitution de partie civile « pour coups et blessures volontaires avec armes ayant entraîné la mort sans intention de la donner ».

Selon la direction régionale de la gendarmerie, « les conditions légales d'utilisation de l'arme de service étaient réunies ». Si trois impacts de balles ont été relevés sur la R25, la balle mortelle n'est

pas restée dans le corps d'Ibrahim : on ne sait donc pas quelle arme a tué. Et aucun des deux gendarmes n'est mis en examen. La famille dépose alors une seconde plainte « pour tentative de meurtre », tandis qu'Amnesty International condamne les faits en octobre 1994. « On ne voit pas très bien comment le fait de tirer sur le passager et de le tuer pourrait faire stopper une voiture ». La reconstitution a été demandée, « en vain », selon l'avocat de la famille d'Ibrahim.

Pourtant, les conclusions de l'expertise balistique, ordonnée en mai 1994 par le juge d'instruction et rendue en octobre dernier, sont accablantes : le projectile qui a traversé le corps d'Ibrahim a brisé la vitre avant droite sans toucher la carrosserie, et la déclaration d'un gendarme affirmant que la voiture se trouvait à dix mètres de lui au moment où il a tiré sa première cartouche « n'est pas compa-

tible avec les constatations sur l'emplacement des douilles ». Si l'origine de l'origine du tir mortel, les deux gendarmes ayant tiré dans la même position, il devient évident que ce n'était pas, contrairement à leurs affirmations, le bas de la voiture qu'ils visaient.

Les deux gendarmes ont été mutés, un second juge vient de reprendre le dossier en cours, le premier ayant été promu à Rouen, et les deux jeunes ont fini leur peine de prison. Mais certains s'interrogent : « Si Ibrahim avait été conduit en milieu hospitalier dans le quart d'heure suivant la blessure, et s'il avait reçu les soins adaptés à son état, il aurait eu toutes les chances de survivre », selon l'expertise. Or, il a été déposé par ses deux camarades devant une gendarmerie voisine, où il a été retrouvé vers deux heures du matin.

Natalie Castetz

Défense d'entrer rue du Dragon

di, la police interdisait toujours l'accès à la rue du Dragon et aux locaux du 7, occupés le 18 décembre par des sans-abri. Elle avait fait de même dimanche, empêchant ainsi l'inauguration «université populaire» imaginée par l'association Droits devant.

RÈS DIMANCHE, c'est lundi. Fatalement. D'he, rue du Dragon. Ses danseurs, ses clowns, ses chiens, sa foule joyeuse et composite répandant pel de Droits devant, pour l'inauguration d'une ersité populaire à l'intérieur même des locaux xés par surprise le 18 décembre dernier. Foule chée de fête, interdite de rue, stupidement contour les trottoirs de Saint-Germain-des-Prés, main- à l'écart du lieu de rassemblement, parcourue der- les boucliers de police. Et puis lundi, donc. stent les policiers. petit matin, la rue du Dragon se réveille en chi-. Derrière les barrières métalliques, des CRS. Pas iques, plus de boucliers. Souriants, simplement, iforment. «Où allez-vous? Pourquoi?» Emprun-



La rue du Dragon, lundi, gardée par les policiers. «Qui sort ne pourra plus rentrer», lance un CRS à tout hasard.

eux aussi filèrent. En fait, ils ont peur d'un afflux mas- sif de SDF. Et nous les aidons simplement à filtrer.»

Assis dans son petit bureau, au premier étage de l'immeuble occupé, Jean-Claude Amara éclate de rire. «Mais c'est l'inverse. Tout le contraire. Le boulot du Comité des sans-logis, c'est justement de recevoir les SDF.» Il y a quelques heures, les associations regroupées derrière Droits devant ont déposé une seconde plainte pour «entrave à la liberté de circuler et de sas- socr». Pour cause de contrôles policiers, les perma- nences prévues d'aide aux mal-logés et aux chômeurs ne peuvent fonctionner. «Si on ne peut pas se réunir dedans, on peut faire ça dehors», suggère un militant. Alors, va pour dehors.

Rassemblement devant chez Lipp. «Et vous allez où, là?», s'inquiète un inspecteur. «Tenir notre permanence mal logés», répond tranquillement un membre du DAL. A peine dix personnes. Puis vingt, qui remontent la rue du Dragon, passent les barrières et s'abritent de la pluie contre les vitres de la brasserie Lipp, sur le trottoir du boulevard Saint-Germain. Jeu de pousse-pousse. «Reculez d'un mètre», lance un fonctionnaire. Lipp n'a rien contre le rassemblement. Simplement, il faut que la porte d'entrée reste accessible. «Allez, quoi, un mètre», dit encore le policier. Personne ne bouge. Treize CRS arrivent. Pressions pas méchantes. Prennent toute la place sous le auvent grenat alors que s'ouvre officielle- ment la permanence. Là, debout, dans la rue, sous

la pluie, avec Patrick qui s'avance.

30 ans, martiniquais, SDF, RMiste, n'a jamais eu de toit à lui. Dort ici, là, Emmaüs, la Poterne, les foyers, vient avec sa petite fiche d'aide sociale poinçonnée et son ventre vide. Denise Chautard, éducatrice en retraite et bénévole de l'aide aux sans-logis, fait son travail. Sort ses dossiers, ses formulaires, remplit une fiche de domiciliation. Doucement, elle lui explique ce qu'il doit faire pour obtenir un logement HLM, lui donne les adresses, lui demande un peu de sa vie, l'écoute, le conseille. «On va s'occuper de toi, dit-elle doucement, ce qui est important, c'est l'action.» Il hoche la tête. Fait tout répéter deux fois pour être bien certain. Et puis demande s'il y a à manger. Ce sera un sandwich DAL. Où ira-t-il ce soir? Il ne sait pas. Image de cette petite dame aux cheveux blancs qui nous précieusement, de cet homme qui mord dans le pain, de ces policiers qui écoutent sans rire. De cette absurdité.

Le 25 janvier dernier, une assistante de la Direction de l'action sociale, enfance et santé de la Mairie de Paris a écrit au DAL. S'estimant dans «l'incapacité d'apporter un appui suffisant aux revendications légitimes de la famille A., menacée d'expulsion», l'assistante sociale remercie le DAL de «bien vouloir conseiller cette famille au mieux afin qu'elle retrouve des conditions de vie décentes». Monde à l'envers, si bien délimité par les grilles de la rue du Dragon.

LES GENS



BERNARD TAPIE,

a finalement renoncé à sa plainte contre Libération « assortie de 500 millions de dommages et intérêts ». Le 27 octobre dernier, furieux d'un article de Libération intitulé « Tapie: l'expertise d'un groupe en ruines », le député des Bouches-du-Rhône avait déchiré Libération en public et clamé qu'il déposait plainte contre Libération exigeant « 500 millions de francs de dommages et intérêts ». L'énormité de la demande était censée faire frémir dans les chaumières. Aujourd'hui, le délai pour une éventuelle plainte est écoulé et rien n'est venu. Comme souvent avec le député de Radical.



ROLLAND COURBIS,

41 ans, ancien entraîneur du SC Toulon-Var, a été condamné hier, par le tribunal de grande instance de Marseille, à trois ans de prison avec sursis et 300.000 francs d'amendes dans une affaire de fausses factures dans les finances du club. Jugé à la mi-décembre pour « abus de confiance, faux et usage », Rolland Courbis, actuel entraîneur du Toulouse-FC, avait vu requérir contre lui trois ans de prison, dont un ferme, et 250.000 francs d'amendes. Il avait accompli quatre-vingt-dix huit jours de détention préventive en 1990. Il a été condamné pour avoir mis en place un système complexe de fausses factures.

REPORTAGE

FRANÇOIS CAMÉ ET SORJ CHALANDON

tte petite rue du VI^e arrondissement de Paris site désormais une raison. Rendre visite à l'im- le occupé demande une explication.

ossés à la porte même du squat, les CRS filèrent, ique liste à la main. Liste des habitants, des prin- x responsables d'associations liées aux mal-lo- si c'est le genre Gaillou ou Jacquard, tu laisses », conseille un officier. La veille encore, une se- sation d'hébergement par famille occupante nécessaire au contrôle policier. Maintenant, cer- fonctionnaires exigent un passe par habitant ntrée de la rue. « Qui sort ne pourra plus ren- ance un CRS à tout hasard. C'est dedans ou de- dit un autre. Un troisième menace de confis- ne carte d'identité ne relevant pas du quartier. tige du flou. En début de matinée, Michelle, de famille vivant dans l'immeuble squatté, em- ses enfants à l'école. A son retour, les policiers rent le passage, exigent que l'adresse 7 rue du n « figure sur sa carte d'identité ». Elle parle, s'énervé, finit par rentrer chez elle. Puis, de e lasse, se rend au commissariat pour régulari- sation. En tout début de matinée, des fon- cionnaires ont même accompagné des habitants an- s jusque devant leurs porches, des serveurs de ants jusque dans leurs rangs.

hasard de la relève, certains policiers semblent os vaguement gênés. Laissez passer, entrer, ardent pas le document présenté, acceptent le nt, l'ami du résident, le vague copain. Un gen- mobile préfère prendre deux fois ses ordres. e du flou.

l'porte de l'immeuble, des membres du DAL plai- ardois la cause des arrivants. Font remarquer que : des résidents établie par la police est incom- nissant pour que l'inconnu qui se présente puis- admis à pénétrer dans le lieu. « Vous voyez, explique ctionnaire en civil, son talkie-walkie à la main,

en cours de dessin dans l'école privée Jean-Bap- tiste-Vatelot de Toul (Meurthe-et-Moselle). 1500 personnes dont une majorité de jeunes ont pris place dans cette salle polyvalente trans- formée en lieu d'ultime hébergement.

Un parking pour accueillir 2.000 personnes Au-dehors, près de 2.000 personnes, debout, sans un mot. Pour per- mettre l'accueil d'une foule que l'on pressen- tait nombreuse, l'hyper- marché tout proche a fermé ses portes pour li- bérer son parking. Un système de sonori- sation a été installé au- dehors. Au premier rang

des personnalités, Fran- çois Bayrou, ministre de l'Éducation nationale, qui était déjà venu sur les lieux le soir du dra- me, André Rossinot, mi- nistre de la Fonction pu- blique, maire de Nancy, Gérard Longuet, prési- dent du conseil régional de Lorraine, et Jacques Gosset, maire de Toul. A droite, les familles des victimes, à gauche, les élèves du groupe scolar- e. « Nous sommes là avec nos révoltes, nos colères, nos incompréhensions, nos questions. Votre célé- bration a déjà commen- cé par toute cette solida- rité qui s'est manifestée à tous les niveaux », com- mente Michel Larrory di- recteur de l'établissement.

Evêque de Toul et de Nan- cy, M^{re} Jaeger souligne « la peine de toute une com- munauté éducative, de tout un département et de tout un pays ». Il associe dans ses prières les deux autres victimes, grave- ment blessés au cours de l'accident: Gaël Delfils, 19 ans, qui se trouvait dans la classe avec ses cama- rades, et le grutier, Gérard de Sachia, 31 ans, qui a subi des traumatismes mul- tiples. Une croix, une bougie, une fleur « Quand les mots ne viennent pas, nous n'avons que les gestes pour dire ce qui fait mal », poursuit M^{re} Jaeger. Des gestes simples.

Tour à tour, familles, professeurs et copains déposent respectivement une croix, une bougie allumée et une fleur sur les cerueils alignés.

« Aide notre société à considérer l'homme avant la rentabilité à tout prix », lance un professeur dans une attention de prière. « Jamais je n'admettrai que des jeunes soient arrachés à la vie, la lutte contre la mort sous tous ces vis- ages passe par l'amour », lance M^{re} Jaeger.

Dignité et simplicité ont caractérisé cette cé- rémonie jusqu'au bout. Une foule silencieuse as- sistait à la sortie des six corps. Hier après-midi, Toul semblait comme as-

sommée sous le choc. De- puis la catastrophe, le dé- filé des amis, des proches et des simples badauds, était presque incessant autour du chantier endeuilé. Mais hier, les rues étaient dés- ertes. La plupart des commerçants avaient baissé leurs rideaux en signe de deuil, le temps des obsèques ou tout l'après-midi. Tous les éta- blissements scolaires de la ville étaient fermés.

Devant la grue, qui pèse toujours sur l'éta- blissement scolaire comme une provocation, des banderoles ont été ac- croché sur les barrières métalliques. « On pense à vous ».

Didier PIRES

Quel rend un dernier hommage aux six lycéens tués par la chute d'une grue

correspondance

ars milliers de per- sonne ont participé hier à leurthe-et-Moselle) bsesques des six victimes jeudi de la d'une grue sur une de la ville. Par l'état de santé des blessés, le grutier et ceenne, «reste sta- ire».

estrade, une croix e d'une brassée de jaunés. Une croix e d'un voile blanc ique cierge, face x cerueils iden- des jeunes gens de ans victimes de la d'une grue jeudi, u'ils se trouvaient

GRILLE D'ENTRETIEN D.A.L.

Création de D.A.L.: quand, comment, pourquoi?

Activités journalières?

Les difficultés rencontrées?

Liens avec les autres associations?

Comment se prépare et s'organise une réquisition?

Comment expliquer le succès de la réquisition de la rue du Dragon?

Comment expliquer l'échec de la réquisition de Toulouse?

Quelles sont les résistances qui apparaissent?

De la part de qui?

Que pensez-vous de la création d'un ministère de lutte contre l'exclusion?

bis: quelles seraient les mesures à prendre, selon vous, afin de lutter contre l'exclusion?

Pourquoi les réquisitions n'ont pas pu se développer?

Quel a été le frein?

Projets de D.A.L.?

Intervention de D.A.L. dans la campagne des élections municipales?

Comment se situe D.A.L. face aux acteurs politiques?

Quelles limites s'est fixé D.A.L. dans son action?

Les médias, amis ou ennemis?

Leur rôle, l'utilisation des médias par D.A.L.?

Que pensez-vous du compte rendu fait par les médias de l'opération de réquisition?

Importance de « l'opinion publique »

Qu'est ce qu'un « exclu »?

Préciser les termes employés et les différences effectuées.

Dis. Comment mobilise-t-on un « exclu » (manifestation)?

er. Un « exclu » mobilisé est-il encore un exclu?

Comment s'effectue la rencontre avec les familles expulsées?

Qu'attendent-elles de D.A.L.?

Qu'attend D.A.L. de ces familles?

Rue du Dragon: réactions des habitants du quartier
adaptation des familles

Inauguration de « l'Université populaire »: buts?

Echec ou réussite?

Quel est l'investissement de D.A.L. dans ce lieu d'échanges de savoir

Droit Au Logement



Questionnaire de "Droit Au logement" Aux candidats aux deuxième tour des élections municipales.

France traverse une crise du logement qui se traduit par l'aggravation des conditions de vie de millions de personnes. Entre 200 000 (BIPE) et 600 000 sans abris et 5 millions de personnes mal logées, sans logis ou en instance d'expulsion.

La hausse des prix, la désolvabilisation des aides personnelles au logement, la persistance de la pauvreté ont rendu difficile pour ne pas dire impossible l'accès au logement pour les revenus les plus bas, y compris l'accès en HLM.

Dans ce contexte, le parc de logements vides a atteint un record historique. Ils sont particulièrement nombreux dans les centres ville où sévit généralement une crise immobilière, conséquence directe de la spéculation.

Les listes de demandeurs HLM s'allongent, le nombre d'expulsions progresse. Au niveau des collectivités territoriales organisent avec l'État la gestion de la pénurie. Au pire, le maire se laisse à ses voisins le soin de loger les plus démunis, afin de renforcer son électorat et réduire ses dépenses sociales de la municipalité.

Malgré la loi de décentralisation, les Maires ont gagné la maîtrise de la politique urbaine et jouent un rôle déterminant dans la politique sociale du logement.

Ce questionnaire est destiné aux candidats à la Mairie qui auront réussi le passage du premier tour, à l'exception des listes qui introduisent un caractère de discrimination en faveur d'une préférence nationale dans l'accès aux HLM (Front national et autres).

En ce propos, il faut rappeler que les immigrés payent leurs impôts, épargnent sur le territoire (source de financement du logement social) pour une grande majorité d'entre eux, et constituent la grande masse de la main d'oeuvre dans le bâtiment et les travaux publics.

1 - Loger les plus touchés par la crise

Les électeurs habitant une commune de plus de 100 000 habitants estiment que la première priorité des Maires pour demain est de loger les plus démunis.

En ce qui concerne l'occupation pour les habitants des autres villes demeure la deuxième priorité (cf. "Le Moniteur" - IPSOS du 06/06/95).

Est-ce votre priorité ?

2- La mobilisation des logements vacants:

La loi relative à la construction et de l'habitation prévoit dans son livre 6 des mesures à prendre en cas de situations de crise grave du logement, notamment la réquisition temporaire des logements vacants depuis plus de 6 mois.

Etes-vous prêts à ouvrir un guichet afin de recueillir les demandes de réquisition² sur des logements appartenant à de gros propriétaires publics et privés

Etes-vous prêts à transmettre ces demandes de réquisitions au Préfet

Le cas échéant, et dans les situations d'urgence, êtes-vous prêts à user de vos pouvoirs de police qui vous autorisent, en vertu de l'article 131-2 et suite du code des communes, à réquisitionner, comme l'ont fait quelques Maires récemment ?

Le parc de logement vacant est mal connu, êtes-vous prêt à faire réaliser dans votre ville, comme certains Maires l'ont fait, un recensement des logements vacants ?

Etes-vous favorable au rétablissement de la taxe d'habitation, dont sont exonérés les propriétaires de logements vacants, afin de détendre le marché de l'offre de logement dans votre commune, et collecter des fonds pour aider les petits propriétaires à faire des travaux avant la remise en location pour des démunis ?

3 - Les expulsions:

L'augmentation des loyers et du foncier associée à la baisse des ressources et la montée de la précarité ont pour conséquence l'augmentation des situations de surendettement et de l'impayé de loyer. 80% des expulsions sont dues à des arriérés de loyers, les autres ont pour origine principalement la spéculation immobilière.

Etes-vous prêt à tout mettre en oeuvre pour empêcher les expulsions des ménages modestes: mobilisation des services sociaux, renforcement des FSL, négociations avec les bailleurs, interventions auprès du préfet.

Etes-vous prêt à prendre sur votre commune un arrêté municipal pour interdire les expulsions sans relogement ?

Refuserez-vous de fournir des témoins aux huissiers qui veulent exécuter une saisie immobilière sans le concours Préfectoral de la force publique ?

Le cas échéant, êtes vous prêt à rechercher par tout les moyens offerts par la Loi pour trouver un relogement décent

4 - Les attributions de logements HLM :

Le logement HLM, dans un contexte de pénurie et de précarité est convoité. La longue attente des demandeurs de logement social en témoigne. La récente affaire des pots de vin dans le 13^e arrondissement de Paris met en évidence des dysfonctionnements graves dans les attributions de logement HLM.

Les journaux et la presse relèvent également des irrégularités et des pratiques abusives qui régissent l'attribution des logements HLM dans des zones où le logement est très recherché.

Etes-vous favorable aux attributions de logements HLM, êtes-vous favorable :

A un renforcement du contrôle des attributions par la création d'une instance administrative sous tutelle de l'État ?

A rendre public chaque année un bilan des attributions par contingent précisant le montant des revenus, l'ancienneté de la demande, les conditions antérieures de logement,

niveau de ressource des bénéficiaires, la nationalité, le quartier de relogement, la composition familiale et la taille des logements ? ³

attribuer les logements en priorité aux plus anciens demandeurs, aux sans logis, aux très mal logés, aux familles dont les enfants sont atteints de saturnisme, aux femmes menacées d'expulsion pour raison économique ou spéculative.

5- Politique sociale du logement :

La question des Banlieues en crise a mis en évidence l'échec des politiques d'urbanisme et la relégation géographique des ménages aux revenus modestes.

Aujourd'hui, il devient nécessaire de réintroduire la mixité sociale dans les quartiers et les communes sociologiquement privilégiés, prioritairement dans les quartiers et les communes sociologiquement

êtes-vous prêts à construire ou à réhabiliter des logements sociaux pour les ménages à bas revenu dans les quartiers centraux de votre commune (PLA, PLATS, ...)?

Combien en avez-vous prévu ?

Envisagez-vous de lutter contre la spéculation immobilière qui a pour conséquence l'augmentation du foncier et du loyer ainsi que le départ des couches populaires en banlieue ?

Par quels moyens ?

6 - Le surendettement :

Un grand nombre de ménages accédants à la propriété ne sont plus en mesure de payer les échéances à terme et sont menacés de perdre leur bien, de se trouver à la rue, sans pour autant être libérés de leur dette.

Certaines municipalités font jouer leur droit de préemption pour racheter le logement des ménages en difficulté, et relancent le processus d'accession ou louent à un prix abordable au lieu de la vente en difficulté.

Êtes-vous prêts à vous engager dans cette voie ?

7- Les coupures d'électricité, de chauffage et d'eau :

Un grand nombre de ménages se privent d'électricité, de chauffage, d'eau du fait de l'insuffisance de leurs ressources.

Êtes-vous prêts à lutter contre les coupures d'énergie pour insuffisance de ressources ?

Êtes-vous prêts à mobiliser les fonds de la municipalité pour leur venir en aide ?

Pour rétablir l'eau, êtes-vous prêts à employer tous les moyens dont vous disposez ?

Droit Au Logement



Monsieur André Périssol
Ministre du Logement
Grande Arche - La Défense
92055 Paris La Défense, Cedex 04
Objet: Demande de rendez vous

Paris le 31 Mai 1995

Monsieur le Ministre,

L'association Droit au Logement compte aujourd'hui 16 comités départementaux, près de 100 adhérents, dont 7 000 sont des ménages en situation tragique de logement: sans logis, très mal-logés, en instance d'expulsion. L'action que nous avons menée a permis le relogement décent et stable, de milliers de ménages dans leur logement après abandon de procédure de plus de 700 familles. Plus largement, elle a contribué à mettre en évidence l'existence et l'ampleur de la crise du logement. Comme l'a fait Jacques Chirac, lors d'un entretien quelques jours avant les élections, notre action dérangeante permet de sensibiliser l'opinion et de faire progresser la cause des mal-logés et sans-logis.

Connaissant votre compétence dans le domaine du logement, nous avons appris votre nomination au Ministère du Logement avec grand intérêt. Et nous avons pris acte, à la lecture de votre rapport "Le mal de toit, pour sortir de la crise du logement", et à l'annonce de premières mesures, de votre volonté de mener une politique plus volontaire que votre prédécesseur.

Une partie des moyens que vous préconisez correspondent à notre attente: revenir sur le principe de l'attribution automatique de l'exonération de la taxe d'habitation, mobiliser le parc de logements vacants au profit des ménages modestes, alerter les FSL dès le "commandement de payer", mettre en place des programmes de relogement dans certains cas d'expulsion, abaisser le coût de sortie des loyers HLM, améliorer les aménagements indispensables qui répondent à l'attente des sans logis et des mal-logés que nous rencontrons.

Quelques lignes de votre ouvrage ont pourtant provoqué une vive inquiétude au sein de nos adhérents et de ses soutiens. Vous écrivez, à propos de l'arrêt Coty: "il convient toutefois de contenir les dérives jurisprudentielles". Vous devez savoir que les occupations de logements vacants, destinées à de gros propriétaires et destinées à rester vacants pour des années, sont le fait de familles nombreuses qui ne peuvent trouver, en période de crise du logement, d'autre moyen de se loger.

Privées de logement, habitant dans des taudis dangereux pour leur santé et celle de leurs enfants, vivant dans l'angoisse d'une expulsion à venir qui briserait définitivement leur foyer, elles n'ont qu'une aspiration: avoir un logement stable, un bail et un loyer à payer, comme tout un chacun. C'est pourquoi elles ont entendu la Cour d'Appel, la Cour de Cassation, et d'autres tribunaux, pointant à juste titre sur l'absence de pouvoirs publics à mettre en oeuvre une politique du logement digne de ce nom et apte à répondre à "l'état de nécessité" constatée. Le moyen le plus efficace d'éviter ces occupations, c'est de proposer à ces personnes, un logement.

En cas de crise du logement, la loi prévoit d'élargir l'offre de logement par la mise à disposition de logements vacants (il n'y en a jamais eu autant en France) ou par leur retour sur le marché. Les occupants sont près, qui, en très grande majorité, sont choqués par la présence simultanée d'un très

Nombre de logements vacants et de sans abri dont ils sont quotidiennement les témoins
ants: 80% sont favorables à l'emploi par la Puissance Publique du droit de réquisition (sondage
ar la Vie Catholique, Avril 1995). Ils ne demandent, nous ne demandons, au vu de la détresse
logis et mal logés, que l'application de la loi.

Comme vous, nous estimons que cette procédure ne constitue pas en soi une politique du
t. C'est une mesure d'urgence, d'intérêt général, qui doit accompagner une nouvelle politique
tat, devenue aujourd'hui nécessaire.

Il est d'autre part des points importants que vous n'évoquez pas, auxquels nous sommes
és quotidiennement. Le développement des maladies liées à l'habitat insalubre, le saturnisme
culier, les expulsions à caractère spéculatif, la vulnérabilité des locataires en hôtel meublé, les
observées dans l'application des nouvelles procédures d'expulsion, les recommandations
ves de la circulaire du 26 Août 1994. Nous sommes tout aussi concernés par l'absence de
et de transparence dans l'attribution des logements sociaux et les moyens à mettre en oeuvre
ndre le marché du logement plus accessible aux bas revenus.

Si la notion de "droit au logement" progresse, en conformité avec la loi du 31 Mai 1990 et avec
ventions internationales ratifiées par la France, nous souhaitons que la révision constitutionnelle
prochainement puisse être l'occasion de placer ce droit au rang des "droits fondamentaux".

Nous sollicitons donc, Monsieur le Ministre, sur tous ces points, et dans l'esprit de dialogue
ctif, une entrevue. Afin de mieux connaître les actions que vous comptez engager et vous
er de nos préoccupations et propositions. En espérant, pour donner une suite concrète à cette
re, que nous puissions établir un calendrier thématique de rencontres avec vos collaborateurs.

Vous remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de
cères salutations.

Le Président, Jean Baptiste Eyraud

port de synthèse "crise du logement, mécanique de l'exclusion, attributions d'office" de
ance
ier: " Procédure de réquisition: historique et mise en oeuvre aujourd'hui"
: " Monsieur le Président expulsez la misère " De Jacques Gaillot et JB Eyraud